Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15301 7 F

VENDREDI 8 AVRIL 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Rwanda-Burundi : la poudrière

LE Rwanda et le Burundi, dont l'histoire post-coloniale est ponctuée de massacres interethniques, risquent de vivre à nouveau une terrible tragédie. La guerre civile, à l'état larvé dans chacun de ces deux pays, pourrait éclater de nouveau après la mort, mercredi 6 avril, à Kigali, dans un accident d'avion, du président rwandais Juvenal Habyarimana et de son homologue burundais Cyprien Ntaryamira.

Les deux chefs d'Etat revenaient justement de Dar-es-Salaam, la capitale tanzanienne, où ils s'étaient réunis en sommet régional afin de tenter de résoudre les crises que traversent leurs pays. Accident ou attentat? On ne sait. Quoi qu'il en soit, ces crises, qui semblaient déjà insolubles, pourraient tourner au bain de sang à Kigali comme à Bujumbura. En faisant part de sa « consternation », le Conseil de sécurité de l'ONU en fait le triste constat.

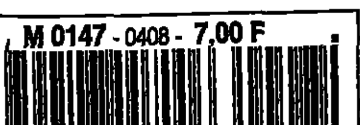
LES deux présidents étaient hutus, l'ethnie majoritaire dans les deux pays. Ils avaient en commun ce problème : faire en sorte que Hutus et Tutsis partagent pacifiquement le pouvoir. Mais le parallèle s'arrête là. Ces deux nations ont suivi, après leur indépendance, en 1962, des trajectoires différentes.

Bien que minoritaires, les Tutsis, classe dirigeante à l'époque du colonisateur belge, étaient restés au pouvoir au Burundi jusqu'à l'an dernier. Le suffrage universel a alors porté les Hutus aux commandes, et ils y sont restés malgré la tentative de coup d'Etat qui a coûté la vie au président Melchior Ndadaye, en octobre dernier, provoqué la mort de dizaines de milliers de personnes et l'exode de 700 000 autres. Depuis, les plaies sont toujours ouvertes. Des affrontements entre la population hutue et les militaires tutsis ont fait des centaines de morts, il y a trois semaines, à Bujumbura.

EN revanche, les Rwandais n'ont connu qu'un pouvoir hutu depuis l'indépendance. Mais les Tutsis devaient faire leur entrée au gouvernement et au Parlement, à la suite d'accords de paix signés, l'an dernier, après trois ans de guerre avec l'armée gouvernementale. Ces accords sont restés lettre morte. La mauvaise volonté dont le président Habyarimana a fait preuve lorsqu'il aurait fallu les faire entrer en application n'est peut-être pas étrangère à sa mort violente.

La région des grands lacs, qualifiée de « poudrière » depuis les massacres d'octobre et de novembre derniers au Burundi, mérite plus que jamais cette triste appellation. Dans les deux pays, les déplacements de populations, qui touchent aussi le Zaïre, l'Ouganda et la Tanzanie, accroissent les risques de violences entre ethnies. Et les extrémistes, hutus comme tutsis, risquent de chercher ainsi à profiter de la peur des deux communautés.

Lire nos informations page 3


M 0147 - 0408 - 7,00 F

Conséquence de l'aggravation de la violence islamiste

L'afflux des réfugiés d'Algérie inquiète les autorités françaises

La violence meurtrière que subit l'Algérie depuis ces six derniers mois a poussé des milliers de personnes, Algériens ou étrangers, à franchir la Méditerranée. Les autorités françaises imposent des restrictions sévères à l'obtention des visas, mais une vague de nouveaux émigrés est arrivée en France. Issus des couches moyennes, francophones et urbaines, la plupart de ces exilés espèrent ne faire dans l'Hexagone qu'un séjour provisoire. Des centaines de Français, qui disposent également de la nationalité algérienne, ont fait le même choix. L'aggravation de la situation en Algérie risque d'accroître encore le nombre de réfugiés, obligeant la France à se préparer à les accueillir.

Le désarroi des binationaux

La petite fille chantonne, un livre d'images sur les genoux. Elle s'ennuie. L'histoire d'*Ali Baba et les quarante voleurs*, elle la connaît par cœur. Mais la salle de jeux ou la bibliothèque, même le dimanche de Pâques, n'ouvrent que l'après-midi. Depuis qu'elle a quitté sa ville de Constantine, il y a bientôt quinze jours, avec sa mère et ses petits frères, la fillette n'a pas ouvert un seul livre de classe. Elle n'a pas mangé de couscous non plus, ni goûté de *chorba* (potage).

La Méditerranée est loin et l'immeuble à l'enseigne du «Comité d'entraide aux Français rapatriés» de Vaujours, en Seine-Saint-Denis, n'a rien d'un joyeux phalanstère. C'est un lieu de transit. Confortable, mais sans plus. Dans ce bâtiment triste de trois étages, planté dans l'anonymat de la grande banlieue parisienne, sont regroupées la plupart des familles de binationaux ayant fui l'Algérie. Première escale pour faire le «tri».

Selon les estimations officielles, le nombre des binationaux (titulaires des deux *nationalités*) immatriculés en Algérie avoisine aujourd'hui les 20 000. S'y ajoute la foule immense de tous ceux qui, précisément, ne se sont pas inscrits sur les registres consulaires. Soit, au total, entre 50 000 et 60 000 personnes, généralement des Françaises, mariées à des Algériens. S'y ajouteront demain, à moins d'un miraculeux retour au calme, la mini-marée des «ayants droit» : ces *«Français qui s'ignorent»*, selon la jolie formule qui court les ministères, seraient au moins 100 000. Rien, à ce jour, n'a été prévu pour les accueillir.

Pour le moment, n'arrivent à Vaujours que les binationaux considérés comme *«indigents»* : ceux – et celles, surtout – qui n'ont pas les moyens d'assurer leur retour «au pays» et que l'Etat français a décidé de prendre partiellement en charge. Le centre de Seine-Saint-Denis, qui a ouvert ses portes au début des années 80, est financé conjointement par le ministère des affaires sociales et celui des affaires étrangères. En théorie, ses 175 chambres ne sont pas réservées aux seuls réfugiés d'Algérie. *Mais la* vague *d'attentats* perpétrés outre-Méditerranée contre les étrangers – dont huit Français assassinés, en l'espace de six mois – a bousculé ces beaux principes.

Depuis le début de l'année, plusieurs dizaines de familles franco-algériennes ont déjà posé leurs valises à Vaujours, attendant d'être dispersées aux quatre coins de la France, où les autorités locales s'efforcent laborieusement de leur trouver un toit.

CATHERINE SIMON

Lire la suite page 4

«Tous contre le sida»



Tous contre le sida : pour la première fois dans l'histoire de la télévision française, un programme unique devait être diffusé, jeudi 7 avril, sur l'ensemble des chaînes, en vue de susciter une mobilisation massive de l'opinion en faveur des victimes de l'épidémie. Avec la participation de vedettes du spectacle, mais aussi de médecins, de militants d'associations et de représentants des pouvoirs publics, la télévision, pendant quatre heures, devait mettre en jeu toutes ses ressources pour recueillir des fonds en faveur de la recherche contre le sida, pour favoriser l'information et la prévention. Cette opération avait lieu à l'initiative d'Ensemble contre le sida, regroupant des associations de médecins, de chercheurs, des organisations de lutte contre le sida et d'aide aux malades. Après des années de mutisme et d'esquive, la France serait-elle en train de changer d'attitude face au sida ? Dans un dossier consacré aux ouvrages littéraires, philosophiques et sociologiques suscités par l'épidémie, *le Monde des livres* interroge cette prise de conscience, ses ambiguïtés et ses contradictions.

Lire nos informations pages 10 et 11 ainsi que notre dossier dans «le Monde des livres».

Israël : les négociations avec l'OLP continuent malgré l'attentat d'Afoula

Le gouvernement israélien reste déterminé, malgré de sévères critiques, notamment de la droite, à poursuivre les négociations de paix avec l'OLP, après l'attentat contre un autobus qui a causé la mort de sept Israéliens, dans le nord de l'Etat juif, mercredi 6 avril. Le conducteur de la voiture piégée, qui est mort dans l'explosion, était membre du Mouvement islamiste Hamas, opposé au processus de paix. Quatre Israéliens ont été blessés par balles, jeudi matin, par des Palestiniens à Ashdod, au sud de Tel Aviv. L'une des victimes, un soldat, a succombé à ses blessures.

page 5

La reprise économique est handicapée par la remontée des taux d'intérêt

La forte hausse des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis inquiète les milieux d'affaires qui y voient une menace pour la croissance. En Europe aussi, les taux longs ont augmenté de façon assez brutale, provoquant des mouvements préoccupants sur les marchés obligataires. Les opérateurs revoient à la baisse leurs pronostics d'une diminution des taux à court terme.

page 17

Une nouvelle ère politique

Les élections cantonales ont marqué la fin du cycle de la réprobation du PS et ramené le rapport des forces droite-gauche à ce qu'il était en 1991

Les surprenantes élections cantonales qui viennent de se dérouler ont eu la particularité de réjouir tous les acteurs politiques : le Parti socialiste, qui sort des enfers ; la majorité RPR-UDF, qui, un an après son triomphe, maintient son influence électorale ; le Parti communiste, qui repasse la barre des 10 % ; le Front national, qui bat tous ses records en obtenant trois élus au scrutin majoritaire ; et Brice Lalonde lui-même, au bonheur, pour la première fois de sa longue carrière, d'accéder à un second tour. Il reste, toutefois, à expliquer le mystère d'un Parti socialiste qui remonte (+8,7 points en un an avec les divers gauche) et d'une majorité RPR-UDF-divers droite qui progresse (+0,7 point).

Cette satisfaction des deux principales composantes de notre vie politique tient, en premier lieu, à la logique «notabilaire» des élections cantonales. Scrutin de personnalités autant que d'étiquette politique, la consultation accorde, en effet, une prime considérable aux sortants, sans commune mesure avec celle dont ils peuvent bénéficier dans un scrutin national marqué par de forts courants politiques, comme ce fut le cas en 1993. Cette logique notabiliaire a permis au Parti socialiste et à la droite modérée de capitaliser sur leurs sortants une partie de leur performance. Ainsi, par rapport au premier tour des élections législatives, le PS, avec les divers gauche, passe de 26,1 % à 41,9 % dans les cantons où se représentent ses sortants (+15,8 points !), alors que son gain n'est que de 6,7 points dans les autres cantons (de 18,1 % à 24,8 %).

De même, les sortants RPR-UDF-divers droite font progresser la majorité de 49,2 % des voix à 55 % (+6,8 points), alors que, dans les autres cantons, le recul est de 2,8 points (de 39,5 % à 36,7 %). Le Parti communiste, lui-même, doit une partie importante de sa remontée à l'implantation de ses conseillers généraux. Dans les cantons où il est dans cette situation, son score passe de 26,9 % à 42,9 % (+16 points) ; dans les autres cantons, son gain n'est plus que de 1,5 point (de 7,9 % à 9,4 %).

Aux élections législatives, l'implantation personnelle des députés socialistes ne les avait pas prémunis contre la vigueur du courant politique. Un an plus tard, la solidité des assises personnelles, accentuée dans un scrutin local, a repris ses droits.

En second lieu, d'une année sur l'autre, l'offre politique s'est pro*fondément modifiée. Il y a un an*, les candidats écologistes et inclassables (recensés par le ministère de l'intérieur sous la rubrique «divers»), présents presque partout, recueillaient, dans la fraction soumise à renouvellement en 1994, 11,9 % des suffrages exprimés, soit 1 500 000 voix. Cette année, les écologistes n'ont été présents, en définitive, que dans 37 % de cantons, à peine plus de un sur trois, et les candidats «divers», dans 8 % des cantons. Ces deux courants n'ont totalisé que 4,5 %, un peu moins de 500 000 suffrages. Cette chute brutale a beaucoup contribué au bonheur conjoint du Parti socialiste et de la droite modérée.

Qu'en est-il, au juste, de l'évolution électorale depuis un an en fonction des variations de l'offre politique, selon que les écologistes se sont présentés aux cantonales ou en ont été absents? Le *tableau 1* détaille les résultats en fonction de ce double critère, qui réserve quelques surprises. Ainsi, lorsque les écologistes sont présents, ils réussissent à conserver une force électorale non négligeable (7,7 %, au lieu de 8,8 % dans les mêmes cantons il y a un an), mais leur concurrence n'empêche pas une importante remontée du courant socialiste (+ 7,4 points), alors que, de son côté, la droite modérée marque le pas (– 1,1 point).

JÉRÔME JAFFRÉ

Lire la suite page 9

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 26 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

CIP

Le bateau ivre

La liste est déjà longue des ministres de M. Balladur qui se sont vus désavoués, sans qu'aucun d'entre eux ait démissionné. Une irresponsabilité apparente, qui pose un problème d'éthique politique.

par Jean-Jacques Dupeyroux

LE contrat d'insertion professionnelle? Ce serait Verdun! Trois jours après ce fut Sedan. Dans la hâte la plus fébrile – l'idée franchement absurde d'une «ANPE-jeunes» fut même un instant affichée –, un nouveau dispositif a été concocté. Il relève d'une logique exactement inverse de celle qui inspirait le précédent... Pourquoi alors avoir supprimé l'exo-jeunes de Martine Aubry? Etc.

Mois après mois, la France constate que M. Balladur n'a pas eu la main heureuse dans le choix de ses ministres. Sans même parler de MM. Longuet et Madelin qui risquent d'avoir grand mal à se dépêtrer, si elles sont exactes, des révélations ahurissantes sur le financement du Parti républicain, on a l'impression d'une véritable malédiction. M. Bosson a géré de façon navrante le conflit d'Air France; M. Bayrou attachera désormais son nom à *«l'effet Bayrou»* (la démarche qui produit un effet exactement contraire à son objectif...); M. Giraud, comme le précédent, a jeté des foules dans la rue avec l'issue que l'on sait : les contribuables n'ont plus qu'à payer la casse. La suite au prochain numéro...

A l'évidence – leurs propres collègues ne sont pas les derniers à le penser et à le dire –, les responsables de tels échecs auraient dû avoir aussitôt la sagesse de démissionner. Ils s'y sont refusés? Soit! Le premier ministre préfère les maintenir à leurs postes? Soit! Résultat? Sur le plan éthique, le principe d'une totale irresponsabilité des ministres, quel que soit le résultat de leur action, choque profondément dans un pays où la moindre erreur d'une caissière exténuée peut entraîner son renvoi. Les Français ne peuvent être que scandalisés. Sur le plan politique, maintenir à toute force dans leurs fonctions des ministres qui ont montré leur inaptitude à les exercer sans lourds dégâts et ont perdu toute autorité réelle, c'est, pour le premier ministre, se résigner à conduire un gouvernement lourdement décrédibilisé.

M. Balladur joue là un jeu fort dangereux : sa propre image est en question. C'est maintenant ou jamais qu'il lui faut savoir entendre, bien au-delà des résultats des cantonales, le murmure qui monte du pays.

▶ Jean-Jacques Dupeyroux est directeur de la revue *Droit social* et professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris-II).

SHOAH

La leçon iconoclaste du professeur Elkana

En Israël, des voix prônent un «droit à l'oubli» de la Shoah. Le professeur Yehuda Elkana, qui enseigne à l'université de Tel-Aviv, est l'une d'entre elles. Lui-même survivant d'Auschwitz, il intervient régulièrement dans les médias contre les méfaits d'un culte de la mémoire qui amènerait le peuple juif tout entier à se considérer comme la victime d'un monde éternellement hostile. Selon lui, rien ne menace autant la démocratie que ce poids accordé aux morts et au passé des victimes dans la vie publique.

«Certains de vos compatriotes, comme Tom Segev (1), estiment que le souvenir d'Auschwitz peut inciter les générations qui n'ont pas vécu le génocide à plus d'humanisme. Qu'en pensez-vous?

– Prétendre que l'on puisse tirer «des leçons humanistes» de la Shoah suppose que l'on considère cet événement comme compréhensible. Or il ne l'est pas! Pas plus d'ailleurs qu'on n'arrive à comprendre pourquoi des millions d'hommes se sont entretués au cours de la première guerre mondiale. De plus, la notion d'humanisme doit être remise en question. Car elle postule l'existence de quelque chose comme une «nature humaine», notion occidentale, héritée du dix-huitième siècle et des Lumières, à laquelle, pour ma part, je ne crois guère.

– Etes-vous toujours un partisan du «droit à l'oubli»?

– L'oubli de la Shoah n'est pas tant mon propos que l'usage politique que l'on prétend en faire. Un usage nuisible pour les Juifs, en Israël comme ailleurs. D'ailleurs, je souligne que je ne considère nullement la Shoah comme une «affaire juive». C'est un sujet ouvert à tout le monde. Je ne suis pas contre la mémoire, ni *a fortiori* contre la recherche historique, celle qui se fait à Yad-Vachem (2) par exemple. Ce que je conteste, c'est que l'on transforme la Shoah en machine de guerre politique.

»Le culte du génocide, notamment auprès de ceux qui ne l'ont pas vécu, n'a fait que susciter une insupportable *ubris* morale juive. Pis, il a bridé toute créativité, en lui substituant une arrogance qui prétend se légitimer dans l'éternité de la persécution. En Israël, plus la mémoire de la Shoah est obsédante, avec son cortège de manipulations politiques, plus le niveau intellectuel du pays baisse, dans les universités, dans la musique, dans les beaux-arts. Seule la littérature est encore épargnée, mais pour combien de temps?

»Les mentalités évoluent pourtant. Signe tangible de cette évolution : alors que le texte de 1988 m'avait valu des centaines de lettres de protestation, les mêmes propos repris à la télévision israélienne, l'année dernière, le jour même de la commémoration du génocide, m'ont attiré, cette fois, de nombreuses réactions positives.

– Si le génocide ne doit pas être un objet de mémoire en Israël, peut-il devenir pour autant un pur et simple sujet d'étude?

– Certes, la Shoah appartient aux historiens. Elle appartient aussi aux individus qui en furent les victimes. Il faut étudier le génocide, mais comme une partie de l'histoire universelle, et sans le détacher de son contexte. En tout cas, ce n'est sûrement pas une «mémoire juive», à transmettre de génération en génération.

– Les rescapés du génocide n'ont-il pas pourtant droit à ce que l'on se souvienne de ce dont ils ont été victimes, notamment par le moyen des procès de criminels nazis?

– Je ne conteste pas la légitimité de ce genre de procès, pour autant que cette légitimité soit réduite aux seuls individus qui ont souffert et qui estiment que le passage en jugement de leurs bourreaux est nécessaire pour calmer, autant que faire se peut, leurs souffrances. L'initiative doit cependant demeurer individuelle. C'est aux individus de gérer leur mémoire, et non à la société de la prendre en charge. En quoi est-il, par exemple, utile à ces victimes que des lieux touristiques soient ouverts, à Washington ou à Los Angeles, sous forme de musées de l'Holocauste?

– En somme, vous désapprouvez qu'un procès de criminel nazi soit intenté à l'initiative d'un gouvernement. Auriez-vous aussi désapprouvé celle de Ben Gourion, qui fit juger en 1961 Eichmann à Jérusalem?

– Je ne sais pas si Israël avait vraiment besoin du procès Eichmann. Mais ce que je sais, c'est que ce procès nous a causé des dégâts considérables. Il a réveillé en nous l'esprit de vengeance. Pis, il a donné l'illusion que cette vengeance était possible. Pour moi, les visites de lycéens, que les écoles israéliennes organisent aujourd'hui à Auschwitz, sont absurdes. Elles provoquent des ravages moraux. Elle renforcent, chez les jeunes gens, l'impression que le monde entier est contre eux. Avec ce culte de la mémoire, mon pays, Israël, a eu, de plus, une influence extrêmement néfaste sur toutes les communautés juives.

– Et que répondez-vous à ceux qui diront que la mémoire du génocide est peut-être une des seules choses que les juifs, du moins les juifs non pratiquants, ont en commun?

– Je leur répondrai que je ne veux pas que les juifs ne partagent entre eux que le souvenir d'atrocités. Mieux vaudrait que juifs et Israéliens parlent une langue commune, l'hébreu, plutôt que de communier dans la mémoire de l'horreur.»

Propos recueillis et traduits de l'hébreu par **NICOLAS WEILL**

(1) Dans son dernier livre récemment traduit en français aux éditions Liana Lévi, *le Septième Million* («Le Monde des livres» du 28 janvier).

(2) Yad-Vachem est l'institution consacrée au génocide à Jérusalem.

YOUGOSLAVIE

Punir Milosevic

Il faut, dit Pascal Bruckner, troquer la levée de l'embargo imposé à la nouvelle Yougoslavie contre la destitution de M. Milosevic et de son gouvernement.

par Pascal Bruckner

DANS l'euphorie des hostilités suspendues à Sarajevo et de la réconciliation croato-musulmane, on en vient presque à oublier l'essentiel : l'écrasante responsabilité du régime de Milosevic dans le carnage. Car la guerre inaugurée en 1989 au Kosovo avec la suppression du statut d'autonomie des Albanais et l'instauration d'un régime d'apartheid en plein cœur de l'Europe, cette guerre très largement gagnée en Croatie et en Bosnie, a été entièrement préméditée et préparée par Belgrade.

C'est Milosevic qui, dès 1987, de concert avec l'intelligentsia et l'Eglise orthodoxe, a lancé une campagne de propagande échevelée pour persuader son peuple qu'il détenait, en raison de ses «souffrances», des droits historiques sur les autres Républiques de la fédération. C'est sous son influence que les nationalistes serbes, imbus de leur supériorité culturelle et religieuse et rêvant de reconstituer l'Empire byzantin, sont devenus fous de haine et de mépris pour leurs voisins qu'ils ont diabolisés et déshumanisés. C'est sous son règne enfin qu'ont proliféré les milices dirigées par des psychopathes avérés et délégués à toutes les basses besognes : nettoyage ethnique, viols de masse, tortures, massacres, liquidations, etc.

Légal sur le plan intérieur puisque régulièrement élu, le gouvernement de Milosevic est illégitime du point de vue du droit international puisqu'il s'est rendu coupable de crimes contre la paix, crimes de guerre, crimes contre l'humanité et d'une tentative d'extermination sur les peuples croate et bosniaque. Tant que le «boucher des Balkans» restera au pouvoir, il n'y aura aucune concorde possible entre les populations. C'est à Belgrade que le cancer est né, c'est à Belgrade qu'il doit être extirpé en premier lieu. Car le même régime, viscéralement anti-européen et anti-libéral, qui a déclenché la guerre peut la reprendre demain à plus large échelle si les circonstances s'y prêtent, si, par exemple, un coup d'Etat porte au pouvoir à Moscou les extrémistes russes, alliés naturels de Belgrade.

Dans cette affaire la communauté internationale dispose d'une arme de poids; l'embargo imposé à la nouvelle Yougoslavie. Il suffit de proposer à cette dernière le marché suivant : la levée immédiate des sanctions contre la Serbie et le Monténégro en échange de la destitution de Milosevic et de ses hommes et de leur remise aux autorités de l'ONU afin qu'ils soient jugés et punis. Certes, des atrocités ont été commises dans les trois camps et tous les coupables devront être sanctionnés avec la même sévérité. Mais il n'y a aucune commune mesure entre les horreurs des agressés et celles des agresseurs.

Châtier ses responsables, c'est éviter au peuple serbe d'être inculpé collectivement, c'est lui permettre de retrouver sa place dans la communauté des nations et pourquoi pas d'intégrer un jour l'Europe lorsque la situation s'y prêtera. Mais il faut faire vite : car déjà Milosevic, dit-on à Belgrade, pressé de retrouver une virginité, procéderait à la liquidation discrète des tueurs les plus compromettants, de crainte qu'ils ne parlent. A quoi bon juger Touvier aujourd'hui si nous laissons en liberté dans les Balkans des dizaines, des centaines de petits tortionnaires qui, au nom de la même idéologie, paradent et pérorent, les mains couvertes de sang? Si l'Europe, qui a fait preuve dans cette crise d'une consternante passivité, échoue à imposer le droit dans l'ex-Yougoslavie, *elle n'a plus de raison d'être.*

▶ Pascal Bruckner est écrivain.

EMPLOI

L'intégration avant la richesse

Pourquoi notre société glose-t-elle à l'infini sur l'exclusion et n'accorde-t-elle qu'une priorité limitée à la lutte contre le chômage? A partir de cette interrogation, le pasteur Jacques Stewart, reprenant les travaux d'un groupe d'experts de la Fédération protestante de France, plaide pour un renversement des priorités : l'intégration sociale avant la richesse matérielle.

par Jacques Stewart

LE chômage et l'exclusion prennent une ampleur dramatique. L'emploi et l'interrogation sur le sens du travail sont au cœur des analyses et des peurs. Les chiffres sont connus de tous. Le niveau de chômage, l'angoisse des jeunes et la fragilisation économique et sociale d'une partie croissante de la population active sont tels que la dignité et l'espoir en un avenir meilleur sont mis en cause. Nous sommes dans une situation de scandale au vrai sens du mot. Devant un tel état de fait, nos Eglises ne peuvent rester inertes. Il est de notre devoir de citoyens et de croyants de parler.

Y a-t-il des mesures susceptibles de faire reculer significativement le fléau? Les derniers rapports d'experts ont fait l'inventaire des blocages – voire des tabous – de la société française qui semblent faire l'objet d'un *«consensus confortable et implicite»* (1) : la mondialisation des échanges accélérée et mal régulée, la croissance du volume des transactions financières sur les marchés internationaux, la structure des prélèvements qui alourdit le coût du travail, le culte du diplôme, la faible représentativité des corps intermédiaires, le risque solitaire dans lequel on abandonne le créateur d'emplois, la place du travail dans la vie...

Tous ces point sont connus. Ils sont clairement au cœur du blocage de la société française. Dans ces conditions, pourquoi n'ont-ils pas fait l'objet de mesures ambitieuses allant au fond des choses et visant à attaquer les causes structurelles de la crise française de l'emploi? Pourquoi tant d'analyses et, en définitive, si peu d'actions? Pourquoi cette attitude paradoxale de notre société, qui, dans les discours, agite bruyamment la peur du chômage et de l'exclusion et qui ne leur accorde, dans les faits, qu'une priorité limitée?

Il est vrai qu'il nous faut sans doute entrer dans un monde nouveau où nous apprendrons à mieux distinguer travail et emploi salarié, où le travail rémunéré ne sera plus la seule activité valorisante pour l'être humain. Les hommes et les femmes de foi ne peuvent que chercher en ce sens en sachant bien qu'une conversion profonde des modes de vie, de la gestion du temps et des valeurs suppose davantage que des mesures économiques et sociales. Mais, aujourd'hui, c'est encore le travail, et d'abord l'emploi, qui définit la place de chacun dans la société. Comment, alors, libérer les forces du dynamisme, de la confiance en l'avenir, de l'espérance?

Lorsqu'une société ne distingue plus l'avenir, l'urgence impose de développer des lieux de parole, de réflexion et de négociation qui feront diminuer l'angoisse collective. Il s'agit d'associer l'ensemble de la société française (et en particulier les chômeurs et les exclus) à l'étude et au mûrissement des mesures à prendre. Il faut multiplier les espaces d'expression, mettre en valeur et encourager les expériences en matière d'insertion car elles ouvrent la voie à la solidarité et à la responsabilité individuelle. Solidarité et responsabilité sans lesquelles la communauté humaine se transforme vite en une jungle sans pitié.

Des initiatives de débats publics sur le travail, le chômage, l'exclusion et les nouvelles solidarités commencent à apparaître. Il faut aller plus loin et plus fort dans ce sens. Pourquoi ne pas organiser des consultations nationales du type de celles qui ont été lancées sur le code de la nationalité (commission Marceau Long)? Nous croyons fermement que mettre le débat sur la place publique, dans la durée et la sérénité, en dehors des échéances électorales, aidera à trouver de nouvelles marges de manœuvre et fera émerger progressivement de nouveaux consensus. C'est à un vrai travail de la société française sur elle-même que nous appelons, et ce à tous les niveaux. De cette interrogation collective, exigeante et sincère, surgira une parole prophétique.

La responsabilité protestante

Les pouvoirs publics doivent avoir le courage de soutenir ces débats. Sans prétendre dresser une liste exhaustive, quelques questions nous paraissent indispensables pour nourrir la réflexion collective : la société française serait-elle prête à accepter une réforme profonde de la fiscalité au profit de l'emploi? Comment favoriser l'embauche des travailleurs peu qualifiés sans toucher au salaire net du SMIC ni casser la protection qu'offre le salaire minimum? N'y aurait-il pas un mécanisme financier et administratif à trouver permettant une certaine mutualisation du risque pris par le créateur d'entreprise? Ne peut-on relancer la réduction du temps de travail? D'autres voies encore ne sont-elles pas à inventorier, et à combiner entre elles, au niveau de la formation (lien école/entreprise), de la représentativité des chômeurs, de la mobilité?

A côté des décisions collectives, nous avons aussi à revoir nos comportements individuels. Plus de gens qu'on ne le croit sont prêts à faire évoluer leur mode de vie pour peu qu'ils aient le sentiment que cela aidera à ouvrir l'avenir. Ne pourrions-nous pas changer nos priorités de consommation, participer aux initiatives qui se sont créées autour du chômage (associations intermédiaires, entreprises d'insertion), revitaliser, par l'adhésion et la mobilisation, les corps intermédiaires (organisations syndicales ou professionnelles, associatives), développer le sens du devoir et du droit chez les jeunes? La liste pourrait être longue : ce qui va vers une plus grande solidarité collective et une plus grande responsabilité individuelle va dans le bon sens.

Les affirmations fondamentales de la Réforme au XVIe siècle (la seule gloire rendue à Dieu, la gratuité du salut par la seule grâce à recevoir dans la foi, etc.) ont entraîné à une forte responsabilisation de la réflexion, de la conscience et de l'activité de l'individu dans la société. Le souffle de liberté de ce message a contribué à une qualification du travail en termes de vocation et à une qualification de la réussite en termes de bénédiction. La fidélité à ce message évangélique devrait entraîner aujourd'hui les Eglises (et particulièrement celles issues de la Réforme) à un renouvellement de leurs réflexions face au chômage et à l'exclusion. Nous, protestants, avons notre part de responsabilité dans une recherche de sens nouveau pour le travail et la solidarité entre «exclus» et «inclus» : notre témoignage doit contribuer à libérer la société de l'illusion – la nouvelle religion – selon laquelle la valeur de l'être humain dépendrait de son seul travail et de sa production.

C'est l'intégration sociale, en définitive, qui doit être la priorité pour la société française : avant l'augmentation de sa richesse matérielle, avant la préservation des chasses gardées. L'intégration, sous toutes ses formes, par l'emploi principalement, mais aussi par la valorisation collective du travail non salarié, par la richesse des liens sociaux, par la sécurité et la protection collective, par l'ouverture à l'autre. L'intégration qui fait que chacun a un nom. Car telle est la perspective d'espérance qui nous porte.

(1) Rapport d'étape rendu au premier ministre en août 1993 par la commission Mattéoli.

▶ Le pasteur Jacques Stewart est président de la Fédération protestante de France (FPF).

fesseur Elkana

la richesse

Après la mort des présidents du Burundi et du Rwanda dans un accident d'avion

De violents combats ont éclaté dans la capitale rwandaise

Des témoins et l'ambassadeur du Rwanda à Bruxelles ont indiqué que l'accident d'avion dans lequel ont péri, mercredi 6 avril, près de Kigali, les présidents du Burundi et du Rwanda, était dû à un attentat, l'appareil ayant essuyé des tirs *au moment où il s'apprêtait à atterrir.*

■ AFFRONTEMENTS A KIGALI. Des affrontements à l'arme lourde ont éclaté, jeudi dans la matinée, à Kigali, tandis qu'à Bujumbura, la capitale burundaise, le calme semblait persister.

■ RIVALITÉS TRIBALES. La disparition brutale des chefs d'Etat burundais et rwandais risque de relancer la guerre tribale, qui oppose Hutus et Tutsis dans ces deux anciennes colonies belges, et qui a déjà coûté la vie, ces dernières années, à des centaines de milliers de personnes.

NAIROBI

de notre correspondant.

De violents combats ont éclaté, jeudi 7 avril dans la matinée, à Kigali, la capitale rwandaise, aux abords de la *présidence* et près de la résidence du premier ministre, Mme Agathe Uliwingiyimana, quelques heures après l'accident d'avion dans lequel ont péri le président du Rwanda, Juvénal Habyarimana, et son homologue burundais, Cyprien Ntaryamira. La Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) qui compte 2 500 militaires, répartis dans le pays, ont renforcé leurs patrouilles dans les rues de la capitale,. Au Burundi, la situation était calme, du moins à Bujumbura, la capitale.

Aucun survivant n'a été retrouvé dans la carcasse calcinée du Mystère-Falcon, piloté par un équipage français – pilote, co-pilote et mécanicien – qui s'est écrasé, mercredi dans la soirée, près de Kigali. A bord de cet appareil, avaient notamment pris place Bernard Ciza et Cyriaque Simbizi, ministres burundais du plan et de la communication.

La cause de l'accident n'est pas encore officiellement établie. Un témoin, joint par téléphone à Kigali, affirme avoir entendu plusieurs explosions juste avant que l'appareil ne s'écrase au sol. Selon l'ambassadeur du Rwanda en Belgique, l'avion présidentiel a été abattu par des tirs de roquettes *alors qu'il* avait amorcé sa descente sur l'aéroport de la capitale rwandaise.

Plusieurs personnalités rwandaises, proches du pouvoir détenu par les Hutus depuis 1959, affirment déjà, en privé, *que le Front patriotique rwandais* (FPR) *«est à l'origine de cet attentat»*. Fondé par des réfugiés tutsis, le mouvement rebelle, avait obtenu, grâce aux accords d'Arusha signés en août 1993 après trois ans de guerre civile, le *droit de cantonner des troupes* dans la capitale rwandaise pour protéger ses responsables qui devaient participer aux institutions de la transition. Récemment, le FPR avait accusé, à plusieurs reprises, le président Habyarimana de retarder l'application des accords d'Arusha.

Un responsable du FPR a estimé, pour sa part, que c'est *«un non-sens absolu»* de l'accuser d'être responsable de la mort du président rwandais, ajoutant que cet *«événement malheureux est certainement le fait des ennemis d'Habyarimana»*. Avec son homologue burundais, le chef de l'Etat rwandais revenait de Dar es Salaam en Tanzanie où ils avaient assisté à un sommet régional, consacré justement aux crises que traversent leurs deux pays.

S'imposer par les armes ?

S'agissant du Burundi, les participants au sommet de Dar es Salaam avaient chargé les ministres des affaires étrangères tanzanien, kenyan et ougandais de se rendre à Bujumbura dans le cadre d'une mission de conciliation. Ils avaient, en outre, souhaité, que le gouvernement puisse fonctionner *«librement»* et que les institutions du pays, notamment l'armée, *«aient la confiance de la population»*.

Les suspicions qui pèsent sur le FPR, vont radicaliser le Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU), le parti à majorité hutue, porté au pouvoir par les élections de juin 1993 mais dont l'action est quasiment paralysée par l'opposition qui bénéficie du soutien de l'armée, dominée par les Tutsis. La guerre civile, qui se profile à l'horizon avec l'apparition d'une résistance armée hutue en province et à Bujumbura, risque d'éclater plus tôt que prévu.

Pour ce qui concerne le Rwanda, le communiqué final avait demandé qu'y soit rapidement comblé le vide constitutionnel et que, pour ce faire, soient mises en place les institutions de transition, à savoir un gouvernement à base élargie, c'est-à-dire ouvert à tous les partis politiques dont le FPR, ainsi qu'une Assemblée nationale. Jusqu'alors, une seule disposition des accords d'Arusha avait été appliquée, à savoir l'installation, en janvier dernier, de la présidence de la République.

Paralysé par la mauvaise volonté du président rwandais, le processus de paix vient de subir un coup d'arrêt qui laisse champ libre aux extrémistes. Aux termes des accords d'Arusha – si tant est qu'ils soient respectés – c'est le Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement (MRNDD), l'ancien parti unique, qui devra désigner un successeur au président Habyarimana. Il y a de fortes chances qu'il choisisse un «dur», encore *moins enclin à composé avec le* FPR que ne l'était son prédécesseur.

Les observateurs estiment qu'à court terme, le FPR sortait gagnant des accords d'Arusha, avec un nombre de portefeuilles ministériels et une présence dans la future armée nationale sans rapport avec sa représentativité dans la population puisque celle-ci compte moins de 15 % de Tutsis. Ces mêmes observateurs font valoir qu'une fois passée la *période de transition, le FPR* n'avait *«aucune chance de conserver les acquis d'Arusha»*. Ce qui expliquerait, à leurs yeux, une éventuelle stratégie visant à s'imposer par les armes.

JEAN HÉLÈNE

Lac Rutanzige (lac Edouard)
OUGANDA
ZAÏRE
RWANDA
Kigali
Lac Kivu
LAC VICTORIA
TANZANIE
BURUNDI
Bujumbura
Lac Tanganyika
50 km

CLÉS/ *Le Burundi*

■ **De fréquents affrontements interethniques.** – La République du Burundi était dirigée depuis le 5 février 1994 par le président Cyprien Ntaryamira. D'ethnie hutue, il avait succédé à Melchior Ndadaye, assassiné le 21 octobre dernier. Des massacres interethniques ont ensanglanté le pays à plusieurs reprises, notamment en 1972, lorsque 200 000 Hutus ont été tués, et en 1988 (entre 5 000 et 50 000 *morts). Une nouvelle* Constitution prévoyant le multipartisme a été adoptée en mars 1992, après vingt-six ans de parti unique. Après la tentative de putsch d'octobre 1993, au cours de laquelle 25 000 à 50 000 personnes avaient été massacrées, le Parlement avait amendé la Constitution pour élire un nouveau chef de l'Etat.

■ **Situation géographique.** – Limitrophe du Rwanda, de la Tanzanie et du Zaïre, c'est l'un des plus petits Etats d'Afrique avec *une superficie de 27 834 km²*.

■ **Population.** – 5 356 000 habitants, dont plus de 80 % de Hutus. Le Nord est peuplé de Tutsis.

■ **Capitale.** – Bujumbura (300 000 habitants).

■ **Principales religions.** – *Chrétiens* (70 %), animistes (15 %).

■ **Economie.** – L'agriculture occupe 80 % de la population. Les principales ressources sont le café (89 % des exportations), le thé, le coton et le cuir.

■ ***Forces armées.*** – *7 200* hommes, en majorité tutsis. – *(AFP.)*

CLÉS/ *Le Rwanda*

■ **Un pays déchiré par les guerres tribales.** – La République du Rwanda était dirigée *depuis juillet 1973 par le général* Juvénal Habyarimana, d'ethnie hutue. Après dix-sept ans de régime à parti unique, le multipartisme a été instauré le 10 juin 1991. Neuf partis ont été reconnus. *Le pays a toujours été* déchiré par les guerres tribales.

■ **Situation géographique.** – Petit pays enclavé de 26 336 kilomètres carrés, limitrophe de l'Ouganda, du Zaïre, du Burundi et de la Tanzanie.

■ **Population.** – 7,1 millions d'habitants, Hutus (90 %), Tutsis (9 %) et Twas (1 %).

■ **Capitale.** – Kigali (234 500 habitants).

■ **Principales religions.** – Chrétiennes (65 %), animistes (20 %) et musulmane (9 %).

■ **Economie.** – Pays essentiellement agricole : café (80 % des exportations), thé, *quinquina*.

■ **Forces armées.** – 15 000 hommes. – *(AFP.)*

Cyprien Ntaryamira, chef d'Etat consensuel

Cyprien Ntaryamira, trente-neuf ans, avait été élu président de la *République du Burundi*, par le Parlement, le 13 janvier. Quelques jours plus tôt, les parlementaires avaient voté un amendement à la Constitution leur permettant d'élire le chef de l'Etat, une élection au suffrage universel direct étant impossible vu l'état du pays.

Membre fondateur du Frodebu (Front pour la démocratie du Burundi), il avait succédé au président Melchior Ndadaye, assassiné *lors du putsch militaire* manqué du 21 octobre 1993. Plutôt réservé, sans grand talent oratoire, il avait néanmoins cherché, dès son premier discours d'investiture, à apparaître comme un homme de consen*sus placé au-dessus* des partis politiques (*le Monde* du 9 février).

Né le 6 mars 1955 dans la province de Bujumbura, Cyprien Ntaryamira, comme son prédécesseur, appartenait à l'ethnie majoritaire des Hutus, qui n'avait jamais dirigé le pays avant l'élection de Melchior Ndadaye, en juin 1993. En 1972, fuyant les massacres de Hutus, il était allé vivre au Rwanda, où il était devenu l'un des fondateurs du Mouvement des étudiants progressistes burundais. Ingénieur agricole de formation, il avait été nommé ministre de l'agriculture dans le gouvernement de Sylvie Kinigi, formé en juillet 1993, après l'investiture du président Ndadaye.

Le gouvernement burundais, dans lequel il avait été contraint d'intégrer quelques opposants extrémistes, avait fait la preuve de sa fragilité ces dernières semaines, lors des affronte*ments entre* la *population* hutue des faubourgs de la capitale et des militaires (l'armée étant majoritairement tutsie). Plusieurs centaines de personnes ont été tuées lors de ces combats, fin mars (*le Monde* du 5 avril).

Juvénal Habyarimana, «l'homme viril»

A ses débuts, les Rwandais l'avaient fièrement surnommé le *«mugabo»* – «l'homme viril». Il faudrait *«que le chef ne soit plus considéré comme étant au-dessus des autres, mais un parmi les autres, et un serviteur»*, disait-il en 1988, quinze ans après son arrivée au pouvoir, à une époque où il bénéficiait encore d'une certaine audience.

Mais le général-major Juvénal Habyarimana a commencé à perdre de son aura en 1991 avec l'introduction du multipartisme, qui a sonné le glas de son hégémonie. Son parti, dont tout Rwandais, à l'origine, était *«membre de droit et de devoir»*, ne garda dès lors de son influence que dans le nord du pays.

Juvénal Habyarimana est né le 8 mars 1937 au sein d'une famille hutue. Il entre à l'Ecole des officiers de Kigali, dont il sort major de la première pro*motion en décembre 1960. Il* gravira ensuite tous les échelons, jusqu'à devenir chef d'état-major général, puis ministre de la police et homme de confiance du président Grégoire Kayibanda. Le 5 juillet 1973, il renverse, sans effusion de sang, *le chef de l'Etat. Le pou*voir était très affaibli : cinq mois plus tôt, des affrontements entre étudiants hutus et tutsis avaient fait trois cents morts.

Les débuts du général-président sont prometteurs : il s'efforce de donner à son régime militaire une large assise populaire et de faire oublier le vieil antagonisme entre la minorité tutsie, au pouvoir à l'époque monarchique et coloniale, et la *majorité hutue. En 1975, il crée* dans ce but le Mouvement révolutionnaire national pour le développement (MRND), qui sera le seul parti autorisé jusqu'en 1990. Le mouvement veut rassembler *«le peuple rwandais tout entier en vue de mieux réaliser son développement»*. Il y réussit dans un premier temps, notamment grâce à son éloquence.

Régime autocratique

Mais le régime ne va pas tarder à devenir autocratique. D'abord à l'intérieur, où Juvénal Habyarimana privilégie les ressortissants du nord du pays au détriment de ceux du sud. *Ensuite vis-à-vis de l'extérieur*, lorsqu'il ferme les frontières aux centaines de milliers de Tutsis, en exil depuis 1959, qui réclament leur retour sur la terre de leurs ancêtres. Son argumentation : *«Le Rwanda est un pays surpeuplé, il n'y a pas un seul centimètre carré de libre.»* Mal lui en prend : en octobre 1991, les Tutsis réfugiés en Ouganda lancent une attaque dans le nord du pays.

Pendant trois ans, la guerre oppose le Front patriotique rwandais (FPR) à l'armée gouvernementale. En février 1993, une commission d'enquête internationale met en cause le maître de Kigali en dénonçant des massacres de populations tutsies.

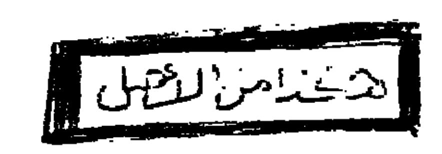
Le conflit le contraint à signer, le 4 août 1993, les accords de paix d'Arusha (Tanzanie), qui reconnaissent aux réfugiés rwandais le droit de retourner dans leur pays, et leur promettant une intégration au sein du gouvernement et dans l'armée. Mais une partie des accords restera lettre morte, du fait, notamment des réticences du président.

TUNISIE

Condamnation d'un opposant

Hamma Hammami, secrétaire du Parti ouvrier communiste tunisien (POCT), une formation d'extrême gauche non reconnue, a été condamné, mercredi 6 avril, à cinq ans et demi de prison par le tribunal correctionnel de Sousse. Il était accusé de falsification de carte d'identité et de violences contre agent de la sécurité.

Par ailleurs, Kamel Labidi, correspondant local de *la Croix*, vient d'être licencié de l'agence Tunis Afrique presse (TAP) : il avait publié, dans le quotidien français, en février, un entretien avec Moncef Marzouki, ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH). Enfin, *Science et Nature*, le magazine de l'environnement, qui avait évoqué, dans son numéro de mars, la situation des droits de l'homme en Tunisie, vient d'y être interdit de diffusion.



L'afflux en France des réfugiés d'Algérie

Insensiblement, la France est en train de fermer ses frontières devant l'afflux des personnes qui fuient le drame algérien. Au mois de décembre dernier, quelque 800 visas avaient été accordés, chaque jour, par le seul consulat de France à Alger ; à la fin du mois de mars, on estimait à moins de 400 le nombre des visas délivrés par les trois consulats d'Alger, d'Oran et d'Annaba.

Aujourd'hui, alors que la situation algérienne connaît une *« dégradation catastrophique »*, selon les termes d'Alain Juppé, alors que le feu croisé des violences ne laisse souvent pas d'autre choix à la population que celui de se terrer ou de chercher à fuir, obtenir le visa pour la France ou une autorisation de séjour relève de la course d'obstacles.

Seule une petite fraction de l'élite francophone vivant en permanence sous la menace islamiste a réussi, dans des conditions parfois difficiles, à trouver un asile précaire dans l'Hexagone. Arrivés à bon port, ces exilés de la dernière chance ont alors de nouvelles barrières à franchir. Il leur faut trouver un logement, du travail, une école pour leurs enfants *(lire l'article de Guy Porte)*. Une autre vie commence, dont beaucoup souhaiteraient qu'elle ne soit qu'une brève escale.

Mais l'aggravation de la situation risque de gonfler démesurément, dans les mois à venir, le nombre de ces migrants. Paris s'y prépare-t-il ? Certes, comme on aime à le répéter dans les coulisses des ministères parisiens, la France a *« le droit souverain de refuser ou d'accepter qui bon lui semble »* sur son sol. Elle n'a, en l'occurrence, *« aucun devoir à accueillir les Algériens »*. Malgré les consignes de bienveillance de la Place Beauveau, le droit au séjour en France reste, du point de vue juridique, extrêmement limité *(lire l'article de Philippe Bernard)*.

Cette attitude défensive ne vise pas que les Algériens. Le sort de quelque 50 000 Franco-Algériens est aussi suspendu aux décisions de Paris *(lire l'article de Catherine Simon)*. D'aucuns redoutent, par exemple, que l'on ne recrée des situations aussi déplorables que celle des harkis, après la « première » guerre d'Algérie.

Marseille, porte de l'espoir pour les exilés

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Tout a commencé en septembre dernier. Une dizaine de familles algériennes se sont présentées dans les services de la direction des interventions sociales et sanitaires (DISS) du conseil général des Bouches-du-Rhône, à Marseille, pour demander une aide d'urgence. Le flux, ensuite, est resté à peu près constant. *« Il s'agissait de gens ayant une position sociale, un médecin, un journaliste, un avocat, des fonctionnaires »*, raconte le directeur de la DISS.

En un semestre, la DISS a recensé, dans ses bureaux du centre-ville, près de quatre-vingts familles et une cinquantaine de personnes isolées, pour la plupart des binationaux, tous francophones. *« A leur arrivée,* précisent des assistantes sociales, *ils descendent dans des hôtels très modestes. Leur premier souci est d'inscrire leurs enfants à l'école. Après avoir fait jouer leurs droits aux prestations sociales, ils se débrouillent par eux-même. On ne les voit plus.. »*

Il est difficile de mesurer cet exode à travers les statistiques des « visiteurs temporaires », enregistrés par la police de l'air et des frontières. Exode dont Marseille, par sa position géographique, ses liens avec le Maghreb, est l'une des destinations privilégiées. *« Il ne se passe pas une semaine,* témoigne un avocat, *sans que des universitaires algériens viennent me consulter. Soit pour trouver un poste de chercheur ou de professeur associé, soit pour m'interroger sur la possibilité de réintégrer ou, plus rarement, d'acquérir la nationalité française. »*

Intellectuels ou représentants des classes moyennes, tous ont cédé à la peur que font régner les « groupes terroristes ». Samir, professeur de sociologie, a quitté Oran après avoir été prévenu par les services de sécurité qu'il faisait partie des intellectuels « ciblés » par le FIS. *« J'ai vécu les quinze derniers jours,* dit-il, *dans la peur. Une peur diffuse, permanente, insupportable. La peur de la forme même de la mort infligée par les intégristes à leurs victimes. Ils ont réussi à provoquer une espèce de « terreur terrorisante » pour tétaniser les gens. C'est cela qui est impossible à vivre en Algérie. »*

Mohamed, « créateur » algérois, raconte, lui aussi, sa vie d'*« homme traqué »*, menacé de mort. Dans une lettre, on lui reprochait son *« berbérisme »*, sa *« laïcité »* et sa *« francophilie »*. Après avoir éventé le piège tendu, à son bureau, par deux inconnus, il a dû cesser toute activité depuis près d'un an. Pas encore établi en France, il retourne périodiquement en Algérie où il est obligé de se *« déguiser »*, de changer de domicile, de varier ses horaires et ses itinéraires...

Pour d'autres exilés, c'est le climat qui est devenu irrespirable. Fatima, sage-femme de quarante-deux ans, de grand-mère française, en a eu assez d'entendre les mots de *« hizb frança »* (parti français) sur son passage et des humiliations répétées chez les commerçants ou dans les services publics. Karima, étudiante de vingt et un ans, de mère française, cheveux blonds et yeux bleus, a été victime d'une véritable discrimation physique. *« On me disait, rentre chez toi. On s'adressait à moi en français. Je devais me méfier de tout le monde. »*



Reda et Nourredine, deux jeunes enquêteurs de la police judiciaire d'Alger, le premier binational, le second Algérien, ont fini, eux aussi, par céder aux menaces de mort et aux intimidations exercées sur leurs familles. Du genre : *« Votre fils est un Ninja* [surnom donné aux policiers cagoulés des brigades spéciales]. *Il va mourir. »*

Si les binationaux n'ont pas de difficultés juridiques majeures pour s'installer et travailler en France, il n'en est pas de même pour les exilés algériens, dépourvus de tout statut et auxquels est refusé, en particulier, celui de réfugié politique. La porte est rigoureusement fermée, notamment, aux avocats, non titulaires d'un certificat d'aptitude à la profession d'avocat délivré en France. Il existe une convention judiciaire entre les deux pays. Mais le Conseil national des barreaux français rejette les demandes d'inscription pour cause de non-réciprocité.

Le cas des médecins, dont les diplômes ne sont pas reconnus en France est presque identique. *« Certains praticiens algériens,* explique le responsable du comité d'études de la faculté de médecine de Marseille, *en ont été réduits à s'inscrire comme étudiants, pour obtenir un diplôme universitaire. Ce qui leur permet d'avoir une autorisation de séjour, et de postuler pour un emploi de médecin associé ou d'infirmier dans de petits centres hospitaliers. »*

Beaucoup d'exilés utilisent les facilités de la loi française pour l'établissement dans le commerce. Des commerçants, mais aussi des membres de professions libérales, voire des universitaires se reconvertissent temporairement, en attendant mieux. *« Depuis un an,* révèle Me Salah Seddick qui s'est installé à Marseille, en 1988 – il est le seul avocat algérien à bénéficier de ce privilège depuis cette date, – *je traite avec des Algériens, huit à dix actes de cession de fonds de commerce par mois. »*

« Les Algériens, assure-t-il, *ont contribué à maintenir le niveau des prix, qui, avec la crise, se sont effondrés »* : un fonds d'épicerie, dans certains quartiers du centre de Marseille, se négocie entre 15 000 et 20 000 francs. Tous les exilés sont pessimistes sur l'évolution de la situation dans leur pays. Mais la plupart gardent quand même espoir d'y retourner au plus vite.

GUY PORTE

Le désarroi des binationaux

Suite de la première page

« Normalement, on ne reste pas plus de trois semaines ici », avance Raymonde, une blonde quadragénaire qui a récemment atterri à Orly, avec son fils de cinq ans et deux grosses valises.

Le salon de coiffure qu'elle tenait dans une grande ville de l'ouest de l'Algérie a dû, comme beaucoup d'autres, fermer ses portes. Menaces obligent. Aux yeux des islamistes, les salons de coiffure, les bains maures et les magasins de musique sont des *« lieux de débauche »*. Raymonde a donc fini par se cloîtrer chez elle. Cela n'a pas suffi à éloigner l'orage. *« Je recevais des coups de téléphone. Des insultes, des trucs du genre : « Alors, salope! tu n'es pas encore partie? » C'était peut-être les islamistes, peut-être des voisins. Comment savoir? De toute façon, au stade où on en est, ça ne fait plus beaucoup de différence! »* Un beau matin, le mari de Raymonde l'a emmenée, avec le plus jeune de leurs enfants, jusqu'à l'aéroport d'Oran. Lui est resté *« là-bas »*, avec le fils aîné.

En France, où elle n'a pratiquement pas remis les pieds depuis trente ans, Raymonde se sent *« complètement perdue »*. Où va-t-elle aller? Elle l'ignore. *« On a un entretien et, à la suite de ça, on est envoyé dans un centre d'hébergement, en province. On n'a pas le choix du lieu. »* Ceux qui refusent? *« Ils se débrouillent tout seuls »*, lâche-t-elle, avec une moue philosophe. Comment va-t-elle gagner sa vie? Elle préfère ne pas y penser.

Dans la chambre, sur la petite table en bois, sont posés de vieux jouets, une boîte de chocolats et un filet d'oranges. Logés et nourris gratuitement, les « locataires » de Vaujours ont droit, en prime, à 100 F par personne et par semaine et à 5 F par enfant. De quoi améliorer l'ordinaire, mais pas assez pour se payer le RER et emmener *« le petit »* visiter la Villette ou voir la tour Eiffel.

« Je rentre d'Algérie, je suis binationale et j'ai quarante-cinq ans : cela fait trois handicaps pour une seule personne! », lâche, le sourire amer, cette autre exilée. Contrairement à Raymonde, Denise n'a pas fait le détour par Vaujours. Elle loge chez ses enfants, étudiants à Paris, dans un minuscule deux-pièces *« à 2 800 F par mois »*. Employée vacataire du consulat général de France, Denise a sauté le pas, un jour de février, quelques semaines après l'assassinat de sa collègue Monique Afri, tuée en plein centre d'Alger alors qu'elle venait de quitter son bureau. Depuis, elle se bat. Bien souvent contre un mur.

« Au bureau des allocations familiales, on m'a dit qu'étant séparée de mon mari « géographiquement » et non pas légalement, je n'avais droit ni au statut de chargé de famille, ni à celui de parent isolé », explique-t-elle. Le stage de formation qu'elle a pu dénicher, grâce à l'ANPE, s'achèvera fin avril. *« Quand je serai complètement fauchée, on daignera peut-être m'accorder le RMI*, soupire-t-elle. *Je ne suis ni Yougoslave, ni Kurde. Et tant mieux, parce qu'alors je serais sûrement morte! Mais parfois, je me demande... Faut-il qu'on se fasse tous assassiner, pour espérer, un jour, intéresser les gens, pour que la France, où nous sommes nés, finisse par s'inquiéter de nous? »*

CATHERINE SIMON

Un parcours d'obstacles

Tandis que l'Algérie s'enfonce jour après jour dans la violence, la France n'admet qu'au compte-gouttes ceux qui cherchent à fuir. Un simple visa, une autorisation de séjour, voire le statut de réfugié politique ne sont aujourd'hui à la portée que des personnes bien introduites dans les milieux diplomatiques ou possédant de solides appuis en France.

Tout projet d'exil commence par une demande de visa. Obligatoire pour les non-Européens depuis 1986, ce document est de plus en plus chichement délivré par les représentations françaises en Algérie. Pour 2 500 demandes de visa formulées quotidiennement auprès des trois consulats d'Algérie en mars, moins d'un cinquième ont été satisfaites. Depuis la fermeture des guichets, pour raisons de sécurité, et le passage obligé par la voie postale, des milliers de dossiers sont en souffrance. Encore les demandes satisfaites ne concernent-elles, pour les deux tiers, que des personnes « recommandées ». En privé, un fonctionnaire fait état d'un quota maximum officieux de cent visas quotidiens pour le consulat d'Alger. *« J'ai l'impression de faire le passeur »*, constate amèrement un autre.

Une fois obtenu le précieux visa (valable pour un séjour de un à trois mois), reste à se faire accorder l'autorisation de proroger son séjour en France, voire la permission de travailler. Par un discret télégramme adressé aux préfets le 22 décembre dernier, Charles Pasqua a demandé aux préfectures d'examiner avec une *« attention bienveillante »* les demandes d'Algériens persécutés par les islamistes.

Aucun recensement spécifique de tels dossiers n'est effectué, selon le ministère de l'intérieur qui ne signale aucune arrivée massive. Des avocats critiquent cependant la non-confidentialité des entretiens par lesquels l'administration tente d'apprécier la réalité du danger couru en Algérie. Ils craignent que des récits personnels puissent faire l'objet de fuites vers les autorités algériennes.

Les Algériens comme les autres étrangers peuvent obtenir des autorisations de séjour dans quelques cas, en dépit de l'arrêt théorique de l'immigration depuis 1974 (1). Ceux qui ont des revenus en France sans être salariés peuvent prétendre à un certificat de « visiteur ». Quant aux salariés de haute qualification gagnant plus de 23 000 F par mois, ils peuvent, en principe, obtenir une autorisation de travail. Les autres doivent faire intervenir leurs relations pour obtenir une dérogation au principe de l'interdiction de travailler.

Des pratiques restrictives

La création d'un système officiel d'asile temporaire du type de celui appliqué aux ex-Yougoslaves permettrait d'élargir ces pratiques restrictives et inégalitaires. L'idée est défendue tant par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) que par France Terre d'asile. Président de cette association, M. Philip demande au gouvernement d'*« avoir le courage politique de faire face aux situations humaines dans le respect de nos traditions et d'une certaine histoire commune avec l'Algérie »*, tout en soulignant la difficulté d'édicter une mesure spécifique sans provoquer un appel d'air incontrôlable ni froisser les autorités algériennes. *« Si on décidait d'un accueil comme pour les Bosniaques, on aurait l'Algérie entière ici! »* réplique-t-on au ministère de l'intérieur.

Tout se passe comme si la France considérait les réfugiés algériens comme de nouveaux immigrés, dont l'arrivée trop voyante ne manquerait pas d'être lourde à gérer politiquement. Il est vrai que les diatribes de certains associations de pieds-noirs et de harkis exigeant le refoulement des anciens *« terroristes »* algériens, laissent présager quelques controverses historico-politiques en cas d'afflux plus massif.

Le statut de réfugié politique constitue l'ultime recours pour les Algériens victimes de persécutions. Quasiment inconnues en France jusqu'à récemment, les demandes d'asile algériennes représentent 100 ou 150 dossiers par mois depuis octobre dernier. Mais ce recours reste vain le plus souvent, puisque l'OFPRA n'accueille favorablement que 2 % des dossiers d'Algériens (contre 27 % en moyenne, toutes nationalités confondues).

L'interprétation française de la convention de Genève ne permet de donner satisfaction ni aux islamistes alléguant des persécutions par l'Etat algérien, ni à leurs victimes. Les premiers sont déboutés pour avoir participé à des actions terroristes. La décision, isolée, accordant l'asile politique à un élu du FIS le 20 juillet dernier a provoqué d'autant plus d'émotion que parallèlement étaient rejetées toutes les demandes émanant de victimes des islamistes. La jurisprudence ne considère en effet comme persécutions que celles qui sont infligées par les autorités légales ou tolérées par elles.

Les relatives largesses dont avaient bénéficié les Libanais et, plus récement, les ex-Yougoslaves ne semblent pas de mise pour les Algériens. La récente décision accordant le statut de réfugié politique à un Algérien converti au christianisme apparaît exceptionnelle. Mohamed, vingt-six ans, a réussi à convaincre les juges de la commission de recours des réfugiés qu'il avait sollicité en vain la protection de la police algérienne.

PHILIPPE BERNARD

(1) Le Comité international de soutien aux intellectuels algériens (CISIA) aide les intéressés à effectuer les démarches utiles. Renseignements : (1) 48-42-00-77.

CLÉS/

■ **Visas limités.** – Le nombre de visas français, accordés en Algérie, a diminué de plus de la moitié, en l'espace de quatre mois. En décembre, près de 800 visas ont été délivrés, en moyenne quotidienne, par le Consulat de France à Alger. En mars, ce chiffre est tombé, pour les trois Consulats (Alger, Oran, Annaba), à moins de 400.

■ **Cent mille Français.** – Outre les quelque 2 500 expatriés récents, plus de 20 000 personnes sont actuellement immatriculées dans les trois Consulats de France en Algérie. Parmi les résidents français de longue date, figurent quelques centaines de pied-noirs et de religieux, mais aussi de très nombreux binationaux. On estime le nombre total des *« Français potentiels »* à environ 100 000 personnes.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Démission du seul juge de la Cour suprême opposé à la peine de mort

WASHINGTON

de notre correspondante

Harry Blackmun, l'un des neuf juges de la Cour suprême des Etats-Unis, a annoncé, mercredi 6 avril, son intention de quitter ses fonctions en juin. Est-ce un hasard ? Octogénaire, le juge Harry Blackmun annonce son départ après vingt-quatre ans de bons et loyaux services, alors qu'en l'espace de quatre jours trois condamnés à mort ont été exécutés, l'un sur une chaise électrique en Géorgie, deux par injection au Texas (*le Monde* du 6 avril).

La peine de mort ne s'est jamais aussi bien portée aux Etats-Unis. Il y a six semaines pourtant, le juge Blackmun lançait un pavé dans la mare, sous la forme d'une longue et très argumentée renonciation à la peine de mort, lui qui la défendait à une époque où elle était moins populaire. Le dernier adversaire de la peine de mort à la Cour Suprême, le juge Thurgood Marshall, avait démissionné il y a trois ans et depuis, la Cour était unanime.

Mais au soir de sa carrière, le juge Blackmun rédigea ce texte de vingt-deux pages où il écrivait notamment : *« Plus de vingt ans ont passé depuis que cette Cour a déclaré que la peine de mort devait être infligée de manière juste et fondée, ou pas du tout ; or, en dépit des efforts des Etats et des tribunaux pour trouver des formules juridiques susceptibles de relever ce redoutable défi, la peine de mort demeure empreinte d'arbitraire, de discrimination, de caprice et d'erreur.* (...) *A dater de ce jour, je n'essaierai plus de rafistoler la machinerie de la mort. »* Contrairement au juge Thurgood Marshall, il ne s'est pas placé sur le terrain de la morale, mais sur celui de l'application pratique. Le temps est venu, observa-t-il, *« d'admettre que l'expérience de la peine de mort a échoué »*. Harry Blackmun a reconnu qu'il *« ne vivra sans doute pas assez longtemps »* pour voir l'abandon de la peine de mort dans son pays. Et s'il passe à la postérité, ce sera non pas comme le juge qui s'était opposé, sur le tard, à la peine de mort, mais comme le conservateur qui, nommé par le président Richard Nixon, fit consacrer par la Cour suprême, dès 1973, le droit des femmes à l'avortement, en imposant une audacieuse interprétation de la Constitution (arrêt Roe contre Wade). Mais pour l'avocat Richard Dieter, qui dirige à Washington le Centre d'information sur la peine de mort, la dernière prise de position du juge Blackmun a eu le grand mérite de *« poser à nouveau une question que beaucoup de gens pensaient résolue »*.

Elle est tombée à point nommé, au moment où le Congrès s'apprêtait à examiner un projet de loi très répressif contre la criminalité, qui prévoit notamment une extension du champ d'application de la peine de mort, tandis que, parallèlement, quelques-uns des quatorze Etats qui n'ont pas recours à la peine capitale envisagent de la rétablir, comme le Kansas.

Abolie *de facto* en 1972 à la suite d'un arrêt de la Cour suprême, puis rétablie quatre ans plus tard sous l'effet d'une décision contraire rendue par la même instance, la peine de mort est de plus en plus appliquée. En 1991, quatorze condamnés ont été exécutés ; en 1993, ce chiffre est passé à trente-huit. Plus de deux mille condamnés (dont 40 % de Noirs) attendent actuellement dans « l'antichambre de la mort ». Avec la bénédiction de l'opinion publique : 75 % des Américains, selon les sondages, approuvent la peine de mort. Le président Bill Clinton en tête.

SYLVIE KAUFFMANN

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

Jérusalem veut poursuivre les négociations de paix malgré l'attentat sanglant d'Afoula

Malgré un attentat à la voiture piégée revendiqué par Hamas, *qui a fait huit morts*, dont l'auteur de cette action terroriste, le gouvernement israélien s'est déclaré, mercredi 6 avril, déterminé à poursuivre les négociations de paix.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Serrer les dents. Encaisser les coups et poursuivre la voie tracée. Depuis le début du processus de paix, c'est le chemin suivi par Itzhak Rabin, le chef de l'exécutif israélien. Quelques heures à peine après la tuerie d'Afoula *(le Monde* du 7 avril*)*, et tandis qu'Israël se préparait à la commémoration annuelle de la Shoah, Shimon Pérès l'a fermement réitéré. *« Le terrorisme ne nous fera pas dévier d'un iota. Nous ferons tout pour poursuivre la dynamique de négociation qui a été engagée. »*

Afoula, localité de 35 000 habitants, à 150 kilomètres au nord de Jérusalem, en Galilée. A midi trente, le soleil est haut et la principale artère commerçante bondée. La foule est compacte devant la station d'autobus. C'est l'heure de sortie des classes. Un bus se gare, ouvre ses portes. *Une voiture s'approche, double*, c'est l'explosion, le carnage : sept tués, quarante-cinq blessés dont une dizaine, profondément brûlés, sont dans un état sérieux.

Le Mouvement de la résistance islamique (Hamas) avait juré de venger les trente morts du massacre d'Hébron, commis par un colon fanatique le 25 février. Hamas a respecté, à l'heure près, les quarante jours du deuil musulman décrété par les imams des territoires occupés. Et puis il a frappé. Depuis le 16 avril 1993, c'est la septième tentative d'attentat-suicide contre des Israéliens. Les six autres, perpétrées dans les territoires occupés, se sont soldées, chaque fois, par la mort du kamikaze, et fait, au pire, quelques blessés légers parmi *les cibles choisies*.

Interrogé par l'agence Reuter à Amman, en Jordanie, l'un des représentants officiels de Hamas, Mohamed Nazzal, a justifié le massacre et prévenu : *« Il y aura d'autres attentats-suicide. »* Pourquoi en Israël même ?, a demandé le journaliste. *« Hamas a le droit d'agir partout en Palestine. »* Les théoriciens islamistes – Hamas ou Djihad islamique – ne reconnaissent pas l'existence de l'Etat juif. Ils veulent la « libération » de toute la Palestine d'avant 1948, et rejettent avec mépris *« les miettes »* que leur fait miroiter l'actuel processus de paix.

Rahid Zakarna, âgé de dix-neuf ans, conduisait la voiture avec 175 kilos d'explosifs entassés à bord. Aîné d'une famille de neuf enfants, arrêté en avril 1993, il avait été, affirme un de ses cousins, *« torturé pendant soixante-quinze jours »*. Libéré peu après, il figurait depuis sur les listes des personnes recherchées par le Shin Beth, l'organisme de sécurité intérieure d'Israël. Il est mort désintégré dans sa voiture-bombe. Son père, un ouvrier de Qabatyeh, en Cisjordanie occupée, a été arrêté. Une trentaine d'autres Palestiniens «suspects» aussi.

Comme Barouch Goldstein, le tueur juif d'Hébron, Zakarna était décrit par son entourage comme un garçon *« profondément religieux »*. Il avait calculé l'heure et l'endroit de son opération-suicide pour tuer le maximum de gens. Le bilan de son attentat est le plus lourd subi en Israël depuis juillet 1989, quand un Palestinien avait précipité un autocar dans un ravin, faisant quinze victimes. Quatre de ceux qui sont morts mercredi avaient entre quatorze et dix-huit ans. La cinquième victime était une Arabe israélienne.

Comme à l'ordinaire et comme espéré par les stratèges du fanatisme islamique, plusieurs centaines de jeunes gens d'Afoula se sont groupés peu après l'attentat pour manifester leur haine et crier leur désir de vengeance. *« Vive Barouch Goldstein ! Mort aux Arabes ! Rabin assassin ! »* Cité ouvrière, majoritairement peuplée de juifs sépharades venus du Maroc et d'ailleurs, Afoula est une ville favorable au Likoud, peu portée à soutenir le processus de paix engagé par le gouvernement.

Située à 10 kilomètres seulement de l'ancienne « ligne verte » qui sépare la Cisjordanie occupée d'Israël proprement dit, la ville emploie pas mal de Palestiniens. Heureusement, peu après l'attentat, anticipant le pire, la police avait pris des mesures de protection et invité tous les Arabes qui pouvaient se trouver en ville à ce moment-là, à rentrer chez eux au *plus tôt*. Il n'y eut pas d'incident grave. Près de deux cents jeunes Israéliens se sont également réunis mercredi soir dans le centre de Jérusalem, brûlant un drapeau palestinien et exigeant l'arrêt immédiat des négociations.

Les attaques de la droite

La droite parlementaire, accusée par le ministre de l'environnement, Yossi Sarid, d'*« exploiter une tragédie à des fins politiciennes »*, demande la même chose. *« Cette tuerie est la conséquence directe de la politique de folie suivie par ce gouvernement »*, dénonce Benyamin Netanayahu, chef du Likoud. *« Nous exigeons l'arrêt immédiat des négociations avec les Arabes, la fin des libérations de terroristes palestiniens et la mise en place d'une commission d'enquête sur les circonstances de ce massacre. »*

L'opposition était hostile à la commission mise en place pour faire la lumière sur le massacre d'Hébron. Sans aucune chance d'être entendue, mais en établissant un parallèle entre les deux hécatombes, elle fait un clin d'œil en direction de son électorat. Mercredi, justement, c'est le premier ministre en personne qui a déposé pendant quatre heures et demi, devant la Cour suprême. Mais, à sa demande, ce fut à huis clos.

Le pouvoir israélien ne se fait aucune illusion. *« Nous sommes en état d'alerte maximum depuis plus d'un mois. Nous nous attendions à un acte de vengeance. (...) Mais nous ne pouvons pas être partout »*, reconnaissait Moshe Shahal, ministre de la police. Que faire ? *« Poursuivre et accélérer le processus de paix, il n'y a pas d'alternative. »*

Au Caire, malheureusement, les négociations n'avancent pas très vite. Mercredi après-midi, *« au beau milieu d'une discussion »*, affirme la délégation palestinienne, *« les Israéliens se sont levés et nous ont annoncé qu'ils rentraient chez eux pour commémorer l'Holocauste »*. *« Nous perdons un temps précieux »*, a dit le chef des négociateurs de l'OLP. Que s'est-il passé ? Officiellement, on affirme à Jérusalem que la rentrée en Israël était prévue et que les discussions reprendront dimanche.

Mais la journée de la Shoah en Israël n'est généralement pas chômée, et tous les fonctionnaires sont à leurs postes. Alors, se pourrait-il que la tuerie d'Afoula ait motivé un départ précipité ? Après plus d'un mois d'interruption des négociations, le fanatisme religieux vient-il de marquer un nouveau point ? *« C'est clair*, a dit Shimon Pérès, *nous payons cher cette catastrophe que fut le massacre d'Hébron. Et je crains que nous n'ayons pas fini de payer... »*

PATRICE CLAUDE

Deux autres attentats. – Près d'Ashdod, au sud de Tel-Aviv, trois soldats qui faisaient de l'auto-stop, jeudi matin 7 avril, ont été blessés par balles par un Palestinien qui a ensuite été tué. L'un des soldats blessés a succombé à ses blessures. Un colon israélien a par ailleurs été grièvement blessé à coups de couteau par deux Palestiniens à Kissoufim, un des points de passage entre la bande de Gaza et Israël. – *(AFP.)*

EUROPE

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

La situation à Gorazde fait l'objet de déclarations contradictoires de la communauté internationale

Le Conseil de sécurité des Nations unies a finalement exigé mercredi 6 avril que les Serbes de Bosnie mettent fin *« immédiatement »* à toute attaque contre l'enclave musulmane de Gorazde, en Bosnie orientale. Il condamne précisément *« les attaques de l'infanterie et de l'artillerie des forces assiégeantes des Serbes de Bosnie »* contre Gorazde, tout en demandant qu'il soit mis fin *« à tout acte de provocation, quel qu'en soit l'auteur »*, allusion destinée aux Musulmans bosniaques accusés par les Serbes d'être responsables de la reprise des hostilités. Le Conseil ne va pas plus loin et ne formule aucune menace.

Du moins cette condamnation formelle met-elle un terme à la série de déclarations contradictoires faites ces derniers jours par des représentants de l'ONU en Bosnie sur la réalité même des combats autour de Gorazde. Alors que certains porte-paroles de l'ONU avaient confirmé les hostilités mardi 5 avril, en précisant que le bilan se chiffrait pour les derniers jours à plus de cinquante morts, alors que le HCR et Médecins sans frontières rapportaient les témoignages de leurs équipes sur place sur les villages voisins de Gorazde mis à feu, alors surtout que les Serbes eux-mêmes faisaient savoir régulièrement que leur offensive se poursuivait, d'autres représentants de l'ONU minimisaient systématiquement la gravité de la situation.

Mercredi soir encore, le porte-parole de M. Boutros-Ghali à New York, Joe Sills, prenant le contre-pied des informations en provenance de la région, déclarait : *« Gorazde n'est plus attaquée depuis mardi 18 heures »*. Au même moment à Sarajevo, le commandant Rob Annink, citant les observateurs militaires de l'ONU présents à Gorazde, annonçait qu'un obus venait de s'abattre sur le centre de la ville et d'autres dans les faubourgs.

La palme dans cette série revient sans doute à Alain Lamassoure, le ministre français des affaires européennes, qui, lors du conseil des ministres de mercredi à Paris, a estimé que l'affaire de Gorazde relevait d'une *« guerre de propagande »* entre les protagonistes, *« largement relayée par les médias occidentaux qui semblent amplifier la vérité des événements »*.

Les Américains il est vrai n'ont guère été meilleurs : ils s'efforçaient encore mercredi de dissiper la regrettable impression précédemment produite par leurs responsables militaires que rien ne serait fait à Gorazde, quoi qu'il arrive. Le département d'Etat a fait savoir que les Etats-Unis n'excluaient aucune hypothèse pour contrer l'offensive serbe contre l'enclave musulmane, y compris un soutien aérien rapproché des « casques bleus ». Encore faudrait-il que les « casques bleus » accèdent à la région. Les autorités serbes de Pale ont empêché mercredi le général Rose, commandant de la FORPRONU pour la Bosnie, de visiter l'enclave pour *« raisons de sécurité »*.

Il devait pouvoir s'y rendre jeudi ou vendredi, selon M. Akashi, le représentant spécial de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie. Après ses entretiens à Pale, M. Akashi a estimé que c'est à la recherche d'un *« cessez-le-feu global pour la Bosnie »* qu'il fallait désormais s'atteler, plutôt qu'à des règlements partiels. Les Serbes ont proposé à cette fin une réunion avec le chef d'Etat major de l'armée bosniaque.

Sans doute les événements de Gorazde sont-ils effectivement liés à des stratégies globales et notamment aux négociations en cours sur la Bosnie. Force est néanmoins de constater qu'après avoir déclaré la ville il y a un an « zone de sécurité », l'ONU n'a toujours pas les moyens, ou pas la volonté, de savoir ce qui s'y passe.

C. T.

Des « casques bleus » français bloqués par des femmes serbes. – Un convoi accompagné d'une trentaine de « casques bleus » français est bloqué depuis le 31 mars par une centaine de femmes serbes dans le village de Hadzici, à 20 km à l'ouest de Sarajevo. Les femmes réclament la libération de leurs maris détenus par les forces bosniaques. – *(AFP.)*

Le différend sur la Macédoine

L'Union européenne attaquera la Grèce devant la Cour de justice de Luxembourg

La Commission européenne a décidé mercredi 6 avril de saisir la Cour européenne de justice si, d'ici au 13 avril, la Grèce n'a pas levé le blocus qu'elle impose depuis près de deux mois à l'ancienne république yougoslave de Macédoine. En annonçant cette décision, le commissaire européen aux affaires extérieures, Hans Van den Broek a exhorté les gouvernements grec et macédonien à reprendre langue et il a demandé à Skopje de reconsidérer son opposition à la révision de sa Constitution et à la modification de son drapeau.

Le gouvernement grec exprime sa *« tristesse »* pour cette décision *« inconvenante et contradictoire »* de la Commission européenne. Le *porte-parole du gouvernement*, Evangélos Vénizélos, a reproché à la Commission de ne pas avoir pris en compte l'argument de la Grèce selon lequel sa sécurité est en danger, ce qui justifie le blocus. *« En dernière analyse*, a dit le porte-parole, *l'éventualité d'une saisine de la Cour européenne de justice donnera l'occasion à la Grèce de développer ses riches et forts arguments juridiques, qui complètent la base politique des positions grecques. »* – *(AFP, Reuter.)*

RUSSIE

Le Sénat s'oppose à Boris Eltsine

Le Conseil de la Fédération, la Chambre haute (Sénat) du Parlement russe, pourtant considéré comme majoritairement favorable à Boris Eltsine, a mis ce dernier en minorité, mercredi 6 avril, à propos de la nomination d'un procureur de Russie.

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

« Un seul vote ne suffit pas pour dire que la guerre est déclarée entre les sénateurs et Boris Eltsine, mais le précédent est désagréable » : cet aveu de Gueorgui Satarov, le nouvel assistant de Boris Eltsine, donnait bien le *ton* de l'ambiance qui régnait mercredi 6 avril dans les milieux politiques de Moscou après le refus (74 voix contre 68) du Conseil de la Fédération, la Chambre haute du Parlement, d'accepter la démission du procureur général de Russie Alexeï Kazannik. Ce dernier avait démissionné de son poste fin février, *pour protester* contre les pressions que Boris Eltsine aurait exercées sur lui, en lui demandant, par exemple, de « violer la loi » en empêchant la libération des chefs de la rebellion d'octobre amnistiés par la Douma.

Alexeï Kazannik, vieil allié de Boris Eltsine, avait été nommé procureur général par ce dernier au moment même où il décrétait la dissolution de l'ancien Parlement, à l'automne dernier. Et le président russe avait argué de cette nomination par décret pour le destituer, après sa « trahison », également par décret et pour nommer un remplaçant sans en référer au Sénat, comme l'exige la Constitution adoptée entretemps. La bataille engagée par les sénateurs revient donc à faire respecter « l'Etat de droit », même si, juridiquement, la situation aboutit à une impasse : Boris Eltsine a annoncé mercredi soir que son nouveau poulain Alexeï Iliouchenko, restait *« procureur par intérim »*. Ce dernier, présenté souvent comme un apparatchik falot qui « mouchardait » ses collègues, a dû même être amené, mercredi, au Parlement sous la protection d'un détachement de la garde présidentielle.

Les « barons régionaux », qui forment la majorité au Sénat, n'ont pas apprécié. Une longue étude, *publiée jeudi par la Nezavissimaïa Gazeta*, montre que cette chambre traduit la montée en puissance des appareils régionaux face au microcosme politique de Moscou, majoritaire en revanche dans la Douma, la Chambre basse, plus souvent dans l'opposition et dont les pouvoirs sont réduits. Si ces « barons » régionaux sont *considérés comme* « apolitiques » (seulement 16 % d'entre eux affirment être membres d'un parti et aucun n'appartient à celui de Jirinovski), ils ont occupé, ou occupent encore, dans leur grande majorité, des postes administratifs, dans le gouvernement, les Soviets, l'administration régionale ou présidentielle et les grandes entreprises. A ce titre, ils sont donc théoriquement dépendants, en majorité, soit de l'administration centrale de M. Eltsine, soit du gouvernement de Viktor Tchernomyrdine.

C'est d'ailleurs ce dernier qui avait réussi à imposer, non sans mal, l'élection de Vladimir Choumeïko, « l'homme d'Eltsine » à la présidence du Sénat. Le fait que ce dernier refuse de se voir imposer une décision inique par l'entourage du président n'en est que plus remarquable et, somme toute, plus satisfaisant pour la balbutiante démocratie russe.

Autre évolution positive, du moins selon l'avis de la plupart des commentateurs « eltsiniens » ou « conservateurs » : la position de plus en plus solide occupée par le terne et discret Viktor Tchernomyrdine. Ce dernier apparaît de plus en plus comme le prétendant le plus sérieux à la succession d'un Boris Eltsine dont le mauvais état de santé, officiellement nié, est devenu une donnée centrale de la vie politique du pays. Chacun s'interroge ainsi sur l'escale que le président a choisi de faire à Barcelone lors de sa visite officielle, du 11 au 13 avril, en Espagne. Ne s'arrêtera-t-il *pas dans la capitale catalane* pour y saluer « par amitié » les médecins qui viennent parfois le voir à Moscou ?

SOPHIE SHIHAB

Première commémoration du jour de l'Holocauste. – La Russie a observé pour la première fois, mercredi 6 avril, le jour de l'Holocauste, a annoncé le président Boris Eltsine dans un message adressé aux participants d'une conférence internationale consacrée à la Shoah. *« De nos jours, alors que des extrémistes politiques se manifestent toujours plus effrontément à travers le monde, nous devons nous souvenir des victimes et de ceux qui sont coupables de crimes »*, a-t-il indiqué. L'URSS avait toujours refusé de reconnaître la spécificité de l'Holocauste, estimant que les morts des camps de concentration *étaient* des victimes du fascisme et que les troupes soviétiques étaient la principale victime de la seconde guerre mondiale. – *(AFP.)*

L'OTAN espère toujours signer en avril le Partenariat pour la paix avec Moscou

L'OTAN espère toujours signer avec la Russie l'accord sur le Partenariat pour la paix au mois d'avril, comme cela avait été annoncé à plusieurs reprises par le gouvernement russe, a indiqué, mercredi 6 avril, un porte-parole de l'Alliance atlantique qui a précisé n'avoir pas encore été informé de la date que les Russes préfèrent pour la signature de cet accord-cadre. Si, mardi, le vice-ministre russe des affaires étrangères, *Vitali Tchourkine, avait* parlé du 21 avril, le lendemain, Boris Eltsine semblait, une nouvelle fois, tout remettre en question en demandant la conclusion d'un *« accord spécial »* avec l'OTAN, prenant en compte *« le rôle et la place de la Russie dans les affaires mondiales et européennes » (le Monde* du 7 avril).

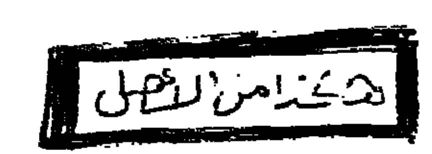
A Bruxelles, au siège de l'OTAN, on paraît toutefois assuré de la détermination des Russes à signer le Partenariat pour la paix sans saisir exactement le type de coopération supplémentaire que la Russie voudrait instaurer avec l'Alliance. Le Partenariat pour la paix, qui accroît la coopération militaire entre les seize membres de l'Alliance et les anciens pays communistes, a été signé à ce jour par quatorze pays : Roumanie, Lituanie, Pologne, Estonie, Hongrie, Ukraine, Slovaquie, Bulgarie, Lettonie, Albanie, République tchèque, Moldavie, Géorgie, Slovénie. – *(AFP.)*

LETTONIE

Riga refuse l'implantation de bases militaires russes sur son territoire

Réuni d'urgence mercredi 6 avril, le gouvernement letton a affirmé qu'il *« n'accepterait jamais »* la création de bases militaires russes sur son territoire. Le même jour, Boris Eltsine avait, en effet, donné son feu vert à la création d'une trentaine de bases militaires dans un certain nombre de pays de l'ex-URSS. *« Le gouvernement letton considère cette décision comme un assujettissement éhonté à la pression des cercles impérialistes réactionnaires russes et exige une explication officielle de la Fédération russe. Il exige à nouveau le retrait sans condition de toutes les troupes et personnels militaires russes illégalement stationnés sur le territoire letton »*, indique le communiqué du gouvernement. Le premier ministre Valdis Birkavs a ajouté, au cours d'une conférence de presse, que le décret du président russe était contraire au droit international et qu'il *« rendrait pratiquement impossible la conclusion du traité russo-letton sur le retrait des troupes russes »*.

Selon le chef d'état-major des forces armées russes, Mikhaïl Kolesnikov, pratiquement toutes les anciennes Républiques soviétiques avaient manifesté le souhait d'accueillir les nouvelles bases militaires russes. – *(AFP.)*



La France face à l'Asie

III. – *Au Japon, un vieil héritage à revaloriser*

M. Balladur est en Chine. M. Juppé vient d'achever une tournée asiatique. Après avoir évoqué les difficultés que rencontre Paris à se doter, pour la région, d'une stratégie combinant politique, économie et culture (*le Monde* du 6 avril), puis l'histoire tumultueuse des relations franco-chinoises (*le Monde* du 7 avril), nous poursuivons notre série d'articles sur les rapports entre la France et les pays extrême-orientaux avec les cas du Japon et de la Corée du Sud.

TOKYO

de notre correspondant

La France bénéficie en Corée et au Japon d'une image enracinée, qui la distingue du reste de l'Europe : celle de l'une des grandes figures de la civilisation occidentale, d'un pays de la pensée, des libertés et des droits de l'homme. Prégnante en Corée du Sud du temps, pas si lointain, des dictatures, cette image l'est également au Japon où, de la fin du shogunat (milieu du dix-neuvième siècle) au début de ce siècle – période de basculement de l'archipel dans la modernité –, la France bénéficia de l'aura du modèle : les penseurs réformateurs y puisaient des idées libérales et une coopération exemplaire s'instaura alors entre les deux pays.

Bien qu'après la guerre la France n'ait jamais retrouvé une telle place, la pensée française eut, à une époque où les intellectuels japonais s'enivraient de la parole retrouvée, un rayonnement sans égal dont l'influence de Jean-Paul Sartre fut un exemple. Elle fut, pour toute une génération de l'élite nippone, un point de référence qui dépassait la petite communauté des francophones. Dans l'opinion, elle bénéficiait d'un capital de sympathie. De ce prestige, la France n'a guère su conserver l'héritage. Si le désintérêt, non dénué d'arrogance, de Paris a initié le processus, l'indifférence est aujourd'hui partagée.

Une présence ne se mesure sans doute pas à la fréquence des contacts ministériels. Leur absence n'en est pas moins révélatrice d'une désaffection : un seul ministre des affaires étrangères en visite bilatérale au Japon entre 1987 et 1994. La venue du président Mitterrand en 1982 (première visite d'un chef d'Etat français) n'eut guère de suite à la hauteur de la curiosité suscitée. Il faut espérer que celle, la semaine dernière, de M. Juppé, qualifiée par un haut-fonctionnaire d'*« agréable surprise »*, aura un effet plus constructif à long terme.

Cette indifférence a contribué au déclin de l'image de la France. Elle est le reflet du tropisme des élites parisiennes, qui n'ont pas mesuré la montée en puissance de la zone Asie-Pacifique et de l'archipel en particulier (15 % du PIB mondial). La pauvreté du dialogue entre Paris et Tokyo, ramené à des questions bilatérales secondaires compte tenu de l'importance des deux pays, la réduction de la diplomatie française à des enjeux commerciaux, conjuguées à la superbe des politiciens hexagonaux – qui trouvent leurs interlocuteurs nippons *« peu brillants »* –, se sont traduites par un désintérêt qui a laissé s'enraciner, vis-à-vis du Japon, les stéréotypes rassurants : un pays « atypique », xénophobe, une société de *« bataillons de producteurs »*, lancés à la conquête économique de la planète et peu enclins à se départir de leur suivisme à l'égard de Washington. Une panoplie de clichés que complètent aujourd'hui de non moins rassurantes *« analyses »* sur *« le déclin du Japon »*.

ON A 199 AUTRES BREVETS DE FROMAGES À VOTRE DISPOSITION.

CAMEMBERT MADE IN JAPAN

PESSIN

Assurément, l'attachement du Japon aux Etats-Unis, où se mêlent reconnaissance et ressentiment – et qui voisine au tropisme –, a contribué depuis la guerre à un rétrécissement de l'influence européenne. La diplomatie d'indépendance de la France suscitait cependant une certaine envie. Dans la complexité du jeu européen, celle-ci n'a pas été toujours comprise, mais la position de la France à la fin des négociations du GATT a contribué à relever son prestige politique.



L'« affaire de Poitiers »

La France « socialiste » a eu longtemps une image brouillée. *« Jamais Paris ne sembla plus antijaponais »*, note un haut-fonctionnaire. Paris était considéré par Tokyo comme un élément incontournable en Europe, mais surtout pour ses capacités de nuisance : le blocage des appareils électroniques nippons au début des années 1980 (*« l'affaire de Poitiers »*), et les diatribes sur le marché automobile restent dans les mémoires. Une attitude défensive interprétée comme un aveu de faiblesse.

Une fois passée une certaine aigreur, les écarts de langage de Mme Cresson – traitant les Japonais de *« fourmis »* – ont été perçus comme une inconséquence supplémentaire. Quelques mois plus tard, la France lançait la campagne « Le Japon, c'est possible », destinée à inciter nos industriels à s'intéresser à ce marché et les consommateurs nippons à mieux connaître nos produits, sans qu'entre-temps rien dans la situation du Japon n'ait évolué qui justifiât ce changement de cap. Paris avait changé d'humeur.

Pour Tokyo, la phase d'agressivité française procédait d'une volonté délibérée de faire obstacle aux aspirations diplomatiques nippones : objections aux réunions des directeurs politiques du G7, perçues à l'époque par les Japonais comme le seul forum pour faire valoir leurs vues ; opposition, jusqu'à une période récente, à une réforme du Conseil de sécurité des Nations unies dont le Japon voudrait devenir membre permanent, réticences enfin envers une participation japonaise à la CSCE. Autant de sujets sur lesquels l'attitude de Paris tranchait avec celle, plus conciliante, des Allemands ou des Britanniques. Cette crispation a d'autant plus desservi la France que les Japonais, qui – au lendemain de la chute du mur de Berlin – manifestaient un véritable intérêt pour l'Europe, ont rapidement senti que ce « tir de barrage » n'aurait guère d'effet et que, du seul fait de leur puissance, une place leur revenait naturellement dans le concert des nations.

Campagne à contretemps

La stabilisation de l'excédent commercial nippon avec la France autour de 29 milliards de francs, conjuguée à l'excédent de notre balance des paiements, ont désamorcé l'offensive de Paris. Tout en maintenant la pression (sa part du marché nippon était, en 1993, de 2,3 %), la France cherche à renouer un dialogue, à étoffer des consultations limitées dans le temps comme dans la substance et à développer une présence économique, qui reste bien inférieure à ce qu'elle devrait être (1).

Louables initiatives quoique à contretemps : on a crié à la conquête lorsque les Japonais investissaient en Europe ; on sollicite aujourd'hui leur présence lorsqu'ils exportent moins de capitaux et que Tokyo opère un repli sur l'Asie. Contretemps également : Paris a lancé sa campagne « Le Japon, c'est possible »... lorsque la récession contractait les importations nippones. Plus grave, on découvre l'importance du Japon comme puissance potentielle à un moment où il y a moins d'attente de sa part à l'égard de l'Europe, et de la France en particulier.

Consciente du déclin de l'intérêt qu'elle suscite, la France tente de remonter la pente. Elle se persuade qu'elle souffre d'un « déficit d'image » et s'emploie à y remédier : *« Les Français se sentent si importants que, lorsqu'on ne les voit pas, ils pensent qu'il ne peut y avoir qu'une erreur de perception. »* Dur commentaire d'un résident français.

La campagne « Le Japon c'est possible », dont les résultats suscitent des commentaires réservés dans les milieux d'affaires français de Tokyo, a eu, en tout cas, un effet psychologique positif auprès de l'administration et du patronat nippons en ce qu'elle démontrait, finalement, une volonté de Paris. Reste à savoir si le slogan *« High tech, high touch »* par lequel la France vante ce qui ferait sa force et son charme aura le même impact.

L'image, dans des sociétés médiatiques, a son importance, mais elle risque aussi de n'être qu'un leurre. En matière de science et de technologie par exemple, domaine où les succès français sont en partie occultés par l'influence massive des Etats-Unis, une meilleure communication peut être payante si elle se conjugue à des actions tangibles ; l'ouverture d'une représentation du CNRS constitue, sur ce plan, un élément positif.

Bureaucratie ou milieux d'affaires japonais ont moins une image que des connaissances sur la France. Les industriels sont informés. Qu'ils soient moins positifs qu'on le souhaiterait tient peut-être moins à des questions d'image qu'à des expériences peu concluantes, à une présence économique française pas assez étoffée. Le Japon est un marché difficile, mais aucune des entreprises qui se sont donné la peine de s'y installer ne regrette sa persévérance. Il n'y a, en outre, aucune condition de taille à une implantation réussie au Japon.

En matière culturelle, la France, obsédée par ce qu'elle pense être une image poussiéreuse, « surfe » sur la vague des modes, jouant les « événements » au détriment, souvent, des actions de fond. Elle attire sans doute un public jeune mais par définition capricieux qui, demain, peut s'en détourner pour d'autres scintillements. L'ouverture de la Villa Kujoyama à Kyoto, qui accueille des créateurs français, et la réorientation de l'action de recherche de la Maison franco-japonaise à Tokyo devraient favoriser une présence culturelle plus substantielle. Dans des domaines inattendus, telle que l'action humanitaire, le succès de Médecins sans frontières, qui vient de s'installer à Tokyo, témoigne de l'intérêt que les Japonais peuvent porter à des initiatives françaises originales.

Au-delà des aléas de l'humeur de nos dirigeants et des images éphémères, le déclin de l'intérêt pour la France s'inscrit dans le cadre plus général d'un effritement du modèle occidental, sensible depuis l'effondrement de l'URSS. La pensée française en subit le contrecoup. Abondamment traduits, les « maîtres à penser » français sont lus et étudiés, mais ils sont rarement une source de recherches sur la société japonaise elle-même.

Le « post-modernisme » est vécu au Japon comme une « post-occidentalité », qui se conjugue avec une redécouverte de l'ancrage asiatique et se traduit, dans le cas de la France, autrefois passage obligé d'une certaine légitimité intellectuelle, par cette interrogation : est-elle encore aujourd'hui porteuse d'idées, créatrice de valeurs ?

Ce *« dépassement de la modernité occidentale »*, qui rappelle les slogans des années 30, est un enjeu idéologique évident, non exempt de dérapages potentiels. Autant que faire connaître ce qui se fait en France, il faudrait, à la lumière de l'expérience japonaise du maniement de la modernité, de la gestion de la production et de la conception de la technologie, développer en commun de nouvelles interrogations. C'est par cet entrecroisement de la réflexion que la France recouvrera un prestige durable.

PHILIPPE PONS

(1) La stabilité de la communauté française au Japon (5 000 personnes) cache une évolution troublante : réduction du nombre de personnes détachées par des entreprises mais augmentation des couples franco-japonais. Certains obstacles (difficulté d'obtenir un visa de longue durée) ne doivent pas dissimuler le désintérêt français. Un exemple : aucune chaîne de télévision française n'est représentée au Japon.

Prochain article :

IV. – En Asie du Sud-Est le préjugé du déclin

Corée du Sud : à l'ombre du TGV

Les relations entre la France et la Corée du Sud ne sont pas marquées par la même amertume et les mêmes frustrations que dans le cas du Japon. La France conserve en Corée une image positive en tant que pays de culture et foyer d'une pensée qui, aussi bien au cours de l'occupation japonaise (1910-1945) que par la suite (reconstruction du pays sous la férule de régimes musclés jusqu'en 1987), resta un point de référence, parfois idéalisé, pour l'élite intellectuelle. Le centre culturel français de Séoul fut ainsi un îlot de cinéma libre et beaucoup d'ouvrages d'intellectuels français circulaient clandestinement.

En économie, la France tend par ailleurs à sortir de l'anonymat européen et à se dégager de son image faible en matière technologique, face à l'Allemagne en particulier, grâce au choix du TGV. Un contrat qui paraît en bonne voie et qui devrait permettre d'étoffer sa présence économique (une centaine d'entreprises).

Dans le domaine politique, l'opération « coup de poing » de l'amiral Roze au siècle dernier, en représailles contre le massacre de missionnaires, fait partie de l'histoire (1) et fut compensée par l'engagement d'un bataillon français lors de la guerre de Corée (1950-1953). Au lendemain de l'arrivée des socialistes au pouvoir, Paris, qui avait caressé l'idée de développer des liens avec Pyongyang, fit marche arrière, ce qui facilita un dialogue avec Séoul, que n'interrompirent en rien les « bavures » du régime : poursuivant une diplomatie commerciale, la France fut d'une discrétion peu à l'honneur d'un pays supposé attaché aux libertés lors du massacre de plus de 200 civils par l'armée à Kwangju (mai 1980), puis lors du « procès » au cours duquel le chef de l'opposition, Kim Dae-jung, fut condamné à mort. La vente de deux nouvelles centrales nucléaires lui échappa néanmoins.

Intérêt culturel

Dans la hiérarchie des priorités, l'Europe vient nettement derrière les Etats-Unis, puissance de tutelle, le Japon ou la Chine. Mais les positions de Paris lors des négociations du GATT (en matière agricole et culturelle) ont retenu l'attention de Séoul, qui connaît des problèmes similaires, et son image politique en est sortie renforcée. Le poids de la France au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, saisi du dossier de la menace nucléaire nord-coréenne, pourrait donner une nouvelle substance à un dialogue rehaussé par la visite du président Mitterrand en septembre dernier.

Dans le domaine culturel, un courant d'intérêt réel existe chez les Coréens. Le nombre des jeunes qui apprennent le français (300 000 dans le secondaire et 18 000 dans le supérieur) ne doit pas dissimuler le poids d'un système éducatif qui impose des options en fonction des résultats plus que des choix personnels.

La pensée et la littérature françaises restent enfin une source de référence. Les traductions sont nombreuses (la France est le quatrième fournisseur de titres étrangers après les Anglo-Saxons, le Japon et la Chine, avec trois cent titres en 1993, soit plus qu'au Japon). Il y a, par ailleurs, pratiquement en permanence un film français présenté à Séoul et une vingtaine de journalistes coréens sont installés à Paris.

Ph. P.

(1) Sur la Corée que découvrirent les premiers voyageurs, on peut lire le récit, publié en 1904 et qui vient d'être réédité, de Georges Ducrocq, *Pauvre et douce Corée* (présenté par Frédéric Boulesteix et Jean-Noël Juttet, Zulma/Calmann-Lévy).

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS.

Condamnation pénale pour fraude fiscale.

Par jugement en date du 12-11-1993 (contradictoire) la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale, omission d'écriture dans un livre comptable à la peine de 200 000 F d'amende, interdiction d'exercer directement ou par personne interposée, pour son compte ou le compte d'autrui, toute profession industrielle, commerciale ou libérale pendant une durée de 3 ans M. BOUKOBZA Hubert, né le 20-08-1950 à Tunis – Tunisie – Directeur artistique demeurant, 44, rue Pierre-Guérin Paris 16e. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les quotidiens *le Monde* et *Libération*. Pour extrait conforme délivré par le Greffier, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appel.

ASIE

LAOS

Avec le premier pont sur le Mékong, Vientiane s'ouvre au monde extérieur

Le premier pont reliant les rives laotienne et thaïlandaise du Mékong près de *Vientiane* doit être inauguré, vendredi 8 avril, par le roi Bhumibol Adulyadej de Thaïlande. Cet évènement symbolise l'ouverture relativement récente, et réticente, du Laos sur le monde extérieur.

BANGKOK

de notre correspondant

A Vientiane, personne n'ose vraiment l'avouer mais l'inauguration du pont de l'Amitié marque le véritable début du désenclavement du Laos, peuplé de seulement 4,4 millions de gens très pauvres et dont la superficie est la moitié de celle de la riche Thaïlande, qui compte 58 millions d'habitants. Qu'il le veuille ou non, ce pays géré de façon autoritaire par les héritiers des luttes anti-française et, surtout, anti-américaine, plonge, très tardivement certes, dans le XX[e] siècle. Et il ne peut plus guère compter sur l'ancien «grand frère» vietnamien, sur lequel le Pathet-Lao au pouvoir s'est si longtemps appuyé, pour l'entretenir dans sa frilosité. Le Vietnam, lui aussi contraint et forcé, s'est ouvert sur le monde.

On peut donc faire confiance aux symboles : pour la première fois depuis vingt-sept ans, le roi Bhumibol, qui règne sur l'ancien Siam depuis 1946, a accepté de quitter son royaume. Il passera une nuit à Vientiane, sur la rive opposée du Mékong. En outre, c'est la première fois qu'un pont est construit sur le Mékong en dehors du territoire chinois, où il prend sa source. Enfin, les Laotiens ont beau se montrer encore réticents, il leur est de plus en plus difficile de résister aux pressions croissantes de voisins dynamiques qui convoitent leurs richesses ou, plus simplement, souhaitent transiter par son territoire.

Le plus entreprenant est la Thaïlande : les trois quarts du commerce extérieur laotien transitent par son territoire et près de la moitié des investissements étrangers au Laos sont thaïlandais. Avec l'inauguration du pont de l'Amitié – construit par les Australiens à 14 kilomètres à l'est de Vientiane pour un coût de 32 millions de dollars – coïncidera celle de Lao IBC Co, une chaîne de télévision câblée mixte dont l'opérateur est thaïlandais et qui doit couvrir le Laos et le Nord-Est thaïlandais. Voilà cinq ans, au début de l'ouverture du Laos, les PME et PMI thaïlandaises s'étaient jetées à l'assaut de l'autre rive du Mékong. Aujourd'hui, ce sont les multinationales de Bangkok qui tentent d'y prendre pied.

A l'heure actuelle, la Thaïlande achète 80 % des 200 à 300 mégawatts générés par un barrage sur la Nam Ngum, au nord de Vientiane. Mais le potentiel hydro-électrique du Laos est évalué, par la Banque asiatique de développement, à quelque 18 000 MW, de quoi assurer plus de 20 milliards de dollars de revenus annuels, contre 800 millions aujourd'hui. Déjà, les projets actuels, treize en tout, pourraient porter la capacité hydro-électrique à plus de 3 000 MW au début du siècle prochain, dont la moitié à destination de la Thaïlande.

La crainte d'une «invasion thaïlandaise»

Pour les avoir dilapidées chez eux, où les coupes de bois sont interdites depuis cinq ans, les Thaïlandais convoitent également les riches forêts du Laos. En outre, un commerce croissant entre le Yunnan chinois et la Thaïlande invite à l'aménagement de voies terrestres dans le Nord-Ouest laotien, par la vallée de la Nam Tha (le chemin le plus court), et dans le Nord, du pont de l'Amitié jusqu'à la province de Phong-Saly en passant par Louang-Prabang par une route dont certains tronçons sont dans un état pitoyable.

Enfin, le Vietnam comme la Thaïlande poussent le Laos à accepter la construction d'un deuxième pont sur le Mékong dans le Sud, afin de relier le Nord-Est thaïlandais à la côte vietnamienne, probablement en restaurant la RN9, qui offre l'avantage d'être déjà passante et de rejoindre le grand port de Danang.

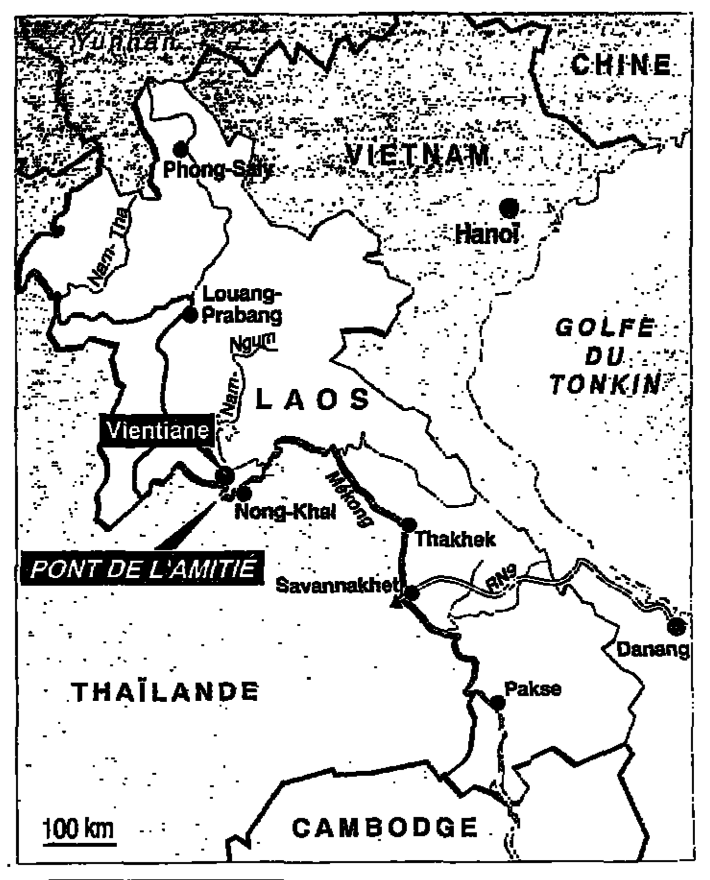
Certes, bon nombre de ces projets mettront du temps à sortir des tiroirs. Les Laotiens sont méfiants et se savent vulnérables. Même si leurs contentieux, notamment frontaliers, avec Bangkok sont en voie de règlement, ils redoutent une *«invasion thaïlandaise»*, commerciale comme culturelle, dont les effets se font déjà sentir dans la vallée du Mékong. Au pouvoir sans partage depuis 1975, la vieille garde du Pathet-Lao entend surtout conserver le contrôle du mouvement. Les émissions de Lao IBC demeureront sous strict contrôle gouvernemental. Vientiane a déclaré à plusieurs reprises que la construction d'un deuxième pont ne sera envisagée que lorsque les effets, *«négatifs comme positifs»*, de l'ouverture du premier auront pu être jaugés.

Il reste que le revenu annuel par tête, au Laos, est évalué à moins de 200 dollars, contre plus de 2 000 en Thaïlande, et que le tiers de la population y vit encore en dehors de toute économie monétaire. Le plongeon dans le progrès matériel ne manque donc pas d'attraits, même si le prix écologique et culturel risque d'être élevé. Déjà, les conséquences des réformes économiques et de l'ouverture se font sentir : un taux de croissance de 7,3 % en 1993, contre 6 % l'année précédente et 4 % en 1991. Un nouveau code des investissements étrangers, plus libéral, a été adopté. De nouveaux accords de coopération ont été passés, l'an dernier, avec Pékin et Hanoï.

En outre, 1994 a été déclarée «année du tourisme». Le nombre des visiteurs est déjà passé de 14 400 en 1990 à 102 700 l'an dernier et pourrait atteindre le demi-million en l'an 2 000, ce qui implique la mise en place rapide d'une infrastructure hôtelière, donc l'intervention de chaînes étrangères, car la capacité d'accueil reste inférieure à 2 000 chambres. Enfin, et peut-être surtout, les gisements d'or, de bauxite, de lignite et de gaz sont l'objet de nombreuses convoitises.

L'ouverture d'un premier pont, conçu pour pouvoir accueillir ultérieurement une voie ferrée, va déjà donner un coup de fouet à la vallée de Vientiane comme, d'ailleurs, à la région de Nong-Khaï, sur la rive thaïlandaise. Dans un deuxième temps, l'ensemble de la rive laotienne du *Mékong* sortira de sa torpeur. Certes, les autorités laotiennes continueront de freiner le mouvement. Mais pour combien de temps?

JEAN-CLAUDE POMONTI



CHINE

M. Balladur est arrivé à Pékin

Le premier ministre français est arrivé, jeudi matin 7 avril, à Pékin, pour une visite officielle de quatre jours en Chine. Edouard Balladur est accompagné d'Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, et de Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur. Il a été accueilli à l'aéroport par le ministre chinois de l'énergie, Shi Dazhen. L'agence Chine nouvelle considére cette visite *«comme un geste politique important qui va donner un nouvel élan aux relations franco-chinoises»*.

Pour sa part, le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a déclaré à des journalistes français que *«la Chine est prête à engager un dialogue avec les autres pays du monde sur un pied d'égalité et sur la base du respect mutuel»*. Les Français ont dit qu'ils n'avaient *«de leçons à recevoir de personne, les Chinois non plus»*, a-t-il ajouté, précisant cependant que Pékin était prête à discuter des droits de l'homme, question à laquelle *«la Chine porte une grande attention»*. Pendant ce temps, les proches du dissident Wei Jingsheng, récemment arrêté, ont indiqué qu'ils n'avaient plus aucune nouvelle de sa secrétaire, Tong Yi, depuis lundi. – *(AFP, Reuter.)*

Un document sur l'actualité chinoise

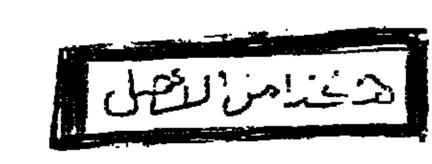
Paru à la veille de la visite officielle de M. Balladur à Pékin, *la Chine en 1993* se consulte comme une disquette informatique sur laquelle on peut retrouver tous les événements qui se sont produits en Chine au cours de l'année passée, année charnière dans l'histoire de la République populaire (1). En effet, 1993 a vu l'entrée en vigueur des premières mesures visant à instaurer l'*«économie socialiste de marché»* et le début des grandes manœuvres préparatoires à la succession de Deng Xiaoping.

Bon connaisseur de l'Asie, Jacques de Golfiem nous permet d'accéder à ces données à travers quatre index, thématique, de politique extérieure, des personnalités chinoises et des provinces. Ainsi suit-on jour après jour l'évolution des relations franco-chinoises, qui ont connu une passe difficile entre la vente d'avions Mirage 2000 à Taïwan et la normalisation négociée par l'émissaire d'Edouard Balladur ou l'ascension de Zhu Rongji, ce technocrate de la nouvelle génération chargé de mener la réforme économique à travers les écueils de la bureaucratie, de la corruption et de la surchauffe... Un document de travail indispensable à qui a besoin de suivre l'actualité chinoise.

P.de B.

(1) *La Chine en 1993, au fil des jours*, 234 p., 118 F, CIPESC, 57, parc Quibias, 56610 Arradon.

RECTIFICATIF. – Dans l'article publié sur la visite d'Alain Juppé en Inde (*le Monde* du 6 avril), c'est par erreur que nous écrivions : *«New-Delhi (...) refuse de signer le traité de non-prolifération nucléaire (TNP) tant que le Pakistan n'en fera pas autant.»* En réalité, l'Inde subordonne toute modération en matière atomique à une attitude comparable des puissances possédant officiellement la bombe. C'est, en réalité, le Pakistan qui fait sienne la position de refuser de signer le traité tant que son voisin et ennemi, l'Inde, n'en fera pas autant.



La proposition de « pacte unitaire » adressée par le PCF à la gauche

Les opposants communistes approuvent avec réserve la démarche de M. Hue

Le comité national du Parti communiste français a approuvé, mercredi 6 avril, la proposition du secrétaire national, Robert Hue, de renouer le dialogue avec l'ensemble des forces de gauche pour aboutir à un *« pacte unitaire pour le progrès »* (*le Monde* du 7 avril). Il y a eu trois abstentions, celles des « refondateurs », qui regrettent que la démarche engagée ne trouve pas un début d'application dans la constitution de la liste communiste aux élections européennes.

■ SATISFACTION. L'annonce par le secrétaire national du PCF de prochaines rencontres avec les forces de gauche a été accueillie avec une satisfaction prudente par le Parti socialiste. Après la réunion du bureau national du PS, mercredi, Jean Glavany, porte-parole, a déclaré *« positif »* tout ce qui *« va dans le sens »* du rassemblement des forces de gauche, mais il s'est interrogé sur le *« contenu »* du *« pacte »*.

Soucieux, au plus haut point, d'éviter toute critique de la politique conduite sous l'autorité de Georges Marchais, lequel avait condamné la stratégie d'union de la gauche du début des années 70, Robert Hue l'a dit et redit : son *« pacte unitaire pour le progrès »* (*le Monde* du 7 avril) n'a rien à voir avec *« un remake, même mis au goût du jour, du programme commun »*. Hors des contraintes du calendrier électoral, il s'agit d'*« écrire une nouvelle page de relations entre notre peuple et les forces progressistes, comme entre ces forces progressistes elles-mêmes »*.

Sur le plan de la méthode, le secrétaire national du PCF propose de *« rendre l'initiative aux citoyens »*, de *« réaccorder la vie sociale et la vie politique »*, de faire en sorte en sorte que *« la démocratie représentative* [s'alimente] *à la source vive de la démocratie directe »*. Cette démarche implique le respect de la diversité au sein d'une *« gauche pluraliste »* et *« rompt avec toute démarche de ralliement à des solutions toutes faites »*. L'objectif demeure de *« déterminer quelle majorité au Parlement et quel gouvernement »* peuvent répondre aux aspirations populaires. Le pacte proposé vise à *« la recherche du plus grand mobilisateur commun »*.

Après la réunion, les 25 et 26 avril, du conseil national – instance qui regroupe les membres du comité national, les parlementaires, les secrétaires fédéraux et les responsables des sections de grandes entreprises –, une invitation sera adressée à l'ensemble des forces de gauche et écologistes : le Parti socialiste, le Mouvement des citoyens, le Mouvement des radicaux de gauche, Génération Ecologie, les Verts, l'Alternative rouge et verte (AREV), l'Alternative pour la démocratie et le socialisme (ADS) et la Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste).

D'autres rencontres seront organisées avec les syndicats, le mouvement mutualiste et associatif, ainsi qu'avec des intellectuels et les responsables des différentes confessions religieuses. Elles porteront sur dix thèmes principaux (l'emploi, l'égalité, le progrès social et humain, le progrès économique, la formation, l'environnement, la démocratie, le nouveau projet européen, la paix et le nouvel ordre international), pour lesquels le PC a résumé ses propres propositions dans une « adresse aux Français ».

« L'ampleur de nos propositions implique de rompre avec les contraintes du calendrier électoral », a précisé M. Hue lors d'une conférence de presse, tout en reconnaissant que le débat sur le pacte devra nourrir le programme des différents candidats se réclamant de la gauche à l'élection présidentielle de 1995.

Les communistes critiques se sont félicités de cette initiative. *« Elle vise juste et peut porter loin »*, a affirmé Philippe Herzog, principal animateur de l'association Confrontations, devant le comité national du PCF, en rappelant qu'il avait été *« un précurseur de cette approche »*. *« Si nous faisons vraiment ce que nous disons, si nous en tirons pour nous-mêmes toutes les implications, le paysage politique sera profondément transformé »*, estime l'historien Roger Martelli, tout en observant que la proposition faite aurait pu l'être lors du vingt-huitième congrès, en janvier dernier. *« Tout ce qui peut nous sortir de l'immobilisme, de l'enfermement, de la conception du rassemblement autour du parti est positif »*, a ajouté Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, en déplorant, toutefois, que cette conception persiste dans la préparation des élections européennes.

Plusieurs intervenants au comité national ont jugé, d'autre part, que l'« adresse aux Français » pour *« ouvrir une perspective de progrès »*, qui comporte les propositions du PCF sur les dix thèmes de débat retenus, est d'*« une platitude à toute épreuve »*. Alors qu'il n'y a eu que trois abstentions – celles de Guy Hermier, Roland Favaro et Roger Martelli – sur le rapport de M. Hue, l'adresse a été adoptée à l'unanimité moins sept abstentions : celles des trois refondateurs et celles de Philippe Herzog, Martine Bulard, Jean-Christophe Le Duigou et Bernard Marx.

J.-L. S.

PS : intérêt et prudence

Jean Glavany, porte-parole du Parti socialiste, a déclaré, mercredi 6 avril, que le PS accueillait de façon *« positive, mais prudente »* la proposition, lancée par le PCF, d'un « pacte unitaire de progrès ». M. Glavany, qui rendait compte de la réunion du bureau national du PS, a ajouté : *« Si le PCF veut bouger et aller plus loin, c'est tant mieux. »* Il a rappelé que le PS, à travers les Assises du socialisme, avait *« lancé les fondations d'un rassemblement des forces de gauche »*. *« Tout ce qui va dans ce sens est bon »*, a-t-il observé.

Claude Bartolone, chargé des élections au secrétariat national du PS, estime que la proposition communiste *« est intéressante, dans la mesure où elle semble manifester une volonté de sortir de son isolement le PCF »*. Dans *Libération*, jeudi, Jean-Christophe Cambadélis, chargé des relations extérieures au secrétariat national du PS, relève que le PCF *« fait une analyse juste sur la course de vitesse qui est engagée, aujourd'hui, entre le populisme et la construction d'une nouvelle gauche »*. *« Il prétend qu'il faut une nouvelle construction politique*, observe M. Cambadélis. *Nous lui répondons : pourquoi pas ? »*

COMMENTAIRE

Le « verrou » a sauté

POUR qui douterait de la portée de sa proposition d'élaborer un *« pacte unitaire pour le progrès »*, Robert Hue affirme, sans modestie, qu'il n'y a eu que quatre ou cinq moments d'une pareille ampleur dans la longue histoire du Parti communiste français. Telle qu'elle a été exposée par le secrétaire national, et bien que celui-ci s'en défende, la démarche est, en effet, comparable, sous un autre habillage, à la stratégie d'union de la gauche qui avait abouti, en 1972, à la signature du programme commun de gouvernement.

Privé de véritables appuis au sein de la direction communiste, le nouveau secrétaire national est passé en force pour négocier ce virage. Il l'a fait à la manière de son prédécesseur, Georges Marchais, en convoquant soudainement, le 31 mars, le bureau national, pour l'informer de son intention de prendre d'urgence *« une initiative forte »*. La direction du parti n'a ensuite été informée du contenu même de cette initiative qu'à la veille de la réunion du comité national.

Pour asseoir son autorité, M. Hue a tiré parti du mouvement de la jeunesse contre le contrat d'insertion professionnelle, des résultats plutôt satisfaisants des élections cantonales, mais, aussi, de la montée du populisme en Italie. L'absence de débouché politique à la montée du mouvement social créée *« une situation de vide dangereuse »*, a-t-il expliqué. Avec prudence, il a réitéré la condamnation des *« accords de sommet »* et assuré que le dialogue avec les autres forces de gauche, au premier rang desquelles le Parti socialiste, serait *« transparent »* et placé sous le contrôle des citoyens. Enfin, il a soutenu que son projet d'une *« nouvelle construction politique »* était bel et bien contenu dans le manifeste adopté par le vingt-huitième congrès, mais en oubliant, opportunément, que ce texte posait comme condition au rassemblement des forces de gauche un rééquilibrage au profit de la *« composante communiste »*.

De toute évidence, cette condition n'est pas remplie. Robert Hue est passé outre, en proposant un projet quelque peu concurrent des Assises de la transformation sociale initiées par le Parti socialiste et qui demeurent, aux yeux des communistes, une affaire d'experts. S'il a pu le faire, c'est aussi parce qu'un verrou a sauté : M. Marchais n'est plus le *« premier dirigeant »* du parti, il a gardé le silence lors de la réunion du comité national, et son successeur bénéficie déjà de l'autorité naturelle dévolue à sa fonction. A preuve, l'acceptation unanime du « parlement » du parti pour engager demain avec les autres formations de gauche des discussions qui étaient hier rejetées.

Pour autant, le pari de Robert Hue de *« débloquer la situation existant aujourd'hui entre les forces de gauche »* est loin d'être gagné. Il ne peut l'être que s'il se trouve relayé à tous les niveaux de décision du parti. Or, depuis dix ans, toute une génération de cadres a été habituée à dénoncer le *« virage à droite »* des socialistes. Le pacte unitaire pour le progrès, déjà baptisé le « PUP », invite ces militants à un tout autre virage.

JEAN-LOUIS SAUX

La session parlementaire de printemps

GATT : les députés réclament une « clause sociale » face à la concurrence commerciale du tiers-monde

L'Assemblée nationale a débattu, mercredi 6 avril, de l'accord commercial du GATT, qui doit être entériné du 12 au 15 avril à Marrakech (Maroc). Les députés ont pressé le gouvernement de faire preuve de *« vigilance »* dans la mise en œuvre du compromis signé le 15 décembre dernier à Genève. Ils ont insisté, notamment, sur la nécessité d'une *« clause sociale »* pour lutter contre la concurrence des pays du tiers-monde à bas salaires.

C'est un « oui mais » très circonspect. Les députés de la majorité ont rappelé, mercredi, leur approbation globale de l'accord du 15 décembre dernier à Genève, concluant le cycle de l'Uruguay, mais ils ont appelé avec insistance le gouvernement à la *« vigilance »* quant à la mise en œuvre de ce compromis. *« Il faut être conscient que les problèmes en suspens sont encore considérables »*, a assuré Bernard Pons, président du groupe RPR. *« Des sujets fondamentaux n'ont pas été traités au cours de ces négociations »*, a-t-il ajouté, citant notamment *« la disparité des politiques nationales en matière sociale, monétaire et d'environnement »*.

Parmi ces lacunes, la « clause sociale » a été la plus âprement discutée. *« Cette clause est celle dont l'absence est la plus révoltante pour les socialistes »*, a affirmé Charles Josselin (PS, Côte-d'Armor). Le débat s'est surtout animé, en fait, au sein même d'une majorité divisée sur cette question. Quand M. Pons voit une *« application pharisienne du dogme du libre-échange »* dans les arguments des opposants à l'insertion de la clause sociale dans les accords du GATT, Gilbert Gantier (UDF, Paris) considère que *« l'introduction de normes sociales strictes »* serait un *« non-sens »* pour des pays *« dont le seul atout est la main d'œuvre »*. *« Elle pourrait être assimilée soit à du protectionnisme, soit à un néocolonialisme déguisé »*, a précisé le député de Paris.

Le rôle de l'Organisation mondiale

Jean-Pierre Chevènement (RL, Territoire de Belfort) ne s'est pas privé de relever le caractère quelque peu insolite de certains rapprochements en cours dans ce débat sur le « social ». *« Aucune solution aux problèmes du tiers-monde ne peut être trouvée par la paupérisation et la précarisation des salariés du Nord »*, a affirmé le président du Mouvement des citoyens, en appelant à une *« remise à plat »* des relations Nord-Sud.

Répondant aux interrogations des députés, Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, a exprimé ses réserves sur la notion même de « clause sociale », qui, selon lui, *« prête à malentendu »*. *« Certains de nos partenaires font mine de comprendre que nous mettons en cause le fait que les salaires soient plus bas que chez nous*, a-t-il précisé, *alors que nous mettons en cause le fait que les droit fondamentaux de l'homme au travail ne soient pas respectés. »* M. Lamassoure a indiqué que la France plaidera pour que la déclaration interministérielle de Marrakech *« donne mandat »* à la future organisation mondiale du commerce (OMC) de se saisir du sujet.

Le ministre s'est employé à rassurer certains députés de la majorité, tels Patrick Ollier (RPR, Hautes-Alpes) et François Guillaume (RPR, Meurthe-et-Moselle), qui avaient exprimé leurs inquiétudes à propos des instruments de représailles commerciales – la « section 301 » – dont disposent les Américains. M. Lamassoure a précisé que, en matière de différends commerciaux, la future OMC ne *« prononcera pas de sanction »* mais *« désignera le coupable »*, à charge ensuite pour chaque Etat de *« se faire justice »*. La nouvelle configuration en train de se dessiner rend donc *« nécessaire l'existence d'un arsenal européen de défense commerciale »*, a souligné M. Lamassoure.

FRÉDÉRIC BOBIN

Mme Aillaud s'apparente au groupe RPR. – Thérèse Aillaud, député des Bouches-du-Rhône, inscrite depuis son élection, en mars 1993, au groupe République et liberté, a annoncé, mercredi 6 avril, qu'elle va s'apparenter au groupe RPR, car *« la présence d'un trop grand nombre de députés de gauche, dont elle ne partage pas les convictions,* [la] *conduit à quitter le groupe République et liberté »*. Ce groupe, présidé par Jean Royer, compte vingt-quatre membres depuis qu'il a été rejoint par les trois députés membres du Mouvement des citoyens qui étaient, jusqu'alors, apparentés au groupe socialiste.

L'Assemblée nationale reprend la discussion des textes sur la bioéthique

L'Assemblée nationale devait entamer, jeudi 7 avril, la deuxième lecture des trois projets de loi relatifs à l'éthique biomédicale. Ce débat devrait se prolonger pendant une quinzaine de jours, et les députés se prononceront, le 20 avril, par un vote personnel, sur ces trois textes adoptés, en première lecture, lors de la précédente législature.

Cela fait une dizaine d'années qu'on en parle, cinq ans qu'on y travaille et deux ans que le Parlement est saisi : avant de reprendre, jeudi 7 avril à l'Assemblée nationale, le débat sur l'éthique biomédicale – c'est-à-dire sur la régulation des rapports entre la recherche scientifique et le respect du corps humain, dans des domaines aussi délicats que la procréation médicalement assistée, l'utilisation des éléments du corps humain ou les essais thérapeutiques sur l'homme – pourrait presque paraître ressassé s'il ne soulevait autant d'interrogations et de polémiques, à la fois scientifiques, philosophiques et juridiques.

Il est vrai que, depuis quelques années, rapports, missions d'enquête et débats parlementaires n'ont pas manqué, depuis le rapport de Guy Braibant, en 1988, jusqu'à celui de Noëlle Lenoir, en 1991, ou encore ceux du député Bernard Bioulac et du sénateur Franck Sérusclat en 1992.

Trois projets de loi

Après maintes hésitations, le débat s'engage vraiment au printemps 1992, avec la présentation, au conseil des ministres du 25 mars 1992, de trois projets de loi : le premier, *« relatif au corps humain »*, a été préparé par le ministre de la justice ; le deuxième, *« relatif au don et à l'utilisation des parties et produits du corps humain, à la procréation médicalement assistée et au diagnostic prénatal, ainsi qu'au Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé »*, rédigé par le ministre de la santé ; le troisième, *« relatif au traitement des données nominatives ayant pour fin la recherche en vue de la protection ou de l'amélioration de la santé »*, dû au ministre de la recherche. Ces trois textes sont examinés et votés en première lecture, par l'Assemblée nationale, le 25 novembre 1992.

Le changement de majorité, en mars 1993, interrompt, pour quelques mois, le débat parlementaire engagé sous la précédente législature. Le temps pour le premier ministre, Edouard Balladur, de demander à Jean-François Mattéi, professeur de médecine et député (UDF) des Bouches-du-Rhône, de faire l'inventaire des questions soulevées par les textes en discussion. Et il faudra attendre la session extraordinaire de janvier 1994 pour que le Sénat soit saisi des trois projets de loi sur la bioéthique, qui seront votés, en première lecteur, par les sénateurs le 21 janvier.

Le diagnostic préimplantatoire

Le débat qui reprend en deuxième lecture à l'Assemblée nationale, à partir du 7 avril, devrait donc permettre de conclure ce long processus et de doter la France d'un dispositif législatif global dans le domaine de l'éthique biomédicale. Encore faudra-t-il que les députés, puis les sénateurs, parviennent à trancher les points qui font encore débat.

Pour l'essentiel, il s'agit, en premier lieu, de la question du diagnostic préimplantatoire, technique naissante qui vise à diagnostiquer, chez les embryons conçus *in vitro*, la présence d'anomalies génétiques avant leur implantation dans l'utérus de la future mère. Alors que les sénateurs prévoyaient d'interdire de tels diagnostics, le rapport de la la commission spéciale de l'Assemblée nationale préparant l'examen du texte en deuxième lecture introduit à nouveau cette possibilité, même si ce n'est qu'à titre *« exceptionnel »*. D'autre part, les parlementaires devront trancher la question des prélèvements d'organes sur une personne décédée et des garanties données aux personnes de faire connaître, de leur vivant, par un registre national automatisé, leur refus de subir de tels prélèvements après leur décès.

GÉRARD COURTOIS

Le traitement des entreprises en difficulté

Le Sénat impose un devoir d'alerte au Trésor et à l'URSSAF

Les sénateurs ont entamé, mercredi 6 avril, l'examen de la proposition de loi sur la prévention et le traitement des difficultés des entreprises, adoptée, après déclaration d'urgence, le 24 novembre dernier, par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 26 novembre). Malgré l'urgence, ressentie par tous, de la réforme de la loi Badinter de 1985, le Sénat avait estimé ne pas être prêt, lors de la précédente session, pour étudier le texte issu des propositions de lois déposées par Jérôme Bignon (RPR, Somme) et Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire).

Après quatre mois de réflexion et la consultation de toutes les parties prenantes au dossier, les sénateurs ont estimé utile de proposer améliorations et modifications aux dispositions adoptées par les députés. Aussi ont-il demandé avec insistance, par la voix du rapporteur de la commission des lois, Etienne Dailly (Rass. dém., Seine-et-Marne), au garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, venu leur présenter le texte, de *« faire procéder, sinon à une deuxième lecture par les deux Assemblées du Parlement, au moins à une deuxième lecture par l'Assemblée nationale »*. Sinon, a averti M. Dailly, *« les travaux de la commission mixte paritaire seront aussi longs que difficiles et complexes »*. L'urgence déclarée par le gouvernement lui confère, en effet, la faculté, mais non l'obligation, de réunir une commission mixte paritaire aussitôt après la première lecture dans chacune des Assemblées.

D'entrée de jeu, les sénateurs ont marqué leur différence avec leurs homologues du Palais-Bourbon et avec le gouvernement. Ils ont adopté un amendement faisant obligation au Trésor et aux organismes de Sécurité sociale de participer à la détection des difficultés des entreprises en déclarant toute créance dépassant 80 000 francs et subissant un retard de paiement supérieur à un mois. M. Méhaignerie a tenté de s'opposer à cette disposition contenue à l'origine dans la proposition de loi déposée par M. Barrot, mais le ministre d'Etat n'a pas rencontré auprès des sénateurs la compréhension qu'il avait obtenue des députés, qui avaient finalement accepté la suppression de cet article.

CLAIRE BLANDIN

Après la désignation de M. Baudis comme tête de liste

Le RPR préserve son entente avec l'UDF pour les élections européennes

Le bureau politique du RPR convoqué par Jacques Chirac, jeudi matin 7 avril, devait confirmer l'orientation arrêtée, la veille au soir, par le bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale sur les élections européennes, après la désignation par l'UDF, mardi, de Dominique Baudis (CDS) comme chef de file de la liste commune des deux formations de la majorité : la préservation de l'union... dans la perspective de l'élection présidentielle.

Si la candidature du député centriste de Haute-Garonne et maire de Toulouse à la direction de la liste RPR-UDF pour les élections européennes a provoqué, selon l'expression de Bernard Pons, *« quelques interrogations »*, au bureau du groupe, mercredi 6 avril, le responsable des députés RPR a simplement indiqué que le bureau avait *« pris acte »* du choix de l'UDF, précisant qu'il n'y avait *« pas eu d'observation »*.

La vérité des faits oblige à remarquer, toutefois, que trois membres du bureau – Philippe Auberger, André Fanton et Pierre Mazeaud – ont émis des réserves en début de séance, alors que Roselyne Bachelot, Jean-François Mancel, Robert Pandraud et Eric Raoult plaidaient pour la liste unique dirigée par M. Baudis. Les trois récalcitrants se sont finalement rendus aux arguments de leurs « compagnons », et personne n'a entendu ceux qu'aurait pu développer Philippe Séguin. Le président de l'Assemblée nationale, qui n'a pas assisté à la réunion du bureau du groupe, n'a pas participé non plus, à celle du bureau politique, de même que Charles Pasqua. Son entourage s'est contenté de faire savoir que le maire d'Epinal ne veut, *« ni de près ni de loin »*, être associé à la décision du bureau du groupe.

Celui-ci a donc souligné que le RPR avait eu gain de cause en obtenant, sous l'impulsion de son président, une liste et un projet européens communs. On rappelle discrètement que depuis les origines et jusqu'aux dernières manœuvres connues, telle n'était pas la volonté de Valéry Giscard d'Estaing. Dotée de cette stratégie unitaire, qui va au-delà de l'échéance européenne, les néogaullistes auraient préféré voir Alain Juppé conduire la liste. *« Cela n'a pas été possible »*, a glissé M. Pons, histoire de ne pas faire oublier que le premier ministre est responsable de cet état de fait, en ayant refusé la participation des ministres aux affaires qui, selon Edouard Balladur, sont du ressort des partis.

La conclusion logique de cette prise de position est que le RPR poursuit la même stratégie : *« Il ne nous appartient pas*, a dit M. Pons, *de nous substituer »* à l'UDF pour choisir le chef de file de la confédération libérale. Le président du groupe a précisé, toutefois, que *« la commission mixte RPR-UDF des investitures décidera des modalités de constitution définitive de la liste et donc de la confirmation de l'investiture de la tête de liste »*.

Le « courage de ses opinions »

Cette position donne à M. Chirac l'image d'un rassembleur contre vents et marées et préserve, dans l'esprit des chiraquiens, les relations du président du RPR avec les centristes, qui, par ailleurs, sont détestés par ses amis. M. Chirac en a fait une nouvelle démonstration mercredi, en se chargeant notamment de calmer la mauvaise humeur des dirigeants du PR – il s'est entretenu au téléphone avec Gérard Longuet – et en recherchant l'unanimité à tout prix au RPR. Cette démarche conciliante tranche avec les rodomontades publiques et les « coups de gueule » privés auxquels avait donné lieu la désignation de M. Baudis. Il est vrai, rappelle méchamment un dirigeant, que le RPR en a vu d'autres : *« En 1979, on l'a mis derrière Chirac aux européennes et, cinq ans plus tard, on l'a rangé comme un seul homme derrière Simone Veil. »*

Dans l'après-midi, les couloirs du Palais-Bourbon s'étaient faits l'écho de la joie des centristes, de la déception des libéraux et de l'irritation des néogaullistes. Parmi les ravis, il y avait Dominique Paillé (Deux-Sèvres). *« Pour une fois, l'UDF a le courage de ses opinions »*, relevait le député centriste, en ajoutant que le choix de M. Baudis permettait à la confédération *« à la fois d'afficher une tendance très pro-européenne et de se donner le meilleur emblème pour le porter »*. Jean-Jacques Hyest (Seine-et-Marne), lui aussi membre du CDS, affichait un triomphe immodeste à l'égard de ses cousins du PR : *« La démocratie, c'est la démocratie. Si on vote, ce n'est pas pour s'en plaindre après ! Et puis*, ajoutait-il, *en politique comme ailleurs, il y a toujours des Poulidor... »*.

Référence contre référence, Philippe Vasseur (Pas-de-Calais), secrétaire général du Parti républicain, puisait les siennes dans Pagnol. *« Vous connaissez le jeu de trompe-couillon ? On met une pierre sous un chapeau et on attend de voir qui sera le premier à donner un coup de pied dedans. C'est exactement ce qui s'est passé, et ça laisse des blessures au sein du PR »*. Commentant la réunion, dans la matinée, des députés membres du PR, qui avait tourné au féroce réglement de comptes avec le CDS, M. Vasseur ajoutait : *« On a de quoi être amer dans cette affaire. On a déjà fait des sacrifices lors de la constitution du groupe unique de l'UDF à l'Assemblée nationale, on en a fait d'autres lors de la composition du gouvernement. On s'est bagarré pour préserver l'union et la cohésion de l'UDF. Maintenant, on va être vigilant »*. Charles Millon, président du groupe UDF, ne cachait pas, lui non plus sa déception.

« Le plus content dans tout cela, c'est Philippe de Villiers ! » observait Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), en faisant allusion aux mécontents qui pourraient porter leur voix sur la liste dissidente du député PR de Vendée. *« On va proposer à Deniau de prendre la tête d'une liste RPR-PR, elle ferait un tabac ! »* poursuivait-il. Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis) se montrait moins affirmatif : *« Vous savez, dans le secret des urnes... »*. Son complice, Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), qui se disait *« interpellé »*, laissait entendre, lui aussi, qu'il *« réfléchirait deux fois avant de voter »*. Tout comme Philippe Auberger (RPR, Yonne) qui observait : *« Dominique Baudis est un européen bon teint, qui pour moi est trop grand teint. »*

Fidèle du ministre des affaires étrangères, Jean-Jacques de Peretti (RPR, Dordogne), ne voulait entendre parler ni de M. Baudis, ni de M. Deniau : *« Le meilleur candidat dans la logique majoritaire, c'est Alain Juppé. Il n'y en a pas d'autre. »* Seul Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine), affichait une satisfaction toute centriste : *« Baudis est un très bon candidat. La règle du jeu avait été posée au départ. Il faut la respecter. J'espère que nous saurons tous raison garder. »*

M. Baudis, qui entend lancer sans tarder sa campagne pour *« redonner du sens à l'Europe »*, va rencontrer quelques difficultés, car le PR et le RPR cachent mal le peu d'enthousiasme qu'ils vont déployer dans la campagne. En cas d'échec, il leur sera donc difficile de mettre le résultat au débit d'Edouard Balladur, qui a bien pris soin de s'en dégager depuis plusieurs mois.

OLIVIER BIFFAUD

D'un titre à l'autre

Dans la première édition du *Monde* du 7 avril, nous avons titré, en page une, l'article d'Olivier Biffaud consacré à la désignation de Dominique Baudis comme tête de liste de la majorité aux européennes : *« Le RPR envisage de présenter une liste séparée aux européennes »*. Ce titre, qui prêtait au RPR une intention qu'il n'avait pas exprimée, et que ses porte-parole ont démentie aussitôt après la sortie de notre première édition, n'était pas conforme au contenu de l'article. Aussi a-t-il été changé dans notre deuxième édition, où nous avons écrit : *« La victoire de M. Baudis à l'UDF réveille les préventions du RPR »*. Même si certains dirigeants néogaullistes souhaitent une liste autonome de leur parti, la généralisation contenue dans notre premier titre était abusive ou, au mieux, prématurée.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information : Philippe Labarde

Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat, directeur éditorial
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, délégué auprès du directeur général
Michel Tatu, conseiller de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le MRG reporte sa convention nationale. – La convention nationale du Mouvement des radicaux de gauche sur les élections européennes, qui donnera le coup d'envoi de sa campagne, a été reportée du 9 au 24 avril, pour permettre la mise au point finale du « manifeste européen » qu'elle doit adopter. Le comité directeur du MRG devait se réunir vendredi 8 avril pour ratifier la candidature de Bernard Tapie comme tête de liste et arrêter la composition de celle-ci.

GOUVERNEMENT : Mme Veil assure l'intérim du Premier ministre. – Un décret du président de la République, François Mitterrand, publié, jeudi 7 avril, au Journal officiel, indique que Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville, assure l'intérim du Premier ministre pendant son voyage en Chine. Edouard Balladur est arrivé jeudi matin, à Pékin, pour une visite officielle de quatre jours en Chine.

Une nouvelle ère

Suite de la première page

Dans le cas inverse, où l'absence des candidats écologistes libère leur électorat, la droite modérée inverse la tendance (+2,1 points), et le Parti socialiste, avec les divers gauche, accentue sa progression (+9,6 points).

Si la droite modérée réussit à capter une partie de l'écologie politique en déshérence, le Parti socialiste démontre, quant à lui, que sa remontée ne tient pas au seul effet mécanique de la faible présence des écologistes. Son gain, dans les cantons où l'offre politique est constante, est rendu possible par un transfert direct issu de la droite, puisque celle-ci recule de 3,8 points.

La remontée du Parti socialiste est vérifiée dans tous les cas de figure, y compris dans la plus mauvaise des situations. Ainsi, dans les cantons où le PS n'est pas en situation de sortant et où il subit la concurrence écologiste, il passe, avec les divers gauche, de 17,6 % à 23,4 % (+ 5,8 points). Sur ces bases, les socialistes peuvent espérer franchir correctement l'obstacle des élections européennes de juin prochain, malgré l'absence de logique «notabilaire» et la multiplication de l'offre politique qui caractériseront ce scrutin à la proportionnelle nationale.

En sens inverse, la droite modérée n'améliore son score des élections législatives de l'année dernière que grâce à l'absence fréquente des écologistes et à l'implantation de ses sortants. A preuve, quand elle n'est pas en situation de sortante et subit la concurrence écologiste, elle passe de 38,2 % à 34,4 % (– 3,8 points). A structure identique, il y a bien recul d'une année sur l'autre. A long terme, le changement vient, aussi, du rééquilibrage régulier, dans les élections locales, entre le RPR et l'UDF. Pour la première fois depuis qu'existent les deux formations, soit en six élections cantonales, le mouvement de M. Chirac devance en voix l'UDF. En nombre de sièges, l'avance sur le gaullisme des notables issus du centrisme et des indépendants ne cesse de fondre, de deux cent trente-deux sièges en 1979 à vingt-six seulement en 1994 (*tableau 2*). Autre signe en ce sens : seuls deux des onze députés UDF partis à l'assaut d'un canton de gauche l'ont finalement emporté, alors que dans la même situation le RPR est parvenu à faire élire cinq de ses quatorze postulants.

Pour le Parti communiste, tout heureux de sa remontée de 2,5 points, près de la moitié de son gain tient à la logique « notabilaire » du scrutin, qui, d'évidence, ne jouerait pas en sa faveur dans les élections législatives, où il compte très peu d'élus. En second lieu, le PCF a bénéficié du très petit nombre de candidatures de l'extrême gauche, présente dans seulement 5 % des cantons (contre 60 % des circonscriptions il y a un an) et de l'absence complète de candidats PS, MRG et divers gauche dans cent vingt cantons. Au total, la remontée propre du PCF excède à peine le demi-point. Le résultat est honorable, mais ne répond pas tout à fait aux espérances de la place du Colonel-Fabien.

Pour sa part, le Front national enregistre un recul dans les chiffres globaux (– 2,8 points), accentué par la logique «notabilaire» du scrutin, dont il est bien sûr exclu, mais, au-delà de cette explication, son tassement paraît bien réel. Dans les cantons où le sortant ne se représente pas, le recul du mouvement lepéniste est tout aussi important. Dans ses fiefs, il perd du terrain, comme dans les Bouches-du-Rhône, où subissant « l'effet Tapie», il passe, dans les cantons renouvelables, de 20,6 % en 1993 à 16,1 % en 1994 (– 4,5 points) et dans les Alpes-Maritimes, où, victime de ses dissensions, il recule plus fortement encore, de 22,5 % à 15,7 % (– 6,8 points). Dans la circonscription de Dreux, si Marie-France Stirbois maintient son score à Dreux-Ouest, où elle sera finalement élue (43,1 % au premier tour contre 43 % il y a un an), le Front national passe, dans les autres cantons renouvelables, de 35 % des voix à 21 % (– 14 points).

Enfin, l'écologie politique pourrait se réjouir d'un score moyen de 7,7 % là où elle est effectivement présente, mais l'analyse détaillée confirme sa faiblesse organisationnelle. Non seulement l'écologie politique est absente dans près de deux cantons sur trois, mais elle n'est pas parvenue à présenter de candidats dans le tiers des trois cents cantons renouvelables, où, il y a un an, elle obtenait ses meilleurs scores avec plus de 10 % des suffrages. A présence constante, le recul des écologistes est d'autant plus fort que le score, il y a un an, était élevé. L'écologie politique survit comme un courant d'opinion et continue de compter, mais ne parvient ni à s'enraciner, ni à se développer là, pourtant, où le terrain lui est propice.

L'effacement du rejet

Compte tenu de ces enseignements, les résultats du second tour n'apparaissent pas comme un retournement du corps électoral huit jours après son premier vote. Ils confirment, plutôt, le rééquilibrage entre la gauche et la droite, après l'écart vertigineux qui s'était creusé durant la période antisocialiste de ces années 1992-1993. Ainsi, dans les huit cent cinquante et un cantons où s'affrontent, au second tour, un candidat PS-divers gauche et un candidat de la majorité, la gauche totalise 50,5 % des suffrages exprimés, contre 49,5 % à la droite.

Toutefois, pour évaluer le rapport des forces et connaître son évolution, il est plus juste de considérer les résultats du second tour dans les cantons où la gauche et la droite se sont affrontées dans les mêmes conditions en 1993 et en 1994. Le *tableau 3* permet de constater qu'à structure identique, la gauche regagne, en un an, 5,6 points en cas de duel PS-divers gauche/droite modérée et 4,2 points en cas de duel PC/droite modérée. Projetés sur l'ensemble du pays, ces résultats permettent d'évaluer le nouveau rapport de forces entre la droite et la gauche, quand celle-ci est représentée par un socialiste, à 53/47 en faveur de la droite, au lieu de 58,5/41,5 il y a un an.

Curieusement, le rapport des forces redevient ce qu'il était au moment où Michel Rocard quittait l'Hôtel Matignon il y a trois ans, juste avant que les socialistes au pouvoir ne s'effondrent. En un an, le rétablissement de la gauche est spectaculaire, mais il correspond exactement à la disparition du rejet des socialistes.

Les élections cantonales de 1994 portaient renouvellement des cantons pourvus en 1988. Dans cette série, assez favorable à la gauche, la majorité n'a perdu que cinq sièges. S'il s'était agi du renouvellement des cantons pourvus en 1992, en pleine débâcle socialiste, elle en aurait perdu deux cent soixante-dix. S'il s'était agi du renouvellement de l'Assemblée élue en 1993, cent vingt à cent cinquante de ses députés auraient pu mordre la poussière. Aucune de ces simulations ne met en péril la domination de la droite, mais, tout naturellement, après deux ans de rejet socialiste, et l'alternance venue, une nouvelle ère politique s'est ouverte.

JÉRÔME JAFFRÉ

1. – L'évolution électorale depuis 1993 en fonction des candidatures écologistes

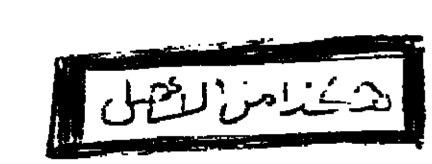
(% des suffrages exprimés)	Ecologistes présents aux cantonales de 1994 (712 cantons)			Ecologistes absents aux cantonales de 1994 (1 210 cantons)		
	Législatives 1993 (1er tour)	Cantonales 1994 (1er tour)	Ecart	Législatives 1993 (1er tour)	Cantonales 1994 (1er tour)	Ecart
Parti communiste	9,4	11,3	+ 1,9	9,3	11,5	+ 2,2
Extrême gauche	1,8	0,6	– 1,2	1,7	0,7	– 1,0
Parti socialiste-divers gauche	19,9	27,3	+ 7,4	20,4	30	+ 9,6
Ecologistes	8,8	7,7	– 1,1	6,8	–	– 6,8
Divers	4	0,7	– 3,3	4,3	1,1	– 3,2
RPR-UDF-Divers droite	42,4	41,3	– 1,1	45,3	47,4	+ 2,1
Front national	13,9	11,1	– 2,8	12,1	9,2	– 2,9
Gauche	31,1	39,2	+ 8,1	31,4	42,2	+ 10,8
Hors gauche/droite	12,8	8,4	– 4,4	11,1	1,1	– 10
Droite	56,2	52,4	– 3,8	57,4	56,6	– 0,8

2. – Le resserrement RPR-UDF dans les élections locales

Nombre de sièges	UDF	RPR	Avance de l'UDF
Cantonales 1979	430	198	+ 232
Cantonales 1982	460	323	+ 137
Cantonales 1985	525	400	+ 125
Cantonales 1989	436	352	+ 84
Cantonales 1992	497	467	+ 30
Cantonales 1994	394	368	+ 26

3. – Les duels de second tour

(% des suffrages exprimés)	Duels constants PS - divers gauche/Droite modérée (598 cantons)			Duels constants PC/Droite modérée (46 cantons)		
	Législatives 1993 (2e tour)	Cantonales 1994 (2e tour)	Ecart	Législatives 1993 (2e tour)	Cantonales 1994 (2e tour)	Ecart
Gauche	45,6	51,2	+ 5,6	51,6	55,8	+ 4,2
Droite	54,4	48,8		48,4	44,2	



L'opération « Tous contre le sida » sur l'ensemble

Union sacrée contre l'épidémie

Une émission spéciale, « Tous contre le sida », devait avoir lieu, jeudi 7 avril, à partir de 20 h 50 jusqu'à 0 h 40 sur l'ensemble des chaînes télévisées françaises. En s'unissant pour la première fois autour d'un programme unique la télévision a suscité une mobilisation exceptionnelle des médias et une relative unité des associations.

■ ASSOCIATIONS. Cette opération a eu lieu à l'initiative d'Ensemble contre le sida, rassemblant des associations de médecins et de chercheurs, des organisations de lutte contre le sida et d'aide aux malades (AACS, AIDES, ARCAT-sida, Actup). Les promoteurs de l'opération (dont bénéficieront au total une quinzaine d'associations) espèrent recueillir plus de 100 millions de francs.

■ ÉGLISES. A l'occasion de cette manifestation, la Fédération protestante de France et l'épiscopat catholique, par les voix du pasteur Stewart et du Père Di Falco, ont lancé des appels à la solidarité en faveur des malades.

■ SECRET MÉDICAL. Faut-il assouplir le secret médical vis-à-vis des partenaires de personnes séropositives ? Après la publication dans nos colonnes (*le Monde* du 7 avril) d'un avis favorable de l'Académie de médecine, le docteur Louis René, ancien président du Conseil national de l'ordre des médecins et président de la commission officielle de réflexion sur le secret professionnel, a adressé au *Monde* un point de vue beaucoup plus réservé.

Trop plein : jusqu'au bout, jusqu'à la répétition du mercredi 6 avril, les organisateurs de la soirée télévisée sur le sida ont dû tailler et retailler dans le « conducteur », le document laborieusement élaboré au cours d'incessantes réunions ces dernières semaines, et qui décline minutieusement le déroulement d'une émission exceptionnelle de quatre heures.

Comment faire défiler harmonieusement, sur les grands plateaux du Zénith, une pléiade de vedettes du spectacle et de la chanson, d'Elton John à Charles Aznavour en duo avec Lisa Minelli, de Patrick Bruel à Renaud, de Julien Clerc à Florent Pagny ? Comment faire dialoguer malades, médecins, chercheurs, militants et pouvoirs publics ? Comment intercaler des reportages venus de toutes les chaînes participantes ? Au fond, comment concilier des motivations foisonnantes, pour les faire tenir en deux cent quarante minutes et sur un écran plat ?

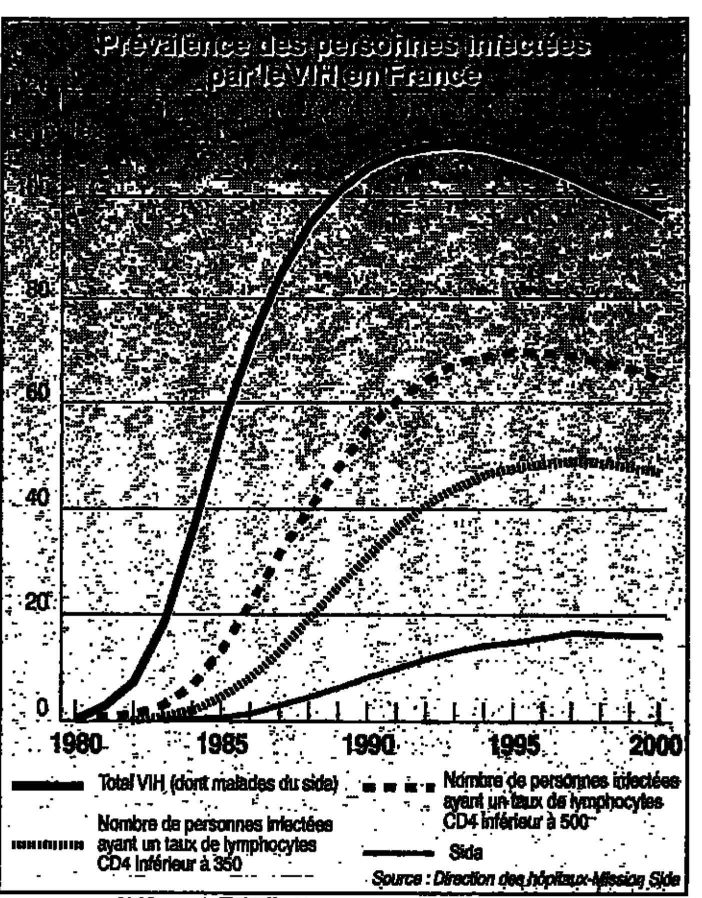
Pour le quintette de choc qui a supervisé l'émission (1), l'heure n'est plus à ces questions, mais à la mise au point des derniers détails. Les seize caméras du réalisateur Jérôme Revon répètent, et les cubes blancs du décor attendent les images qui seront projetées aux milliers d'invités. Le budget prévu au départ – 6,5 millions de francs – sera dépassé, et probablement plus proche de 8 millions.

Un « rôle social »

Cinq chaînes partageront ce coût, qui reste donc raisonnable, quand on sait qu'un grand film peut dépasser 10 millions de francs pour une chaîne. L'union de ces chaînes (2) est la première nouveauté de la soirée ; elle n'était pas acquise d'avance. Jamais dans un grand pays developpé, toutes les chaînes n'avaient décidé de faire programme unique ; et jamais dans l'histoire du sida, la télévision n'avait mis à ce point sa puissance dans la balance.

Pourtant, les associations en rêvaient depuis longtemps. Mais les chaînes hésitaient, chacune de leur côté. France 2, patrie du Téléthon, mesurait les risques d'un Sidathon. TF 1, aiguillonée par son animateur Christophe Dechavanne, tôt impliqué dans la lutte contre le fléau, réfléchissait à sa propre soirée. L'arrivée de Jean-Pierre Elkabbach à France-Télévision relançait des projets qui risquaient la « collision » médiatique. Un minimum de concertation semblait raisonnable – et le sujet l'imposait.

Entre les deux grandes chaînes généralistes, en pleine bagarre sur tous les terrains, il a pourtant fallu que s'interposent M 6 et Canal Plus pour que se calment les tensions, et naisse une grande coalition, début janvier. Le 10 mars, lors d'une conférence de presse qui était déjà un spectacle, tous les PDG de chaînes au garde-à-vous communiaient dans l'exaltation du *« rôle social »* de la télévision (*le Monde* du 12 mars), et Luc Montagnier pouvait célébrer le *« virus de l'union »*.



Le taux de lymphocytes CD 4 est le principal marqueur de l'évolutivité de la maladie.

Les télévisions avaient dû régler leurs problèmes domestiques. Partage des animateurs et des responsabilités : derrière Christophe Dechavanne et Frédéric Mitterrand, on retrouvera notamment la « patte » de la grande prêtresse des variétés de TF 1, Dominique Cantien, et l'expérience du « M. Téléthon » de France-Télévision, Pierre-Henri Arnstam ; pas de publicité pour éviter les conflits commerciaux ; pas d'audience détaillée par chaîne, qui aurait pu confirmer la probable « prime naturelle » de TF 1, due aux anciens postes automatiquement ouverts sur la « Une ». Les chaînes avaient aussi découvert les problèmes des autres, les petits et grands conflits des associations et des chercheurs.

La première victoire de la télévision, dans cette soirée, c'est peut-être d'avoir suscité, en face d'elle, une relative unité de ces mondes souvent rivaux, autour de Line Renaud, Pierre Bergé, Luc Montagnier, et les fondateurs d'Ensemble contre le sida, née le 17 février.

Unité toute relative. Tel PDG de chaîne se souvient de discussions serrées sur l'emploi des fonds, leur répartition, ou même la transparence de la collecte – les télévisions ont exigé la garantie de la Fondation de France... Mais unité quand même, et qui allait être contagieuse : une fois la machine cathodique lancée, tous les médias s'y sont raccrochés, et bien d'autres encore. Les radios généralistes ont pris le micro dans la journée (*le Monde* daté 3-4 avril) ; la Fédération nationale de la presse française a commencé dès le 21 mars à distribuer, au travers de ses titres, les enveloppes ou les coupons pour les dons, tout comme La Poste a mis 800 000 enveloppes dans ses bureaux.

Sans le petit écran et sa force d'attraction, se seraient-ils autant mobilisés au profit de Sidaction, ces « étudiants contre le sida » qui font un gala, ces jeunes du Rotary qui collecteront 1 000 francs chacun, ces fleuristes qui proposent les « bouquets de l'espoir », ces pharmaciens qui affichent une main tendue, ces couturiers qui vendent des tee-shirts, ces artisans forains qui distribuent des enveloppes sur leurs stands, ce célèbre critique gastronomique qui incite les restaurateurs à vendre de grands crus, ce vendeur par correspondance qui a mis des enveloppes de don dans chaque colis, la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) et ses adhérents, etc. ?

Bref, en amont de l'émission, la télévision fait recette. En aval, reste à mesurer la réaction du public, et surtout l'impact d'une telle mobilisation sur la société.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

(1) Coordonnée par Alain Chartiez de M 6, l'équipe de conception réunit Dominique Cantien (TF 1), Pierre-Henri Arnstam (France-Télévision), Nicolas Plisson (Canal Plus) et Pierre-André Boutang (ARTE). Anne Barrère (TF 1) et Martine Allain-Regnault (France-Télévision) assurent la coordination journalistique.

(2) TF 1, France 2, France 3, Canal Plus, M 6, ARTE et RFO diffusent l'émission partout en France. RFO la rediffusera pour les DOM (et plusieurs chaînes privées la reprennent aux Antilles) ; ARTE a conçu une version bilingue pour l'Allemagne. En Belgique, la RTBF publique, RTL-TVI privée et Canal Plus Belgique reprennent l'émission. TV5 la diffusera dans le monde.

Les Eglises réaffirment leur devoir de solidarité à l'égard des malades

« Le tapage médiatique n'intimide pas la mort, écrit mardi 5 avril dans un message le pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France. *Mais se mobiliser contre le sida est une occasion d'apprendre ensemble, malades et bien portants, à devenir responsables les uns des autres. Manifester cette responsabilité, c'est renoncer à faire de sa différence, de sa liberté ou de sa vertu, le tabou incontestable ou la norme générale ; c'est bien sûr aussi se servir des protections nécessaires élémentaires – le préservatif en est une – mais c'est vouloir et pouvoir davantage encore. Il nous faut réapprendre ensemble le prix de la vie, le sens de notre liberté dans tous les domaines et de ses limites, la construction de la fidélité dans l'amour. »*

Porte-parole de l'épiscopat, le Père Jean-Michel Di Falco se réjouit aussi de cette initiative commune des chaînes de télévision : *« Elle peut permettre de se mobiliser pour faire naître l'espoir et renouer des liens que la maladie a pu briser. Qui oserait dire que le sida est une punition de Dieu ? Il ne devrait pas y avoir de malade délaissé. Il n'y a pas de mort honteuse. Aux yeux de Dieu, chacun est aimé comme unique et personne n'est définitivement enfermé dans son passé quel qu'il soit. Seuls sont prisonniers de leur destin ceux qui ont perdu toute espérance. A nous de convertir notre propre regard. »*

Cette prise de position est dans la droite ligne de déclarations antérieures de l'épiscopat encourageant les catholiques *« à dépasser les réflexes de peur et à inventer l'accueil fraternel qui s'impose »* (en 1987). De telles interventions ne sont sans doute pas étrangères à la naissance d'initiatives de toute nature prises dans les Eglises chrétiennes en France en faveur de l'accueil des malades, de l'information complète sur l'épidémie, du refus de toute exclusion. Le groupe œcuménique (à majorité protestante), appelé Chrétiens et sida, touche des séropositifs et des malades, des volontaires d'associations (comme Aides) et des équipes soignantes (1). Il cherche à faire bouger les mentalités dans un milieu chrétien où, comme dit son président, Antoine Lion, domincain *« on n'est pas forcément indemne d'un certain nombre de préjugés, visant par exemple les homosexuels »*.

Mais l'activité de ces réseaux souffre des polémiques liées aux prises de position du magistère catholique sur le préservatif. Dans un sondage CSA que publie l'hebdomadaire *la Vie* daté du 7 avril, 65 % des Français interrogés estiment que les Eglises ne font pas assez d'efforts pour lutter contre le sida. 70 % d'entre eux se disent même en désaccord avec la position de l'Eglise catholique, selon laquelle la fidélité conjugale et la chasteté sont les principaux moyens de lutte contre l'épidémie. Les catholiques pratiquants réguliers eux-mêmes, dans une proportion de 40 %, ne partagent pas cette position.

Dans un livre qui réunit plusieurs contributions de personnalités de toute confession, le Père Olivier de Dinechin, délégué de l'épiscopat pour les questions d'éthique et ancien membre du Conseil national du sida, revient sur ce désaccord (2). Reconnaissant que les évêques catholiques ont été longs à intervenir, il estime que le malentendu est né de leurs réactions critiques aux premières campagnes officielles de prévention *« fondées sur la dérision »*. *« Mais*, ajoute le Père de Dinechin, citant des propos du cardinal Lustiger, *par rapport à des personnes qui sont dans une situation telle qu'elles prennent des risques et qu'elles continueront à en prendre, l'utilisation du préservatif est un mal moindre que de ne rien faire du tout. Vous ne devez pas donner la mort. Vous devez aussi vous protéger. »*

L'Eglise catholique entend combattre l'idée que le préservatif est l'unique solution et faire prévaloir des solutions fondées sur l'éducation, la stabilité et la fidélité de la relation affective et sexuelle. Si son rôle n'est sans doute pas de faire la promotion du préservatif, nombre de personnalités médicales, y compris catholiques, s'étonnent cependant qu'elle ne mette pas davantage ses ressources au profit d'un objet qui, ainsi que le dit le professeur Marc Gentilini, *« comme moyen de contraception peut sans doute interrompre la vie, mais qui, comme moyen de prévention, interrompt sûrement la mort »*.

H. T.

(1) Chrétiens et sida. BP 26. 75622. Paris Cedex 13.

(2) *Sida : les religions s'interrogent*. Ouvrage collectif. L'Harmattan.

POINT DE VUE

L'obligation du secret

par Louis René

MES réflexions ne sauraient être considérées comme un commentaire sur le contenu et les conclusions du rapport adopté récemment par la commission de réflexion sur le secret professionnel, appliqué aux acteurs du système de soins, que j'ai eu l'honneur de présider. Cette commission était pluridisciplinaire, comprenant des médecins – dont certains sont membres de l'Académie de médecine –, des juristes et des magistrats.

Le rapport rédigé par cette commission doit être prochainement remis au ministre. Si la publication de ce document était décidée et si les conclusions apparaissaient diverger de celles de l'Académie de médecine, ce pourrait être l'occasion d'un débat utile, voire enrichissant pour notre société tout entière, ébranlée par l'épidémie de sida.

L'Académie de médecine souligne à juste titre qu'il existe des conflits graves entre des principes fondamentaux également respectables et aussi solidement établis par des lois : tels les articles 226-13 et 226-14 du nouveau code pénal en vigueur depuis le 1er mars et l'article 223-6 du même nouveau code, pour m'en tenir aux exemples choisis par le rapporteur. Il paraît inutile d'évoquer l'article 11 du code de déontologie : celui-ci, d'ordre réglementaire, ne saurait être en contradiction avec les trois articles de loi que nous venons de rappeler.

Seule une loi

Ces conflits ne sont pas spécifiques du sida. Des situations où l'intérêt d'un tiers est en contradiction avec le principe du secret ont toujours existé. Elles ont été des sujets de préoccupation pour nos prédécesseurs, même les plus grands, mais aussi pour des soignants lucides, tout comme pour des avocats confrontés à des problèmes similaires. Depuis des générations, lors de certaines situations exceptionnelles, le praticien se trouve en porte-à-faux.

C'est bien sûr le cas d'une personne dont la santé est mise en danger par le mutisme obstiné de son partenaire, dont le médecin traitant connaît l'état sérologique. Mais c'est aussi le cas pour le médecin confronté à un conducteur de car ou de poids lourd cachant qu'il est sujet à des crises épileptiques mal contrôlées faute de traitement correctement suivi. Tout comme c'est le cas pour celui qui soigne un sujet présentant des troubles de comportement et chargé de fonctions susceptibles de nuire gravement à des tiers qui lui sont confiés.

« Le principe du secret professionnel est souvent en conflit avec d'autres principes et d'autres intérêts, constatait il y a dix ans l'Ordre des médecins. *Le médecin rencontrera beaucoup de cas de conscience, car il s'agit d'un domaine difficile où la diversité des cas concrets et la variété des situations ne permettent pas de donner toujours une réponse assurée. Le médecin, après avoir pris conseil, devra tenter de résoudre ces situations en conscience. Même avec l'aval de confrères expérimentés et connus pour la pertinence de leurs conseils, la décision du médecin engage sa responsabilité personnelle, tant morale que juridique. »*

A mes yeux, il ne revient pas aux médecins de décider de lever le secret professionnel vis-à-vis d'un futur conjoint ou d'un partenaire et de tomber sous le coup d'une condamnation pénale. Aux médecins de soigner, aux juges de juger en fonction des cas d'espèce et des dipositions légales et de la jurisprudence. Aux législateurs, s'ils le jugent nécessaire, de légiférer : une loi seule peut instituer une dérogation aux articles 226-13 et 226-14, comme le souligne l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme ratifié par la France il y a déjà bien des années.

► Le docteur Louis René est l'ancien président du conseil national de l'Ordre des médecins et président de la commission de réflexion sur le secret professionnel.

CLÉS/ Sida

■ **Infection.** Le sida (syndrome d'immunodéficience acquise) est une maladie due à l'infection de l'organisme par le VIH (virus de l'immunodéficience humaine) qui infecte certaines cellules du sytème immunitaire, provoquant notamment l'apparition de nombreuses infections dites « opportunistes » . Selon certaines hypothèses, l'infection par le virus ne serait pas, à elle seule, à l'origine de la maladie, celle-ci étant la résultante de plusieurs mécanismes physio-pathologiques. La transmission du virus est aujourd'hui, pour l'essentiel, la conséquence de relations sexuelles (homosexuelles ou hétérosexuelles) entre une personne infectée et une autre qui ne l'est pas. Transmissible également par voie sanguine, le virus du sida peut infecter les toxicomanes usant de drogues par voie intraveineuse dès lors qu'ils utilisent des seringues non stériles.

■ **Séropositivité.** Entre l'infection de l'organisme par le VIH et l'apparition des symptômes cliniques de la maladie se situe une période, plus ou moins longue, durant laquelle la personne est dite « séropositive », susceptible de transmettre le virus lors de rapports sexuels non protégés. Les méthodes de dépistage permettent, quelques semaines ou quelques mois après l'infection, de mettre en évidence la présence d'anticorps dirigés contre le virus. Si elle ne correspond pas *stricto sensu* à la maladie, la séropositivité impose une prise en charge et une surveillance médicale.

■ **Chiffres.** Au 31 décembre 1993, 30 399 cas de sida avaient été officiellement diagnostiqués en France depuis le début de l'épidémie. Le nombre de malades atteints de sida vivants était de 12 966. Le nombre de nouveaux cas de sida diagnostiqués chaque année était de 581 en 1985, 1 253 en 1986, 2 242 en 1987, 3 036 en 1988, 3 773 en 1989, 4 240 en 1990, 4 469 en 1991, 5 022 en 1992 et 5 405 en 1993.

En 1993, 43,5 % des cas de sida déclarés se trouvaient en Ile-de-France, 14,5 % en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et 5,6 % en Rhône-Alpes. La répartition par groupe de transmission des 5 405 cas diagnostiqués en 1993 est la suivante : homo-bisexualité : 39,3 % des cas ; toxicomanie : 27,5 % ; toxicomanie et homosexualité : 0,7 % ; hémophilie : 0,9 % ; hétérosexualité : 15,7 % ; transfusion : 3,3 % ; mère-enfant : 0,6 % ;

des chaînes de télévision

La mobilisation des associations

Cette opération de mobilisation exceptionnelle contre l'épidémie a eu lieu à l'initiative de l'association Ensemble contre le sida (ECS), créée pour la circonstance et rassemblant quatre associations de médecins et de chercheurs, ainsi que quatre associations de lutte contre le sida et d'aide aux malades (AACS, Aides, ARCAT-sida, Act-Up). Les promoteurs de l'opération (dont bénéficieront au total une quinzaine d'associations) espèrent recueillir plus de 100 millions de francs. Il est prévu que la moitié des dons soit attribuée à la recherche, par l'intermédiaire de la Fondation pour la recherche médicale, l'autre moitié aux associations par le biais de la Fondation de France.

Si les chaînes de télévision ont réussi à faire taire leurs divergences, deux associations de transfusés ont fait part de leur opposition à une manifestation dans laquelle elles estiment insuffisamment représentées les victimes du sang contaminé. Il s'agit notamment de deux associations de défense des transfusés et hémophiles qui entendaient ainsi protester contre le fait *que l'émission n'a prévu aucun* témoignage de victimes du sang contaminé. L'Association française des hémophiles, en revanche, avait annoncé sa présence, se déclarant *«totalement solidaire des victimes quel que soit leur mode de contamination»*.

Polémique avec les transfusés

Dans une lettre à ses adhérents, l'Association de défense des transfusés s'estime en revanche victime d'une mesure *«d'exclusion»*, aucune suite n'ayant été donnée par les chaînes organisatrices à ses *«offres de témoignages»* de transfusés contaminés. En conséquence, elle appelle ses membres à *«faire connaître leur indignation»* par les moyens qu'ils jugeront *«les meilleurs»*. De la même manière, l'Association des polytransfusés affirme ne pas avoir été conviée *«pour participer réellement»* aux réunions préparatoires à l'émission et avoir été *«systématiquement écartée»* de l'organisation Ensemble contre le sida. *«Nous ne cautionnerons pas une journée qui a été mise en œuvre de manière antidémocratique par des gens qui se veulent les champions de l'antitotalitarisme et les adversaires déclarés de toutes les formes d'exclusion»*, indique son président Jean Peron-Garvanoff.

Du côté d'Ensemble contre le sida, on indique ne pas comprendre ces réactions. *«Personne n'a jamais exclu personne. Ces associations se sont exclues d'elles-mêmes par susceptibilité»*, déclare Christophe Girard, secrétaire général du mouvement. *«Leurs responsables disent qu'ils ne sont pas demandeurs des fonds. Ils ne veulent pas d'argent, mais ils veulent contrôler son utilisation»*, critique-t-il cependant. A l'issue de longues négociations, les membres d'Ensemble contre le sida sont parvenus à *une formule de répartition qui* réservera au moins 20 % des sommes recueillies à une attribution sur projets, ce qui permettra à de petites associations de bénéficier de l'opération. Les attentes des organisateurs portent sur quelque 120 millions de francs, *«le tiers ou le quart du téléthon»* (1).

Les animateurs d'Ensemble contre le sida comprennent d'autant moins la protestation des deux associations de transfusés que l'une de leurs demandes avait été satisfaite par les chaînes organisatrices, celle concernant l'éventuelle *participation à l'émission de* certains signataires de la pétition réclamant une grâce présidentielle pour les quatre condamnés de l'affaire du sang contaminé (*le Monde* du 20 janvier). Quatre médecins, le professeur Willy Rozenbaum (hôpital Rothschild, Paris), le docteur Jean-Baptiste Brunet (directeur du centre collaborateur européen de l'OMS sur le sida), le professeur Marc Girard (Institut Pasteur de Paris) et le professeur Michel Kazatchkine (hôpital Broussais, Paris), cosignataires de ce texte avec une centaine de médecins et de scientifiques, ont ainsi disparu *des reportages et interventions* prévus. *«Au-delà de l'émission, un vrai problème est posé,* indique Christophe Girard, également vice-président d'ARCAT-Sida. *Ces signataires sont aussi nos interlocuteurs. On ne va pas pouvoir ne plus travailler avec eux.»*

C. L.

(1) Pour le Téléthon 1993, 358 930 312 francs de promesses de dons ont été faites par 1,3 million de foyers.

Demandant l'égalité des droits

Plusieurs milliers d'anciens combattants d'Afrique du Nord ont défilé à Paris

«Mobilisés à vingt ans, oubliés depuis trente ans», disaient les banderoles des anciens combattants d'Afrique du Nord qui ont défilé, mercredi 6 avril à Paris, derrière des centaines de drapeaux tricolores déployés en tête de cortège. Ils étaient plusieurs milliers – 12 000 selon la police, 20 000 selon les organisateurs – à réclamer le *«droit à la retraite anticipée»* et l'*«égalité des droits de tous les anciens combattants»*. Venus de toutes les régions de France, les manifestants avaient répondu à l'appel d'un *«front uni»* de leurs cinq organisations nationales représentatives (ARAC, FNACA, FNCPG-CATM, UF, UNC-AFN), qui ont été reçues au ministère des anciens combattants.

A l'Assemblée nationale, Philippe Mestre, ministre des anciens combattants et victimes de guerre, a annoncé, mercredi 6 avril, que la carte du combattant serait bientôt délivrée *«de façon plus large»* : un arrêté à paraître au *Journal officiel* permettra de *«délivrer environ 120 000 nouvelles cartes aux anciens combattants d'Afrique du Nord»*, a précisé M. Mestre. A l'inverse, le ministre a repoussé l'application du droit à la retraite anticipée, estimant le coût d'une telle mesure à *«environ 60 milliards»*. Il a toutefois ajouté que le Parlement débattra d'une proposition de loi relative à la retraite.

Pour commémorer le débarquement de 1944 en Provence

Le chef de l'Etat assistera à un défilé naval en Méditerranée

François Mitterrand présidera, le 14 août, un défilé naval en Méditerranée qui, outre les bâtiments de la marine française appelés à y participer en grand nombre, doit réunir des navires alliés. La marine renoue avec une pratique qui avait permis à Valéry Giscard d'Estaing d'assister en 1976 à une revue navale, au large de Toulon, et à l'actuel chef de l'Etat de présider son premier défilé naval en juillet 1982. Par cette manifestation assez rare en France, la marine a voulu commémorer le débarquement allié de Provence du 15 août 1944, en baie de Saint-Raphaël et de Saint-Tropez.

Le défilé naval fera partir les bateaux de Villefranche-sur-Mer en direction de Toulon, où la plupart d'entre eux sont rattachés. M. Mitterrand sera à bord de la *Foudre*, un bâtiment amphibie de 12 000 tonnes de construction récente, et les navires du défilé croiseront devant lui. A cette revue navale participent notamment les deux porte-avions *Foch* et *Clemenceau*, et des sous-marins nucléaire d'attaque.

En vue de la tarification des contrats

Pendant cinq ans, les assureurs n'auront pas recours aux informations fournies par les tests génétiques

Alors que la discussion des projets de loi sur la bioéthique s'engage au Parlement, le président de la Fédération française des sociétés d'assurances, Denis Kessler, a déclaré, mercredi 6 avril, que les assureurs français s'engageaient, pour une période transitoire de cinq ans, à ne pas avoir recours aux informations de nature génétique en vue de la tarification des contrats.

«Un examen génétique réalisé à partir d'une simple goutte de sang permet de percer largement l'intimité des personnes. Cet examen donne des indications sur la propension de l'individu à être victime de diverses pathologies (cancers et maladies génétiques diverses) y compris, de manière prédictive, à échéance de plusieurs décennies», notait le professeur Jean-François Mattéi dans le rapport de la commission spéciale de l'Assemblée nationale chargée d'examiner les projets de loi sur la bioéthique, dont l'examen a commencé le 7 avril (*le Monde* daté 27-28 mars). C'était dire que le développement de la médecine prédictive ne pouvait laisser indifférents les assureurs, dont le métier consiste à évaluer les risques.

Craignant une utilisation abusive de ces examens dans ce cadre, le professeur Mattéi *«condamnait fermement l'utilisation de ces examens par les compagnies d'assurances et dans le monde du travail, à l'exception de rares cas* (par exemple les tests de féminité pratiqués lors des compétitions sportives – NDLR) *qui doivent être fixés par la loi»*. Il a proposé que le projet de loi prenne en compte une disposition indiquant que *«l'étude génétique des caractéristiques d'une personne ne peut être entreprise qu'à des fins médicales ou de recherche scientifique ainsi que dans les cas prévus par la loi, le consentement de la personne devant être recueilli par écrit préalablement à la réalisation de l'examen, sauf nécessité médicale»*.

Cette proposition, qui a toutes les chances d'être acceptée, a donc amené la Fédération française des sociétés d'assurances à adopter une attitude de principe que l'on peut résumer de la manière suivante : pendant cinq ans environ, les assureurs s'engagent à ne pas avoir recours aux tests génétiques pour établir quelque contrat que ce soit. Au-delà de cette phase expérimentale, le temps d'évaluer ces tests et de les faire entrer en pratique courante, les assureurs sont disposés à s'engager à respecter deux principes :

– les informations fournies par les tests génétiques ne pourront à elles seules justifier un refus d'acceptation du risque.

– les assurés ont le «droit de ne pas savoir», c'est-à-dire qu'en aucun cas une absence de test génétique ne pourra justifier un refus d'assurance. Ce «droit» doit être distingué radicalement d'une omission de déclaration du risque et, *a fortiori*, d'une fausse déclaration.

FRANCK NOUCHI

ENVIRONNEMENT

A l'initiative des pharmaciens, des industriels et des pouvoirs publics

Une «poche verte» pour les déchets de médicaments

Sur la poche en plastique, deux phrases explicitent les buts de l'opération : *«Ensemble faisons la chaîne du médicament, récupérons les emballages et les médicaments non utilisés»* ; *«Les médicaments non utilisés manquent à certains. La nature, elle, n'en a pas besoin, confiez-les à votre pharmacien.»* Depuis trois mois, les pharmaciens du Limousin et des Pays de la Loire remettent cette «poche verte» à leurs clients, et le succès enregistré dans ces deux régions-tests (75 % des sacs sont revenus pleins dans les officines) a conduit le gouvernement à étendre, d'ici à la fin de l'année, à l'ensemble de la France, cette opération destinée à être permanente. Un protocole d'accord a été signé, mercredi 6 avril à Paris, entre la CYCLAMED (1), présidée par Bernard Mesuré, et les pouvoirs publics, représentés par les trois ministres concernés, Simone Veil (affaires sociales, santé et ville), Michel Barnier (environnement) et Lucette Michaux-Chevry (action humanitaire).

Chaque citoyen est donc invité, dans un pays qui compte 22 500 pharmacies et qui produit 60 000 tonnes de déchets de médicaments par an, à mettre dans cette poche spéciale à la fois tous les emballages vides (ampoules, flacons, boîtes, tubes, blisters, notices, etc.) et tous les médicaments non utilisés, périmés ou non. Le pharmacien est chargé d'un premier tri, emballages et médicaments périmés d'une part, médicaments *«valorisables à des fins humanitaires»* d'autre part. Le premier lot est ramassé par un grossiste, déposé dans des bennes cadenassées à une agence de répartition et ensuite incinéré. Le deuxième est confié – sous contrôle, afin d'éviter toute exploitation commerciale ou illicite – à des organisations humanitaires.

Cette action, qualifiée d'*«exemplaire»* par Mme Veil, répond à de multiples utilités : réduire les risques d'accidents domestiques et environnementaux, mieux maîtriser les dépenses de santé, dans la mesure où chacun prendra davantage conscience de sa consommation de médicaments, accroître les collectes à destination des pays pauvres. Elle résulte du décret du 1er avril 1992 – appliqué au 1er janvier 1993 –, relatif à l'obligation qui est désormais faite aux industriels de pourvoir ou de contribuer à l'élimination des déchets des emballages ménagers qu'ils mettent sur le marché.

M. C.

(1) Créée sous l'égide du Conseil national de l'ordre des pharmaciens, la CYCLAMED, association loi 1901, regroupe les pharmaciens, les répartiteurs et les industriels pour la récupération des emballages et des médicaments non utilisés. *Le protocole du 6 avril* engage solidairement tous les partenaires de la chaîne du médicament, producteurs et distributeurs.

JUSTICE

Au procès de Paul Touvier devant la cour d'assises des Yvelines

Le face-à-face du « sauveur » et du « sauvé »

La cour d'assises des Yvelines, jugeant Paul Touvier, a entendu, mercredi 6 avril à Versailles, un témoin capital : Louis Goudard, un résistant qui a eu la vie sauve grâce à l'ancien chef milicien de Lyon. Au matin du 29 juin 1944, jour du massacre de Rilleux, Paul Touvier l'avait épargné parce qu'il n'était pas juif. Ce témoignage, notamment, fonde la thèse du crime contre l'humanité.

C'est un récit. Un simple récit qui emplit toute la cour d'assises. Un récit où la mort musarde et s'abat. Le récit d'une nuit. Le récit des dernières heures avant l'aube, avant la fusillade de Rillieux. Le récit de Louis Goudard, soixante-quatorze ans, ancien prisonnier de Paul Touvier, au 5 de l'impasse Catelin, à Lyon.

C'était en juin 1944. Il faisait chaud. Onze silhouettes s'entassaient dans une soupente de 5 mètres de long sur 90 centimètres de large. Et une par une les ombres venaient laper contre la porte une goulée d'air frais. C'était en juin, le 28 du mois, et un détenu fraîchement débarqué avait lancé à la cantonade : *« Bonne nouvelle les gars ! Philippe Henriot a été exécuté ce matin. »* Pour toute réponse, Louis Goudard, chef régional du renseignement pour les FTP, avait bougonné dans son coin : *« Pour nous, ce n'est pas une bonne nouvelle... »*

C'est que la mort du ministre de la propagande de Vichy allait être vengée. Toute la journée, les miliciens avaient juré : *« Bande de salauds, vous allez tous y passer ! »* Toute la journée, Louis Goudard avait vu projeter dans la cellule de nouveaux compagnons. Résistants ? Trafiquants ? Juifs. Simplement.

Le premier, un jeune, les cheveux clairs, arrêté à l'usine. Et puis un monsieur distingué, la quarantaine, portant des lunettes cerclées de métal. Et puis un bonnetier. Et puis un jeune encore, décorateur au chômage. *« Cinq fois comme cela, monsieur le président. Le dernier est arrivé vers 20 h 30. »* Louis Goudard se souvient : *« Le jour a baissé. Je crois que nous n'avons pas eu de soupe. Chacun était dans ses réflexions, avec la certitude d'être fusillé. »*

Une rafale dans le dos

On leur avait laissé leur cravate, leurs lacets et leur ceinture. On leur avait ôté l'espoir. *« Le jeune juif s'est mis debout, contre la porte de la cellule, et avec une voix qui m'a paru très travaillée, très étudiée, il a chanté un air de* la Tosca, *l'air de celui qui doit mourir le lendemain. »* Dans quelques heures. Le temps que les étoiles pâlissent.

« La lucarne de notre cellule commençait à blanchir. Il devait être 3 h 30, 3 h 45 du matin. Henri Gonnet a ouvert la porte, en grand uniforme, une liste à la main. » Le chef milicien, un par un, appelle les détenus, les fait aligner contre le mur du couloir. *« Goudard Louis ! » « Monsieur le président, je me suis toujours tenu debout. Je l'ai regardé dans les yeux et je lui ai demandé avec un peu de provocation :* « Je prends mes affaires ? » « Pas la peine. » *Au moment où j'ai franchi la porte, j'ai vu Touvier montant l'escalier. Nous avons croisé le regard. Il a pris à part Gonnet, ils ont discuté à voix basse, très peu de temps, et Gonnet m'a remis dans la cellule. »*

La scène a duré quelques secondes. Louis Goudard retrouve la chaleur de la soupente : *« Dans ces moments-là, on agit machinalement. Je dois avouer que le cerveau se met comme en boule. Il se ferme. Ce n'est que quand le jour s'est levé que j'ai vu que j'étais seul et que je me suis posé des questions. Plus tard dans la journée, au moment de la soupe, on m'a soufflé :* « Les juifs ont été fusillés ce matin à Rillieux »... *C'est à ce moment que j'ai réalisé que je n'avais pas été du lot parce que je n'étais pas juif ! »*

Tout est dit. A 5 heures du matin, contre le mur d'enceinte extérieur du cimetière de Rillieux-la-Pape, Léo Glaeser, Claude Benzimra, Siegfried Prock, Emile Zeizig, L. Krzuzkowski, Schisselman et un septième juif non identifié avaient été abandonnés sans sépulture. Une rafale dans le dos. Une balle dans la tête.

« Pourquoi eux ? demande le président Henri Boulard à l'accusé. *– Ce n'est pas moi qui me suis chargé du triage, c'est André Reynaud,* répond Paul Touvier. *– Sur vos instructions ! – Non. – Sur vos instructions. – Oui... »*

Hubert de Touzalin, l'avocat général, se dresse lentement : *« Paul Touvier, il y a des choses que vous reconnaissez, d'autres que vous niez. Confirmez-vous qu'une liste a été établie soit par Landres, votre secrétaire, soit par Reynaud, votre adjoint, soit par les deux, à qui vous aviez donné des instructions ? – Oui, bien sûr. – Par contre, vous niez totalement que vous avez monté l'escalier, rencontré Gonnet et fait renvoyer Louis Goudard dans sa cellule ? – Oui, parfaitement ».*

Dans un silence total, avec cette économie de mots et le sens de la formule qui est sa marque, l'avocat général se tourne alors vers la cour : *« Nous assistons à une scène extraordinaire. Nous avons ici réunis, devant nous, le sauveur et le sauvé. Mais le sauveur ne veut pas reconnaître sa bonne action. N'a-t-il pas de très bonnes raisons pour cela ? Sa présence, par exemple, lors du choix des victimes avec, pour tout critère de sélection, leur origine. »* Chaque mot tombe comme une pierre.

« Un peu de décence ! »

Mais déjà Mᵉ Jacques Trémolet de Villers réplique : *« Si le sauveur ne veut pas reconnaître sa bonne action, c'est parce que ce n'est pas vrai ! Il n'y a pas de sauveur ! Et puis le sauvé, ici, est présent comme témoin à charge. Pardonnez-moi, mais c'est tout aussi étonnant... On ne peut pas dire que la reconnaissance l'étouffe ! »*

Insensiblement, Mᵉ Trémolet de Villers va alors attaquer, saper, sabrer tout ce qui bouge. Insensiblement, l'audience va basculer. Et l'avocat se mettre à parler comme son client. Ainsi tente-t-il d'entraîner Louis Goudard dans une autre enceinte judiciaire, celle d'une cour de justice en 1946 où l'on juge un certain Bruchon, agent de la Milice. Dans ce clair-obscur, Mᵉ Trémolet tisse une toile tarabiscotée. *« Voulez-vous sous-entendre que le témoin est un traître ?* lance Mᵉ Gérard Welzer. *– Oh ! mais vous êtes très intelligent, confrère »,* ironise le conseil de Paul Touvier.

Bientôt, les passages à tabac et les tortures subies par le témoin ne seront plus, dans la bouche de l'avocat, que *« des souffrances modérées ».* Mᵉ Alain Jakubowicz explose : *« Un peu de décence ! – Je le dis parce que c'est dans le dossier !* répond froidement Mᵉ Trémolet. *Vous ne m'empêcherez pas, cinquante ans après les faits, de dire les vérités qui s'imposent. – Pendant cinquante ans, le témoin s'est tu et, pour la première fois, il raconte la torture d'un Français par un Français,* réplique la partie civile. *Il faut de l'outrecuidance pour venir dire, en robe :* « C'est peu de chose » *! »*

Mᵉ Trémolet continuera. Ce sera tantôt le silence, après le témoignage de Maurice Abélard, ancien « radio » des services de la France libre, venu raconter son interrogatoire, impasse Catelin, par Klaus Barbie. Tantôt la riposte frontale, après le récit particulièrement émouvant d'Edouard Lew évoquant l'arrestation dans un bouchon lyonnais, le 28 juin au soir, de son ami Claude Benzimra, fusillé le lendemain.

Négation et rhétorique

Le conseil de Touvier, là encore, pioche dans sa documentation, cite la serveuse, le restaurateur, argumente et tente de jeter le trouble. *« Ici, je lis que l'arrestation a eu lieu le 27 juin. Le restaurateur, c'est un vrai témoin lui aussi, dit le 26. Alors ? »* Le président Boulard, qui connaît son dossier, s'irrite : *« Pourquoi ces discussions sur la date ? Vous voulez démontrer qu'il n'y a pas eu de chasse aux juifs en vue des représailles pour venger Philippe Henriot ? C'est cela que vous pensez ? »* Mᵉ Trémolet se raidit : *« Je ne le pense pas, j'en suis certain ! – On voit votre mobile ! – Il est très clair. Mais les mobiles, monsieur le président, c'est pour les accusés, pas pour la défense ! Ce dont parle le témoin, c'est une opération de contrôle d'identité. »* Tremblant, Edouard Lew, quatre-vingt-trois ans, fixe l'avocat : *« Non, maître, c'était une chasse aux juifs. Voilà ce que c'était. »*

Ainsi la voix qui nie s'est-elle finalement dédoublée, celle de Touvier, douce et lente, comme diffusée par un poste TSF, s'effaçant progressivement au profit de celle de Mᵉ Trémolet de Villers, percutante et polie par la rhétorique. L'un conteste la réalité de l'appel du général de Gaulle le 18 juin 1940, l'autre la nie avec un superbe aplomb. L'un assure avoir tout ignoré de la persécution des juifs sous le régime de Vichy, l'autre confond à plaisir les rafles avec de simples opérations de sécurité publique. Et le procès, tout doucement, coule vers une confusion dérangeante.

A 22 heures, la *déposition* du dernier témoin, Edouard Fayolle, ancien milicien au service de Paul Touvier, fut ainsi prétexte à sourires et même à *rires... Surgit des temps de* schlague, rendu méfiant par douze années de prison après-guerre, Fayolle, dit la Puce, sorte d'épouvantail grimaçant, *voulut jouer les simplets : « Vous m'avez convoqué pour le machin de Rillieux ? Moi, je n'avais rien à y voir ! »*

Un peu, tout de même. Avec quelques efforts, il se rappela être resté impasse Catelin, dans la nuit du 28 au 29 juin 1944. Cette nuit pas tout à fait comme les autres où il regarda longtemps les étoiles et vit partir sept juifs dans une camionnette en direction de la Saône et Touvier, dix minutes plus tard, dans la direction inverse, son travail fini. La fusillade, cette sale besogne, étant laissée aux bons soins des *« sbires de Touvier ».*

LAURENT GREILSAMER

Arrêtés pour « bombage »

Deux nationalistes corses s'échappent du commissariat de Corte grâce à l'intervention de leurs camarades

BASTIA

de notre correspondant

Mardi 5 avril, vers 22 heures, une centaine de personnes regagnaient leur domicile au centre-ville de Corte (Haute-Corse), après avoir assisté à une réunion publique de Patriottu, l'association de soutien aux militants nationalistes du commando du FLNC-Canal historique arrêtés au moment où ils s'apprêtaient à plastiquer un complexe hôtelier dans l'extrême sud de l'île (*le Monde* du 30 mars). Deux individus surpris en flagrant délit de « bombage » de slogans nationalistes sur des véhicules stationnés à proximité du commissariat ont alors été interpellés par une patrouille de la police urbaine de Corte, chargée de surveiller la bonne dislocation de la réunion.

Une vingtaine de sympathisants nationalistes se précipitaient aussitôt devant le poste de police et exigeaient la libération de leurs camarades. La tension montait rapidement. *La grille de protection* d'une des fenêtres du commissariat était arrachée et la porte d'entrée enfoncée. Dans la cohue, les deux interpellés parvenaient à *prendre* la fuite et leurs camarades repartaient sans être inquiétés par les policiers, nettement moins nombreux que les manifestants.

M. C.

VAN GELOVEN : pourvoi en cassation. – Christian Van Geloven, condamné le 25 mars (*le Monde* daté 27-28 mars) à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de trente ans, pour le meurtre avec tortures de deux fillettes en octobre 1991, a formé un pourvoi en cassation, a indiqué, mercredi 6 avril, l'un de ses avocats.

IMMIGRATION : trois Guinéens condamnés après plus de dix ans passés en France sous de fausses identités. – Trois Guinéens qui vivaient et travaillaient en France depuis plus d'une dizaine d'années sous de fausses identités *ont été condamnés,* mardi 5 avril, à neuf mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Vienne (Isère). Interpellés le 20 août 1993 dans un foyer Sonacotra à la suite d'une dénonciation anonyme et placés en détention provisoire, ils comparaissaient pour séjour irrégulier, usage de faux documents administratifs et prise du nom d'un tiers.

JUSTICE

Après le jugement du tribunal administratif de Lyon

Le ministère de l'intérieur « autorise » le rapatriement des deux Algériens expulsés

Deux semaines après avoir été placés de force dans un bateau pour Alger, Mouloud Madaci et Abdel Hakim Youbi, les deux jeunes Algériens de Lyon interpellés, le 21 mars, lors d'une violente manifestation anti-CIP, devraient être rapatriés vers la France. Le ministère de l'intérieur l'a admis, mercredi 6 avril, quelques heures après que le tribunal administratif de Lyon eut prononcé « a posteriori » un sursis à exécution des deux arrêtés d'expulsion signés par Charles Pasqua le 22 mars (« le Monde » du 7 avril).

« Les deux jeunes gens qui ont été expulsés seront autorisés à rentrer sur le territoire français », a indiqué laconiquement le ministère de l'intérieur, rappelant au passage que M. Pasqua jugeait inadmissible que *« des étrangers qui vivent à l'abri de la protection de nos lois se livrent à des saccages ou à des agressions contre les policiers et les gendarmes »*. La Place Beauvau a donc dû céder devant le jugement du tribunal administratif de Lyon, qui estime d'abord que le préjudice subi par les deux jeunes du fait de l'expulsion (*rupture* avec la famille, interruption de la scolarité) *« présente un caractère de nature à justifier le sursis à exécution de la décision »*.

« Pas anodin ni banal »

Surtout, le tribunal, tout en reportant son appréciation formelle sur la légalité de l'arrêté d'expulsion, a montré qu'il penchait déjà en faveur de l'annulation. L'argument soulevé par les avocats des deux Algériens, selon lequel leur expulsion *« ne constituait pas, dans les circonstances de l'espèce, une nécessité impérieuse pour la sécurité publique, paraît de nature*, selon les juges lyonnais, *en l'état du dossier soumis au tribunal, à justifier son annulation »*.

Le commissaire du gouvernement avait donné le ton en observant que le fait de jeter des pierres sur les policiers n'est *« pas anodin ni banal »* mais ne constitue pas une *« menace grave pour l'ordre public »*. Tandis que l'avocate des deux jeunes gens contestait la réalité des vols et bris de vitrine ayant justifié l'expulsion, le défenseur du ministère de l'intérieur insistait sur les *« véritables émeutes »* et les *« actes de guérilla urbaine menés par de petits groupes harcelant les forces de police »*.

Le jugement du tribunal administratif, s'il est déterminant pour le retour des deux Algériens, ne met pas un terme à la bataille juridique qui se joue entre le ministère de l'intérieur et les associations de défense des droits de l'homme. Le tribunal correctionnel de Lyon devrait désormais être en mesure de juger les deux jeunes gens. *Les juges administratifs*, eux, vont se prononcer sur la légalité de l'arrêté d'expulsion, décision déterminante pour l'application à venir de la loi Pasqua.

Ph. Be.

COMMENTAIRE

Désobéissance d'Etat

PLUS *discrètement que lors du* retrait du CIP, le gouvernement vient de céder une seconde fois aux manifestants de ces dernières *semaines en finissant par admettre* le principe du retour des deux jeunes Algériens de Lyon expulsés après avoir été accusés de jets de pierres contre *des policiers et de* participation au pillage de magasins. Il aura fallu la décision très nette du tribunal administratif de Lyon prononçant le *sursis* à exécution d'une expulsion en réalité déjà exécutée, pour faire plier l'Etat. Celui-ci, faute d'obtempérer, *se serait trouvé face à une* demande d'exécution sous astreinte devant le Conseil d'Etat.

Depuis le début de cette affaire, *les représentants de l'Etat*, censés montrer l'exemple en matière de respect de la chose jugée, ont multiplié les actes de désobéissance *dignes d'un justiciable mauvais payeur*. Du préfet du Rhône refusant de recevoir l'huissier venu lui signifier l'acte assignant l'Etat pour voie de fait, à l'utilisation, par le ministre de l'intérieur, de faits non encore jugés et commis avant l'âge de dix-huit ans, pour justifier *les expulsions, les autorités n'ont* guère brillé par leur élégance. Le *refus d'exécuter* le jugement du tribunal de grande instance de Lyon ordonnant *le rapatriement* des deux expulsés a porté à son paroxysme cette attitude inédite d'un Etat rebelle à une décision de justice.

L'affaire a ainsi placé le juge judiciaire, gardien traditionnel des liber*tés publiques en France, dans une* situation d'impuissance à faire exécuter sa décision, sous prétexte que l'une des parties était l'Etat *lui-même. Certes, le tribunal des* conflits a été saisi par le ministère de l'intérieur afin de trancher la question de la compétence – judiciaire ou *administrative – en la* matière. Mais la décision du tribunal administratif, renforçant celle du juge judiciaire, vient de montrer *la portée toute théorique de la* question.

En attendant, la disposition la plus répressive de la loi Pasqua destinée aux terroristes ou aux criminels récidivistes aura été utilisée pour expulser deux jeunes, soupçonnés d'être de petits délinquants mais dont le casier judiciaire est vierge. Ce qui laisse planer des inquiétudes pour la suite de l'application de la nouvelle législation par un Etat qui vient de donner aux jeunes une leçon d'incivisme.

PHILIPPE BERNARD

SPORTS

FOOTBALL : la XIXe Coupe d'Afrique des nations

Le Nigéria et la Zambie en finale

La finale de la XIXe Coupe d'Afrique des nations opposera, dimanche 10 avril à Tunis, le Nigéria à la Zambie. Les Nigérians, grands favoris de l'épreuve, se sont difficilement qualifiés aux dépens de la Côte-d'Ivoire, tenant du titre, mercredi 6 avril (2-2, 4 tirs au but à 2), tandis que, dans l'autre demi-finale, la Zambie écrasait le Mali (4-0).

TUNIS

de notre envoyé spécial

Marchandage et limogeage. C'est comme un rituel, un exercice imposé du football africain. Avant la compétition, la sérénité des équipes est souvent gâtée par d'âpres discussions sur le montant des primes. Déchirées entre leur souci de ménager des trésoreries exsangues et l'impérieuse nécessité de défendre dignement l'honneur national, les fédérations se font tirer l'oreille, mais finissent généralement par céder aux exigences des joueurs. Dès lors, si le succès n'est pas au rendez-vous, la réaction est brutale.

L'édition 1994 de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) n'a pas failli à la règle. A peine éliminée, les entraîneurs de la Sierra-Leone étaient au chômage. *Le* contrat à durée déterminée d'Henry Kasperszac ne sera pas renouvelé par la Côte-d'Ivoire. Pour le Ghana d'Abedi Pelé, l'un des favoris du tournoi, l'échec en quarts de finale n'a pas seulement été fatal à l'encadrement technique. Ulcéré par *« le peu de dévouement à la cause nationale »* de ses joueurs, le président de la Fédération ghanéenne a immédiatement fait part de sa décision de *« dissoudre »* la sélection nationale. Sans pour autant être assuré de son propre avenir une fois rentré au pays...

Après avoir investi 25 millions de dollars dans l'organisation – impeccable – de cet événement international, les autorités tunisiennes n'ont pas digéré l'affront *d'une élimination au premier tour.* Le lendemain était jour de grande lessive à la Fédération. Et au matin des demi-finales la presse de Tunis pouvait annoncer, à la « une », la désignation d'un bureau provisoire, composé *« de figures bien connues pour leur droiture, leur compétence en matière sportive et leur honnêteté intellectuelle »*.

La confiance d'un ministre

Dans cet univers gouverné par la passion, que pouvait bien peser le sort de Mamadou Keita, l'entraîneur des Aigles maliens, durement défaits, mercredi soir, par la Zambie? L'homme n'a pas de crainte pour son poste. Gardien de but de la sélection lorsque le Mali avait été vice-champion d'Afrique en 1972, cet ancien professeur de français qui a d'abord exercé en Allemagne, puis en Côte-*d'Ivoire et au Gabon, est revenu* dans son pays en 1992, fort de la confiance d'un ancien joueur, Karamoko Coulibaly, devenu ministre des sports.

Mamadou Keita peut donc parler de l'avenir. Son équipe n'a pas vingt-trois ans de moyenne d'âge. *Elle était venue à Tunis en quête* de crédibilité. *« Mission accomplie »*, proclame-t-il, fier d'avoir atteint le stade des demi-finales. *« Après vingt-deux ans dans l'ombre, le Mali est venu à la lumière*, conclut-il. *Maintenant, il s'agit d'être ambitieux et de travailler. »* D'autant que la bonne surprise malienne ne doit rien à l'endémique surenchère : seule vedette parmi les Aigles anonymes, l'excellent gardien Ousmane Farota est *employé de banque à Bamako. Il* retrouvera son guichet dès le 15 avril, date prévue de son retour de congé.

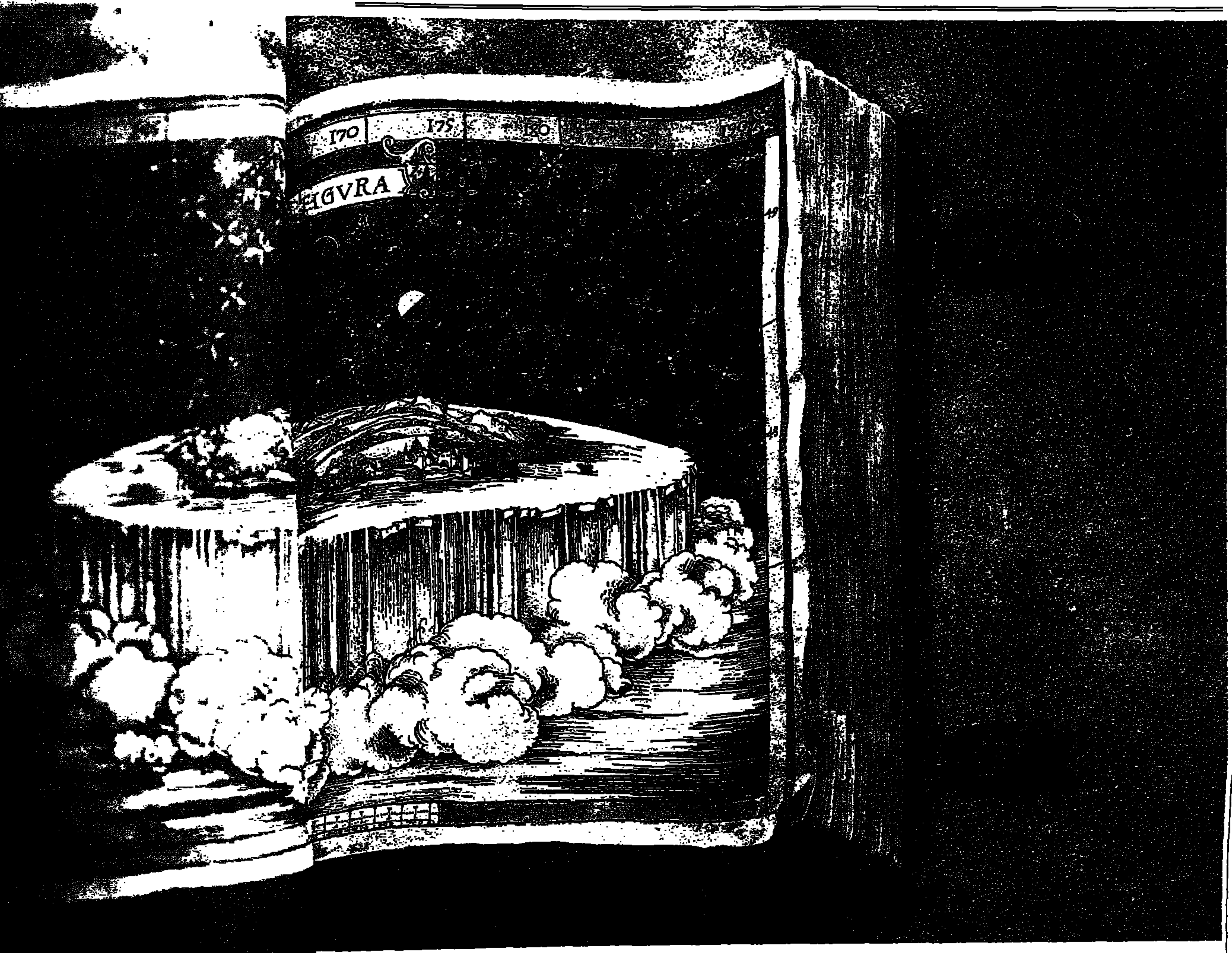
JEAN-JACQUES BOZONNET

Programmé le jour anniversaire de la naissance de Hitler

Le match amical Allemagne-Angleterre est annulé par la Fédération anglaise

La Fédération anglaise de football a décidé, *mercredi 6 avril à* Londres, de renoncer, *« à cause des risques trop grands »*, au match amical que devait disputer son équipe nationale contre l'Allemagne, championne du monde, le 20 avril à Berlin. La Fédération anglaise a estimé qu'il était raisonnable d'annuler cette rencontre dont la date, coïncidant avec l'anniversaire de la naissance d'Adolf Hitler, avait soulevé une vive polémique en Allemagne. Des mouvements néonazis comme d'extrême gauche avaient annoncé qu'ils manifesteraient à l'occasion de ce match, prévu au stade olympique, *site des Jeux olympiques de 1936.* Cette rencontre devait initialement avoir lieu à Hambourg, mais les autorités de cette ville avaient décidé de l'annuler par crainte d'affontements.

Plus de quarante organisations allemandes avaient appelé il y a deux semaines à une manifestation le 9 avril à Berlin pour protester contre la tenue de la rencontre Regroupées autour d'un collectif « Pas de match national le 20 avril », ces organisations avaient également annoncé leur intention de préparer une série d'actions pacifiques contre le match. Selon elles, la rencontre risquait de provoquer des affrontements violents entre néonazis allemands et houligans britanniques, ainsi que des attaques contre des foyers d'étrangers. La police allemande avait prévu de mobiliser 4000 hommes le jour du match et 600 hommes des forces anti-émeutes. La Fédération allemande, qui refusait depuis des semaines de céder au chantage à la violence exercé par les extrémistes de tous bords, s'est déclarée *« profondément déçue »* de cette annulation, assimilée par ses dirigeants à une *« capitulation devant la violence »*. – *(AFP.)*



THÉATRE

LA CERISAIE au Théâtre de l'Europe

Magiques acteurs de Pétersbourg

Le dimanche 10 avril, vers 8 heures, le rideau du Théâtre de l'Europe tombera sur l'ultime présentation de *la Cerisaie* de Tchekhov par les acteurs du Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg, qui auront illuminé, par leurs jeux si toniques, nos soirs de ce dernier hiver (*le Monde* du 6 janvier 1994). Sous l'œil d'aigle de leur directeur, le Sibérien Lev Dodine, ils avaient d'abord donné, en janvier, à Bobigny, leur nouvelle création, *Claustrophobia*, grande parade sauvage de l'éclatement des forces vives, le choc en retour de la chute de l'Union. Puis ce fut *Gaudeamus*, reprise de leur précédent succès, une comédie charge des traditions de l'armée (*le Monde* du 21 janvier 1994).

En mars, au Théâtre de l'Europe, ce Théâtre Maly nous donnait ce qui est tenu pour son chef-d'œuvre, ce qui d'ailleurs avait été la raison même de la création de cette troupe par Lev Dodine : *Frères et sœurs*, l'adaptation du roman de Fedor Abramov, chronique de la vie d'un village forestier du Grand Nord juste avant et après la fin de la dernière guerre – spectacle d'une extrême énergie, d'une extrême beauté, et particulièrement poignant en ce qu'il fonde en un seul cri la conscience encore communiste de Fedor Abramov et la déjà jeune liberté des acteurs d'aujourd'hui (*le Monde* du 8 mars 1994).

C'était ensuite *les Étoiles dans le ciel matinal*, une comédie, mi-figue mi-raisin, d'Alexandre Galine, vision de quelques jeunes femmes plus ou moins prostituées éloignées de Moscou durant les Jeux olympiques de juillet 1980.

La mise en scène de *la Cerisaie* achève, à présent, par un salut plus sobre au passé de la Russie et au passé du théâtre, cette visite au cours de laquelle les soixante-dix comédiens du Théâtre Maly auront donné aux nôtres l'exemple d'une troupe vraiment unie, et magnifique d'invention.

Dès le lever de rideau, le ton est donné : les ombres et les cendres des «landes intermédiaires». Le décor d'Edouard Kotcherguine indique juste les traces d'une datcha, juste les traces d'un bois de cerises, fondues dans des limbes. Sur le sol noir se dressent de hauts écrans sombres qui ressemblent aux pare-étincelles grillagés que l'on place devant les cheminées pour éviter les retombées de braise sur les planchers ou les tapis. Par moments, un jeu de transparence fait affleurer, derrière ces écrans, quelques branchages.

Les acteurs de *la Cerisaie* nous apparaissent, dans cet aquarium semi-ténébreux, chacun en pleine lumière, éclairés en plongée par des lampes que Lev Dodine a fait exceptionnellement installer à la verticale de la rampe. C'est d'une beauté assez étrange : on dirait des figurines de porcelaine restées comme neuves dans la vieille poussière d'une vitrine. Lev Dodine et ses comédiens, ranimant cette fois des femmes et des hommes qu'a créés Tchekhov il y a presque cent ans, observent leur fraîcheur, mais par-delà la brume d'une distance fantôme.


MARC ENGUERAND

On dirait des figurines de porcelaine...

«Où sont des morts les phrases familières, l'art personnel, les âmes singulières?», demande Valéry dans *le Cimetière marin*. C'est un peu cela, cette mise en scène. Chacune des figures de *la Cerisaie*, qui, sous un jour ou sous un autre, nous était devenue proche, à la longue, se présente ici comme gommée, atténuée. Toutes, elles se ressemblent, dans l'incertitude des mémoires, dans le silence des quant-à-soi. Et Lev Dodine fait comme s'il feignait d'oublier par moments la pièce elle-même, il saute tels de ses moments, à l'inverse tel personnage dit soudain des choses qui n'étaient pas là, qui viennent d'une autre page de Tchekhov, et la mise en scène passe à la légère, à la va-vite, sur des secondes qui, à l'origine, comptaient bien plus que des secondes. Notons aussi un petit écart voulu, assez drôle, de Lev Dodine : il nous fait entendre longuement, au lever du rideau, des chants d'oiseaux, – une invention de Stanislavski qui mit Tchekhov hors de lui (il manqua s'en évanouir, d'horreur), et qu'il fit aussitôt supprimer.

Une oublieuse mémoire

Nous sommes sous le charme, amer, d'une «pavane pour une scène défunte». C'est tout en nuances, ce qui stupéfie, de la part de Lev Dodine, dont les quatre spectacles qu'il vient de donner en France vont tout droit, au contraire, à l'effet violent, choquant. Témoin, par exemple, sa mise en scène des *Etoiles dans le ciel matinal*, cette évocation, nous l'avons dit, de jeunes prostituées. A la création, sous Gorbatchev, par les acteurs du Théâtre contemporain, la mise en scène de Galina Voltchëk (oui, il est vrai que c'était une femme !) manifestait une approche on ne peut plus fine, fraternelle, de ces «écartées», de leur jours passés, de leur manière d'être l'une envers l'autre. C'était assez déchirant. La mise en scène de Lev Dodine est brutale, crue, par moments obscène. Il est vrai que le régime soviétique imposait une apparence de rigueur de mœurs extrême, les étreintes sexuelles par exemple étaient impensables sur scène. L'un des agréments, pour certains, du théâtre de Lev Dodine, est la totale liberté d'expression, sexuelle autant que politique, de ses comédiens.

A ce camaïeu cendré, délicat, fugitif – très émouvante façon de rêver à la dernière pièce de Tchekhov –, les acteurs de Lev Dodine ont apporté la même merveilleuse entente que d'habitude. Tout repose d'abord, chez eux, sur une musique des présences, comme si l'art du théâtre était, entre leurs mains de magiciens, un enfant d'âmes. Puissent-ils nous revenir bientôt!

MICHEL COURNOT

▶ Odéon-Théâtre de l'Europe, place de l'Odéon, Paris, (6e), métro Luxembourg ou Odéon, tél. : 44-41-36-36. Jusqu'au 10 avril.

OLEANNA à la Gaîté-Montparnasse

Le nœud de vipères

La nouvelle pièce de David Mamet nous plonge dans un nœud de malaises, comme on dit un nœud de vipères. Tels de ses aspects nous échappent peut-être, l'esprit et les faits restant, dans la traduction fidèle de Pierre Laville, strictement américains (Mamet est né, et a été élevé, dans le quartier juif de Chicago). Alors que la pièce est on ne peut plus noire, il semble que le titre, *Oleanna*, rappelle en «écho déformé» l'acclamation juive «Hosanna!», comme si Mamet avait tenu à préserver, quelque part dans le paysage, une touche d'espérance, illusoire ou non.

Deux protagonistes : un professeur d'université et l'une de ses étudiantes. Nous ne quitterons pas le bureau du professeur. L'étudiante vient voir le professeur. Elle est à cran. Elle est le condensé de toutes les haines qui peuvent habiter une jeune femme sans appui, sans biens, sans avenir évident, et sans droit à la parole ni à l'action dans les structures fixes de l'Université, contre un homme, marié, arrivé, plus ou moins fortuné, et qui dispose du pouvoir d'écrire des livres, de pérorer en chaire, développant des propos qui mettent l'étudiante hors d'elle.

Dès les premiers mots, l'échange entre eux deux est impossible. Tout ce que réplique le professeur exaspère l'étudiante. Elle se sent niée. Les griefs qu'elle énonce sont tellement «survoltés» qu'ils en deviennent inexacts, mais le professeur n'a pas de défense, il est désemparé, parce que, au comble de la colère, l'étudiante reste sûre d'elle, au comble du calme, et dans ce rôle Charlotte Gainsbourg est une perfection, c'est d'une adéquation si implacable que vous oubliez que vous êtes dans un théâtre, et, à ce point, c'est presque trop, car l'état de réception du trompe-l'œil théâtral est supprimé, il y a un flottement, on ne sait plus trop ce que l'on voit. Dans un second temps, l'étudiante va porter l'estocade au professeur, en l'accusant, auprès d'un conseil de l'université, de harcèlement sexuel, de propos pornographiques, de séquestration, et ensuite de viol. Tout cela est faux, mais le calme souverain de l'étudiante emporte haut la main la conviction des «décideurs». Ici, le théâtre de David Mamet se rapproche beaucoup des innombrables téléfilms *made in USA* que diffusent nos chaînes, et qui exposent des cas sociaux, à implication souvent sexuelle, que tribunaux et avocats résolvent mal ou pas du tout.

David Mamet est un maître ouvrier. Il emboîte avec sûreté les composantes d'un piège scénique qui happe les auditeurs comme des ablettes dans une nasse. La mise en scène de Maurice Bénichou rythme avec adresse allées et venues du combat. Le décor de Gérard Didier cadre au plus près l'esprit de cette histoire : il s'aligne, avec une aisance amusée, sur une froideur classique impersonnelle, propre et correcte, de certains lieux américains. Maurice Bénichou, acteur savant, éprouvé, n'a peut-être pas le physique du rôle. Charlotte Gainsbourg s'accorde si absolument au sien, nous l'avons dit, et comme si cela allait de source, qu'il n'est pas possible pour l'instant de l'imaginer dans autre chose, ou faut-il dire, au contraire, que nous nous la figurons déjà donnant à Ophélie, Agnès, Juliette, Antigone, Nora, une dimension neuve?

M. C.

▶ Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 750014, Paris, métro Gaîté ou Edgar-Quinet. Tél. A 20 h 45, du mardi au samedi. A 15 h le dimanche. Tél. : 43-22-16-18. Places de 110 F à 200 F.

MUSIQUES

JIMMY SCOTT à la Villa

Le mystère d'une voix

Des mains d'oiseau à la Barbara, un faux air de Ray Charles dont il est le modèle, l'air d'un enfant qui rajeunit en cours de chanson, le corps tordu comme un éclat de rire, l'ombre vocale de Billie Holiday tel qu'on eût pu l'entendre, James Victor Scott, dit Jimmy, chante à Paris pour la première fois sous son nom. Il revient de loin, il revient de mille vies perdues et d'absences prolongées. Le malheur est son nom, sauf aujourd'hui dès qu'on l'entend.

Il faut être là dès le début, quand il prend en force *All of me* pour se faire les cordes vocales, puisque tout commence après : avec *Embraceable you* ou *I Try for you*... N'importe quelle guimauve, le moindre tube se changent en opéra. Il sait tout dramatiser avec un étrange sourire de tristesse et de printemps. Il donne à voir un art qui est pourtant perdu. Il arrache des larmes mais il ne le veut pas. Comme les mots de Piaf ou de Billie Holiday, les siens disent la perte et le départ.

Toutes ses ballades commencent au féminin. On n'a plus devant lui les gênes d'autrefois. On erre sur la voix, sur le timbre, le phrasé, et rien d'efféminé dans ce son féminin jusqu'au bout. Les ballades parlent d'amour, de rupture, du mal d'aimer et des chances perdues. Elles se ressemblent toutes. *Elles semblent se ressembler*. Chacune contient l'autre qui l'a fait différente.

Jimmy Scott crie sa joie de pouvoir enfin chanter à ciel ouvert. Il est né le 17 juillet 1925 à Cleveland, Ohio. De Cleveland, viennent aussi Benny Bailey, Bill Hardman et Screamin'Jay Hawkins. Lui, il cultive sur les notes qui traînent un vibrato d'antan.

Sa vie enchaîne les maladies, les accidents, les abandons et les disparitions. Il a lui-même disparu plusieurs fois. On le sait aujourd'hui. Parfois pendant vingt ans. On l'a vu traîner dans Cleveland, Ohio, comme on traîne quand on n'est plus soi. Il y a de l'ange et du mystère dans l'existence de ce petit musicien infiniment soigné.

Car il est musicien. Longtemps resté, comme nombre d'autres, l'idole cachée d'une poignée d'amateurs à travers le monde et le chanteur de référence pour Marvin Gaye, Stevie Wonder, Liza Minnelli ou Quincy Jones, il éclate enfin. Admis dans le cercle des musiciens par les recruteurs d'orchestre qui ne plaisantaient pas, il s'est retrouvé au début des années 50, sous le sobriquet de Little Jimmy Scott, en première ligne du Big Band Lionel Hampton. *Les types de l'orchestre*, dit Quincy Jones (il était alors trompettiste chez Hampton), avaient la gorge nouée dès qu'ils l'entendaient. Jimmy Scott tend à craquer les romances et force la tension. Dans les moments de creux, on l'a vu jouer dans un bar louche pour deux filles comme s'il était à la Scala de Milan. Toujours sapé, même de misère, pour suivre les noces de la musique et de l'amour. Il n'y a pas de lieu maudit pour lui. Rien que des endroits où l'on chante comme on renaît, et il se croit, à Paris, dans la capitale des arts.

Le mystère de sa voix est celui qui court comme un fil dénudé sous la voix de Skip James, de Marvin Gaye, de Chet Baker ou de Lou Reed. C'est le mystère du féminin brisé par le miroir. Au jour de l'inauguration d'Azur, la dernière exposition de la Fondation Cartier, à Jouy-en-Josas, Lou Reed l'a fait venir. Plus personne ne rit aujourd'hui à l'entendre. Sa discographie est maigre. Sa légende immense. Lui, il est simplement heureux de chanter, déchiré et courtois, comme il l'a toujours fait. Le public ne fuit plus mais se presse. Les chansons disent le malheur d'être une étrange joie qui s'en joue. C'est bien. C'est l'histoire d'une histoire qui réussit. C'est une histoire qui n'arrive plus tous les jours.

FRANCIS MARMANDE

▶ Jimmy Scott, à la Villa, 29 rue Jacob, 75006 ; à 22 h 30. Jusqu'au 12 avril, sauf dimanche. Tél. : 43-26-60-00.

Discographie : *All the Way*, WEA, 833 7599-26955-2.

PHOTOGRAPHIE

BEATRIX VON CONTA à Lyon

Pour la mémoire des lieux

LYON

de notre envoyé spécial

A l'entrée de la galerie, le visiteur tombe sur un long panoramique troublant : la ligne de front dans la région de Verdun, en 1916. Des lignes indiquent les lieux pilonnés : la côte des Hures, Orgevaux, Der Finger. Le terrain est massacré, les champs labourés, les arbres anéantis. Un paysage à vif, vide. *«J'étais ahurie par tant de précision dans la destruction»*, explique la photographe Beatrix von Conta, qui a trouvé cette photo en Allemagne.

En partant de cette vue panoramique, la photographe poursuit son travail sur la mémoire. Elle a tenté de retrouver les lieux-dits, au printemps 1992. *«Tout était bouleversé, des villages ont été déplacés.»* Mais le paysage porte toujours les traces de la guerre : les tranchées sont encore visibles, la terre régurgite des obus, les arbres sont truffés d'éclats... *«Comment se relever d'une décomposition toujours en cours?»*

Beatrix von Conta tente d'apporter une réponse avec ce travail, intitulé «Vois-là», qui n'est en rien un constat des lieux – à la différence de l'inventaire mené par Jean Cartier (1) – mais une fiction autour du paysage : ce qu'il était, ce qu'il devient, comment il est perçu, et toujours cette obsession d'y mettre sa vie, ses angoisses. L'image, qui a subi des virages subtils au laboratoire, change de couleur en fonction de la lumière. Elle se fige, prend un ton rouge terre, et devient l'unique mémoire d'un monde sans trace.

Les photos montrent une succession de chemins sans fin, qui se perdent dans les bois obscurs. Un tronc coupé sec ressemble à un fusil. *«Il n'y a ni oiseaux, ni bruit.»* Un paysage en décomposition, presque abstrait, que l'artiste a accentué en ne donnant ni échelle, ni perspective, ni cadre aux images. Les matières glissent, les troncs d'arbres ne se perdent plus dans le sol et le ciel, mais dans le haut et le bas de l'image. Il n'y a plus de repères. Les images s'affaissent, croulent. Beatrix von Conta ressent une *«souffrance»*; nous un grand malaise. Objectif réussi.

Au premier étage de la galerie lyonnaise, l'histoire change, pas le propos : Beatrix von Conta s'est installée près d'Aix, en 1988, sous la montagne Sainte-Victoire, indissociable de Cézanne. Et puis est arrivé l'incendie de 1989. 5 000 hectares brûlent. Le feu a changé la montagne. Elle existait par ses couleurs mouvantes, elle est devenue noire. Les repères ont été bouleversés. *«Restaient le silence, l'eau et la pierre. Cette montagne est devenue comme un bateau fantôme posé dans l'espace.»* Beatrix von Conta a recouvert ses photos noir et blanc de la Sainte-Victoire par des couleurs à l'albumine. Ce recouvrement par la couleur, pierre après pierre, permet de mieux «lire» la montagne, lui redonner un passé, une histoire.

MICHEL GUERRIN

(1) On attend en mai prochain la publication en volume du travail de Jean Cartier sur la guerre de 1914-1918.

▶ «Vois-là» et «Sainte-Victoire», galerie Le Réverbère 2, 38, rue Burdeau, 69001, Lyon. Tél. : 72-00-06-72. Jusqu'au 30 avril.

CULTURE

MUSIQUES

WERTHER, de Massenet, à l'Opéra-Comique

Retour vers le passé

Grand soir à l'Opéra-Comique : on y donne *Werther*, de Massenet, un opéra assurément fait pour ce théâtre à taille humaine où les voix peuvent se faire entendre sans difficultés jusqu'au dernier rang du dernier balcon. La production présentée vient de Nancy, mais l'orchestre, puisque l'Opéra-Comique n'en dispose pas, est l'Orchestre symphonique français, une formation parisienne privée dirigée par son patron Laurent Petitgirard. Dès l'ouverture, ce chef donne le ton : dramatique, contrastée, voire rugueuse, sa direction pêche par son manque de souplesse, mais plonge cette musique, si souvent affadie par des lectures trop sucrées, dans un monde dramatique et ténébreux en situation. La distribution réunit quelques grands chanteurs : Alfredo Kraus, spécialiste incontesté du rôle-titre, Martine Dupuy, que les Italiens ont plébiscitée depuis longtemps et que les Français ignorent, chante Charlotte, Catherine Dubosc est Sophie, Jean-Philippe Courtis est le Bailli et Didier Henry, Albert.

Tout est réuni pour que cette soirée soit inoubliable. L'ennui s'installe pourtant. La mise en scène de Gilbert Blin est, bien sûr, fautive au premier chef, simple mise en espace des chanteurs laissés à eux-même dans un décor pauvre et laid (deux murs gris obliques dessinent une perspective fermée par un panneau coulissant; des toiles peintes pâlottes montent et descendent). Tout à fait le type de production du vieil Opéra-Comique, usée avant d'avoir servi.

Mais que faire de *Werther?* Une grande mise en scène a-t-elle d'ailleurs jamais marqué cet opéra? Est-il certain que le plus fin des hommes de théâtre puisse imposer ses vues à un chanteur comme Alfredo Kraus? Le grand ténor espagnol a chanté le rôle de Werther sur toutes les scènes lyriques. Il se l'est approprié, l'a minutieusement mis au point sur le plan vocal et sur le plan dramatique. Mais sa composition semble fermée sur elle-même, presque statufiée. A soixante-six ans, Kraus n'a ni le timbre, ni l'insolence vocale requise pour incarner le jeune héros goethéen, même s'il ne fait pas son âge. Il lui reste la technique. Le ténor en use de telle façon qu'il réussit (presque) à faire oublier le temps qui a amoindri ses moyens. Malgré le triomphe que lui fait le public de la première, le 5 avril, Kraus peut-il encore incarner ce rôle? Son Werther est sans spontanéité, sans l'once d'une vraie émotion, trop fabriqué.

Martine Dupuy a des difficultés à s'imposer dramatiquement dans la première partie du spectacle. Son partenaire ne lui en donne guère l'occasion. La mezzo redresse la tête dans la dernière partie. Sa voix est admirablement timbrée, son chant émeut par sa franchise; sa tenue en scène est celle d'une grande dame brisée. Sa Charlotte est déchirante d'humanité, beaucoup plus dense qu'à l'habitude. Dupuy nous arrache à notre ennui, voire à notre gêne. Catherine Dubosc est une Sophie vive, mutine, insouciante, à la voix impeccable. Didier Henry est un excellent baryton au timbre clair (il chante Pelléas) qui se tire très bien d'un rôle un peu pâle. Les autres chanteurs qui tiennent des rôles secondaires sont à oublier. Une mention pour les enfants de la Maîtrise des Hauts-de-Seine.

ALAIN LOMPECH

► Autres représentations les 9, 10, 12, 15, 16, 19, 20 et 22 avril, à 19 h 30, le 17 à 16 heures. Opéra-Comique, place Boieldieu 75009; tél. : 42-86-88-83. Luca Lombardo remplace Alfredo Kraus les 10 et 16 avril, Christian Papis, les 13, 15, 19 et 22. Martine Olmeda remplace Martine Dupuy les 10 et 16, Béatrice Uria-Monzon les 13, 15, 19 et 22, Laurence Janot remplace Catherine Dubosc les 10, 13, 15, 16, 19 et 22. De 50 F à 490 F.

BIBLIOGRAPHIE

Le miroir de Jacques Lonchampt

Critique musical dans nos colonnes pendant près de trente ans, Jacques Lonchampt vient de recueillir bon nombre de ses articles relatifs à la création contemporaine. Nous avons demandé au compositeur André Boucourechliev les impressions qu'il a retirées de ce volume, intitulé *le Bon Plaisir*.

LE BON PLAISIR
«Journal de musique contemporaine»
de Jacques Lonchampt.
Éditions Plume, 306 p., 120 F.

Que l'on demande à un compositeur de faire la critique d'un critique musical est certes paradoxal. Renversement des rôles, mais que l'on ne saurait, en l'occurrence, qu'accepter : car il s'agit du plus respecté des chroniqueurs musicaux de ces dernières décennies, qui publie aujourd'hui un choix de ses articles parus dans *le Monde* depuis 1961.

L'œuvre critique de Jacques Lonchampt, telle qu'elle nous est donnée à relire dans *le Bon Plaisir*, dégage un portrait de l'auteur (encore qu'une part de ses traits reste énigmatique). On le résumera sous la catégorie des vertus : d'honnêteté intellectuelle, d'ouverture d'esprit, d'humanisme et, *last but not least*, de tolérance. A quoi il faudrait ajouter, pour faire bonne mesure, quelques rares pointes de cruauté, d'autant plus pénibles à lire qu'elles étaient pour le moins inattendues.

Lonchampt a choisi de ne retenir pour son recueil que des articles «positifs», et cela, se dit-on, non par bonté d'âme, mais dans le désir de transmettre à ses lecteurs les idées, la personnalité, les aspirations et le langage de tel ou tel compositeur, assortis d'une appréciation rarement dénigrante, souvent enthousiaste. Scrupuleux, Lonchampt prenait des notes en cours d'audition, étant ainsi à même de démêler les facteurs d'une impression globale. L'auteur n'a voulu parler ici que d'œuvres et de compositeurs de notre temps. Ce parti pris nous vaut un témoignage du cheminement de la création musicale de plus d'un quart de siècle. C'est là, nous semble-t-il, sa valeur principale, et là sans doute le gage de son intérêt permanent. Aux compositeurs, il tend un miroir où ils voient défiler leur propre histoire; pour les lecteurs – ceux du *Monde* et les autres –, il fait vivre cette histoire au quotidien.

De la génération précédente, celle de Chostakovitch, de Dutilleux, de Britten et de Messiaen, Lonchampt parle avec autant d'attention que de la génération suivante qui a, selon ses propres termes, voulu *«changer entièrement le visage de la musique»*. L'ordre des témoignages est à peu près celui de l'âge des musiciens. De Lutoslawski à Dusapin, *via* la génération de Berio, Boulez, Nono et Stockhausen, l'ouvrage dédie une vigilance soutenue et permanente à tout ce qui fut et est nouveau, original et prospectif.

Une écoute de l'essentiel

Ainsi le critique passe-t-il allègrement par-dessus les malentendus, voire les scandales qu'une pensée aventureuse a pu provoquer dans le public. Les pages sur Cage, par exemple, témoignent de cette écoute qui va à l'essentiel, mêlant l'amusement face aux candeurs cagiennes et l'intérêt face à leur signification contestataire. Il en est de même de Xenakis, de Stockhausen, ses préférés. Lonchampt «humanise» le premier, et, par-delà mathématiques et ordinateurs, fait droit à ses aspirations universalistes. Il admire sans réserve le second, au passé glorieux, se laisse fasciner par ses ambitions parano-cosmiques, sans pour autant manquer de montrer le côté naïf qui parfois y prédomine : *«Le compositeur, chemise blanche ouverte, sans cravate, préside ce feu de camp hippie avec des gestes de gourou aveugle» (Stimmung).* Relevons au passage la description du personnage physique : c'est là un des «tics» fréquents de Lonchampt, qui toujours nous ravit.

Xenakis, Stockhausen : nous voici chez les «grands». Les articles sur Nono, *«un homme très grand et très beau, un prince de Piero della Francesca»*, montrent bien la contradiction entre l'engagement communiste féroce du compositeur et son langage difficile à saisir par «les masses». Admiratifs néanmoins, les textes se teintent du deuil de la disparition de Nono en 1990, prématurée comme celle de son maître Maderna qui lui a tant appris. Boulez, enfin, n'encourt pas, lui non plus, la moindre réserve chez le critique (mais que veut dire, au juste, cette *«authenticité humaine»* qu'il se voit attribuer?). Les articles consacrés à Kagel montrent, au mieux, la vertu de tolérance de Lonchampt. *«Le géant cordial au crâne en œuf, au long nez chaussé de fortes lunettes»* provoque l'amusement du critique (ou son indignation devant *la Décréation du monde*); mais *«quand il se laisse aller à l'émotion, Kagel est l'un des premiers musiciens de ce temps» (Vox Humana)*. Quant au signataire de ces lignes, ce n'est pas sans plaisir qu'il retrouve, ici reproduits, les comptes-rendus de ses *Archipels* à l'heure de leur création.

Il est impossible d'énumérer tous les musiciens qui ont retenu l'attention de l'auteur – Barraqué, Amy, Bussoti, Eloy, Holliger, Grisey... pour ne citer que quelques-uns. Aux «benjamins» enfin, Manoury (né en 1952), Dusapin (né en 1955), Lonchampt a fait confiance. Sans doute ce mot résume-t-il le parcours privilégié de ce témoin lucide de notre aventure musicale. Reste le titre du recueil : *le Bon Plaisir*. Il semble au compositeur difficile d'y adhérer. Parce que la musique a trop été entravée par «le bon plaisir», voire le caprice de tel ou tel. Parce que s'il y en a un pour qui l'activité critique, tout en étant source de vrai plaisir, a été une mission, c'est bien Jacques Lonchampt.

ANDRÉ BOUCOURECHLIEV

COMMUNICATION

Pour développer ses activités multimédias en Europe

Sony Software veut «vendre un service plus qu'un produit»

Henri de Bodinat, vice-président exécutif pour l'Europe de Sony Software (musique, cinéma, édition électronique), pense que le multimédia doit se préoccuper d'abord des contenus et du consommateur. Pour l'édition électronique, Sony croit à l'avenir du CD-ROM.

Sony Software Corporation regroupe, au niveau mondial, trois grands secteurs d'activité : musique (Sony Music, l'ex-CBS racheté en 1988), cinéma (Columbia/Tristar, racheté en 1990), et jeux vidéo/médias électroniques (Sony Electronic Publishing), une activité developpée à partir de 1991. Depuis le 1er avril, le Français Henri de Bodinat est vice-président exécutif pour l'Europe de cet ensemble. Il explique son rôle : *«Le groupe pense que l'intégration entre les médias est inéluctable. Sony produit 60 % des lecteurs de CD-ROM dans le monde (même s'ils sont vendus sous d'autres noms, ou intégrés à des machines). Nous croyons donc à l'avenir de ce produit. Mais nous croyons surtout que, sur CD ou «en ligne»* [par téléphone ou par réseau], *l'essentiel reste le service rendu au consommateur.»*

Un exemple : pour relancer son Data Discman, qui n'a pas eu un grand succès (6 000 exemplaires en France), Sony va vendre (moins de 2 000 francs) un produit baptisé «English teacher», une méthode de langue de quarante heures de cours pensée pour le Data Discman. Henri de Bodinat veut ainsi multiplier les services, les expériences, et pour cela passer des accords : avec Applesoft pour des titres sur CD ROM ou micro-ordinateur; avec France Télécom pour le téléchargement de jeux vidéo; avec la Générale des eaux pour le «paiement à la séance» de concerts sur les réseaux câblés, etc.

«Il faut penser des produits pour tous les supports, comme en musique, où on fait déjà disque, CD, cassette pour un même artiste. Il nous faut des développements originaux, et une intégration créative des projets dès l'amont» : Henri de Bodinat souhaite donc intervenir en *«ambassadeur du répertoire européen»* à l'intérieur de son groupe. La branche musique (environ 7,5 milliards de francs de chiffre d'affaires) produit déjà en Europe, la branche cinéma-TV-Vidéo (presque 4 milliards) fait surtout de la distribution; c'est le secteur émergent de l'édition électronique et des jeux vidéo (500 millions) qui pourrait profiter au mieux de la réorganisation du groupe.

Sony Software va bien sûr s'appuyer sur les produits que prépare sa maison-mère : une console de jeux très performante en 1995 (basée sur un CD), un «assistant personnel» (agenda électronique perfectionné) intégrant les concepts de General Magic, un lecteur de CD-ROM portable... Mais Henri de Bodinat insiste sur sa vocation de producteur de contenus : *«Sauf si nous avons un impact sur la structure du marché, nous ne sommes pas diffuseurs»*.

En télévision, Sony veut toutefois augmenter sa part dans la chaîne de télévision câblée Euromusique. Une stratégie de *«déclinaison»* de la chaîne musicale francophone, avec un programme, classique/jazz par exemple, facilement paneuropéen, pourrait être ainsi organisée. Et puisque Sony est le plus grand producteur de jeux télévisés au monde en même temps qu'un important producteur de jeux vidéo, Henri de Bodinat entend bien être *«de tous les projets intéressants»* dans les télé-jeux. *«On apprend autant en coopération, et les coûts sont divisés»*, explique-t-il. Et même si Henri de Bodinat considère le multimédia comme un investissement, il espère bien que la petite cellule constituée à Paris engendrera rapidement des recettes.

M. C. I.

DÉNIGREMENT : Peugeot et Citroën perdent leur procès contre Canal Plus. – La Société des automobiles Peugeot et la Société des automobiles Citroën, qui réclamaient respectivement 2,3 millions de francs et 420 000 francs de dommages-intérêts à Canal Plus pour «dénigrement» par «les Guignols de l'info», ont été déboutées, mercredi 6 avril, par le tribunal de Paris. Les juges de la première chambre ont considéré que les marionnettes avaient une *«vocation exclusivement humoristique, quels que soient la férocité et le caractère provocateur des procédés utilisés, manifestement dépourvus de toute prétention au sérieux»*. Les magistrats ont estimé qu'en présentant Jacques Calvet, président du groupe automobile, comme ayant un *«petit problème de voiture»*, les «Guignols» n'avaient *«aucune intention de nuire»* aux marques Peugeot ou Citroën. La répétition de ces mises en cause *«s'explique en réalité par la volonté des auteurs de l'émission de brocarder Jacques Calvet à l'occasion de ses prises de position publiques dans les domaines économique et politique...»*

INFORMATION RELIGIEUSE : le nouveau bureau des journalistes spécialisés. – L'Association des journalistes de l'information religieuse (AJIR) a élu son nouveau bureau. Il se compose de : Henri Tincq (*le Monde*), président; Claudine Castelnau (*Réforme*) et Jean-Pierre Manigne (*la Vie*), vice-présidents; Michel Gauvry (*CIRIC*), secrétaire général; François Séjourné, secrétaire général-adjoint; Eric Denimal (*le Christianisme du vingtième siècle*), trésorier; Luc Pareydt (*Cahiers pour croire aujourd'hui*), trésorier-adjoint; Bruno-François Leitao (*Scouts de France*), responsable de la Lettre de l'information religieuse.

L'INA souhaitant un rabais sur le prix de cession

Les négociations sur le rachat des archives de l'ex-Cinq piétinent

Depuis la disparition de La Cinq, le 12 avril 1992, et la mise en liquidation de son matériel, les images de la chaîne cherchent toujours un acquéreur. Ces archives, qui comprennent 3 340 journaux télévisés traitant 22 000 sujets divers, ainsi que des documentaires et des magazines, sont stockés depuis deux ans dans les anciens locaux de La Cinq, boulevard Péreire, à Paris.

L'Institut national de l'audiovisuel (INA), fidèle à sa mission de gardien du patrimoine, discute depuis un an avec les liquidateurs. Mais sans résultats pour l'instant. Le premier blocage dans les négociations date de 1993. L'INA avait réussi à obtenir de la chaîne une évaluation raisonnable de ses archives – quatre à cinq millions de francs – mais n'avait pu réunir les fonds nécessaires. Aujourd'hui, l'INA affirme être en mesure d'acquérir ces images – *«une mission plus qu'une obligation»*, selon Francis Denel, directeur du Dépôt légal –, mais l'Institut souhaite que le coût des opérations techniques (rapatriement et adaptation des images aux normes du fonds) soit inclus dans le prix de vente. L'INA attend donc des liquidateurs qu'ils baissent encore le prix de vente exigé, soit quatre millions de francs. Cette ultime exigence semble avoir figé les opérations. Avec le risque de précipiter un peu plus ces images dans l'oubli, voire de provoquer leur départ à l'étranger. Un client libanais se serait en effet manifesté et des négociations avec d'autres acheteurs potentiels sont toujours possibles. En attendant la cession éventuelle, les archives de La Cinq restent consultables... à condition de faire venir sur place l'un des techniciens chargé, autrefois, du système informatique.

V. Ca.

ILE-DE-FRANCE

Les grandes manœuvres pour les élections municipales de 1995

Les socialistes parisiens lancent une consultation sur la circulation et le stationnement dans la capitale

Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, et plusieurs membres de sa formation ont rendu publiques, mercredi 6 avril, leurs réflexions sur la politique des déplacements dans la capitale. Mais avant d'établir un programme complet, ils organisent ce mois-ci une consultation populaire.

Les Parisiens vont pouvoir exprimer directement leur opinion sur un certain nombre de problèmes touchant à la circulation et au stationnement. Il leur suffira de répondre par oui ou par non aux sept questions figurant sur un bulletin qui sera distribué à cent mille exemplaires d'ici au 8 mai. Elles portent sur l'opportunité de continuer à réaliser des aménagements facilitant la circulation automobile, sur d'éventuelles restrictions au trafic et au stationnement, sur les couloirs de bus et sur l'affectation dominicale de certaines voies aux piétons. Ce référendum original est dû à l'initiative des élus socialistes de Paris.

La stratégie de ce groupe politique très minoritaire, puisqu'il ne dispose plus dans la capitale que d'un député, d'un sénateur et de dix-sept conseillers, consiste à revenir à la base pour se mettre à l'écoute des citoyens. Il s'agit, sur tous les sujets touchant à la vie quotidienne, d'enregistrer la demande sociale, puis de la traduire en propositions politiques dans la perspective des élections municipales de 1995. Cela passe par des réunions de quartier, le rapprochement avec les associations et, le cas échéant, par des consultations en forme de référendum.

Les autres modes de déplacement

Ainsi, pour élaborer une doctrine à la fois cohérente et répondant aux souhaits de la population dans le domaine fort complexe de la circulation, les socialistes ont commencé par consulter un certain nombre d'associations qui militent depuis longtemps pour *« une autre politique »*. Puis ils lancent leur questionnaire. Les réponses seront collationnées et analysées avant l'été. *« Cette procédure n'a pas de prétention scientifique*, a expliqué Jean-Marie Le Guen, secrétaire de la fédération de Paris. *Mais elle nous donnera des indications, des thèmes de travail. »* Le groupe formulera des propositions qui seront alors incluses dans le programme électoral.

Mais déjà les élus de l'opposition socialiste avancent sur des pistes qui laissent deviner leurs options finales. Ils estiment que la saturation automobile actuelle est intenable en raison des dommages qu'elle cause. Et d'énumérer le bruit, la pollution de l'air, le temps perdu, l'envahissement de l'espace public, les accidents, l'exclusion de tous les sans-voiture et le poids des dépenses d'infrastructures sur le budget municipal.

Il faut donc, pensent-ils, favoriser les autres modes de déplacement : le métro, en l'humanisant, c'est-à-dire en remettant du personnel sur les quais et dans les couloirs ; le bus, en redessinant le réseau des lignes et en multipliant les couloirs réservés, le vélo ; grâce à des parkings et à un système de location ; la marche, par la reconquête des espaces publics, notamment en fin de semaine. Ces actions positives devraient précéder et donc rendre plus supportables les nouvelles contraintes imposées à l'usage de l'automobile : vitesse limitée à 30 kilomètres à l'heure dans de nombreux quartiers, stationnement plus cher et plus limité pour les non-résidents dans les quartiers d'affaires et de tourisme, annulation d'aménagements coûteux, comme le pont Charles-de-Gaulle, etc.

Il est clair que la plupart de ces hypothèses de travail ne sont pas celles de la majorité municipale et qu'elles esquissent une alternative globale plus proche des écologistes que de l'UDF et du RPR. Les socialistes ont admis qu'un rapprochement était possible sur ce point avec les Verts et que de toute façon eux-mêmes allaient prendre des initiatives sur tous les grands thèmes préoccupant les Parisiens.

Avec plus d'un an d'avance, les grandes manœuvres pour les élections municipales de 1995 ont commencé.

MARC AMBROISE-RENDU

La préparation de la Coupe du monde de football

La construction du Grand Stade de Saint-Denis pourrait commencer au début de 1995

Les grands choix concernant la construction de cet équipement se feront dans les prochains mois. Un jury devrait choisir le groupement lauréat en juillet et les travaux commencer au début de 1995.

Le dossier du Grand Stade de Saint-Denis entre dans une phase décisive. Quatre mois après le lancement de l'appel international de consultations à des groupements d'architectes et d'entrepreneurs, à l'issue duquel dix-neuf ont été sélectionnés pour participer à la première phase du concours de concession, la délégation interministérielle à la Coupe du monde de football de 1998 a fait le point, mardi 5 avril, sur les futures étapes de ce grand équipement sportif.

A l'occasion de ce « premier rapport d'étape », le délégué interministériel, François Kosciusko-Morizet, a précisé que les propositions des dix-neuf groupes candidats agréés seraient soumises à la mi-mai à un jury de quinze membres. Il sera composé de cinq architectes, trois personnalités qualifiées, un spécialiste financier, deux représentants de l'Etat, un de la ville de Saint-Denis, un de la Ville de Paris – propriétaire du site –, un du Comité national olympique et sportif français, et un du Comité d'organisation de la Coupe du monde, dont les noms devraient être connus d'ici une dizaine de jours.

Une société d'économie mixte

Ce jury disposera de trois jours – les 16, 17 et 18 mai – pour statuer, classer, et éventuellement éliminer certains projets. A l'issue de cette première étape, la deuxième phase de la consultation, portant sur l'offre d'exploitation (programmation, types de manifestations proposées, recettes et compte d'exploitation), sera immédiatement lancée, pour permettre au jury de rendre son jugement fin juillet et désigner le groupement concessionnaire lauréat. Selon M. Kosciusko-Morizet et le président du comité de pilotage du Grand Stade, Jacques Perrilliat, les critères de choix seront à la fois *« ambitieux et rigoureux »*. Ils porteront sur la qualité architecturale du projet et son insertion dans le site et l'environnement urbain ; sur l'aptitude à respecter les délais de livraison de l'ouvrage ; sur la solidité du montage financier. Les conditions d'exploitation, la qualité de l'organisation proposée et la modération de la participation publique demandée seront aussi prises en compte.

La signature du protocole d'accord avec la société concessionnaire en charge de la construction du Grand Stade et de son financement avec l'aide de l'Etat pour une partie de l'investissement devrait intervenir en octobre 1994. Une fois le permis de construire délivré, les travaux de réalisation de l'ouvrage pourront démarrer au début de l'année 1995, pour un achèvement prévu vers la fin de l'année 1997. Après une période de rodage de quelques mois, à travers l'organisation de plusieurs manifestations sportives, le Grand Stade de Saint-Denis devrait être fin prêt pour accueillir la Coupe du monde de football en juin ou juillet 1998.

Par ailleurs, François Kosciusko-Morizet a annoncé pour la fin juillet la création de la future société d'économie mixte Grand Stade, qui devrait être présidée par l'ancien préfet Jacques Perrilliat. Cette future SEM, dont le capital sera détenu en majorité par l'Etat – un fait assez rare – aura pour mission d'aménager les 27 hectares de la zone du Cornillon-Nord, où sera implanté le Grand Stade, en partenariat avec notamment la ville de Saint-Denis, la Caisse des dépôts et consignations, EDF-GDF, le département de la Seine-Saint-Denis, la chambre de commerce et d'industrie de Paris et la SCET. *« Instrument opérationnel et technique de l'Etat pour suivre les travaux et le programme d'aménagement retenu »*, elle sera amenée à disparaître vers l'an 2000-2002. Une fois sa mission accomplie.

MARTINE BOULAY-MÉRIC

Invités à regagner leur résidence

Les travailleurs du foyer Soundiata endommagé par l'explosion de Courbevoie demandent un relogement

Les résidents du foyer Soundiata, situé à quelques mètres de la chaufferie qui a explosé, mercredi 30 mars, à Courbevoie (Hauts-de-Seine) faisant deux morts et 59 blessés, ont manifesté devant la préfecture de Nanterre, mercredi 6 avril, pour demander un relogement. Hébergés provisoirement dans un complexe sportif, ils ont dû regagner leur résidence qui a subi de gros dégâts.

En 1969, les bâtiments de la rue d'Evreux à Courbevoie, qui abritaient jusque-là une école et un dispensaire, ont été transformés en foyer pour travailleurs africains, d'une capacité de 160 places. Mais, le 30 mars au matin, quand la chaufferie toute proche a explosé, ils étaient près de 300, dont plus d'une cinquantaine en situation irrégulière, entassés dans des chambres à 16 lits ou couchés sur des lits pliants installés dans l'étroit couloir. C'est de ce foyer que les sauveteurs dégageront une majorité des 59 blessés. En fin de nuit, les résidents étaient dirigés vers le complexe sportif Aristide Briand, mis à leur disposition à titre provisoire par la mairie de Courbevoie, et où ils séjourneront 36 heures.

Jeudi 31 mars, au cours d'une conférence de presse, le préfet des Hauts-de-Seine, Bernard Monginet, présentant les mesures de relogement des riverains de la chaufferie, a indiqué que 136 hommes du foyer de travailleurs Soundiata, qui constituaient l'essentiel des personnes hébergées au stade de Courbevoie, pouvaient rejoindre le foyer, celui-ci ayant subi des travaux.

Le bâtiment vétuste et fortement endommagé par le souffle de l'explosion ne présentant pas de danger, selon le préfet qui reconnaissait toutefois *« que ce ne sera pas des conditions idéales, mais que les structures du bâtiment n'ont pas souffert »*. Au même instant, à quelques kilomètres de là, les forces de police intervenaient pour faire évacuer le stade, les résidents étant priés de regagner la rue d'Evreux, à pied pour les valides, dans les ambulances ou véhicules de police pour les autres.

Sur place, ils retrouvaient leur foyer pratiquement dans l'état dans lequel ils l'avaient quitté mercredi à l'aube. Quelques plaques de contreplaqué posées à la hâte remplaçant une partie des carreaux pulvérisés par l'explosion. Vendredi matin, alors que les ouvriers s'affairaient toujours dans les couloirs encombrés pour consolider les cloisons ou occulter les dernières fenêtres béantes, les occupants dénonçaient les conditions de leur retour. *« Jeudi soir vers 18 heures, nous étions en réunion ici*, explique Hadyato Diaward, leur délégué, *quand nous avons appris par le gérant du foyer que le stade était évacué. Nous nous sommes rendus sur place pour tenter de négocier. Nous ne voulions pas quitter le stade*, reconnaît-il, *c'était un moyen de pression pour établir un dialogue avec les responsables départementaux et municipaux pour savoir dans quelles conditions nous serions relogés. Les résidents ne pouvaient pas revenir ici, les cloisons sont fissurées, des planches remplacent une partie des vitres et la cuisine est hors d'usage. Mais il n'en a rien été. »*

Les travaux de réparation

De son côté, le maire de Courbevoie, Charles Deprez (apparenté RPR), a rappelé son hostilité à la présence de ce foyer. *« C'est un foyer horriblement mal tenu. Depuis vingt ans, j'essaie de le faire fermer parce que les conditions sanitaires y sont épouvantables. Mais les différents préfets se sont toujours dégonflés. »* Sur le préfet il rejette la responsabilité du relogement des travailleurs africains du foyer Soundiata. Et le maire va plus loin, évoquant un incident qui s'est produit mercredi soir au stade, où 150 travailleurs immigrés déclarant être logés au foyer avaient été refoulés.

Au milieu des décombres de leur foyer, les résidents sont amers et se mobilisent *« pour qu'une solution décente soit trouvée rapidement »*. Mercredi 6 avril, à l'issue de la manifestation devant la préfecture des Hauts-de-Seine, le préfet a reçu une délégation des résidents du foyer. Il lui a indiqué que les travaux de réparation seront réalisés d'ici un mois et qu'*« un bâtiment provisoire, financé par le conseil général, sera installé avant la fin de la semaine, dans la cour du foyer pour permettre de dégager les locaux à restaurer »*. A cette occasion, le préfet a indiqué que ce foyer faisait l'objet d'un projet de reconstruction dans le cadre de l'opération d'urbanisme prévue sur le quartier.

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

REPÈRES

HAUTS-DE-SEINE

La ville de Boulogne devra verser près de 260 millions de francs aux promoteurs

La première chambre civile du tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine) a condamné, jeudi 6 avril, la SA2B, société d'économie mixte de la ville de Boulogne, dissoute en novembre 1992 et dont l'activité a été reprise par la direction des services techniques de la ville, à verser plus de 260 millions de francs aux promoteurs engagés dans l'opération de la ZAC du centre-ville (*le Monde* du 19 janvier et daté 27-28 février).

Lancée en 1988, la ZAC du centre-ville prévoyait la réalisation, à deux pas de la mairie, de 160 000 m² de logements, bureaux et commerces. Un programme qui devait être réalisé par plusieurs promoteurs, dont la SAE et la COGEDIM, cette dernière société devant en assurer à elle seule plus de la moitié. Après une réduction du programme à 180 000 m² en 1989, une mauvaise délimitation du périmètre de la ZAC, la réactualisation des charges foncières et l'effondrement du marché immobilier, les promoteurs décidaient de se retirer de l'opération et réclamaient à la SA2B le remboursement des sommes versées et des frais engagés. La première chambre civile du tribunal de Nanterre vient de condamner la SA2B à rembourser plus de 61 millions de francs à la SAE, ce qui représente l'acompte versé par la société pour l'acquisition de terrains sur la ZAC, somme augmentée des intérêts depuis le 15 mai 1993.

La décision prend effet immédiatement. Quant à la SNC Boulogne-Centre-Aménagement, qui regroupe sept autres promoteurs, dont la COGEDIM, elle a obtenu le remboursement d'un peu plus de 175 millions de francs. La SA2B ayant été dissoute le 9 novembre 1992 et ses activités confiées à la direction des services techniques de Boulogne-Billancourt, c'est la Ville qui devra rembourser les sommes réclamées par les promoteurs. A moins que ce jugement ne soit infirmé en appel.

LOGEMENT

Vivre sur la Seine

Amarrer une vingtaine de bateaux-logements supplémentaires le long des quais de la Seine, notamment autour de l'île-aux-Cygnes dans le quinzième arrondissement et devant la Bibliothèque de France dans le treizième, ouvrir un nouveau port de plaisance, regrouper les bateaux-théâtres dans un « port-théâtre », aménager un itinéraire piéton continu du parc André-Citroën au futur quartier Seine-Rive gauche, telles sont les idées lancées par le conseiller de Paris Georges Sarre (MDC). L'ancien ministre des transports routiers et fluviaux a annoncé qu'il déposera, au cours de la prochaine session de l'Assemblée nationale, une proposition de loi organisant le stationnement des bateaux-logements dans la traversée de Paris. Selon lui, le système de gestion de ces navires est *« archaïque »* et leur réglementation *« anarchique »*. De son côté le Port autonome de Paris prépare une nouvelle règlementation de l'habitat fluvial en Ile-de-France qui concerne environ un millier de familles habitant sur de vieilles péniches dans des situations aussi variées que fantaisistes (*le Monde* du 26 mars).

RÉNOVATION

Un bureau de poste futuriste dans le vingtième

Les habitants du quartier de Charonne, dans le vingtième arrondissement de Paris, vont retrouver leur bureau de poste de la rue des Pyrénées, fermé depuis des mois, mais ils ne le reconnaîtront pas. A la place de la vieille bâtisse se dresse un immeuble neuf de 8 étages abritant 34 appartements destinés aux jeunes postiers qui ont tant de difficultés à se loger à Paris.

Au rez-de-chaussée les architectes Bourdeau et Moinault ont aménagé un bureau postal futuriste où l'acier galvanisé des portes, les mosaïques de faïence des murs et le frêne blond du mobilier sont éclairés par une vaste verrière. Les clients y sont reçus au point d'accueil par des hôtesses qui les dirigent vers les différents services : les quatre guichets polyvalents, le bureau discret des conseils financiers, la batterie d'appareils en libre-service. Ces robots sont les nouveaux employés des postes. Ils affranchissent les plis, fournissent des adresses, permettent de téléphoner, vendent des timbres, font de la monnaie, distribuent des billets de banque et photocopient. La Poste de l'an 2000 sera presse-bouton.

CINÉMA

FILMS NOUVEAUX A PARIS

Voici les films nouveaux qui seront présentés dans les salles parisiennes, à partir du mercredi 6 avril.

GILBERT GRAPE. Film américain de Lasse Hallström, v.o. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

GUET-APENS. Film américain de Roger Donaldson, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LE JARDIN SECRET. Film américain de Frances Hodgson Burnett avec Kate Maberly, Heydon Prowse, Andrew Knott, Maggie Smith, Laura Crossley, John Lynch, Walter Sparrow, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PAS TRÈS CATHOLIQUE. Film français de Tonie Marshall : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-56) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TERRAIN MINÉ. Film américain de Steven Seagal, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TÊTE A TÊTE. Film français de Jean-Hugues Lime et Yves Benoît : Reflet Médicis II (ex Logos II), 5e (43-54-42-34).

WAYNE'S WORLD 2. Film américain de Stephen Surjik, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

ÉCONOMIE

Loyer de l'argent et reprise économique

La hausse des taux aux Etats-Unis handicape l'Europe

La forte hausse des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis inquiète les milieux d'affaires qui y voient une menace pour la croissance économique. Cette hausse apparaît très excessive, mais semble justifiée sur le principe, pour éviter à terme (dans un an) la multiplication de tensions inflationnistes, qui actuellement ne se sont pas produites.

■ CONTAGION. En Europe aussi, les taux longs ont augmenté récemment et de façon assez brutale, provoquant des mouvements inquiétants sur les marchés obligataires. Ces hausses ne s'expliquent pas – comme aux Etats-Unis – par les risques inflationnistes qu'implique toujours une croissance économique forte, mais par la révision des anticipations des baisses des taux à court terme. Les marchés ne croient plus en effet que les taux courts baisseront jusqu'à 4 1/4 % en Allemagne à la fin de cette année. Ils anticipent maintenant 5,5 %, ce qui a des conséquences fâcheuses sur les anticipations de taux à long terme. Mais ceux-ci devraient redescendre un peu en Europe au cours des prochaines semaines.

[redacted]

La forte hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis inquiète les milieux d'affaires, peut-être même les marchés eux-mêmes, qui donnent parfois l'impression de jouer à se faire peur. Y a-t-il eu au cours de ces derniers mois des raisons pour que les taux longs américains aient pareillement monté, déstabilisant la plupart des autres marchés et faisant douter des chances de voir le monde aborder une nouvelle – et longue – période de prospérité, l'argent redevenant trop cher?

Telle est la question qu'on se pose avec une certaine anxiété aux Etats-Unis, pays où la reprise économique est largement le fruit d'une politique monétaire accommodante menée depuis un peu plus de trois ans et qui a vu les taux courts (à trois mois) revenir de 8,1 % et 7,5 % en moyenne annuelle pour 1989 et 1990, à 3,4 % puis 3 % en moyenne pour les années 1992 et 1993, les taux longs ayant quant à eux baissé de 8,5 % à 7 % en 1992 et 5,9 % en 1993 (obligations à 10 ans)? La croissance économique aux Etats-Unis s'étant très fortement accélérée depuis l'automne dernier, il est logique que les autorités monétaires américaines aient commencé à faire remonter les taux courts : l'expérience prouve en effet qu'il faut une année environ pour qu'une politique monétaire plus restrictive – mais non assassine comme celle qu'avait menée Paul Volcker, président de la Fed à la fin des années 70 – commence à produire ses effets. C'est-à-dire empêche les tensions inflationnistes de grandir et de se traduire en hausse des prix de gros, puis des prix de détail.

Or l'économie américaine, après être sortie de la récession beaucoup plus tôt qu'on ne le pensait – dès le printemps 1991 –, a vu son activité s'accélérer très fortement à l'automne dernier. A tel point que ses capacités de production pourraient être quasi saturées dans six mois si le rythme d'activité ne se ralentit pas. Les économistes estiment que ce point est atteint quand l'appareil de production est utilisé à 85 %. On n'en serait pas loin, avec des taux avoisinant 83 % ou 84 %.

Le danger d'une renaissance de tensions inflationnistes aux Etats-Unis n'est pas immédiat. On en est même probablement assez loin, du fait des gains importants de productivité. Le danger n'en est pas moins pris suffisamment au sérieux pour que la Fed (la banque centrale des Etats-Unis) ait commencé début février à réagir en relevant très légèrement ses taux à court terme. Quant aux taux à long terme américains, l'expérience des précédents cycles conjoncturels montre qu'ils ont presque toujours commencé à se redresser avec les premiers signes de reprise économique. Or cela ne s'est produit ni en 1991 ni en 1992, et c'est d'une certaine façon ce retard qui est étrange. C'est donc beaucoup plus l'ampleur et la brutalité de la remontée des taux longs aux Etats-Unis qui surprennent et qui inquiètent que l'inversion d'une tendance qui s'est toujours produite dans les années passées.

Taux d'intérêt

à long terme	à court terme
France : 6,55	France : 6,13
Allemagne : 6,38	Allemagne : 5,80

1985 86 87 88 89 90 91 92 93 94

La remontée des taux longs en Europe est beaucoup moins explicable. A moins que les marchés ne considèrent que la reprise y est maintenant certaine. Il est bien vrai qu'au cours de ces derniers mois le climat des affaires a très profondément changé et que la reprise pourrait être plus forte qu'on ne le prévoyait jusqu'à présent, accroissant la demande de crédits sur les marchés des capitaux. Les anticipations des chefs d'entreprise se sont brusquement et fortement améliorées. Mais, comme le souligne justement l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques), dans sa dernière lettre mensuelle, cette reprise est davantage dans les esprits que dans les faits : la production industrielle en France a continué de reculer au dernier trimestre 1993 et encore en janvier 1994.

Dégradation des anticipations

L'explication qui s'impose pour l'Europe est différente de celle qui joue pour les Etats-Unis : en dehors de phénomènes de contagion qui se produisent d'un bord à l'autre de l'Atlantique dans le cadre des ajustements internationaux de capitaux, le phénomène marquant dans l'Union européenne n'est pas du tout la crainte d'un retour de l'inflation jouant directement sur les taux à long terme. Il est la nette et récente dégradation des anticipations de baisse des taux à court terme. Ainsi, à la fin 1993, les marchés anticipaient des taux à court terme allemands voisins de 4 1/4 % en décembre 1994. Ces anticipations ont été révisées et portent maintenant sur des taux de 5,5 % en fin d'année (ils sont actuellement à 5,80 %). Même chose pour la France. Les taux longs devant normalement être plus attractifs que les taux courts pour les «épargnants» qui les comparent, leur remontée n'est pas surprenante, dans le sillage des révisions pessimistes portant sur les taux courts. C'est l'ampleur du mouvement qui choque la logique : les taux longs à dix ans en France atteignaient mercredi 6 avril 6,55 %, soit presque un point plus haut que le niveau minimum atteint le 12 janvier dernier avec 5,62 %.

Une grande partie des inquiétudes européennes peut se dissiper si la Bundesbank est rassurée par la politique économique qui sera menée en Allemagne au cours des prochaines années, évitant au marks de se déprécier trop ouvertement par rapport au dollar. Une politique dès à présent efficace dans le domaine salarial et qui va le devenir dans le domaine budgétaire si l'on en croit les deux grands partis politiques qui outre-Rhin, en campagne électorale, s'affrontent en annonçant des hausses d'impôts. On avait rarement vu cela...

Preuve que l'Allemagne pourrait se sentir assez forte pour continuer de relâcher ses taux d'intérêt. Et mettre fin en Europe à un mouvement sur les taux longs qui n'est manifestement pas en harmonie avec la conjoncture.

ALAIN VERNHOLES

La Réserve fédérale américaine a provoqué une envolée des taux d'intérêt à long terme

NEW-YORK

de notre correspondant

En relevant, le 4 février puis à nouveau le 22 mars, le loyer de l'argent aux Etats-Unis, la Réserve fédérale (Fed), la banque centrale américaine, a-t-elle enclenché une mécanique infernale qui pourrait plonger la première puissance mondiale, *a priori* en bonne santé, dans une grave crise? La tempête qui secoue depuis deux mois les marchés de capitaux américains amène certains, à Wall Street mais aussi à la Maison Blanche, à soulever la question. Mercredi 6 avril, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI), réuni à Washington pour travailler sur ses nouvelles *«perspectives économiques mondiales»*, a approuvé l'action menée jusqu'à présent par la Fed. Le calme semblait en outre revenu sur les marchés. Il n'est pourtant peut-être que provisoire.

En augmentant à deux reprises d'un quart de point le taux de l'argent au jour le jour – le taux sur les *federal funds*, passé de 3 % à 3,5 % –, la Fed avait voulu rassurer les investisseurs. Il s'agissait, avait expliqué en substance Alan Greenspan, son président, de *«mouvements préventifs»*, destinés à bien marquer la détermination des autorités monétaires américaines à lutter contre l'inflation. La croissance américaine était forte – un rythme annuel de 7 % au dernier trimestre 1993. – Il fallait éviter qu'elle ne s'emballe et ne débouche sur un retour de l'inflation.

Au lieu de les rassurer, ce changement de politique monétaire – un renversement après cinq ans de détente – a provoqué une véritable inquiétude chez les investisseurs. Les opérateurs financiers ont fini par croire que le risque d'un retour de l'inflation était réel et imminent. Ils ont logiquement cherché à se désengager de leurs placements longs, de leurs investissements en titres à revenus fixes. Le marché des obligations s'est effondré. Les taux d'intérêt à long terme se sont envolés : le taux sur les bons du Trésor à trente ans, l'un des taux de référence du marché, a ainsi terminé, mercredi 6 avril à 7,23 % (après un pic de 7,42 % lundi 4 avril). Il a augmenté de plus de 150 points de base depuis son plus bas niveau, le 15 octobre 1993. Cet envol des taux a provoqué un plongeon du marché des actions. Wall Street a perdu près de 10 % par rapport à son sommet du 31 janvier.

Les conséquences sur l'investissement

Pour tous ceux qui veulent emprunter aux Etats-Unis, l'argent est donc désormais bien plus cher. Sur toutes les échéances, les taux ont augmenté. Le *prime rate* (le taux de base) des banques est passé de 6 % à 6,25 %. Le tarif des prêts immobiliers à trente ans est repassé la semaine dernière au dessus de 8 %. A l'instar de Henry Kaufman, l'un des gourous de Wall Street, la plupart des experts estiment que le coût du crédit pourrait continuer à croître – vers 9 % ou 10 % à terme, selon M. Kaufman. *«Le 30 ans n'a pas atteint son niveau de mars 1991 (8,29 %)»*, soulignait pourtant Alan Blinder, un des économistes de la Maison Blanche. Il n'empêche. Le coût actuel du crédit risque de freiner, voire d'étouffer la croissance américaine.

D'ores et déjà, de nombreux professionnels s'inquiètent des conséquences de ces taux élevés sur l'investissement et le logement, les deux moteurs actuels de la croissance. L'association des établissements de crédit immobilier estimait, mercredi 6 avril, que le montant des prêts nouveaux de ses adhérents serait, en 1994 et à cause du niveau des taux, de 20 % inférieur à celui de 1993. Au premier trimestre 1994, le renchérissement du loyer de l'argent ne semble pourtant pas jusqu'à présent avoir affecté ni la création d'emplois (un rythme mensuel de 207 000 nouveaux emplois, comme à la fin de 1993), ni l'activité des grands magasins (ils commencent à annoncer des chiffres d'affaires en forte hausse), ni les ventes d'automobiles (supérieures de 16,7 % en mars 1994 par rapport à mars 1994). Le FMI a révisé à la hausse sa prévision pour la croissance américaine en 1994, la portant de 2,6 % à 3,8 %.

L'avenir des taux d'intérêt à long terme – et donc de la croissance américaine – est en fait maintenant lié à trois éléments. Premièrement : les prochains chiffres sur l'évolution des prix et, au-delà, sur la croissance. Les indices de prix pour mars sont attendus mardi et mercredi prochains. Deuxième facteur : la lecture que feront de ces statistiques les cinq membres actuels du conseil des gouverneurs de la Fed et les décisions qu'ils en tireront. Plusieurs membres de la Fed ont laissé entendre, mercredi à Washington, qu'ils ne toucheront à rien avant le 17 mai, date de leur prochaine réunion.

Troisième élément, et non des moindres : le nom des deux gouverneurs que choisira Bill Clinton pour reconstituer ce conseil. Un nom semble déjà acquis, celui d'Alan Blinder, professeur d'économie de Princeton, actuellement conseiller à la Maison Blanche. Il devrait devenir le numéro deux de l'institut d'émission. Le second élu n'est pas encore connu. Les deux nouveaux membres modifieront-ils l'équilibre des forces au sein du conseil, l'instance de décision de la Fed, entre ceux qui privilégient la croissance et ceux qu'obsède l'inflation ? A Wall Street, c'est, avec d'autres, l'une des matières à spéculation du moment.

ERIK IZRAELEWICZ

CLÉS/ *Définitions*

■ Taux courts. Les taux d'intérêt à court terme dans les pays industriels sont en grande partie déterminés par les interventions des autorités monétaires. Les banques centrales, en apportant de l'argent aux banques à un certain prix ou en en retirant, influencent les taux à court terme. En fait, ceux-ci évoluent entre des limites inférieures et supérieures fixées par les banques centrales.

■ Taux longs. En revanche, les taux à long terme (sur les obligations) évoluent en fonction du marché. Deux facteurs principaux les influencent : l'inflation anticipée (les épargnants en s'engageant veulent être certains que le rendement de leurs obligations ne sera pas mangé par l'inflation). Si une accélération des hausses de prix est prévue, le marché fait payer des «primes de risque». L'autre facteur déterminant est l'anticipation des évolutions de taux à court terme : les taux longs doivent en effet rester supérieurs aux taux courts pour être attractifs.

Les budgets d'investissement des collectivités locales sont en sensible diminution

En 1993, les collectivités locales (communes, départements, régions) ont voté des budgets en faible croissance (+ 3,6 % en valeur), ce qui correspond à une progression en volume de 0,8 %. Ils ont atteint un total de 670 milliards de francs. Cette petite augmentation *«rejoint la tendance marquée par les principaux indicateurs économiques d'ensemble dans un contexte général difficile»*, indique la direction générale des collectivités locales au ministère de l'intérieur dans son dernier bulletin de janvier-février.

Dans le détail, le fait marquant est le recul des dépenses d'investissement (– 0,5 % en général), particulièrement net dans les villes de 10 000 à 300 000 habitants, alors que les frais de fonctionnement (personnel, dépenses d'aide sociale, intérêts de la dette) se sont accrus de 6,2 %. Pour faire face à ces dépenses, le montant des impôts locaux a encore vigoureusement augmenté (6,8 % en valeur). Mais alors que les impôts indirects (dont l'assiette est étroitement liée à l'activité économique) accusaient une baisse sensible, en revanche la fiscalité directe a continué de progresser (+ 19,8 % dans les régions, et + 10,8 % dans les départements).

Alors qu'une amélioration est prévue pour 1994

Les effectifs de cadres ont diminué de 0,8 % en 1993

Pour la première fois *«dans l'histoire»*, selon l'expression de Jean Prével, directeur adjoint de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), les effectifs de cadres ont baissé dans les entreprises en 1993. Quoique légère (– 0,8 %), la baisse correspond à la sortie, en retraite ou par licenciement, de 119 300 cadres au cours de l'année, que ne compensent pas les 104 900 postes pourvus, soit par promotions internes (33 000), soit par recrutements extérieurs (71 900). C'est dans l'industrie, où se concentrent un tiers des cadres, que le recul aura été le plus net (– 2 %), 9 070 emplois de cadres ayant été perdus. A l'inverse, les services n'en auront dégagé que 340 supplémentaires en un an.

Ce constat coïncide avec les prévisions faites par l'APEC en 1993, lors de la publication de son précédent «panel» (*le Monde* du 8 avril 1993). Il confirme des tendances. En temps de crise, les employeurs privilégient les promotions internes, le passage au statut de cadre se produisant de plus en plus jeune. Les embauches de cadres confirmés augmentent légèrement (32 800), tandis que les recrutements de jeunes cadres (17 300) et surtout de jeunes diplômés (21 800) se sont le plus «amenuisés».

Mais, fort heureusement, ce mouvement négatif se serait interrompu à partir de mars 1993, et des signes d'amélioration commencent à être enregistrés. Pour 1994, le «panel APEC», établi à partir d'un questionnaire adressé à quatre mille entreprises (les mêmes depuis dix-neuf ans), table sur un retour à la croissance des effectifs de cadres. Pour la première fois depuis quatre ans, il y aurait une augmentation en volume des postes de cadres pourvus, soit 10 % de plus qu'en 1993, la part des promotions internes devant être plus importante encore, proportionnellement. Les réponses des employeurs permettent de penser qu'il y aurait de 37 500 à 39 500 promotions internes et de 76 000 à 80 000 recrutements extérieurs, se répartissant eux-mêmes entre 20 500 à 22 500 embauches de jeunes diplômés, 20 000 à 22 000 embauches de jeunes cadres, et 34 500 à 36 500 embauches de cadres confirmés.

Pour aboutir à ce chiffrage, l'APEC s'appuie sur les déclarations d'intention des entreprises interrogées, dont 20 % prévoient une augmentation de leurs effectifs cadres, et 10 % une baisse, contre, respectivement, 15 % et 12 % en 1993. Mais les plus grandes (plus de mille salariés) envisagent davantage de compressions de personnel que de recrutements. Les mêmes, questionnées à propos de l'évolution de l'emploi salarié pour toutes les catégories, sont moins optimistes, même si une amélioration se manifeste d'une année sur l'autre. Alors que 26 % entrevoyaient une diminution des effectifs globaux en 1993, et 11 % seulement une croissance, ils sont 21 % à pronostiquer une décrue pour 1994 et 18 % à évoquer une augmentation.

ALAIN LEBAUBE

INDUSTRIE

Selon les conclusions du rapport Lasserre

Les infrastructures des télécommunications pourraient échapper au monopole

Bruno Lasserre, directeur général des Postes et télécommunications, devait rendre publiques, jeudi 7 avril, les conclusions de son rapport sur l'évolution de la réglementation des télécommunications. Ce document, qui est la synthèse d'une consultation menée auprès des différents acteurs du secteur, ne comprend pas à proprement parler de recommandations. Toutefois, il se dégage des avis collectés deux idées-forces : le monopole sur les infrastructures doit être levé ; le rôle de France Télécom, acteur dominant aujourd'hui, appelé à le rester, doit être cadré.

Le rapport commandé en août 1993 à Bruno Lasserre, directeur général des Postes et télécommunications, par Gérard Longuet, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, s'inscrivait alors dans une démarche globale : Bruxelles venait de fixer à 1998 l'ouverture totale du secteur des télécommunications à la concurrence. Le monopole de France Télécom sur le téléphone allait disparaître. Il fallait donc y préparer le plus rapidement possible tout un secteur structuré autour de l'opérateur public national. Pour faire face à ce choc, deux axes étaient alors tracés : la modification du statut de France Télécom et la mise en place d'une vraie réglementation de la concurrence.

Démarré sur les chapeaux de roue, ce grand chantier des télécommunications a connu depuis quelques ratés. La réforme de statut ? Un projet de loi devait initialement être présenté à la session parlementaire du printemps 1994. Il n'en est évidemment plus question. La réaction d'hostilité des agents de France Telecom – manifeste lors de la grève du 12 octobre 1993 – a surpris la tutelle comme les dirigeants de l'exploitant public. Depuis, le sujet n'est pas complètement abandonné. Plutôt renvoyé à l'après-présidentielle.

L'évolution de la réglementation, deuxième pilier de ce grand chantier, est au moins aussi sensible. Reste que dans ce cas précis une vraie consultation préalable a été engagée avec les principaux intéressés – opérateurs de téléphone présents en France, fabricants de matériels, industriels utilisateurs, associations d'usagers, syndicats, sociétés de services informatiques spécialisées. Et c'est sur les propositions des acteurs, synthétisées dans un épais document, que le ministre devra se prononcer. Le débat s'est ordonné autour de trois questions. Faut-il anticiper sur 1998 ? Ouvrir la concurrence sur le service téléphonique de base avant la date butoir retenue par Bruxelles ? Personne ne le souhaite. Le délai est jugé nécessaire pour permettre une évolution du statut de France Télécom, lui donner le temps de mener à bien son rééquilibrage tarifaire et définir la contribution de chacun au service public.

Un code de bonne conduite

Les concurrents de France Télécom vont-ils être obligés d'utiliser les infrastructures de l'opérateur public ? Auront-ils la possibilité de se doter de leurs propres réseaux ? Au niveau européen, aucune obligation n'est faite. Et à l'exception du Royaume-Uni, où le monopole sur les infrastructures a été levé (Mercury, le grand rival de British Telecom, a son propre réseau, tout comme les câblo-opérateurs qui s'attaquent au marché du téléphone), aucun pays n'a – sur ce point – devancé Bruxelles. La Commission européenne doit publier son Livre vert sur les infrastructures de télécommunications d'ici à la fin de l'année. Doit-on laisser à Bruxelles le soin de fixer un échéancier ou convenir que la libéralisation des infrastructures est indissociable de l'ouverture à la concurrence du téléphone en 1998 ?

Dans leur très grande majorité – sur ce point France Télécom semble bien isolé –, les intervenants estiment que la levée du monopole sur les réseaux est nécessaire. Pour plusieurs raisons. Parce que ce type de barrières aura beaucoup de mal à résister à l'évolution des technologies (les monopoles sur les infrastructures pour mobiles et satellites ayant été abrogés, il sera difficile d'en maintenir un sur le seul réseau filaire). Parce que ensuite la suppression du monopole devrait favoriser l'émergence d'acteurs stables, ayant les capacités financières d'investir et dotés d'une véritable autonomie par rapport à France Télécom.

Dans le cas contraire, souligne le rapport Lasserre, les contraintes qui pèseront sur l'opérateur public en matière d'accès au réseau et de transparence des tarifs de location de lignes seront considérables. Elles risquent de handicaper l'exploitant public et de nourrir des batailles juridiques sans fin. Cette levée du monopole sur les infrastructures ne doit cependant pas se faire de manière brutale. Tout le monde en convient. L'installation de téléports gérés par des opérateurs locaux dans les zones d'affaires, l'utilisation des grands réseaux de la SNCF, d'EDF ou des autoroutes, présentés comme autant d'alternatives à celui de France Télécom, et bien sûr l'utilisation des réseaux câblés pour vendre du téléphone, objet d'un *lobbying* intense de la Générale des eaux, peuvent constituer autant d'étapes.

Enfin, France Télécom – libéralisation ou pas – est appelé pour longtemps encore à jouer un rôle dominant dans le secteur. Garant du service public, l'opérateur dispose d'informations considérables. Faut-il encadrer son action dans les services concurrentiels ? Oui, répondent les autres acteurs du secteur, qui plaident d'abord pour une totale transparence comptable afin d'éviter que les activités sous monopole jusqu'en 1998 ne subventionnent celles soumises à la concurrence. La filialisation de certaines activités – comme cela a été fait pour les mobiles – peut être l'une des solutions. Elle ne saurait toutefois être systématisée. *« Elle est beaucoup plus facile à réaliser pour les activités nouvelles que pour celles déjà existantes »*, convient-on à la direction générale des PTT.

En annexe, le rapport Lasserre propose un code de bonne conduite, qui se veut *« le contenu minimum de ce qui peut être demandé à l'opérateur public »* en matière de pratiques commerciales (notamment l'utilisation de ses fichiers d'abonnés), de vérité des coûts. Ce document pourrait servir de socle à des chartes passées entre l'opérateur public et différentes professions, voire à un projet de loi si la démarche conventionnelle ne suffit pas. Le principe d'une autorité de médiation, distincte de l'autorité administrative de réglementation, est retenu.

CAROLINE MONNOT



Avec 7 milliards de bénéfice net en 1993

Alcatel veut accroître ses activités dans le secteur des services

« Il y a une évolution inéluctable qui nous pousse à être de plus en plus présents dans les services. » Pierre Suard, PDG d'Alcatel Alsthom, a confirmé, mercredi 6 avril, en présentant ses résultats, cette priorité stratégique donnée à son groupe dans les télécommunications. Mais il n'est plus question de prendre de front les opérateurs, les principaux clients du groupe, et notamment France Telecom. Alcatel ne s'engagera jamais dans des projets allant à l'encontre de leurs intérêts, a précisé M. Suard. Il a cité le projet Globalstar, le système de radiocommunications par satellites lancé récemment par l'américain Loral auquel Alcatel s'est associé. *« Nous avons décidé conjointement, France Telecom et nous-même, d'y participer. »* Pourtant France Telecom n'y figure pas. *« Pour des raisons administratives »*, a expliqué M. Suard, l'opérateur public n'a pas *« pu donner sa réponse à temps »*.

Bon prince, Alcatel a décidé de porter la part qui était dévolue à France Telecom, envisageant de la lui rétrocéder ensuite dans le cadre d'une société commune. Selon l'entourage de Pierre Suard, la candidature d'Alcatel au troisième réseau de téléphone numérique n'a pas été mal perçue par l'opérateur public. *« Ils nous préfèrent à Bouygues qui ouvre la porte aux Américains. »* Le groupe de bâtiment travaux publics discute effectivement avec les Baby Bells et a choisi Motorola comme fournisseur de matériel.

Plus généralement, le groupe compte sur le développement du marché du multimédia et ses activités en Asie pour assurer sa croissance. Alcatel Alsthom, qui a maintenu ses résultats en 1993 avec un bénéfice net consolidé inchangé à 7,062 milliards de francs, pour un chiffre d'affaires en baisse de 3,4 % à 156 milliards de francs, prévoit un recul de 10 % à 20 % de son bénéfice en 1994.

C. M.

Un successeur pour Concorde

Aérospatiale, British Aerospace et Deutsche Aerospace réfléchissent à un nouveau supersonique

Les trois principaux partenaires d'Airbus Industrie, Aérospatiale, British Aerospace et Deutsche Aerospace, devaient annoncer, jeudi 7 avril, la signature d'un protocole d'accord sur la conduite commune d'un programme de recherche dans le domaine supersonique. Il s'agit principalement de définir ce que pourrait être le successeur du Concorde.

Le financement de ce programme, qui s'étalera sur plusieurs années, sera supporté à parts égales par les trois pays impliqués. L'objectif est d'essayer de se mettre au niveau des Etats-Unis, qui consacrent des crédits de recherche de l'ordre de la centaine de millions de dollars par an au supersonique de deuxième génération. *« D'ici à l'an 2000,* note un spécialiste, *les Américains auront consacré 1,5 milliard de dollars à ce projet, alors que les Européens ont consacré de l'ordre de 15 millions de dollars à ces études en 1993. »* Sans un effort important, les trois principaux partenaires d'Airbus Industrie risqueraient tout simplement d'être exclus de la compétition.

Les Européens espèrent, en faisant bloc, obtenir des crédits publics pour la recherche. Par la suite, le coût de réalisation d'un successeur du Concorde est estimé de 12 à 15 milliards de dollars. Le marché est par ailleurs restreint. Au total, de cinq cents à mille appareils pourraient être vendus dans le monde entier. Il n'y a donc pas de place pour deux projets concurrents. *« Il semble d'ores et déjà fort probable qu'un seul type de supersonique pourra voir le jour et devenir commercialement rentable »*, note l'Aérospatiale dans un communiqué en date du 7 avril.

Ce projet ne pourra se faire que dans le cadre d'une large coopération internationale. L'avion, contrairement au Concorde, devra être rentable, avec des coûts d'exploitation supportables. Il devrait donc consommer deux fois moins de carburant au passager-kilomètre transporté, être ouvert à une clientèle plus large, y compris touristique. L'Aérospatiale, British Aerospace et Deutsche Aerospace vont travailler sur un avion d'un rayon d'action de 10 000 km (contre 6 200 km pour le Concorde), d'une capacité de 250 passagers et d'une vitesse de Mach 2 (de l'ordre de 2 000 km/h).

M. Le.

ÉCONOMIE

Un an après sa vente tumultueuse par Bernard Tapie

Adidas renoue avec l'équilibre

Rompant le silence qu'il s'était imposé depuis le rachat mouvementé d'Adidas à Bernard Tapie, il y a un an, Robert Louis-Dreyfus, président du directoire, a levé, mercredi 6 avril à Paris, un coin du voile sur ses résultats et sa stratégie.

Robert Louis-Dreyfus a rompu le silence qu'il s'imposait depuis un an, depuis le jour de son arrivée à la présidence du directoire d'Adidas AG, le 7 avril 1993. C'était, sans doute, le temps nécessaire à l'apaisement des remous déclenchés par une cession contestée : la vente par un ministre en exercice – Bernard Tapie était alors ministre de la ville – d'un groupe jugé emblématique. Aujourd'hui, la seule politique dont Adidas se targue, se mesure à l'aune de cette nouvelle boutique, rue du Louvre, à Paris, que le repreneur d'Adidas est venu inaugurer mercredi 6 avril. Une politique de marketing et de l'image.

Robert Louis-Dreyfus, pourtant, n'accable pas l'héritage. De la gestion de Bernard Tapie, à qui il rachetait Adidas il y a un peu plus d'un an, il se contente de dire laconiquement : *« Je ne sais pas. »* De Gilberte Beaux que le même Bernard Tapie avait nommé président du directoire de la firme aux trois bandes, le nouveau et jeune patron, quarante-sept ans, précise qu'elle *« a fait d'excellentes choses »*. Et c'est au détour d'une phrase, sans insister, qu'il annonce le retour à l'équilibre de la multinationale allemande : 9 millions de deutschemarks environ de bénéfice net après impôt en 1993 (30,6 millions de francs), contre un déficit « historique » de 149,6 millions de deutschemarks (510 millions de francs) un an auparavant.

Un certain « retour au classique »

Recentré, Adidas dont les effectifs ont fondu de 14 000 à 4 875 salariés (ils n'étaient déjà plus que de 6 500 à la veille de la cession), est rentré dans le rang et s'est aligné sur ses deux grands concurrents : Nike et Reebok. Le groupe a fermé ses usines, à l'exception du site historique d'Herzogenaurach. Sur 38 millions de paires produites, 3 millions désormais le sont en Europe (dont 450 000 en Allemagne), quand la Chine et l'Indonésie fournissent 70 % du total. *« La délocalisation est achevée »*, assure Louis Robert-Dreyfus en reconnaissant ses inconvénients : *« Pour une chaussure, il faut cinq mois entre le dessin et la sortie d'un modèle. Pour les produits textiles, de six à huit semaines. »*

La politique de vente a été décentralisée et les licences, chaque fois qu'elles arrivaient à expiration, rachetées. En Australie et en Nouvelle-Zélande, notamment, ainsi qu'au Benelux et au Portugal. *« Cette politique sera poursuivie »*, selon M. Robert-Dreyfus, pressé d'y parvenir en Italie et au Japon. Adidas s'est efforcé de revenir au premier plan publicitaire, même si ses investissements en la matière, portés pourtant de 20 à 100 millions de deutschemarks (de 68 à 340 millions de francs) en deux ans, sont loin, encore, des usages de la profession (10 % du chiffre d'affaires, lequel a atteint 2,6 milliards de deutschemarks en 1993).

Porté par un certain « retour au classique », Adidas, qui avait presque disparu aux États-Unis, a reconquis quelques points de parts de marché grâce à une présence plus active dans la grande distribution. *« En Europe,* assure M. Robert-Dreyfus, *nous sommes toujours le numéro un grâce à notre forte présence en Allemagne. »* Mais le chiffre d'affaires qui s'était effondré – il était de 3,35 milliards de deutschemarks en 1991 – ne devrait retrouver que cette année les couleurs de 1992, à 2,75 milliards de deutschemarks (9,38 milliards de francs).

Le malade, donc, n'est que convalescent. Le président du directoire en convient qui le juge *« pas encore assez près du marché »*. On ne connaîtra réellement son verdict que le 3 janvier 1995, date à laquelle arrivera à échéance son option sur la totalité du capital. *« Plus les résultats seront bons, et plus il est probable que je la ferai jouer »*, assure Robert Louis-Dreyfus. Une indication ? En février, il a discrètement racheté 5 % du capital, dont Matinvest (groupe UAP) souhaitait se défaire.

PIERRE-ANGEL GAY

INDICATEURS

FRANCE

■ **Production industrielle : – 0,2 % en janvier.** – La production industrielle française a fléchi de 0,2 % en janvier par rapport à décembre. Cette baisse s'explique par le repli observé dans l'industrie agro-alimentaire (-3,6 %) et le secteur énergétique (– 2,4 %). La production manufacturière a augmenté, quant à elle, de 1,2 %.

REPÈRES

ASSURANCES

La privatisation de l'UAP est en vue

Le rebond de la Bourse de Paris intervenu au cours des derniers jours pourrait permettre au gouvernement de finalement lancer la première étape de la privatisation de l'UAP, l'opération de pré-placement, dès la semaine prochaine, estimait-on, le 6 avril, dans les milieux financiers. La mise sur le marché de la majorité du capital de la première compagnie d'assurances française se ferait ainsi selon le calendrier initialement prévu avant la fin du mois d'avril.

Edmond Alphandéry, le ministre de l'économie, se réserve toutefois la possibilité de retarder le coup d'envoi en fonction de la situation prévalant sur les marchés.

Les AGF réduisent leur participation dans le Lyonnais

Les Assurances Générales de France (AGF) ont cédé plus de la moitié de leur certificats d'investissements Crédit lyonnais au cours des derniers mois pour ramener leur participation à 2,3 % contre 6,4 % au début de l'année 1993. Ce désengagement a permis à la compagnie d'assurances d'engranger plus d'un milliard de francs et d'importantes plus-values, ce qui lui permet d'éponger en partie les pertes de son pôle bancaire (Comptoir des Entrepreneurs et Phénix). Selon les AGF, il s'agit d'un arbitrage d'actifs tout à fait classique. Il révèle tout de même une certaine réticence face au projet de rapprochement avec le Crédit lyonnais.

EN BREF

FMI : révision à la hausse des prévisions de croissance. – Le Fonds monétaire international (FMI) a revu à la hausse ses prévisions de croissance pour l'économie américaine en 1994. Dans la version préparatoire de ses « Perspectives de l'économie mondiale », publiées deux fois par an, le FMI table sur une croissance de 3,8 % de l'économie américaine cette année (contre 2,6 % dans son rapport de septembre dernier) et de 2,5 % pour l'ensemble des pays du G7. La croissance de l'économie japonaise en 1994 ne devrait être que de 0,7 %, contre 0,8 % pour l'Allemagne, 2,5 % pour la Grande-Bretagne, et 1,1 % pour la France et l'Italie.

Décès du numéro 2 de Walt Disney. – Frank Wells, directeur de la compagnie Walt Disney, s'est tué, dimanche 3 avril, dans un accident d'hélicoptère qui a fait deux autres morts près d'Elko (Nevada). L'hélicoptère s'est écrasé contre une pente neigeuse à 2 500 mètres d'altitude, à la suite d'ennuis techniques non précisés. M. Wells, soixante-deux ans, était considéré comme le numéro 2 de la firme américaine après Michael Eisner, son PDG. Il en était directeur depuis 1984.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE OPTORG

Réuni le 1er avril 1994, le Conseil d'Administration de la Compagnie OPTORG a enregistré, avec regret, la démission de son Président, M. Robert ASSARAF, pour raison de santé.

Il a coopté comme Administrateurs ONA International représenté par M. Jean-Jacques DELORT et M. Gilles DENISTY, nommé Président-Directeur Général.

M. Gilles DENISTY était Directeur-Général des activités alimentaires du groupe PINAULT-PRINTEMPS et Administrateur Directeur Général de PRISUNIC SA.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE SUEZ

DES RESULTATS EN TRES SENSIBLE REDRESSEMENT

Réuni le 5 avril 1994 sous la présidence de Monsieur Gérard Worms, le Conseil d'Administration de la Compagnie de Suez a approuvé les comptes consolidés du Groupe et arrêté les comptes sociaux.

BÉNÉFICE CONSOLIDÉ PART SUEZ POUR 1993 : FRF 1.575 MILLIONS

Comptes consolidés du Groupe Suez

(en millions de FRF)	1992	1993
Résultat d'exploitation	(610)	1.610
Résultat exceptionnel	1.642	4.353
Résultat des sociétés mises en équivalence	250	1.241
Résultat net	(201)	5.232
Résultat net part Suez	(1.869)	1.575

Le redressement très sensible des résultats a été obtenu malgré un effort de provisionnement encore très important des engagements sur les professionnels de l'immobilier. Il reflète la santé profonde des entreprises de Suez et les très bonnes conditions dans lesquelles ont été réalisées les cessions de participations.

L'amélioration des résultats du Groupe devrait se poursuivre en 1994.
Les principales banques du Groupe, la Banque Indosuez, la Générale de Banque et la Banque Sofinco ont fait la preuve de leur compétitivité. Les perspectives de la Société Générale de Belgique sont favorables grâce au positionnement stratégique de ses participations et à l'amélioration de leur structure financière.

RECAPITALISATION DE CREDISUEZ

Le Conseil d'Administration a approuvé le principe d'un renforcement des fonds propres de Credisuez par la Compagnie de Suez à hauteur de FRF 2 milliards environ, pour partie sous forme d'augmentation de capital et pour partie par souscription à des titres subordonnés. La Compagnie de Suez rachètera en outre à Credisuez divers actifs financiers pour un montant proche d'un milliard de francs.

NOMINATION DE DEUX NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale la nomination de deux nouveaux administrateurs : Monsieur Pierre Faurre, Président Directeur Général de la SAGEM et Président du Conseil d'Administration de l'Ecole Polytechnique et Monsieur Gérard Mestrallet, Administrateur-Délégué de la Société Générale de Belgique.

DIVIDENDE : FRF 8,20 (FRF 12,30 AVEC AVOIR FISCAL)

Comptes sociaux de la Compagnie de Suez

(en millions de FRF)	1992	1993
Résultat net de gestion	1.434	1.742
Résultat net des opérations sur valeurs immobilisées	(235)	81
Résultat net total	1.199	1.823

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale le versement d'un dividende identique à celui des deux années précédentes. Ce dividende sera détaché le 29 juin 1994.
Il proposera également à l'Assemblée Générale qui se réunira le 15 juin, d'offrir aux actionnaires la possibilité d'opter pour un paiement du dividende en actions.

Pour toute information, Suez Actionnaires, Direction de la Communication, 1, rue d'Astorg 75008 PARIS Tél : 40.06.64.00. MINITEL 3615 SUEZ

VIE DES ENTREPRISES

Après avoir renoué avec les bénéfices en 1993

Suez aborde une nouvelle étape de son existence

Un an après l'annonce de pertes historiques, la Compagnie de Suez se porte mieux. Non seulement elle a renoué avec les bénéfices en gagnant un peu plus de 1,5 milliard de francs en 1993 (*le Monde* du 7 avril), mais elle a réglé en octobre le conflit qui l'opposait à son principal actionnaire, l'UAP, en lui cédant les activités internationales de sa filiale d'assurances Victoire.

Gérard Worms, le président de Suez, a clairement renforcé, lors des derniers mois, son emprise sur la Compagnie. Sous la pression de son conseil d'administration, il s'est séparé à la fin de l'année dernière du numéro deux de sa société, Patrick Ponsolle, considéré à tort ou à raison comme un des principaux responsables d'une expansion trop rapide, et, renouant avec la tradition, il a pris le 3 mars la tête de la Banque Indosuez après le départ de son président, Antoine Jeancourt-Galignani, aux AGF, dont il a été nommé PDG. M. Jeancourt-Galignani, rival malheureux de M. Worms à la présidence en 1990, restait de fait son seul opposant.

Mais si Suez peut afficher aujourd'hui une certaine sérénité et ne se voit plus contraint d'agir sous la pression de ses actionnaires, il ne s'agit que d'une étape dans le redressement difficile de sa rentabilité et dans la redéfinition de sa stratégie. Soucieux de se défendre des accusations, notamment formulées par M. Ponsolle, de vouloir faire de Suez *« une grosse Sicav »*, le président de la Compagnie insiste sur ses deux métiers : la production et la distribution de services financiers et le rôle d'investisseur actif dans l'industrie et les services. En clair, les participations croisées se limiteront à celles existantes avec l'UAP, Elf Aquitaine et Saint-Gobain. En revanche, Suez désire renforcer sa présence dans le capital de la Lyonnaise des Eaux-Dumez (aujourd'hui de 12,4 %) pour remonter sa participation autour de 20 % et peut-être même aller plus loin. Le dossier le plus brûlant reste l'avenir de Victoire au sein du groupe. Amputée de ses filiales internationales et notamment du troisième assureur allemand Colonia, la société Victoire de 1994 n'a plus grand-chose à voir avec le Victoire de 1993. Les rumeurs de cessions se multiplient depuis octobre. A l'époque, Suez avait d'ailleurs eu la possibilité de céder la partie française de Victoire à AXA, mais y avait renoncé.

M. Worms a indiqué mercredi 6 avril et pour la première fois officiellement qu'il espérait prendre une décision définitive sur la cession ou non de Victoire avant l'été. *« C'est vrai, nous avons été approchés par des groupes européens »*, a reconnu M. Worms sans citer de noms. *« Quand ces groupes auront précisé leurs approches, ce qui n'est pas encore fait, mais j'espère que cela le sera dans les prochaines semaines, nous prendrons la décision la plus conforme aux intérêts de Suez et de Victoire »*, a-t-il ajouté.

Parmi les candidats potentiels, les noms de l'italien Generali et des britanniques Commercial Union et BAT sont fréquemment cités, même si ce dernier a démenti avoir entamé des discussions avec le groupe français. Une seule certitude aujourd'hui, Gérard Worms, qui détient aussi le fauteuil de président de Victoire, l'abandonnera avant la fin de l'année.

La vente de Victoire pourrait rapporter à Suez entre 14 et 18 milliards de francs et lui redonner une véritable marge de manœuvre financière. Aujourd'hui, seule la filiale belge de Suez, la Société Générale de Belgique (SGB), dispose d'un trésor de guerre, évalué à 4 milliards de francs. La Compagnie pourrait d'ailleurs profiter de la bonne santé de la SGB pour ramener sa participation de 61 % à 51 %. Il s'agirait sans doute de la dernière étape d'un vaste mouvement de cession d'actifs engagé depuis plus de deux ans et qui a porté en tout sur plus de 20 milliards de francs. Il restera ensuite, après avoir paré au plus pressé, à donner un visage cohérent au nouveau Suez. Vieux serpent de mer, l'idée d'une fusion entre la Compagnie et Indosuez a déjà resurgi.

ÉRIC LESER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

CARNAUDMETALBOX (emballage) : baisse de 14 % en 1993. – Le bénéfice net (part du groupe) du groupe franco-britannique d'emballage CarnaudMetalbox a reculé de 14 % en 1993, à 835 millions de francs contre 976 millions en 1992, a annoncé, mercredi 6 avril, l'entreprise. Hors effet de change, le recul n'est que de 8 %. Le chiffre d'affaires a baissé de 2 % à 24,24 milliards de francs contre 24,83 milliards. Selon Jürgen Hintz, président du directoire, *« les profits traduits en francs ont été réduits de 10 % par rapport à 1992 dans la moitié de l'Europe qui a dévalué »*. Victime, également, de pressions importantes sur les prix, le groupe reste prudent, pour 1994, *« quant à toute prévision d'augmentation significative du résultat net »*.

AÉROPORTS DE PARIS : bénéfices en baisse en 1993. – Aéroports de Paris (ADP) n'a pas réitéré en 1993 les résultats florissants de 1992. Les résultats d'ADP, présentés par le président de l'entreprise publique, Jean Fleury, se sont élevés à 357 millions de francs, ce qui équivaut à un recul de 36 % par rapport à 1992, année qui intégrait des produits d'opérations exceptionnelles. Le chiffre d'affaires de l'entreprise (6,2 milliards de francs) n'a progressé que de 3 %, compte tenu d'une reprise très modérée du trafic. En 1993, ADP a vu passer 51,6 millions de passagers (+2,3 %) avec un trafic national particulièrement déprimé (+0,7 %). En revanche, le trafic cargo (marchandises et poste) a progressé de 8,4 %. - ADP doit compter avec une concurrence de plus en plus vive : chacun des aéroports voisins – Londres, Francfort, et surtout Amsterdam – a enregistré une progression du trafic qui a dépassé celle des aéroports de Paris en 1993.

SOCIAL

AIR FRANCE : la CFDT veut participer aux négociations. – Sans le signer formellement, la CFDT a décidé, mercredi 6 avril, d'adhérer à l'accord-cadre soumis aux syndicats d'Air France sur les mesures sociales visant à redresser la compagnie. Elle réclame d'être associée aux négociations en invoquant le code du travail. La direction de l'entreprise avait fait savoir que les syndicats non signataires ne seraient pas associés au comité de suivi sur la mise en œuvre du projet pour l'entreprise.

COMPTES

EUROTUNNEL : manque à gagner de 1 milliard de francs en raison des retards. – André Bénard, président d'Eurotunnel, a estimé, mardi 5 avril, à environ 1 milliard de francs le manque à gagner lié aux retards d'ouverture du tunnel. *« Un montant qui, compte tenu de l'importance des sommes qui sont en jeu dans Eurotunnel, n'est pas dramatique »*, a déclaré M. Bénard sur les ondes de la radio BFM. L'ouverture du tunnel, qui devait avoir lieu pour le fret dès le 7 mars puis par phases successives jusqu'à l'été, a pris un retard de plusieurs semaines.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 7 avril ↑ Indécision

En dépit de nouvelles économiques plutôt encourageantes et de résultats de sociétés meilleurs qu'attendu, la Bourse de Paris était plutôt indécise, jeudi 7 avril, dans un marché très calme souffrant de l'absence de nombreux opérateurs. En hausse de 0,07 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,68 % avant de se ressaisir aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises affichant alors un gain de 0,14 %.

Mercredi soir, Wall Street a légèrement progressé alors que le taux des bons du Trésor à 30 ans, actuellement principale référence des marchés américains, restait stable à 7,24 %. Jeudi, la Bundesbank a effectué une prise en pension exceptionnelle à 7 jours au taux de 5,73 %. La veille une opération sur 14 jours avait été réalisée à ce même taux. Le franc français marquait des signes de faiblesse face au mark en raison du climat social en France, notaient les opérateurs. La grève qui affectait les transports en commun parisiens a contribué à l'absence de nombreux opérateurs dans les salles de marché.

Ce manque d'entrain, après deux séances de nette hausse, se manifestait au moment où la plupart des instituts de conjoncture révisent à la hausse leurs prévisions de croissance pour la France. Après l'OFCE et le FMI, le Crédit lyonnais estime que la croissance du PIB sera de 1,2 % cette année contre 0,9 % prévu précédemment. De plus, des groupes annoncent des résultats meilleurs que prévu pour 1993, notamment Sagem (+ 15,8 %), Crédit foncier (+ 25,4 %), les Presses de la Cité (+ 22 %) et Synthélabo (+ 23 %).

Parmi les titres en hausse sensible on relevait, à mi-séance, le Crédit foncier, qui progressait de 4 %, Ecco (+ 3,1 %) et Guilbert (+ 2,5 %). A la baisse, on notait Cérus, qui après l'annonce de son augmentation de capital, perdait 5 %.

NEW-YORK, 6 avril ↑ Retour au calme

Le calme est revenu à Wall Street et sur le marché obligataire, mercredi 6 avril, après les turbulences des derniers jours, permettant ainsi une stabilisation des valeurs boursières et des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones a gagné 4,32 points à 3 679,73 points, soit une légère avance de 0,12 %. Environ 301 millions de titres ont été échangés, contre plus de 390 millions, en moyenne, au cours des deux dernières séances. Les hausses ont été plus nombreuses que les baisses (1 270 contre 950), et 578 actions sont restées inchangées.

Les investisseurs se sont offert une pause après avoir cédé au découragement pendant presque deux semaines. Les détenteurs de capitaux sont maintenant à la recherche d'une nouvelle direction à suivre, a souligné Michael Metz, responsable chez Oppenheimer.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, se situait à 7,24 % en fin d'après-midi, inchangé par rapport à la veille. Il était remonté jusqu'à 7,31 % en cours de journée, provoquant un repli temporaire du Dow Jones, dont l'évolution reste actuellement étroitement liée à celle du marché obligataire.

Les valeurs bancaires et financières ont gagné du terrain. JP Morgan a gagné 2 dollars à 62 1/2 et Merrill Lynch 1 3/4 à 39.

VALEURS	Cours du 5 avril	Cours du 6 avril
Alcoa	72	72 3/8
Allied Signal Inc.	37	37 1/4
American Express	28 7/8	28 3/4
ATT	51 7/8	51 1/4
Bethlehem Steel	20 7/8	21 1/2
Boeing	45 3/8	46 1/2
Caterpillar Inc.	118 1/4	120 1/8
Chevron	85 3/8	84 3/4
Coca-Cola	40 1/2	41
Disney Corp.	42 7/8	42 1/4
Du Pont de Nemours	54	54 1/8
Eastman Kodak	43 3/4	43 3/8
Exxon	61 1/8	61
General Electric	98 7/8	97 5/8
General Motors	57 3/8	58
Goodyear Tyre	40 3/4	40 5/8
IBM	53 3/8	53 1/8
International Paper	67	67 1/8
McDonnell Douglas	108 1/8	108 7/8
Merck and Co	30 1/8	29 5/8
Minnesota Mining	99 1/8	99
Morgan (J.P.)	60 1/2	62 1/2
Philip Morris	48 7/8	48 3/4
Procter Gamble	54 1/2	53 5/8
Sears Roeb. and Co.	46 3/4	47 1/8
Texaco	63	63 5/8
Union Carbide	25 1/8	24 1/8
United Tech.	65 5/8	64 3/8
Westinghouse El.	11 7/8	11 5/8
Woolworth	13 3/4	14 7/8

LONDRES, 6 avril ↑ Nouvelle avance

Le London Stock Exchange a réduit ses gains en fin de séance, mercredi 6 avril, influencé par la tendance hésitante de Wall Street à l'ouverture et par une baisse du marché obligataire américain. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 15,3 points, à 3 131,5 points, soit une avance de 0,5 % alors qu'il affichait un gain de 29,2 points en début d'après-midi. Environ 941,2 millions de titres ont été échangés contre 706 millions la veille.

Le Footsie était initialement parti en flèche dans le sillage de Wall Street, qui a gagné 2,3 % mardi, mais cet indice boursier avait réduit ses gains après la baisse de seulement trois centièmes de point du taux de prise en pension de la Bundesbank, à 5,73 %. Il avait ensuite bien accueilli l'annonce d'une croissance annuelle de 5,8 % de la masse monétaire britannique M0 (définition la plus étroite : pièces, billets, dépôts des banques auprès de la Banque d'Angleterre) en mars (contre 5,5 % en février), qui souligne la reprise de l'économie.

Malgré le repli de la fin de séance, des opérateurs ont indiqué que le marché était en phase de consolidation.

VALEURS	Cours du 5 avril	Cours du 6 avril
Allied Lyons	5,43	5,49
BP	3,51	3,56
BTR	3,68	3,71
Cadbury	4,73	4,72
Glaxo	6,05	6,16
GUS	6,08	6,20
ICI	7,83	8
Reuters	19,25	19,30
RTZ	8,36	8,47
Shell	6,60	6,70
Unilever	10,17	10,20

TOKYO, 7 avril ↑ Sans saveur

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse, jeudi 7 avril, sous l'effet d'achats par bloc liés aux indices opérés peu avant la clôture. L'indice Nikkei a gagné 194,24 points, soit 0,99 %, à 19 890,98, dans un volume faible de 260 millions de titres contre 350 millions mercredi. L'absence d'éléments nouveaux a contraint les investisseurs à se désintéresser des valeurs vedettes pour se porter sur des titres plutôt secondaires. Les transactions devraient rester faibles dans l'immédiat, selon les boursiers. Le dollar, de son côté, terminait la séance sur le marché des changes à 104,27 yens, en baisse de 0,07 yen par rapport à la clôture de la veille.

VALEURS	Cours du 6 avril	Cours du 7 avril
Bridgestone	1 630	1 640
Canon	1 630	1 630
Fuji Bank	2 220	2 220
Honda Motors	1 660	1 690
Matsushita Electric	1 710	1 700
Mitsubishi Heavy	667	675
Sony Corp.	5 990	5 970
Toyota Motors	1 990	2 000

CHANGES

Dollar : 5,8540 F ↑

Jeudi 7 avril, le deutschemark s'échangeait à 3,4248 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4259 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar baissait légèrement à 5,8540 francs, contre 5,8600 francs mercredi soir (cours BdF).

FRANCFORT	6 avril	7 avril
Dollar (en DM)	1,7134	1,7103
TOKYO	**6 avril**	**7 avril**
Dollar (en yens)	104,34	104,27

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (7 avril) .... 6 1/16 % - 6 3/16 %

New-York (6 avril) .... 3 9/16 %

BOURSES

PARIS

	5 avril	6 avril
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 100,25	2 128,22
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 466,63	1 485,46
Indice SBF 250	1 426,47	1 442,15

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	5 avril	6 avril
Industrielles	3 675,41	3 679,73

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	5 avril	6 avril
100 valeurs	3 116,20	3 131,50
30 valeurs	2 462,50	2 472,80

FRANCFORT

	5 avril	6 avril
Dax	2 158,29	2 191,20

TOKYO

	6 avril	7 avril
Nikkei Dow Jones	19 696,74	19 890,98
Indice général	1 605,61	1 597,28

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8585	5,8595	5,8880	5,8905
Yen (100)	5,6272	5,6309	5,6792	5,6850
Ecu	6,6154	6,6213	6,6104	6,6190
Deutschemark	3,4248	3,4265	3,4270	3,4300
Franc suisse	4,0487	4,0523	4,0665	4,0724
Lire italienne (1000)	3,5506	3,5534	3,5305	3,5351
Livre sterling	8,6131	8,6176	8,6276	8,6361
Peseta (100)	4,2253	4,2277	4,2038	4,2085

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 5/8	3 3/4	3 13/16	3 15/16	4 3/16	4 5/16
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 3/16	2 5/16	2 5/16	2 7/16
Ecu	6 1/4	6 3/8	6 3/16	6 5/16	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	5 11/16	5 13/16	5 9/16	5 11/16	5 1/2	5 5/8
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4	4 1/8	3 15/16	4 1/16
Lire italienne (1000)	8 1/8	8 3/8	8 1/8	8 3/8	8 1/16	8 5/16
Livre sterling	5 1/16	5 3/16	5 1/4	5 3/8	5 5/16	5 7/16
Peseta (100)	7 15/16	8 3/16	7 13/16	8 1/16	7 13/16	8 1/16
Franc français	6	6 1/8	5 15/16	6 1/16	5 7/8	6

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 7 AVRIL

Liquidation : 22 avril
Taux de report : 6,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,10 % (2130,26)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5600	EDF-GDF 3%	5810	—	—
1075	B.N.P. (T.P)	1049	1055	+0,57
1075	Cr.Lyonnais(T.P.)	1038	1026	-1,16
2571	Renault (T.P.)	2570	2560	-0,39
2500	Rhone Poulenc(T.P)	2380	2380	—
1275	Saint Gobain(T.P.)	1280	1280	—
1137	Thomson S.A (T.P)	1170	1170	—
730	Accor 1	890	897	+1,01
845	Air Liquide 1	803	809	+0,75

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
560	Dassault-Aviation1	557	556	-0,18
425	Dassault Electro 1	434	431	-0,69
2750	De Dietrich 1	2780	2780	—
578	Degremont 1	573	560	-2,27
71	Dev.R.N-P De Cal 2	87	89,20	+2,04

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
1058	Locindus 1	1065	1068	+0,28
865	LVMH Moet Vuitton1	877	872	-0,57
585	Lyon.Eaux-Dumez 1	584	579	-0,86
430	Marine Wendel 1	420	420	—
139	Matra-Hachette 1	131	130	-0,76
88	Metaleurop 1	91	90	-1,10

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
157	Sogeral (Ny) 2	157,90	157,80	-0,06
2349	Sommer-Allibert 1	2425	2500	+3,09
535	Sophia 1	528	530	+0,38
1770	Sovac 1	1840	1810	-1,63
485	Spie Batignolles 1	465	460	-1,08
840	Strafor Facom 1	840	835	-0,78

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
51	Hitachi 1	52,30	52,70	+0,76
1140	Hoechst 1	1149	1139	-0,87
330	I.B.M 1	314,90	312,90	-0,64
71	I.C.I 1	70	68,20	-2,57
495	I.T.T. 1	509	505	-0,59
305	Ito Yokado 1	317	312	-1,58
93	Matsushita 1	95,60	95,65	+0,05
350	Mc Donald's 1	342	339,90	-0,61
174	Merck and Co 1	177	175	-1,13

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Creeks	220	220
Dauphin OTA	329	344
Devanlay 2	1436	1425
Labor.Dolisos	189	171
Editions Belfond	125	—
Europ Propulsion 2	390	386
Finabail	189	189
Finacor	218,10	219,70
G.I.M. S.A.	1125	1125
Gravograph	216	—
I.C.C. 2	244	244

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CBC 1	390	390
Centenaire Blanzy	376	375,10
Caragen Holding	20	20
Champex (Ny)	16,85	—
CIC Un.Euro.CIP 1	400	405
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	—
Cpt Lyon Alem.2	410	—
Concorde-Ass Risq2	1180	1180
Constr.Met.Prov.	13,70	13,05
Credit Gen.Ind.	80,50	83,70
Darblay	580	—
Didot Bottin	985	—

Sicav (sélection) 6 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Elicash	818430,39	818430,39
Emergence Poste	112,40	109,73
Energia	392,29	374,50
Eparcic	4217,41	4217,41
Eparcourt-Sicav	4458,61	4439,51
Epargne-Unie	1624,82	1585,19
Eufi Cash capi.	9216,65	9216,65 ◆
Euroc Solidarité	1219,25	1207,18
Eurocic Leaders	1358,63	1319,06
Eurodyn	1512,43	1475,54

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Oblicic-Regions	1172,47	1155,14
Oblifutur	3449,39	3365,97
Oblig. des caté.	212,72	209,58
Obliltion	1726,58	1709,49
Oblisécurité Sicav	15097,56	15097,56
Oblitys	531,51	523,66
Oraction	1701,44	1659,94
Patrimoine Retraite	263,71	258,54
Pervalor	675,94	662,69

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Valreal	51979,42	51948,55
Winterthur St-Honoré	254,50	252,57

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 06/04	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7895	5,8800	5,45	5,95
Ecu	6,5985	6,6085	—	—
Allemagne (100 dm)	341,7700	341,5900	330	353
Belgique (100 F)	16,5890	16,5865	16,10	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,3900	304,4500	293	314
Italie (1000 lires)	3,5480	3,5425	3,25	3,70
Danemark (100 krd)	87,0600	87,2500	83	91
Irlande (1 iep)	8,1995	8,2710	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,4945	8,8040	8,15	8,95
Grèce (100 drachmes)	2,3255	2,3295	2,85	3,35
Suisse (100 f)	408,2800	404,5600	389	411
Suède (100 krs)	73,0300	73,6900	68	77
Norvège (100 k)	78,6800	78,8700	74	83
Autriche (100 sch)	48,5880	48,5860	47	50
Espagne (100 pes)	4,2070	4,2285	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3450	3,3800	2,95	3,70
Canada (1 $ can)	4,1517	4,2403	3,95	4,40
Japon (100 yens)	5,6116	5,5970	5,30	5,65

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 06/04
Or fin (kilo en barre)	71750	72200
Or fin (en lingot)	72250	72300
Napoléon (20f)	413	411
Pièce Fr (10 f)	298	—
Pièce Suisse (20 f)	415	415
Pièce Latine (20 f)	415	416
Souverain	524	526
Pièce 20 dollars	2510	2600
Pièce 10 dollars	1340	1340
Pièce 5 dollars	675	—
Pièce 50 pesos	2870	2850
Pièce 10 florins	432	433

Matif (Marché à terme international de France)
6 avril 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 227 803

Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	123,90	123,14	122,56
Précédent	123,64	122,90	122,20

CAC 40 A TERME
Volume : 22 960

Cours	Avril 94	Mai 94	Juin 94
Dernier	2136	2137,50	2121
Précédent	2108	2109,50	2092

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

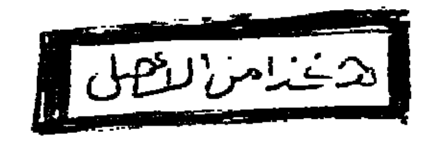
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



CARNET

Naissances

Vania FERRAT
et
Roland PUERTO-MARTINEZ

annoncent que, le 24 février 1994,

Anton

est né.

– Le lieutenant Etienne RENOUARD
et Mme, née Guigonne Watremez

partagent avec Adrien la joie d'annoncer la naissance de

France,

à Laon, le 1er avril 1994.

Sylvie et Patrick SUQUET

sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Morgane,

petite sœur de
Erwan,

le 13 mars 1994, à Paris.

Anniversaires de naissance

– 7 avril 1994, tu as vingt ans,

Eléonore.

Dis-nous que c'est le plus bel âge de la vie.

Vladimir, Christine, Anne,
Guillaume, Anton.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve André GINESTE,
née Marthe Ramondou,
officier de l'instruction publique,
médaille d'or
à l'Exposition des arts déco 1925,
médaillée du Conservatoire national
des arts et métiers de Paris
(art appliqué) 1920-1921-1922,
professeur honoraire
de dessin aux lycées :
Chanzy à Sainte-Menehould
(1922-1923),
Rémi-Belleau à Nogent-le-Rotrou
(1923-1939),
Lafayette à Brioude (1939-1957),

survenu à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, le 29 mars 1994, à Sarcelles (Val-d'Oise);

Ni deuil, ni fleurs, ni couronnes.

L'inhumation a eu lieu à Cusset (Allier).

De la part de
Ses enfants,
Michel et Béatrice Gineste,
Jean et Mariam Gineste,
Sa sœur, Denise Ramondou,
Ses petits-enfants, Gilles, Eric, Pierre et Rémi,
Ses arrière-petits-enfants,
Sa famille,
Et ses proches.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Yves CAUMEL et Béatrice,
née Sallantin,
ses parents,
Guilhem,
son frère,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de

Martin,

survenu le 1er avril 1994, dans sa dix-neuvième année.

Les obsèques ont été célébrées à Toulouse, le lundi 4 avril, en l'église des Dominicains.

Yves et Béatrice Caumel,
31, rue Lefranc-de-Pompignan,
31400 Toulouse.

– M. et Mme Jean-Paul Chapson,
ses enfants,
Cyril et Céline,
ses petits-enfants,
M. et Mme Pierre Lebigre,
son frère et sa belle-sœur,
Les familles Lebigre et Leroy,
font part du décès de

Mme Paulette CHAPSON,
née Lebigre,

survenu le 5 avril 1994, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 8 avril 1994, à 10 h 45, en l'église Saint-Jean de Dammartin-en-Goële.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Longperrier, dans le caveau de famille.

Chemin de l'Eau-Bonne,
77230 Dammartin-en-Goële.

– Le Syndicat professionnel de la critique dramatique et musicale
a la tristesse de faire part du décès de son président d'honneur

Henri GOUHIER,
de l'Académie française
et de l'Académie des sciences morales et politiques.

Syndicat de la critique,
6, rue de Braque,
75003 Paris.

(Le Monde *du 7 avril.*)

– Oran. Fontenay-sous-Bois.

Mme Paulette Debjay-Lebhar,
Adrien et Lucie Dejay,
Georges et Nicole Dejay,
Edouard Dejay,
Franck et Daphné Dejay,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon DEBJAY,
officier d'académie,
ancien adjoint au maire d'Oran,

leur époux, père, grand-père et parent,

survenu dans sa quatre-vingt-quinzième année, le 5 avril 1994.

Les obsèques ont lieu dans l'intimité familiale.

10, rue Gaston-Charle,
94120 Fontenay-sous-Bois.

– Mme le docteur Andrée Hatt,
son épouse,
M. et Mme F. Hirsinger,
M. et Mme P.-J. Hatt,
ses enfants,
Estelle, Virginie,
Barthélémy, Julie, Séverin et Berthyl,
ses petits-enfants,
Ses frères et sœurs,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 5 avril 1994, de

M. Pierre-Yves HATT,
professeur émérite
à la faculté de médecine de Créteil,
médecin honoraire
des Hôpitaux de Paris,
ancien directeur de recherche
à l'INSERM,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire 1939-1945,
officier des Palmes académiques.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

224, rue de Rivoli,
75001 Paris.

– M. Charles Revet,
président du conseil général de la Seine-Maritime,
député de la Seine-Maritime,
Les conseillers généraux de la Seine-Maritime,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacqueline LECANUET,
conseiller général de Rouen
d'avril 1993 à mars 1994.

Les obsèques seront célébrée en la cathédrale Notre-Dame de Rouen, le vendredi 8 avril 1994, à 15 heures.

Conseil général de la Seine-Maritime,
76101 Rouen Cedex.

(Le Monde *du 7 avril.*)

– Lyon.

Mme André Martin-Monchovet,
M. et Mme Gaëtan Martin-Monchovet
et leurs enfants,
Mme Agnès Martin-Monchovet
et sa fille,
Les familles Sibille,
Martin-Teillard, Camuset,
Monchovet, Cadot, Pierron,
Parents, alliés
Et amis,
ont le chagrin de faire part du retour à Dieu de

M. André MARTIN-MONCHOVET,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
président de chambre honoraire,
à la cour d'appel de Lyon,

endormi dans la paix du Seigneur à l'âge de quatre-vingt-dix ans, le 5 avril 1994.

La messe de funérailles aura lieu le vendredi 8 avril à 14 h 30, en l'église Saint-Bruno des Chartreux, Lyon-1er, suivie de l'inhumation au cimetière de Loyasse (ancien).

– Piotr Slonimski,
Agnès et Joël Prince,
Amélie, Marine, Clément et Ambroise,
ont la douleur de faire part du décès de

Hanka SLONIMSKI.

Les obsèques auront lieu au nouveau cimetière de Gif-sur-Yvette, le mardi 12 avril 1994, à 11 heures.

– Le docteur Joseph Ullrich,
Mlle Marta Ullrichova,
M. et Mme Cantaluppi-Ullrichova,
ont la douleur de faire part du décès, à Prague, le 2 avril 1994, de leur sœur et tante,

Maria ULLRICHOVA,
docteur en philologie,
écrivain.

Slezska 105,
CR – 13000 Prague 3.

– Mme Marie-Rose Uzan,
Mme Joëlle Meir
et ses enfants,
M. et Mme David Uzan
et leurs enfants,
Les familles Uzan, Hayat, Mettoudi, Garbi, Meirovici, Smadja, Halifi et Chemla,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur très cher

Roger UZAN,
retraité des établissements Mory SA,

arraché subitement à l'affection des siens le 4 avril 1994, à Haïfa (Israël).

14 A, rue Jean-Jaurès,
Carmel Sarfat, Haïfa (Israël).

– M. Michel Prada,
président de l'Orchestre de Paris,
M. Semyon Bychkov,
directeur musical de l'Orchestre de Paris,
Les membres du conseil d'administration de l'Orchestre de Paris,
Les artistes-musiciens,
Et les membres de l'administration de l'Orchestre de Paris,
Les membres du Cercle de l'Orchestre de Paris,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre VOZLINSKY,
directeur général
de l'Orchestre de Paris,

survenu à Paris, le lundi 28 mars 1994.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 6 avril, à Paris, dans la plus stricte intimité.

– L'association Arthena
a la grande tristesse de faire part du décès de son président

Pierre VOZLINSKY.

8, rue François-Miron,
75004 Paris.

(Le Monde *du 30 mars.*)

– Thérèse Pinget-Wolfer,
Bernard Wolfer et Arlette Pommeyrol,
ses enfants,
Alain et Gaëtan Pinget,
Flora Wolfer,
ses petits-enfants,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Antoine WOLFER,

survenu le 5 avril 1994.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 8 avril, à 14 heures, en l'église Saint-Médard, à Paris-5e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

72, rue Monge,
75005 Paris.

Anniversaires

– Le 8 avril 1976

Joseph Jean MORER

nous quittait.

Que ceux qui l'ont aimé se souviennent.

De la part de
Paule Morer.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6274



HORIZONTALEMENT

I. Il leur faut de l'essence super. – II. Quand on y est, on ne sait plus quoi dire. Traverse Florence. – III. Traitées comme des patates. – IV. Plus que des nuées. – V. N'évoquent donc pas l'argent. Heureux, il prétendait à la moitié. – VI. Circulent à l'étranger. Prénom étranger. – VII. Prouvent qu'on n'a pas bien emballé. – VIII. Parfois donné pour avoir la paix. – IX. Suprême, pour une fête. Jeanne, elle a de la bouteille. – X. Chercher l'occasion. Quand on tombe dessus, ça peut faire mal. – XI. Bien distingué.

VERTICALEMENT

1. A besoin d'un peu d'esprit. Les blancs sont des bleus. – 2. Pris. Pas présentable. Station. – 3. Un homme qui savait croiser le fer. Blanc quand il est de Florence. – 4. Puissante, elle peut être gonflée par l'orgueil. Servait de monnaie d'échange. – 5. Qui ne regarde personne. Opposé à Baal. – 6. Une veuve vraiment brûlante. Mineur, pour le « lecteur ». – 7. Dessous de table. – 8. Qui n'a pas bon dos. Tendre, c'est du poulet. – 9. Direction. Européens.

Solution du problème n° 6273

Horizontalement

I. Moignon. – II. Ussel. Ion. – III. Eton. Acre. – IV. Réléguées. – V. Io. Axées. – VI. Etna. Se. – VII. Vestale. – VIII. Riant. – IX. Entérites. – X. Etête. – XI. Xérès. Rée.

Verticalement

1. Muer. Evreux. – 2. Ostéite. – 3. Isolons. Tir. – 4. Gêne. Atre. – 5. NL. Ga. Aires. – 6. Aux. Lait. – 7. Nicée. Enter. – 8. Orées. Tête. – 9. Anesses. See.

GUY BROUTY

LOTO

MERCREDI 6 AVRIL 1994

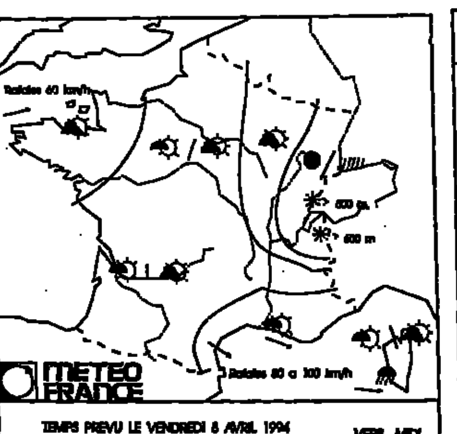
19'55 — 7 16 28 29 31 36 • 3

6	4	788 945 F
5 + complémentaire	32	51 405 F
5	886	6 455 F
4	53 911	112 F
3	948 991	9 F

20'35 — 1 7 12 13 17 32 • 9

6	6	1 176 415 F
5 + complémentaire	68	24 025 F
5	1 285	4 120 F
4	73 343	75 F
3	1 237 549	6 F

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PREVU LE VENDREDI 8 AVRIL 1994 VERS MIDI

LEGENDE : ENSOLEILLE – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COUVERT ECLAIRCIES – TRES NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DEPLACEMENT

Vendredi : amélioration temporaire. – Le matin, le ciel sera très nuageux à couvert des régions du Nord-Est aux Alpes, avec encore des averses, notamment sur les reliefs, où il neigera au-dessus de 600 mètres. Sur la Bretagne, de nouveaux nuages arrivent, poussés par un vent de sud-ouest modéré, mais de belles éclaircies seront de retour sur l'ensemble des autres régions.

En cours d'après-midi, les nuages progressent vers l'est et gagnent les Pays de la Loire, le Centre, l'Ile-de-France et le Nord. Ils donneront de faibles pluies de la Bretagne à la Normandie. Le vent de sud-ouest s'établira en Manche. Quelques éclaircies subsisteront de la Bourgogne à la Lorraine, alors que des averses résiduelles intéresseront encore les reliefs de l'Est. Plus au sud, le ciel sera peu nuageux, avec de belles apparitions du soleil. Des nuages et quelques averses intéresseront la Côte d'Azur le matin, mais le reste du pourtour méditerranéen gardera un ciel peu nuageux durant cette journée. La tramontane et le vent de nord-ouest souffleront fort, avec des rafales de 80 à 90 km/h. En Corse, les averses s'atténueront progressivement.

Les températures matinales seront généralement comprises entre 2 et 4 degrés, et entre 4 et 6 degrés en Bretagne et sur le pourtour méditeranéen.

L'après-midi, le mercure indiquera entre 8 et 12 degrés sur la moitié nord, entre 11 et 15 degrés sur la moitié sud, et de 15 à 18 degrés sur le pourtour méditerranéen et en Corse.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

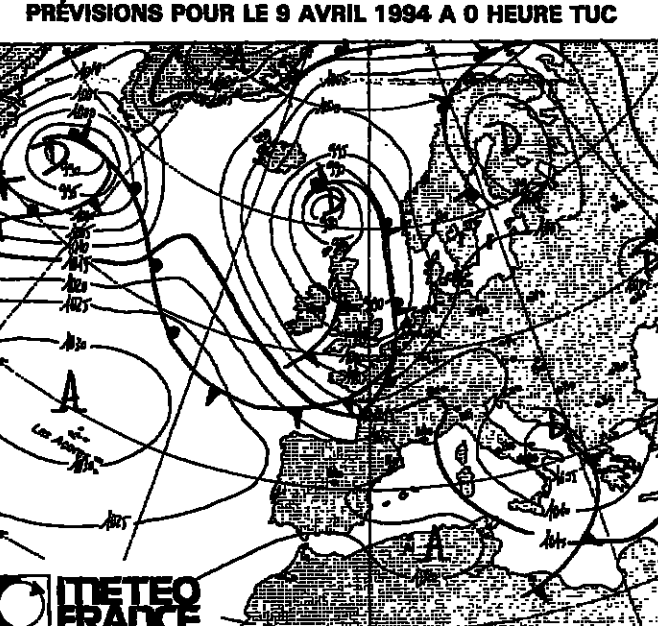
TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	14/ 4
BIARRITZ	13/ 9
BORDEAUX	12/10
BOURGES	12/ 6
BREST	11/ 7
CAEN	10/ 7
CHERBOURG	11/ 6
CLERMONT-FER.	12/ 5
DIJON	10/ 3
GRENOBLE	6/ 1
LILLE	10/ 1
LIMOGES	10/ 6
LYON, BRON	10/ 3
MARSEILLE	15/ 4
NANCY, ESSEY	7/–2
NANTES	13/ 8
NICE	18/ 8
PARIS-MONTS.	12/ 5
PAU	11/ 7
PERPIGNAN	13/ 9
POINTE-A-PITRE	31/23
RENNES	12/ 8
ST-ETIENNE	10/ 3
STRASBOURG	11/ 3
TOULOUSE	10/ 8
TOURS	12/ 7
ÉTRANGER	
ALGER	20/ 7
AMSTERDAM	9/ 1
ATHÈNES	19/19
BANGKOK	38/27
BARCELONE	22/ 7
BELGRADE	7/ 4
BERLIN	10/ 1
BRUXELLES	8/ 1
COPENHAGUE	8/–1
DAKAR	30/18
GENÈVE	8/–1
ISTANBUL	17/10
JÉRUSALEM	19/ 9
LISBONNE	19/10
LONDRES	12/ 5
LOS ANGELES	19/12
LUXEMBOURG	8/–2
MADRID	19/ 2
MARRAKECH	29/12
MEXICO	22/13
MILAN	16/–4
MONTRÉAL	3/–1
MOSCOU	10/ 2
NAIROBI	25/15
NEW-DELHI	33/18
NEW-YORK	11/ 7
PALMA-DE-MAJ.	20/10
PÉKIN	25/16
RIO-DE-JANEIRO	28/23
ROME	15/ 1
HONGKONG	29/21
SÉVILLE	26/ 9
SINGAPOUR	32/26
STOCKHOLM	11/ 1
SYDNEY	26/18
TOKYO	24/14
TUNIS	17/ 8
VARSOVIE	5/ 3
VENISE	14/ 3
VIENNE	9/ 5

Valeurs extrêmes relevées entre le 06-04-1994 à 6 heures TUC et le 07-04-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 9 AVRIL 1994 A 0 HEURE TUC



BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 5 avril. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. : (1) 47.42.23.32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 20-185; Les Carroz-d'Araches : 10-270; Chamonix : 0-305; Châtel : 10-120; La Clusaz : 15-210; Combloux : 40-150; Les Contamines-Montjoie : 30-260; Flaine : 45-250; Les Gets : 10-100; Le Grand-Bornand : 15-150; Les Houches : 10-130; Megève : 5-80; Morillon : 0-180; Praz-sur-Arly : 20-110; Saint-Gervais : 40-135; Samoëns : 10-230; Thollon-Les Mémises : 20-60.

SAVOIE

Arcs : 90-310; Arèches-Beaufort : 50-215; Aussois : 0-60; Bessans : 55-60; Bonneval-sur-Arc : 70-305; Le Corbier : 35-130; Courchevel : n.c.-230; Crest-Voland-Cohennoz : 50-150; Flumet : 30-130; Les Karellis : 65-220; Les Menuires : 45-200; Saint-Martin-de-Belleville : 20-200; Méribel : 25-260; La Norma : 0-120; Notre-Dame-de-Bellecombe : 30-110; Peisey-Nancroix-Vallandry : 20-160; La Plagne : 150-320; Pralognan-la-Vanoise : 30-80; La Rosière 1850 : 100-240; Saint-François-Longchamp : 60-200; Les Saisies : 135-150; Tignes : 129-300; La Toussuire : 60-90; Val-Cenis : 0-140; Valfréjus : 10-140; Val-d'Isère : 120-280; Valloire : 30-160; Valmeinier : 25-160; Valmorel : 40-220; Val-Thorens : 80-250.

ISÈRE

Alpe d'Huez : 110-320; Alpe-du-Grand-Serre ; 0-80; Auris-en-Oisans : 20-140; Chamrousse : 50-80; Le Collet-d'Allevard : 0-60; Les Deux-Alpes : 40-310; Les Sept-Laux : 5-100; Villard-de-Lans : 20-110.

ALPES DU SUD

Auron : 20-75; Briançon : 15-120; Isola 2000 : 50-120; Montgenèvre : 50-130; Orcières-Merlette : 20-195; Les Orres : 35-150; Pra-Loup : 15-115; Puy-Saint-Vincent : 20-160; Le Sauze-Super-Sauze : 0-140; Serre-Chevalier : 10-120; Superdévoluy : 35-220; Risoul : 40-100; Vars : 40-100.

PYRÉNÉES

Aix-les-Thermes : 0-70; Cauterets-Lys : 160-290; Font-Romeu : 30-45; Gourette : 55-210; Luz-Ardiden : 90-150; Peyragudes : 35-85 ; Piau-Engaly : 35-105; Saint-Lary-Soulan : 80-160.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 10-170; Besse-Super-Besse : 20-60.

JURA

Les Rousses : 0-50.

VOSGES

La Bresse-Hohneck : 10-30; Saint-Maurice-sur-Moselle : 0-10.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

JEUDI 7 AVRIL

TF 1

14.25 Série :
Starsky et Hutch.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.50 Série :
Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine :
Coucou, c'est nous !
Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Bruno Wolkowitch.
19.50 Divertissement :
Le Bébête Show (et à 1.35).
20.00 Journal, La Minute hippique, Tiercé, Météo et Trafic infos.
20.50 ▶ Soirée spéciale :
Tous contre le sida.
En direct du Zénith. Avec la participation de Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, les professeurs Montagnier, Chermann et Gallo, et de nombreux artistes.
0.45 Série : Peter Ströhm.
1.30 Magazine :
L'Europe en route.
Présenté par Sophie Rack.
1.40 Journal et Météo.
1.50 Documentaire :
Histoires naturelles
(et à 3.25, 5.05). La chasse à l'arc ; Des faisans, des lièvres et des jolis perdreaux ; Au clair de la lune, nature sous influence.
2.20 TF 1 nuit (et à 3.15, 4.15).
2.25 Documentaire :
Histoire de la vie.
Le propre de l'homme.
4.25 Documentaire :
L'Aventure des plantes.
4.50 Musique.

FRANCE 2

14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Tiercé, en direct de Longchamp.
16.00 Variétés :
La Chance aux chansons
16.45 Jeu :
Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.

17.50 Série : Les Années collège.
18.15 Magazine : C'est tout Coffe.
18.55 Jeu : Un pour tous.
19.25 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.30).
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 ▶ Soirée spéciale :
Tous contre le sida.
En direct du Zénith. Avec la participation de Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, les professeurs Montagnier, Chermann et Gallo, et de nombreux artistes.
0.50 Journal, Météo et Journal des courses.
1.10 Magazine :
Le Cercle de minuit.
2.20 Série : Disparitions.
3,15 Magazine : Mascarines (rediff.).
4.10 Dessin animé (et à 4.50).
4.20 24 heures d'info.
4.55 Documentaire :
L'Aile et la Bête.

FRANCE 3

14.25 Série : La Grande Vallée.
15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine :
La Fièvre de l'après-midi.
Invité : Richard Bohringer.
17.45 Magazine :
Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Groupe des six*, de Jean Roy.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Tout le sport.
20.20 Dessin animé : Batman.
20.40 Keno.
20.50 ▶ Soirée spéciale :
Tous contre le sida.
En direct du Zénith. Avec la participation de Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, les professeurs Montagnier, Chermann et Gallo, et de nombreux artistes.
0.40 Journal et Météo.
1.00 Continentales.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma :
La Joie de vivre. □
Film français de Roger Guillot (1992).
14.50 Documentaire :
Elizabeth Taylor, princesse d'Hollywood.
De Peter Haicks.
15.30 Surprises.
15.45 Cinéma : Gladiateurs. ■
Film américain de Rowdy Herrington (1991).
17.25 Magazine :
L'Œil du cyclone.
La Fin du monde (rediff.).
17.50 Surprises.
17.55 Magazine :
Dis Jérôme ? (rediff.).
18.00 Canaille peluche.
Albert, le cinquième mousquetaire.

— *En clair jusqu'à 0.00* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine :
Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.45 ▶ Soirée spéciale :
Tous contre le sida.
Soirée présentée par Christophe Dechavanne et Frédéric Mitterrand, en direct du Zénith.
0.00 Flash d'informations.
0.05 Surprises.
0.19 Pin-up.
0.20 Cinéma : Panique chez les Crandell. □
Film américain de Stephen Herek (1991) (v.o.).
2.00 Sport : Golf.
1re journée des Masters à Augusta, en direct.

ARTE

19.00 Série : *Naked Video.*
19.30 Documentaire : Les Fruits de l'exploitation.
Les conditions de travail des ouvriers dans une plantation, de Berner Kersten.
19.45 Documentaire :
Retour dans les ruines.
Les Réfugiés bosniaques dans l'attente d'un retour, de Michael Koechlin.
20.20 8 1/2 Journal.
20.30 ▶ Soirée spéciale :
Tous contre le sida.
Soirée en collaboration avec TF 1, France 2, France 3, Canal Plus, M 6 et RFO.

M 6

14.20 Variétés : Musikado.
Emission présentée par Valérie Pascale.
17.00 Variétés : Multitop.
Emission présentée par Yves Noël.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Lady Blue.
19.00 Série : Mission impossible, vingt ans après.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.50 ▶ Soirée spéciale :
Tous contre le sida.
Soirée présentée par Christophe Dechavanne et Frédéric Mitterrand, en direct du Zénith.
0.30 Six minutes première heure.
0.35 Magazine : Fréquenstar (et à 3.50).
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. Ma vie à l'écluse 32, de Jacques Perry.
21.30 Profils perdus. René Maheu, de l'individualisme à l'universalisme (2).
22.40 Les Nuits magnétiques.
Mémoire à quatre temps. 3. Le temps où les fantômes agitent leur crécelle.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la Halle aux Grains à Toulouse) : Variations sur un thème de Haydn op. 56 a, de Brahms ; Concerto pour violoncelle et orchestre en mi mineur op. 85, d'Elgar ; Symphonie nº 12 en ré mineur op. 117, de Chostakovitch, par l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, dir. Gunther Herbig.
22.30 Soliste. Gyorgy Cziffra, piano.
23.07 Ainsi la nuit. Sonate pour cor alto et piano en mi bémol majeur, de Hindemith ; Già la stagion d'amore, de Bononcini ; Quintette à vents nº 4 en ré mineur op. 88, de Reicha.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

RTL, Europe 1, France-Inter, RMC, 18 h 15 : Luc Montagnier, Arnaud Marty-Lavauzelle (« Spéciale Sidaction »).
O'FM, 19 heures : Jean-Paul Huchon et Tracy Chamoun (« Le grand O O'FM-*la Croix* »).
France-Inter, 19 h 20 : « Sida et droit » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Les mots, le pouvoir, la mort

Paul Amar a invité une infirmière, Françoise Baranne. Elle soigne des malades du sida. Elle a écrit un livre. Elle bafouille. Elle ne trouve pas les mots. Dans cet endroit – le plateau du 20 heures – où coulent habituellement des mots sans surprise, préparés, calibrés, des mots de professionnels, elle trébuche sur les mots comme sur autant de cailloux, semés sur son drôle de chemin. Elle n'en paraît pas affectée. Il y a tellement plus important, dans la vie, que de raconter à la télévision des choses irracontables ! Son livre s'appelle *le Couloir*. Paul Amar tente de la faire parler du couloir, mais les mots prennent leur temps, toujours. Peut-être, si l'on prolongeait le journal jusqu'à la nuit... Mais casser tous les programmes pour une infirmière qui ne trouve pas les mots ? Ce ne serait pas raisonnable !

A propos de professionnel des mots, Nicolas Sarkozy s'est installé pour une heure et demie chez Cavada. Pour lui, on a cassé tous les programmes, détruit l'ordonnance habituelle de «La marche du siècle». Le mois dernier, Jack Lang trônait à la même place. Une fois par mois, le pouvoir d'hier, d'aujourd'hui ou de demain s'installe ainsi chez Cavada et se donne à voir, sans message particulier, parce que tel est son plaisir.

Limousine à gyrophare, motards, maître d'hôtel, entourage émerveillé : un reportage préalable en passe en revue la panoplie. Et dans cette panoplie, le joyau : le téléphone direct avec «Monsieur Balladur». Le ministre montre du doigt un de ses quatre postes : c'est celui-là. Et il sonne souvent ? Ah oui, souvent. Souvent. Très souvent. Grand sourire : *«Mais quand on aime, on ne compte pas.»* Le pouvoir : Sarkozy aime tant la chose que le mot lui brûle les lèvres. Il va pour dire : «le pouvoir», et se reprend : «le gouvernement». Hypnotisante panoplie ! Toutes ces machines, tous ces boutons, tous ces leviers, toute cette solitude ! Comme elle semble lointaine, atténuée, l'immense souffrance du pays ! Par la porte entrouverte d'un bureau de Matignon, la caméra surprend le soulagement du premier ministre et de ses deux Nicolas, Bazire et Sarkozy, dans un recoin de Matignon, après l'extinction laborieuse de la crise lycéenne. Trois hommes en gris derrière une porte, sur un immense chaudron de souffrances.

En fin de soirée, « Le droit de savoir » de TF 1 offre aux chalands du nouveau sur l'assassinat du député Yann Piat. Entrez bonnes gens, voici de l'exclusif tout chaud : le témoignage de son chauffeur. Sur son lit d'hôpital, le malheureux montre ses blessures, raconte les secondes fatales, les derniers mots, les derniers râles. L'utile investigation que voilà ! Nous voici à présent informés. Quel dommage, pourtant, de s'être arrêté au chauffeur. Et le médecin-légiste ? Et le fossoyeur ? Et la femme du capitaine des pompiers ? Et la coiffeuse de la femme du capitaine ? On attend la suite !

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 8 AVRIL

TF 1

6.00 Série : Passions.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
SOS fantôme.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école.
BC-BG ; But pour Rudy ; Les Bisounours ; Clip.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Série : Côté cœur.
9.30 Feuilleton :
Haine et passions.
10.15 Feuilleton : Hôpital central.
10.55 Série : Tribunal.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo, Trafic infos et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton :
Les Feux de l'amour.
14.25 Série :
Starsky et Hutch.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
Ici bébé ; Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.
17.50 Série :
Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine :
Coucou, c'est nous !
Présenté par Christophe Dechavanne (et à 23.45).
19.50 Divertissement :
Le Bébête Show (et à 0.45).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo et Trafic infos.
20.45 Magazine : Mystères.
Présenté par Alexandre Baloud. L'être venu de l'au-delà ; Le garçon qui faisait pleuvoir ; Les souvenirs du château ; Par amour pour toi ; L'affaire d'Uruffe ; L'autocombustion.
22.45 Magazine : Ushuaïa.
Présenté par Nicolas Hulot. Snow Coco ; Apnée totale ; Skysurf en tandem ; Fleurs d'eau.
0.50 Journal et Météo.
1.00 Jeu : Millionnaire.
1.25 TF 1 nuit (et à 2.20, 4.25).
1.30 Concert :
Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine.
Concerto pour violon et orchestre nº 2 et *Roméo et Juliette*, de Prokofiev, dir. : Jean-Louis Forestier, sol. : Régis Pasquier (violon).
2.35 Documentaire :
Histoires naturelles (et à 5.10).
3.35 Documentaire :
Histoire de la vie.
4.35 Documentaire :
L'Aventure des plantes.
5.00 Musique.

FRANCE 2

5.50 Dessin animé.
6.00 Feuilleton :
Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
7.45 Clip : Moi, je m'en sors (et à 13.35, 18.40).
8.30 Feuilleton :
Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton :
Amour, gloire et beauté.
9.15 Magazine : Matin bonheur.
Thème : le pain.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.45 Jeu : Pyramide (et à 4.50).
12.20 Jeu : Ces années-là.
12.50 Météo (et à 13.35).
12.59 Journal, Bourse et Point route.
13.45 Série : INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Variétés :
La Chance aux chansons (et à 5.15). Emission présentée par Pascal Sevran. Irma la douce par Guylaine Guy. Avec Guylaine Guy, Jean-Claude Cordel, Bernard Pisani, Eric Perez, Jean Philippe Ancelle, Ballet Music-Hall Avenue.
16.35 Jeu :
Des chiffres et des lettres.
17.00 Série : Seconde B.
17.30 Série : Les Années collège.
18.10 Magazine : C'est tout Coffe.
Présenté par Jean-Pierre Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.30).
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Divertissement :
C'est votre vie.
Présenté par Frédéric Mitterrand. Invité : Gérard Klein.
22.45 Magazine :
Bouillon de culture.
Présenté par Bernard Pivot. A chaud. Invités : Françoise Giroud, *(Journal d'une Parisienne)* ; Jean-Michel Rouart, *(Omar, la construction d'un coupable)* ; William Klein, à propos de ses deux expositions à la Galerie Zabriskie et à la Fnac ; Arnauld Brejon de Lavergnée à propos de son projet d'acquisition de l'œuvre d'Hemessem par le Musée des Beaux-Arts de Lille.
23.50 Journal, Météo et Journal des courses.
0.15 Cinéma : Forty Guns. ■■■
Film américain de Samuel Fuller (1957). Avec Barbara Stanwyck, Barry Sullivan, Dean Jagger (v.o.).
1.25 Téléfilm :
Inévitable Trahison.
3.05 Documentaire : Tatunca.
4.00 Dessin animé.
4.05 24 heures d'info.
4.20 Documentaire :
Coup de chien.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
Les Petits Malins ; Mine de rien ; Mimi Cracra ; Les Volbecs ; Souris, souris ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : Tintin et les Picaros.
8.20 Continentales.
Reportages : les pays de l'Est.
8.55 Cérémonie de réouverture de la chapelle Sixtine. En direct et en eurovision. Messe célébrée par le pape. Commentaire de Jean-Michel Di Falco.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.

12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : Capitaine Furillo.
13.55 Magazine :
Votre cas nous intéresse.
Les impôts locaux.
14.25 Série : La Grande Vallée.
15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine :
La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine :
Une pêche d'enfer.
En direct de Valenciennes.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Grand Atlas.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Tout le sport.
20.20 Dessin animé : Batman.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa.
Pilleurs d'amphores, de Thibault Romain, Daniel Brosset et René Heuzey.
21.50 Magazine : Faut pas rêver.
Présenté par Sylvain Augier. Invité : Guy Bedos. Maroc : la pourpre des Césars, de Malek Sahraoui et Majib Dhoum ; France : l'héritage de Louis XIV, de Jean-Etienne Frère et Philippe Bigot ; Birobidjan : l'autre terre promise, de Jean-Pierre Bozon et Nina Belaïeva.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Magazine :
Passions de jeunesse.
Présenté par Christine Ockrent. Invitée : Jeanne Moreau.
0.10 Moyen métrage :
Libre court.
Gueule d'atmosphère, d'Olivier Péray avec Jean-Pierre Malo.
0.25 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

6.59 Pin-up.
7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche.
Orson et Olivia.

— *En clair jusqu'à 8.10* —

7.55 Ça cartoon.
8.10 Magazine : 24 heures (rediff.).
9.05 Cinéma : L 627. ■■
Film français de Bertrand Tavernier (1992). Avec Didier Bezace, Jean-Paul Comart, Charlotte Kady.
Un sujet brûlant traité de front.
11.25 Flash d'informations.
11.30 Documentaire :
Egyptomania.
De Renan Pollès.

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.29 Pin-up.
12.30 Magazine :
La Grande Famille.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma :
Le Grand Pardon 2. □
Film français d'Alexandre Arcady (1992). Avec Roger Hanin, Richard Berry, Gérard Darmon.
La réalisation manque de puissance.
15.55 Surprises.
16.15 Cinéma :
Sacré sale gosse. □
Film américain de Peter Faiman (1991). Avec Ed O'Neill, Ethan Randall, JoBeth Williams.
Comédie truffée de clichés.
18.00 Canaille peluche.
Albert, le cinquième mousquetaire.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : Tel père, quel fils !
De Jay Sandrich, avec Jack Lemmon, Talia Shire.
22.00 Documentaire : La solitude du renard polaire.
D'Owen Newman et Armanda Barret.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma :
Sang chaud pour meurtre de sang-froid. ■
Film américain de Phil Joanou (1991). Avec Richard Gere, Kim Basinger, Uma Thurman.
0.59 Pin-up.
1.00 Sport : Golf.
2e journée des Masters à Augusta, en direct.
2.30 Cinéma :
La Joie de vivre. □
Film français de Roger Guillot (1992). Avec Michel Bouquet, Gwennole Bothorel, Patrick Catalifo.
Comédie de mauvais goût.
3.45 Surprises.
3.55 Cinéma :
Le Comte de Monte-Cristo, la trahison. ■
Film franco-italien de Robert Vernay (1953). Avec Jean Marais, Roger Pigaud, Lisa Amanda.
D'après Alexandre Dumas. (Lire p. 5 l'article de Claude Aziza.)
5.30 Cinéma :
Le Comte de Monte-Cristo, la vengeance ■
Film franco-italien de Robert Vernay (1953). Avec Jean Marais, Roger Pigaud, Lisa Amanda.
Une seconde partie un peu décevante.
6.50 Surprises.

ARTE

19.00 Série :
Rendez-vous avec Loriot.
19.30 Documentaire :
Madagascar inconnu.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Téléfilm : Cognacq-Jay.
De Laurent Heynemann, avec Mathieu Carrière, Roland Blanche.
22.10 ▶ Documentaire : Cambodge, lendemain de guerre.
D'Isabelle Quignaux.
23.10 Cinéma :
La Dernière Cène. ■■
Film cubain de Tomas Gutierrez Alea (1976). Avec Nelson Villagra, Silvano Rey, Luis Alberto Garcia (v.o.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivia (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique (et à 14.20).
9.35 Musique :
Boulevard des clips (et à 10.05, 0.50, 6.40).
11.00 Série : Campus Show.
11.30 Série : Lassie.
11.45 Infoconsommation.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série :
Les Routes du paradis.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.30 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Lady Blue.
19.00 Série :
Mission impossible, vingt ans après.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Rallye Optic 2000 Tunisie (et à 0.20).
20.05 Série :
Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm :
Mannequin le jour...
De Christian Duguay, avec Famke Janssen, Stephen Shellen.
La cover-girl est aussi justicière masquée, la nuit...
22.35 Série :
Mission impossible.
23.15 Magazine :
Les Enquêtes de Capital (et à 5.50). L'argent des dessous.
23.45 Magazine : Sexy Zap.
0.15 Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Culture rock.
La saga de 1983.
2.30 Rediffusions.
Fréquenstar ; Espagne ardente et mythique ; Raid de l'amitié ; Salzbourg, festival et contrepoint ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

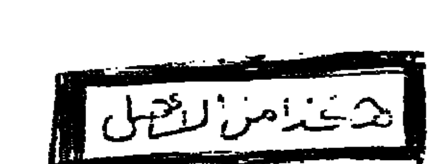
20.30 Radio archives.
Connaissance de Sartre (1).
21.32 Musique : Black and Blue.
La discothèque de Gilles Anquetil.
22.40 Les Nuits magnétiques.
Mémoire à quatre temps. 4. Le temps où tout sur la Terre est obscur.
0.05 Du jour au lendemain.
Dans *la bibliothèque de...* Marc Le Bot.
0.50 Musique : Coda. Jeanne Loriod, la dame des ondes Martenot (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Radio-France) : Three Questions With Two Answers, de Dallapiccola ; Concerto gregoriano pur violon et orchestre, de Respighi ; Fantaisie symphonique en sol majeur op. 16, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Roberto Abbado.
23.07 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmes. En direct de La Villa à Paris : Jimmy Scott, avec le trio du pianiste Ken Ichi Shimazu.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : «Réformes, gouvernement, européennes : ce que veut le RPR», avec Bernard Pons (« Objections »).



Le Monde

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Shoah : un entretien avec le professeur israélien Yehuda Elkana ; CIP : « Le bateau ivre », par Jean-Jacques Dupeyroux ; Emploi : « L'intégration avant la richesse », par Jacques Stewart ; Yougoslavie : « Punir Milosevic », par Pascal Bruckner *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Israël veut poursuivre les négociations malgré l'attentat sanglant d'Afoula

Malgré un attentat à la voiture piégée revendiqué par le Hamas, qui a fait huit morts, dont l'auteur de cette action terroriste, le gouvernement israélien s'est déclaré, mercredi 6 avril, déterminé à poursuivre les négociations de paix. Shimon Pérès a déclaré : *« Le terrorisme ne nous fera pas dévier d'un iota. Nous ferons tout pour poursuivre la dynamique de négociation qui a été engagée. »* *(page 5)*

POLITIQUE

Le PCF approuve la reprise du dialogue avec les forces de gauche

Le comité national du Parti communiste français a approuvé, mercredi 6 avril, la proposition du secrétaire national, Robert Hue, de renouer le dialogue avec l'ensemble des forces de gauche pour aboutir à un « pacte unitaire pour le progrès ». Cette annonce a été accueillie avec une satisfaction prudente par le Parti socialiste. *(page 8)*

Les députés réclament une « clause sociale » face à la concurrence du tiers-monde

L'Assemblée nationale a débattu, mercredi 6 avril, de l'accord commercial du GATT, qui doit être entériné du 12 au 15 avril à Marrakech (Maroc). Les députés ont pressé le gouvernement de faire preuve de « vigilance » dans la mise en œuvre du compromis signé le 15 décembre dernier à Genève. Ils ont insisté, notamment, sur la nécessité d'une « clause sociale » pour lutter contre la concurrence des pays du tiers-monde à bas salaires. *(page 8)*

SOCIÉTÉ

Procès de Paul Touvier : le face-à-face du « sauveur » et du « sauvé »

La cour d'assises des Yvelines, jugeant Paul Touvier, a entendu, mercredi 6 avril à Versailles, un témoin capital : Louis Goudard, un résistant qui a eu la vie sauve grâce à l'ancien chef milicien de Lyon. Au matin du 29 juin 1944, jour du massacre de Rilleux, Paul Touvier l'avait épargné parce qu'il n'était pas juif. Ce témoignage, notamment, fonde la thèse du crime contre l'humanité. *(page 12)*

CULTURE

Magiques acteurs de Pétersbourg

Il y eut d'abord *Claustrophobia*, puis *Gaudeamus*, *Frères et sœurs* et *les Etoiles dans le ciel matinal*. Voilà maintenant qu'avec *la Cerisaie* s'achève, par un salut plus sobre au passé de la Russie et au passé du théâtre, la visite en France des acteurs du Théâtre Maly de Saint-Petersbourg, dirigés par Lev Dodine. Tout l'hiver, ils auront, de leurs jeux si toniques, illuminé les soirées du Théâtre de l'Europe. Comme si l'art du théâtre était entre les mains de magiciens aux âmes d'enfant *(page 14)*.

Le mystère d'une voix

Il est né le 17 juillet 1925 à Cleveland, Ohio. Sa vie enchaîne les maladies, les accidents, les abandons et les disparitions, pendant vingt ans parfois. Il y a de l'ange et du mystère dans l'existence de ce petit chanteur-musicien infiniment soigné, qui cultive sur les notes qui traînent un vibrato d'antan et fut, dans les années 50, en première ligne du Big Band de Lionel Hampton. Sa discographie est maigre, sa légende immense. Jimmy Scott est à Paris. *(page 14)*

ÉCONOMIE

Les infrastructures des télécommunications pourraient échapper au monopole

Bruno Lasserre, directeur général des Postes et télécommunications, devait rendre publiques, jeudi 7 avril, les conclusions de son rapport sur l'évolution de la règlementation des télécommunications. Ce document, qui est la synthèse d'une consultation menée auprès des différents acteurs du secteur, ne comprend pas à proprement parler de recommandations. Toutefois, il se dégage des avis collectés deux idées-forces : le monopole sur les infrastructures doit être levé ; le rôle de France Telecom, acteur dominant aujourd'hui, appelé à le rester, doit être cadré. *(page 18)*

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Temps libre

Une rencontre avec Arthur C. Clarke : l'auteur – avec Stanley Kubrick – du scénario de *2001 : Odyssée de l'espace* et de nombreux ouvrages de science-fiction, continue d'être un témoin attentif des expériences faites par l'homme pour percer les grands mystères de l'infini.

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté I à VIII

Le numéro du « Monde » daté jeudi 7 avril 1994 a été tiré à 452 664 exemplaires

---

Selon les hypothèses économiques retenues

Les crédits d'équipement militaire 1995-2000 varieront entre 613 et 620 milliards de francs hors inflation

Le projet de loi de programmation militaire 1995-2000, qui fixe les dépenses d'équipement et le volume des effectifs propres aux trois armées et à la gendarmerie nationale, sera examiné par le conseil des ministres du 20 avril, suite à un conseil de défense qui a rassemblé, mercredi matin 6 avril, à l'Elysée, autour de François Mitterrand, le premier ministre, les principaux ministres et les chefs militaires intéressés.

Le projet de loi de programmation militaire 1995-2000 prévoit d'allouer à la défense une hausse annuelle de 0,5 % (hors inflation) de ses crédits d'équipement entre 1995 et 1997. A l'issue de cette première étape, il sera institué un débat au Parlement dans le double but d'analyser l'exécution de la loi durant les trois premières années de son application et d'en étudier les nouvelles orientations entre 1997 et 2000. Ensuite, si les conditions économiques générales du pays s'y prêtent, il pourra être proposé à l'approbation du Parlement une augmentation annuelle (hors inflation) de 1,5 % de ces mêmes crédits d'équipement durant les trois dernières années d'application de la programmation (*le Monde* du 17 mars).

Avec une progression continue de 0,5 % par an et sur la base d'un budget d'équipement 1994 fixé à 104 milliards de francs, la programmation militaire 1995-2000 devrait s'élever à 613 milliards de francs (657,6 milliards avec inflation). Elle serait de 619,2 milliards de francs (soit 664,5 milliards de francs avec inflation) si la croissance passe à 1,5 % en 1997.

Cette présentation du projet de loi devrait permettre au gouvernement de continuer à exécuter la grande majorité des programmes – nucléaires, spatiaux et classiques – déjà lancés, de façon à repousser à l'après-1997 le développement des nouveaux projets. A vrai dire, ce n'est pas une présentation originale. La plupart des programmations militaires qui ont précédé celle du gouvernement Balladur avaient déjà instauré une révision de leurs orientations à mi-parcours de la loi.

Un projet en trompe-l'œil

Une telle conception de la programmation n'est pas, au demeurant, un gage de succès. Aucune des sept lois précédentes n'a été menée jusqu'à son terme, l'administration des finances ayant tendance à reprendre d'une main, à chaque budget annuel, ce qu'elle a dû se résoudre à donner de l'autre, lors de la programmation pluriannuelle. Cette fois-ci, ce pourrait même devenir un projet en trompe-l'œil dès lors qu'il reporterait les grands choix à la fin du siècle. En effet, la perspective de l'élection présidentielle de 1995 ajoute à la confusion, dans la mesure où de nouveaux responsables, à la tête de l'État, pourraient ne pas se sentir engagés par cette loi. Concrètement, cela signifie que des programmes aussi lourds financièrement que le char Leclerc, l'avion de combat Rafale, le porte-avions *Charles-de-Gaulle*, les sous-marins nucléaires lance-missiles du type *le Triomphant*, les frégates Horizon, le satellite de reconnaissance Helios ou l'avion-radar embarqué Hawkeye sont sauvegardés. En revanche, d'autres programmes majeurs, comme l'hélicoptère de combat Tigre ou l'hélicoptère logistique NH-90, seront revus, sans être abandonnés pour autant, pour satisfaire des souhaits exprimés par certains des partenaires européens de la France. De même, des crédits d'étude seront attribués au projet FLA (un avion de transport européen, qui doit remplacer le Transall) et au futur missile M. 5 (sans compter une version destinée à remplacer les engins enterrés en silos dans le plateau d'Albion) prêt en 2 010.

Pour tenir les objectifs de ce nouveau projet de loi, la délégation générale pour l'armement a invité les industriels concernés à tout faire pour parvenir à des gains annuels de productivité de 2 % et à des réductions sensibles des coûts. La plupart des industriels acceptent cette orientation. Certains n'en prétendent pas moins qu'ils ont déjà accompli de tels efforts et que c'est à d'autres, désormais, d'en faire autant. Mais tous font observer que cette compression de leurs prix se traduit souvent par ce qu'ils considèrent comme une *« dégradation »* des performances de leurs matériels : pour être moins chères, les entreprises se font moins regardantes sur les caractéristiques et les capacités opérationnelles de leurs armements. De leur côté, les états-majors renvoient la balle au gouvernement en faisant valoir que leurs moyens sont dictés en réalité par des besoins de défense censés correspondre à des missions déterminées par lui-même dans son Livre blanc.

J. I.

Accusé de détenir un compte secret

L'ancien gouverneur de la Banque d'Espagne est rattrapé par un scandale financier

Le parquet a décidé, mercredi 6 avril, d'ouvrir une information pour savoir si l'ancien gouverneur de la Banque d'Espagne, Mariano Rubio, détenait lors de ses fonctions officielles un compte bancaire secret alimenté par des opérations boursières, comme l'affirme le quotidien *El Mundo*.

MADRID

de notre correspondant

Plus de deux années sont passées depuis qu'a éclaté, en février 1992, l'affaire Ibercorp, du nom d'un groupe financier dirigé par Manuel de La Concha, un ami proche du gouverneur de la Banque d'Espagne, Mariano Rubio (*le Monde* du 25 février 1992). Ce scandale financier dans lequel étaient impliqués des membres de la haute société espagnole ainsi que des personnalités politiques comme l'ancien ministre de l'économie et des finances, Miguel Boyer, n'a finalement abouti, pour le moment, qu'à des amendes et des interdictions d'exercer le métier de banquier pour les deux principaux dirigeants de ce groupe financier.

Mariano Rubio pensait certainement être définitivement tiré d'affaire. L'ancien gouverneur, qui a mis un terme à ses fonctions à la tête de la Banque centrale en juillet 1992, envisageait de prendre la direction d'une chaîne d'hypermarchés. Jusqu'à présent rien de délictueux n'avait été retenu contre lui. Le gouvernement de Felipe Gonzalez avait refusé sa démission et lui avait permis d'aller au terme de son deuxième mandat. M. Rubio avait seulement reconnu avoir confié son portefeuille de titres à son ami de La Concha en précisant qu'il ne représentait que 12 millions de pesetas (650 000 F).

Le quotidien *El Mundo* a révélé, mardi 5 et mercredi 6 avril, documents à l'appui, que le plus haut responsable des finances de l'État avait un compte secret dont le montant, en mars 1987, était de 132 millions de pesetas (5,5 millions de francs) et que celui-ci a disparu au début de 1992 lorsqu'a éclaté le scandale Ibercorp. M. Rubio a tout nié en bloc mais *El Mundo* est revenu à la charge ajoutant qu'en trois mois, le gouverneur avait gagné 115 millions de pesetas (4,8 millions de francs) grâce à un *« coup de Bourse »*.

Dans un premier temps, le pouvoir a pris à la légère le rebondissement de cette vieille affaire. Mais, depuis, le ministre de la justice a rectifié le tir car, s'il est définitivement établi que l'homme qui, pendant huit ans, a conduit la politique monétaire du pays a profité de sa position privilégiée pour s'enrichir, qu'il a menti lors de son audition au Parlement et a, au bout du compte, fraudé le fisc, les conséquences pourraient être sérieuses pour le pouvoir qui a défendu *« cette personne parfaitement honorable »*.

MICHEL BOLE-RICHARD

« Jeudi noir » en Ile-de-France

La grève à la RATP a fortement perturbé les transports dans la région parisienne

Nouvelle journée noire pour les usagers des transports en commun en Ile-de-France. Sept lignes de métro (sur quinze) étaient fermées, jeudi 7 avril, en raison d'une grève de dix syndicats de la Régie destinée à protester contre le projet de réforme des transports collectifs en Ile-de-France (*le Monde* du 5 avril). Il s'agit des lignes 1, 2, 6, 7, 7bis, 10 et 11. Pour le reste, le trafic était extrêmement perturbé, à l'exception de la ligne 3 bis, qui fonctionnait normalement, et de la ligne 9, qui comptait un train sur deux. Un train sur dix roulait sur les lignes 4 et 8, les plus touchées. Les RER A et B circulaient au rythme d'un train sur cinq. Le service des autobus était assuré au compte-gouttes (de 10 % à 15 %).

Cette grève a eu des répercussions considérables sur la circulation routière, beaucoup d'usagers ayant choisi de prendre leur voiture. Environ 230 km de bouchons étaient signalés, jeudi à 9 heures, dans l'ensemble de la région parisienne, a annoncé le Centre régional d'information routière (CRIR). Les principaux embouteillages se situent sur les boulevards périphériques, les autoroutes A1, A3, A4, A6 et A13. Par ailleurs, de très nombreux ralentissements étaient observés sur d'autres axes, notamment l'A93, (Asnières, Gennevilliers) et l'A92 (Vélizy, Neuilly-sur-Seine).

ALGERIE : attentat contre le président d'un parti d'opposition. – Mehdi Abbas Allalou, président de l'Association populaire pour l'unité et l'action (APUA), a été grièvement blessé, mercredi 6 avril, dans un attentat. M. Allalou a été attaqué dans une cité populaire près d'El Harrach, au sud-est d'Alger. C'est le troisième chef de parti, victime d'un attentat, après Hachemi Chérif, secrétaire général d'Etthaddi, et Kasdi Merbah, ancien premier ministre et président du MAJD. – *(AFP.)*

Le Monde
DES LIVRES

Dire le sida

Insidieusement, l'épidémie transforme les attitudes sociales. Bernard Paillard étudie ces mutations aux limites du dicible

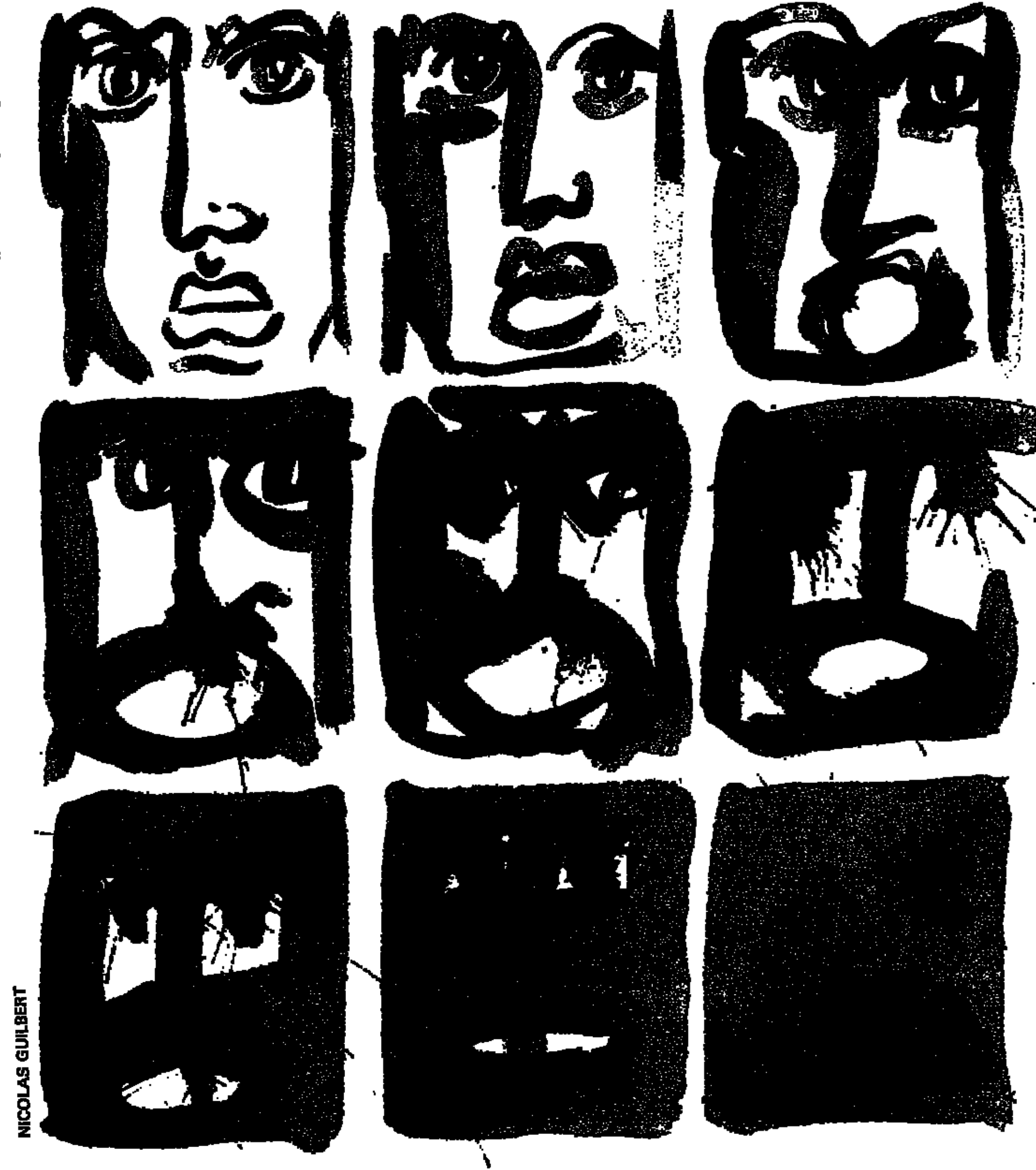
L'ÉPIDÉMIE
Carnets d'un sociologue
de Bernard Paillard.
Stock, 418 p., 140 F.

C'était en 1975. Malraux signalait dans un entretien la peur de *« voir arriver quelque chose comme les épidémies d'autrefois »*. La « chose » est là, établie, conquérante. Chacune de ses progressions multiplie les peurs, celles qu'elle fait naître en attaquant, celles qu'elle réveille. Identifiée, pourvue d'une image, elle est mise en observation et manipulée dans les laboratoires qui recherchent les moyens de la vaincre. Nommée scientifiquement sida, elle a pour agent un virus que l'on peut dire pervers, disposant d'une extraordinaire capacité de camouflage et d'attente, tuant par délégation en ruinant les défenses de l'organisme. Un virus d'autant plus pervers qu'il emploie ce qui produit de la vie, de l'amour et de la jouissance pour faire de la mort.

La science a permis de déceler sa présence, mais elle n'a pas encore acquis les moyens d'annuler sa nuisance fatale. La médecine freine ses effets, mais elle ne peut réduire l'impuissance thérapeutique. Le mal invaincu, transmis, multiplié, devient alors innommable. On ruse d'abord avec des formules : « bête immonde », « nouvelle peste », « épidémie du siècle ». Mais la peur de la contagion réveille toutes les inquiétudes, elle corrode les relations sociales en les marquant des signes du doute et du soupçon, en ouvrant la voie aux rumeurs.

L'autre peut être suspect et il faut alors se protéger de son contact : la socialité se dégrade en rapports d'évitement. Les effets du mal ne restent pas un défi auquel seules la science et la médecine se trouvent confrontées, dans une urgence toujours plus pressante, ils imposent une interrogation totale. Tout s'y trouve en jeu, du biologique et du sexuel, du social et du culturel, du politique et de la morale. *Le mal opère, éprouve, frappe, et agit aussi comme un révélateur.*

Objet scientifique reconnu, il n'est pas maîtrisé par les savoirs jusqu'à présent. Objet sociologique incomplètement défini, le sida laisse peu de liberté au « détachement académique » et conduit à rencontrer constamment les détresses et la mort. La recherche qui s'y attache diffère de toutes les autres, elle engage, elle emporte vers les limites. Michaël Pollak, récemment disparu, a travaillé en pionnier dans ce domaine (1). Il a osé observer le premier les mouvements de la dérive sociale du mal biologique. Il les a vécus par implication personnelle. Il en a effectué un déchiffrement scientifique, et son apport nourrit désormais la réflexion sur le mal. C'est à la célébration de sa mémoire que Bernard Paillard, également sociologue, consacre son dernier ouvrage, *l'Épidémie.*


NICOLAS GUILBERT

Au terme de trois années d'enquêtes conduites dans la région de Marseille, qui appréhendent le sida dans ses multiples manifestations et effets, il avoue avoir l'*« impression de déserter »*. Il entre dans *« une longue période de crise »*, doute de son métier, et supporte mal cet échec répété que chaque mort signifie. Il a le sentiment d'avoir buté sur deux lignes infranchissables, celle qui empêche de parvenir à la pleine clarté de la connaissance, celle qui ferme l'accès à l'action rapidement salvatrice. Il trouve insuffisant d'avoir contribué à *« humaniser la maladie »*. Il évoque cette *« recherche bouleversante »* qui l'a contraint à faire face à des *« réalités très loin de son propre univers »*. Son livre entraîne dans l'exploration d'autres mondes, où la peur, le malheur et la mort font irruption, mais où se forment des solidarités méconnues et où certains êtres sont transfigurés avant de s'effacer. On ne sort pas de cette lecture tel qu'on y est entré. L'avancée s'accomplit par épreuves successives, et initiatrices.

Bernard Paillard n'a pas choisi la forme scientifique canonique, il a organisé son ouvrage en une suite de « témoignages » qui font cheminer de l'extérieur – espace des rumeurs et des faux savoirs – vers l'intérieur, là où la mort est prise en charge et où s'accomplit la lutte contre l'oubli. C'est une exploration des lieux où le sida impose sa présence réelle ou fantasmée, où le risque devient obsessionnel et entretient la méfiance, des lieux où la prévention organise ses campagnes d'information et d'alerte et de ceux où les marchands d'illusion établissent leur commerce, de ceux aussi où le mal conduit à vivre autrement la sexualité et s'intègre dans des formes culturelles inédites autant que dans un autre codage des relations et des mœurs.

Le mal touche bien davantage que les personnes dont il s'empare par son agression imparable et son expansion, il ne laisse rien en l'état. Il choque. Il provoque la remontée de l'archaïque. Il engendre une peur qui résume toutes les autres, une angoisse qui amplifie toutes celles résultant des crises actuelles. Plusieurs historiens l'ont observé, les temps de « grandes transformations » sont souvent associés aux « temps de la peste », des désordres et de la contagion.

Le mal réactive une culpabilité enfouie ; il devient pour certains un avertissement, l'annonce du châtiment ; il convertit la libéralisation sexuelle en un désordre amoureux qu'il faut endiguer pour des raisons de sauvegarde ; il réactive le processus de la victime émissaire, la désignation affolée ou folle de ceux par qui le malheur est arrivé et poursuit sa progression. Il est d'une certaine façon le scandale résultant de la mise en échec d'une société, où le pouvoir-faire et le pouvoir-protéger paraissaient prémunis contre les défaillances majeures.

Ce que montre, avec force et émotion, Bernard Paillard, c'est l'ambiguïté des situations. Les campagnes de prévention doivent *« alerter sans trop dramatiser »*, se situer entre *« information et panique »*, donner de l'efficience aux messages préventifs. Mais il n'est pas facile d'avoir prise sur ce qui est d'abord une « affaire personnelle » et sur ce qui relève d'une intimité pouvant se conjuguer à la marginalité. Il ne l'est pas davantage de réduire les interférences. Et d'abord celles qui résultent des enjeux politiques, de la compétition entre les institutions spécialisées et les associations, des rivalités de personnes et de la confrontation des pouvoirs ou des compétences.

Georges Balandier

Lire la suite et notre dossier sur le sida pages IV et V

(1) Michaël Pollak, qui est mort du sida en 1992, a publié *Les homosexuels et le sida* (Ed. Anne-Marie Métailié, 1988).

L'autobiographie en ruine de Robbe-Grillet

Le troisième et dernier volume de ses « Romanesques » livre dans une langue lisse et musicale le jeu brouillé de ses souvenirs littéraires, de ses fantasmes sado-érotiques et de ses images de mort

LES DERNIERS JOURS DE CORINTHE
d'Alain Robbe-Grillet.
Minuit, 238 p., 88 F.

Par où commencer, avec un livre qui achève un cycle, referme un anneau ? Par la fin, le rendez-vous du comte Henri de Corinthe avec la mort, séduisante jeune fille nommée Mina mais qui est également appelée Marine et qui pourrait bien être aussi la Marie-Ange que l'auteur-narrateur, le dénommé Alain Robbe-Grillet, a rencontrée sous diverses apparences, blonde jouvencelle brutalement déflorée, candide jeune putain assassinée. Par qui ? Par lui ? Par Corinthe, qui signe ce « mémoire inachevé » ? Vous voilà perdu déjà, ou embarqué dans un jeu dont il vous appartiendra de vérifier, à la lecture, s'il vous captive ou non.

La terreur dans les lettres ne règne plus, Robbe-Grillet ne dicte plus la mode, le nouveau roman appartient noblement à l'histoire littéraire, aujourd'hui chacun écrit ce qui lui plaît, et le lecteur n'en fait qu'à sa guise, écoutant distraitement les critiques. Aucune école ne s'impose, les écrivains qui tentent de se poser en chef de file ne suscitent qu'un respect narquois ou ébahi pour leur anachronisme.

Chacun, en somme, se dit, en vaquant à ses petites occupations littéraires, d'écriture ou de lecture : *« Tout cela n'est pas si important : le monde peut fort bien se passer de la littérature. »* Combien sont-ils qui ajouteraient, scandalisés, comme Sartre en 1947 : *« Mais il peut se passer de l'homme encore mieux. »*

Donc, vous jouerez ou non avec Alain Robbe-Grillet au jeu de ses fantasmes sado-érotiques, des vôtres peut-être aussi (chacun ses goûts en la matière), de ses souvenirs qui se mêlent parfois aux nôtres, puisque nous avons lu ses livres, vu ses films, qui transgressent astucieusement les prétendues règles du récit.

Vous accepterez ou non cette offre d'un jeu doucement pervers, qui se donne dans une langue aussi pure, aussi ferme, aussi rythmée, aussi musicale, aussi lumineuse que possible. En somme, votre plaisir ne regarde que vous. Heureuse époque où tout le monde s'en fout. Vous écrivez ? Très bien, continuez. Le droit de publier n'entraîne aucune obligation de lire. Robbe-Grillet est très loin de penser que son jeu littéraire n'offre que délassement et oubli de soi. Plaisir, oui. Il est du côté de l'enfance (perverse et polymorphe, on ne le sait que trop), et il suffit de voir des enfants se livrer à un jeu compliqué pour comprendre qu'ils y mettent beaucoup plus de vigilance d'esprit que la plupart des adultes n'en investissent dans leur travail.

Une tonalité gaie

Ainsi, voyez cette attaque pour *les Derniers jours de Corinthe*, en style gravé : *« La chair des phrases a toujours occupé, sans doute, une grande place dans mon travail. »* Tout Robbe-Grillet se love comme une anguille dans ce « sans doute » – expression qui est l'équivoque même : elle signifie à la fois « peut-être » et « certainement ». Le troisième et dernier volume de cette vraie-fausse autobiographie qui porte par provocation le surtitre de *Romanesques* s'ouvre donc sur une équivoque concernant l'écriture de Robbe-Grillet : est-elle sensuelle ou laborieuse, travail ou jeu ? Sans doute les deux à la fois, ou ni l'une ni l'autre. Vous en déciderez vous-même.

Elle est en tous les cas musicale et lisse, avec d'amples périodes bien rythmées, une écriture de grand style français (Chateaubriand des *Mémoires d'outre-tombe*, Flaubert, celui de *Salammbô*). Du « bel écrit » dont on n'est jamais sûr qu'il se mire dans ses propres surfaces liquides ou se moque de lui-même, en un subtil second degré qui ferait littérairement concurrence au pompiérisme en peinture.

Dans *le Miroir qui revient* – le premier volume – on lisait, après un préambule où l'écriture était mise en scène, un *incipit* de la même veine provocatrice : *« Je n'ai jamais parlé d'autre chose que de moi. Comme c'était de l'intérieur, on ne s'en est guère aperçu. Heureusement. »* Venant du romancier fondateur de l'école du regard posé froidement sur les choses, une telle affirmation était faite pour scandaliser. Elle amusa ceux qui n'avaient aucun doute sur l'intériorité tourmentée de Robbe-Grillet, et irrita un peu ceux qui voyaient en lui, sans trop l'avoir lu, le grand stérilisateur du roman français, qui, avec Proust et Céline, avait conquis le droit à la première personne, au « monde vécu », aux sentiments exprimés.

En réalité, la surprise des souvenirs rapportés dans cette tentative d'autobiographie nouvelle vint de ce qu'elle était dans l'ensemble de tonalité gaie. L'évocation, sans culpabilité rétrospective ni complaisance, d'une famille maurrassienne, antisémite, pétainiste, avec laquelle Robbe-Grillet avait certes rompu idéologiquement – le nouveau roman était à gauche, ses adversaires étaient de droite et ils le restent – était affectueuse, libre, rieuse et un peu folle, parce que cette famille était ainsi et avait formé le caractère non pas du romancier qui écrivit *le Voyeur* et *la Jalousie*, romans du regard assez terribles dans leur froideur hallucinée, mais bien du comédien spontané, chaleureux, narcissique et bon compagnon que ses amis connaissaient mais qui n'était jusqu'alors apparu dans aucun de ses livres.

Michel Contat

Lire la suite page III

LE FEUILLETON
de Pierre Lepape

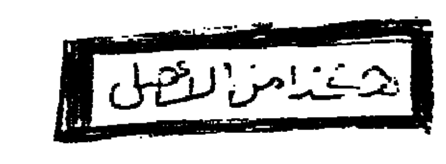
Le chant de l'oiseau magique

Prix Nobel en 1946, gourou de la génération hippie des années 70, Hermann Hesse pratiquait la littérature comme un moine la prière : beaucoup de travail, de tâtonnements, de rêveries et de méditation pour être disponible à *« l'heure où surgissent les moments parfaits et rares où l'oiseau magique chante »*.
Page VIII

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

Salut Clément

Clément Marot avait l'âme légère. Il ne respectait pas toujours le Carême, ce qui le conduisit quelquefois en prison. Il jouait aux dés dans les tavernes, banquetait avec Rabelais. Edmond Jaloux disait de lui : *« Il fait des vers comme il respire, comme il mange, comme il dort. »*
Page II



HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Salut, Clément

ŒUVRES POÉTIQUES
de Clément Marot.
Tome II. Edition établie, présentée et annotée par Gérard Defaux.
Bordas. « Classiques Garnier », 1 506 p., 180 F.

L'HISTOIRE littéraire le coince entre Villon et Ronsard. Quoi qu'on en pense, il n'est pas si facile de se faire une place dans l'étroitesse des siècles. Ces endroits sont surpeuplés... Quand Clément Marot naquit à Cahors, vers la fin de 1496, on était sans nouvelles de François Villon depuis trente-quatre ans déjà. Le pauvre écolier avait disparu dans les ténèbres de janvier 1463. Et lorsque Clément rendrait l'âme, en septembre 1544, à Turin, Pierre de Ronsard se dépêcherait d'avoir vingt ans et de cueillir les roses de la vie...

Sur les bords de la Loire, puis à Paris, l'adolescence de Marot fut très insouciante, elle aussi. Vous direz que c'est, en général, le métier de la jeunesse. Mais Clément fit très bien ce métier-là. L'existence était faite pour le chahut et les rêveries, le badinage et les farces. Du temps de *« ma jeunesse folle »*, se souviendrait-il, *« l'âge me conduisait où le cœur me disait »*. A partir de 1519, il vécut dans l'entourage de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier et future reine de Navarre. Avec celle-ci, il assista à la rencontre des rois de France et d'Angleterre, au camp du Drap d'or, dans les environs de Calais. Il fut au premier rang des spectateurs de l'Histoire, mais cela ne le rendit pas plus raisonnable.

Marot avait *« une âme légère »*, comme l'écrirait Gustave Lanson. Et cette légèreté allait être souvent assombrie. Il faut croire que les sociétés ne supportent guère cette disposition de l'esprit. Trop indocile, trop désobéissant, le jeune homme trouva drôle de *« manger du lard pendant le Carême »*. Dénoncé, paraît-il, par Isabeau, l'une de ses anciennes maîtresses, il passa deux ou trois semaines à la prison du Châtelet, puis il fut *« transféré »* à Chartres. C'est là qu'il composa *l'Enfer*, avant d'être libéré grâce à Marguerite, sa protectrice.

EN 1527, Clément devint le valet de chambre de François Ier. Pour obtenir le versement de ses *« gages »*, il dut écrire des *« épîtres »* au chancelier. Imaginez des auteurs de notre époque adressant, par exemple, des poèmes à l'administration fiscale... Cette année-là, Marot trouva sa «muse» avec Anne d'Alençon, la nièce de Marguerite. J'ignore si leurs amours restèrent platoniques, mais il en résulta le fameux rondeau qui ferait rêvasser des générations d'adolescents : *« Dedans Paris, ville jolie,/ Un jour, passant mélancolie,/ Je pris alliance nouvelle/ A la plus gaie damoiselle/ Qui soit d'ici en Italie. »* Paris, ville jolie...

Comment suggérer mieux les attraits de l'existence pendant l'année 1527 ? Hélas ! à l'automne, le poète retourna en prison, pour *« avoir aidé à s'enfuir »* des gens que l'on avait arrêtés. Clément avait même molesté les *« représentants de l'ordre »*. Cette fois, c'est le roi qui le fit relâcher... Ses mœurs légères et sa turbulence n'étaient pas la seule ni même la principale cause de ses ennuis. On le soupçonnait, en effet, d'avoir épousé les thèses de Luther. Il *« sentait »* l'hérétique et *« le fagot »*.


DR

Dévalisé par son propre valet de chambre, en 1531, Marot raconta l'affaire à François Ier, dans une épître. C'était une habitude. Il écrivait des épîtres à tout propos. Ce *« valet de Gascogne »* lui avait dérobé son argent, ses habits et sa monture, mais le pauvre Clément avait d'autres raisons de se plaindre, car, peu après, il avait attrapé la peste. Et cette maladie menaçait de l'*« envoyer rimer sous terre »*. *« La mauvaise fortune,* disait-il, *ne vient jamais qu'elle n'en apporte une, ou deux, ou trois avec elle. »* Il terminait son épître en souhaitant au roi de *« gouverner* demain *les quatre coins du monde pour le bien de la ronde Machine »*. Même si c'était une flatterie de courtisan, la ronde Machine, cela fait rêver... Malgré sa maladie, Marot fut incarcéré de nouveau, l'année suivante, *« pour avoir rompu le jeûne du Carême »*. C'était une manie. Marguerite le sauva encore une fois.

DURANT l'été 1532, il publia *l'Adolescence clémentine*, qui regroupait ses œuvres de jeunesse. Quel genre d'adolescence préférez-vous ? La pascalienne, la giralducienne, la clémentine ou la rabelaisienne ? Justement, François Rabelais et Marot se rencontrèrent à Lyon, en 1533. Autre sujet de rêverie... Ensuite, le pauvre Clément alla d'exil en exil et d'errance en errance. Il était bien obligé, car on poursuivait les hérétiques à Paris, et lui-même fut condamné par contumace, en 1535. Ses pérégrinations l'entraînèrent à Nérac, à Ferrare puis à Venise...

Pérégrinations et vicissitudes : je sais que ces mots ne sont pas nécessairement péjoratifs, mais ils résument les malheurs de Marot, à la fin de sa carrière... En 1537, ayant obtenu quand même la *« permission »* de rentrer, il retrouva pour quelque temps la France et fêta son retour dans un banquet, en compagnie de Rabelais. Mais, à la fin de 1542, il dut encore s'enfuir et s'exiler. Après avoir fréquenté les tavernes de Genève, pour y jouer aux dés, c'est dans le Piémont que Clément prit congé de la planète, deux ans plus tard. *« Mon beau printemps et mon été/ Ont fait le saut par la fenêtre »*, avait-il écrit, regrettant de ne pouvoir *« deux fois naître »*.

Le premier tome de ses *Œuvres* contenait *l'Adolescence clémentine* et *la Suite de l'Adolescence*. Le deuxième tome réunit notamment *l'Enfer* et d'autres *Opuscules*, des *Epîtres*, des *Epigrammes*, ainsi que les traductions d'Ovide, de Pétrarque, d'Erasme et des *Psaumes* de David. Gérard Defaux, qui a établi cette édition très savante, met Marot au premier rang des poètes de France. Ce n'était pas l'avis de Sainte-Beuve, lequel diminuait ses mérites et ne lui reconnaissait pas le *« talent »* qui *« devance »* les époques La Fontaine l'avait aimé davantage. Il trouvait que *« maître Clément excellait »* dans la *« bagatelle »*. Emile Faguet le considéra comme l'un des *« grands ouvriers de notre littérature poétique »* et comme *« le plus aimable »*. Edmond Jaloux célébra les évidences, la simplicité et le naturel de cet écrivain : *« Il fait des vers comme il respire, comme il mange, comme il dort. »*

Mais à quoi sert d'évoquer Marot dans une époque telle que la nôtre ? A quoi sert le métier d'« antiquaire » ? *« Adieu la cour, adieu les dames,/ Adieu les filles et les femmes,/ Adieu le bal, adieu la danse,/ Adieu mesure, adieu cadence. »* Et salut, Clément...

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Le pont aux onze arches

LE PONT SUR LA DRINA
d'Ivo Andric.
Traduit du serbo-croate par Pascale Delpech,
Postface de Predrag Matvejevitch,
Belfond, 408 p., 150 F.

QUELLE bonne idée que de rendre enfin accessible au public français, dans une belle traduction nouvelle, un des plus grands romans de notre siècle, *le Pont sur la Drina*, le chef-d'œuvre du Bosniaque Ivo Andric, depuis très longtemps épuisé (1) ! La tragique actualité yougoslave aura-t-elle au moins le mérite d'inciter à lire l'œuvre d'un des très grands écrivains contemporains, que même les plus grandes consécrations – notamment le prix Nobel de littérature en 1961, le seul à avoir été attribué à un Yougoslave – n'avaient pas suffi à faire sortir d'un petit cercle de connaisseurs ?

Né près de Travnik en Bosnie dans une famille croate catholique, Ivo Andric (1892-1975), écolier à Vichégrad, puis lycéen à Sarajevo, étudiant d'histoire et de philologie slave à Zagreb, Vienne, Graz et Cracovie, a très tôt commencé à écrire, traduit Walt Whitman tout en s'engageant alors dans la lutte contre les Autrichiens avec l'organisation « Jeune Serbie », dont le membre le plus connu, Gavrilo Princip, abattit François-Ferdinand à Sarajevo en 1914. (C'est justement à ce moment que s'achève *le Pont sur la Drina*.) Emprisonné, exilé, il va entrer dans la diplomatie et servir dans diverses capitales européennes après la réunion des Slaves du Sud dans une Yougoslavie qui fédère alors tous les enthousiasmes, sous l'égide de la dynastie serbe des Karadjordjevitch. Il publie des recueils de contes remarqués, mais qui ne dépassent pas les frontières des lecteurs du serbo-croate. La seconde guerre mondiale le trouve à Berlin où il est ambassadeur. Il rentre à Belgrade en 1941 où il se terre pendant l'occupation nazie et se consacre à l'écriture. C'est alors qu'il écrit simultanément trois romans : deux grandes fresques historiques sur la Bosnie, *le Pont sur la Drina* et *la Chronique de Travnik* (Age d'Homme), ainsi que *la Demoiselle* (Laffont), d'inspiration beaucoup plus balzacienne.


DR

Ivo Andric devant le pont sur la Drina, à la frontière entre Bosnie et Serbie.

L'IDÉE géniale, mais qui découle de toute l'expérience de la vie de l'écrivain, c'est d'avoir fait d'un pont le personnage principal de cette *« chronique de Vichégrad »*, la ville de son enfance, d'avoir trouvé une unité de lieu du roman autour des onze arches de pierre qui enjambent la Drina, un torrent de montagne affluent de la Save, à la frontière de la Serbie. Un pont magnifique, dont la construction remonte à 1571, seule voie de passage entre la Serbie et la Bosnie, conçu pour la rencontre entre l'Orient et l'Occident. Encore debout après quatre siècles. Même s'il a fallu le restaurer à plusieurs reprises après qu'il eut été bombardé au cours des deux grandes guerres. *« Il a environ deux cent cinquante pas de longueur et quelque dix pas de largeur, sauf en son milieu où il s'élargit en deux terrasses parfaitement symétriques (...). La terrasse de droite, en venant de la ville, s'appelle le* sofâ. *Elle est surélevée de deux marches, bordée de sièges auxquels le parapet sert de dossier. »*

Conteur oriental mais avec une solide éducation européenne (il parlait au moins huit langues), psychologue raffiné, Ivo Andric va s'inspirer de la tradition orale et des légendes qu'il a entendues depuis l'enfance à propos de ce pont étroitement lié à leur existence (et qui, souvent, sont les mêmes que celles de l'Albanais Kadaré) : les enfants emmurés pour satisfaire les dieux constructeurs, le lait maternel qui coule de la pierre, le Maure noir que personne n'a vu puisque celui qui le voit doit mourir... Et, à travers les conversations et les rencontres à la fraîche sur le *sofâ*, les crues et les inondations, les cortèges de fête et les exodes, les guerres et les épidémies, c'est toute l'histoire et la vie de cette province reculée de la Turquie que le romancier fait défiler avec une imagination et un sens du pittoresque qui n'a jamais rien de folklorique.

Trois siècles et demi d'oppression ottomane sur des populations diverses opposées par l'origine et la religion – Serbes orthodoxes, Slaves chrétiens ou islamisés, juifs, Turcs, etc. Puis trois quarts de siècle d'occupation autrichienne pour la gloire d'un empereur aussi lointain qu'étranger. *« Un chaudron de sorcières plein de haine et de passion »*, a dit Andric, qui finira par abandonner cette Bosnie bouillonnante d'incompréhension réciproque pour vivre à Belgrade.

TOUT commence un matin de 1516 avec le départ d'un garçon de dix ans embarqué sur le bac vétuste qui traverse la Drina, un des garçons chrétiens que des janissaires viennent d'arracher à sa famille, dans un des villages voisins, au titre de «l'impôt du sang », pour l'emmener vers la lointaine et effrayante ville de Stamboul. Islamisé, il fera une carrière exceptionnelle en Turquie, deviendra un grand chef militaire, gendre du sultan, puis un vizir de renommée mondiale, Mehmed Pacha Sokoli. Mais il gardera toujours le souvenir de la vallée et de cet endroit où la route était interrompue, et fera entreprendre, à ses frais, la construction d'un grand pont sur cette rivière qui a vu son départ pour l'exil, *«reliant du même coup de façon sûre et définitive la Bosnie à l'Orient, le pays de ses origines aux lieux où s'était déroulée sa vie »*.

Cinq années seront nécessaires à la construction du pont au prix des pires tortures. On ne peut pas ne pas éprouver dans sa chair, par exemple, la douleur insensée de Radisav, le Serbe qui a voulu empêcher la construction du pont, condamné par Abidaga, l'homme de confiance du vizir, à être empalé. Et la peur de cette douleur... On n'oublie pas Fata, la jeune fille qui préfère se jeter du pont le jour de la noce. Ou encore, bien plus tard, on frémit devant l'incompréhension sauvage à laquelle se heurte Ali Hodja, le Turc traditionaliste et pacifiste qui sait que *« la vie véritable avait cessé »*, alors que l'armée de l'Empereur d'Autriche a franchi les frontières et vient *« en amie pour mettre fin aux désordres qui troublent la Bosnie et l'Herzégovine »*...

Enchevêtrement des coutumes et des religions dans le destin d'une petite ville où les générations se succèdent, se haïssent, sans laisser de traces, auprès d'une rivière qui coule, indifférente au vacarme de l'Histoire, près d'un pont immuable sur lequel le temps glisse sans l'effleurer et qui résiste au temps qui passe : *« Les lunaisons se succédaient et les générations disparaissaient rapidement, mais lui demeurait, immuable, comme l'eau qui coulait sous ses arches. Il vieillissait, naturellement, lui aussi, mais selon une échelle de temps bien supérieure non seulement à la durée d'une vie humaine, mais aussi à toute une suite de générations. »*

La chronique s'achève en 1914. A Vichégrad, on s'émeut moins de l'assassinat de Sarajevo que de la vie qui change. Pourtant, *« ils ne peuvent détruire les ponts d'Andric »* proclame dans sa postface Predrag Matvejevitch, le Croate d'Herzégovine qui vit aujourd'hui à Paris. *« Que savait-on en réalité de ces régions ombrageuses, longtemps en marge de l'histoire européenne et pourtant à proximité même des plus anciennes cultures ?,* écrit-il. *De ces contrées accablées par les asservissements les plus cruels qu'ait connus ce millénaire ? »*

(1) La première traduction, due à Georges Luciani, avait paru en 1956 chez Plon sous le titre *Il était un pont sur la Drina*.

Ombres d'Orcel

LE SENTIMENT DU FER
de Michel Orcel.
Grasset, 190 p., 92 F.

Certains personnages, dans les romans de Michel Orcel, ont une prestance d'aventuriers, une vague et lointaine ressemblance avec les chevaliers de bronze dessinés par Dürer : en guise de monture, une moto, et la passion de l'escrime, où, pour exceller, il faut avoir le *« sentiment du fer »*. Ainsi Oreste, le héros de son dernier ouvrage de fiction : ce prénom d'emprunt cache un jeune homme aux yeux inquiets, *« aux joues mangées de barbe »*.

Oreste, pour se tirer d'une ténébreuse affaire dont on ne saura jamais le fin mot, a fui jusqu'à Turin où un certain Cecchino l'a mis en mesure, grâce à de faux papiers, de rejoindre, dans une petite ville de Savoie, l'avocat Gasparo Gasparinetti, dont il est supposé être le petit-cousin. Il passe plusieurs mois à se cacher dans cette bourgade ou dans les environs, aux Eclaz, chez Mme d'Absonce, une veuve vieillissante mais dotée d'une grâce certaine qu'entache à peine un zeste de folie.


MARTINE SIMON

Michel Orcel : une évidente nostalgie.

Inutile d'essayer de reconstituer l'intrigue : *« Chacun sait ce qu'il sait. »* Ce ne sont, en arrière-plan, que soupçons, *« manigances »*, coups de fil bizarres. Ici, des gens qui se cachent, dont on ne sait presque rien ; là, d'autres qui en savent trop, des complicités secrètes : une mystérieuse société d'*« amis »*, peut-être issue d'une ancienne corporation d'artisans, mais devenue puissante comme une congrégation de l'ombre.

La tragédie n'aura pas lieu. Victime ou menace, l'ennemi redoutable, désigné par l'initiale S., est, apprend-on à la fin, bien vivant. Peu importe, finalement, de comprendre ce qui nous reste caché. Dans cette parenthèse où Oreste se tient, sans passé ni avenir, *« poreux »*, tout entier absorbé par la contemplation des ciels translucides et des paysages gelés, il peut songer aux réflexions de son *« sauveur »* Gasparinetti : *« ... La terre mûrit les choses dans la dissimulation et dans la mort ; pensez à la vie végétale, au charbon, aux pierres précieuses, aux métaux. Je ne sais si l'on peut connaître toute la part obscure de la vie ; ce n'est peut-être pas possible, ni souhaitable. L'essentiel est de ne jamais oublier qu'elle est là. »*

Cette emprise de l'obscurité n'est que suggérée : l'écriture de Michel Orcel est déliée, nerveuse. Parfois passent des réminiscences de Stendhal, de Giono. Il y a d'ailleurs une évidente nostalgie dans ses récits, nourris de toute une tradition romanesque, mais si allusifs qu'ils donnent l'impression d'un jeu étincelant, quelque peu impalpable dans son élégante légèreté.

Monique Petillon

Droite de droite et de gauche

Francis Marmande, chroniqueur désenchanté des années 80

Francis Marmande, chroniqueur de jazz au *Monde*, vient de publier un recueil de ses articles parus dans la revue *Lignes*. Nous avons demandé à l'écrivain et essayiste Sami Naïr, auteur notamment du *Regard des vainqueurs* (Grasset, 1992), d'en rendre compte.

LA PERFECTION DU BONHEUR
de Francis Marmande.
Éd. Descartes et Cie, 203 p., 100 F.

Francis Marmande n'aime pas le silence, parce qu'il est, comme écrivain, pourvu d'un don particulier, celui de la langue. Il n'aime pas la bêtise, car elle tue ; il n'aime pas le convenu, ce qui tire en arrière, l'appel bêtement tranquille du conformisme ; il n'aime pas le reniement, les retournements de conviction, la réconciliation cynique avec la réalité – parce qu'il sait que, souvent, il n'y est guère question de sincérité, d'originalité, d'espoir libéré. D'un mot, il n'aime pas la soumission. Et c'est pourquoi il court le risque de la pensée, de l'écriture, à la façon de ces musiciens de jazz au moment de l'improvisation solitaire – terrible épreuve pour leur talent.

Ce livre est une chronique de notre temps. Des articles y sont réunis qui expriment, aussi fortement que de longues analyses savantes, le malaise devant l'infini abaissement de nos valeurs, le mal d'être qui progresse en nous, souvent masqué par la brutale sonorité de nos médiocres divertissements télévisuels, du ressassement gris d'un monde stagnant. Est-ce un hasard si les mots brûlants de Marmande ont trouvé refuge dans une revue à l'écart, pas comme les autres, qui a pour nom *Lignes* et pour projet un fier manifeste de la pensée qui dérange ?

La Perfection du bonheur est d'abord un retour sur ce qui s'est passé en France depuis le début des années 80. Comment la grande espérance née alors s'est transformée, entre les mains des élites qui nous ont gouvernés, en conformisme plat, en échec de l'avenir ? Marmande y voit l'effet d'une mutation – ou d'une décomposition – de la gauche en droite à seule fin de conserver le pouvoir, face à une « droite de droite » qui en a profité plus encore pour radicaliser ses positions de droite. La « droite de gauche », incarnée par le pouvoir socialiste, a fait des dégâts que la « droite de droite » aurait été bien incapable d'imposer à la société française.

Ce jugement n'est pas fondé seulement sur l'économie, mais d'abord et surtout – et c'est ce qui intéresse au premier chef l'auteur – sur la société : *« La gauche*, écrit-il, *s'est résignée à devenir droite de gauche un jour précis : ça s'est passé un dimanche, un dimanche de juin, le 24, de 1984. »* Victoire donc du cléricalisme, du privé, de la « liberté » au sens des privilèges, face au laïc, au public, à l'égalité au sens du droit de tous.

Le fascisme quotidien

Passe encore si demeurait au moins une certaine forme de résistance culturelle ! Mais le retournement annonçait en fait un effondrement généralisé des valeurs, des repères, du rapport critique à la réalité. A tel point que le révisionnisme que l'on vit poindre d'abord en histoire, et dans la plus dramatique des histoires, celle de l'Holocauste, se déploie désormais dans toutes les sphères de la société. Le révisionnisme est désormais *« intégré »*. Une sorte de fascisme mou triomphe dans la vie quotidienne, qui fait pendant au fascisme dur incarné par la méchanceté, la *« sale méchanceté »* du lepénisme politique. Ce fascisme mou, l'amoureux de la ville qu'est Marmande l'expérimente quotidiennement, la rage au ventre : *« La diffusion de préjugés sans examen a dépassé le simple niveau de conversation. »*

Prenez un taxi, vous y sentirez – pas toujours, heureusement – le micro-pourrissement de la société ; voyez le racisme déculpabilisé, la haine, le mépris, le repliement réactionnel sur soi. Dans les quartiers ghettoïsés, on *« s'arme contre les Arabes, les Nègres, les Peaux-Rouges... Et pour se sentir moins seul, on dresse un chien »*. Ah, les chiens ! C'est Paris quintessencié : c'est aussi, on s'en souvient, un moment fort de la prise de bec Chirac-Mitterrand aux dernières élections présidentielles : c'était à qui les aimait le plus. *« Les hommes et les femmes s'attachent énormément aux chiens*, note Marmande, *sur les trottoirs des villes, l'air absent, ils mettent un flegme impérial, une patience de statue à les regarder déféquer. »*

Et les êtres humains dans tout ça ? Où sont-ils ? N'allez pas croire qu'on les méprise. Non. Mais la mentalité de l'époque tient qu'ils sont responsables de leur situation : ils doivent se battre, jouer des genoux et des coudes, écraser le voisin, piétiner leurs principes s'ils veulent vaincre, être, devenir enfin des citoyens libéraux de cette société que leur font miroiter les *« gagneurs »* de droite et de gauche. Exclus, chômeurs, SDF, marginaux, étrangers, pauvres de toutes origines : lorsqu'on veut bien faire quelque chose pour vous, une soupe, un sac de couchage par-ci, une demi-carte de séjour par-là, c'est souvent pour mieux vous stigmatiser. *« Des chômeurs de la sidérurgie lorraine*, écrit Marmande, *ont été reconvertis dans les emplois du parc Astérix. Grotesquement affublés, ils balaient ou tiennent des stands. »*

Cette insupportable misère de la vie quotidienne, cette écœurante odeur de pourri qu'on respire dans notre démocratie satisfaite, Marmande en fait l'objet de son art et en fournit une version stylisée, pleine d'humour, où le comique le dispute souvent au tragique des situations.

Pas « intello » pour un sou, Marmande est un vrai intellectuel, un authentique penseur du quotidien. Lui, le spécialiste de jazz, crée ses mots comme des notes de saxo, montre l'impensé de l'imaginaire social, traque le refoulé de la langue qui en dit toujours long sur la conscience. Il saisit au vol les ratés de la parole pour éclairer impitoyablement nos actes les plus apparemment anodins. Le linguiste Austin avait naguère montré la fonction performative de la langue : elle agit matériellement ; Francis Marmande, lui, suit avec fraîcheur et consternation, patience et révolte, le parcours de cette action sur la société. L'étonnante force de l'écriture, l'amère ironie de *la Perfection du bonheur* en font un livre salutaire en nos temps de détresse.

Sami Naïr

L'autobiographie en ruine de Robbe-Grillet

Suite de la page I

Dans *Angélique ou l'enchantement*, la première place était donnée à ses fantasmes érotiques, à son imaginaire peuplé de jeunes filles soumises à des supplices photogéniques et acceptables (bras attachés à des barreaux de lit, gouttes de sang, vêtements froissés dévoilant furtivement des chairs pulpeuses, à peine meurtries), comme Robbe-Grillet cinéaste les avait mis en scène dans des films tels que *Glissements progressifs du plaisir, le Jeu avec le feu, la Belle Captive* (1), avec des références de plus en plus picturales (peintres pompiers du XIXe, mais Gustave Moreau aussi, et puis des surréalistes dissidents comme Magritte ou Delvaux, et des artistes américains hyperréalistes).

Ces fantasmes visualisés alternaient, montés comme au cinéma, avec des souvenirs personnels et des récits contradictoires concernant le comte Henri de Corinthe, à l'enterrement duquel nous avions assisté à la fin du premier volume où il était présenté comme un personnage de fiction ami et sauveteur du père de l'auteur, sans que l'on sût si sa mort avait quelque relation avec la morsure dont son cou portait la trace, comme celle laissée par un vampire, ou une femme qui se serait ainsi vengée d'un outrage mortel. On ne le saura pas davantage à la fin du troisième volume où le héros fictionnel achève de se confondre avec le narrateur, refermant le cycle, donc, comme un anneau enferme l'absence, le néant, le rien.

Henri de Corinthe peut se lire « Rien de cohérent » selon l'anagramme proposé par Bertrand Poirot-Delpech, vivement démenti par l'auteur, qui reprend néanmoins le retournement du prénom Henri en Rien et livre en riant quelques explications qui ne font qu'ajouter au trouble : *« Rien, a-t-elle dit en guise de salut. Rien, cette écume... bue à la coupe en hémisphère de cristal, sein à l'envers d'une sirène vierge sur le point de se briser. Rien ! Est-ce donc le fin mot de toute l'inintelligible histoire ? Mais quelle y serait la place de l'or, triangle moussu, disque massif ou cercle évidé ? L'or du rien, pense Corinthe (en grimaçant à son tour un sourire), celui de l'anneau hégélien, de l'être troué qui se manque à soi-même. Et c'est en même temps l'or du Rhin, le désir maudit de domination, et l'or du rein, autrement dit la jouissance sexuelle (qui engendre l'acte créateur). Le Nibelung, fils souterrain de la nuit et du brouillard, a forgé l'anneau d'or et abjuré l'amour. »*

Les fils d'or du rien

L'autobiographie fantasmée de Robbe-Grillet serait donc une tapisserie mobile tissée avec les fils d'or du rien, finement tendue au-dessus de l'horreur guerrière du siècle qui transparaît quand même. Elle ne se donnerait pas pour crédible, l'auteur proclame qu'il ne s'est très volontairement pas donné la peine de vérifier ses souvenirs quand cela lui était pourtant possible, les anecdotes qu'il raconte sur les débuts du nouveau roman, sur Marguerite Duras, sur Claude Simon, sur Jérôme Lindon, ne seraient à prendre ni pour des témoignages ni pour des affabulations mais pour des lambeaux de mémoire ne valant que par leur charme de sous-ensembles flous.

La reprise insistante du thème littéraire du « double » (*William Wilson*, etc.) serait certes analysable en termes psychologiques, mais Robbe-Grillet bien sûr s'y refuse et ne l'utilise que pour rendre indistincts le créateur et sa création, le réel et l'imaginaire, la fiction et la mémoire. En bon théoricien de son écriture – Robbe-Grillet professeur n'enseigne pas pour rien son œuvre aux étudiants étrangers, américains surtout –, il donne le programme de son entreprise : *« Nous écrivons désormais, joyeux, sur des ruines. Car il ne pourra plus jamais s'agir d'accepter le sommeil du Grand Architecte vaincu, qui se résigne à ne rien offrir au-delà des fragments épars, colonnes rompues, systèmes écroulés, bribes de langage, non plus que de revenir repentants à quelque ensemble rationnel et stable, encore moins de geindre sur ses faillites, mais bien de tisser dorénavant sans relâche, dans la gaieté, l'éveil, des structures foisonnantes qui, à mesure, se dérobent, grillées d'avance à la fois par le canevas dont on aperçoit les fils et par le feu qui les dévore. »*

Comme tout grand créateur vieillissant et mégalomane, Robbe-Grillet nous donne malicieusement non pas son dernier roman, mais bien *le* dernier roman, le seul possible, celui qui se ruine sous nos yeux en révélant ses procédés et en exhibant la fragilité de sa mémoire, la friabilité de son identité. D'où, malgré la gaieté légère de l'écriture, une lente, majestueuse et wagnérienne montée de l'angoisse dans ce livre que l'on sent moins travaillé par le désir érotique et littéraire que par la crainte de son extinction définitive et par l'avancée inexorable de la mort.

C'est elle déjà qui, sous la figure de l'amant, venait chercher l'héroïne traquée de *l'Année dernière à Marienbad* (ce chef-d'œuvre dont Robbe-Grillet nous dit que le titre peut se lire aussi *la Dernière Année*, l'ultime). *Les Derniers Jours de Corinthe* seraient ainsi dans l'esprit de son auteur le dernier livre de Robbe-Grillet. Mais comme il nous prépare un film nouveau et que cet écrivain visuel jusqu'à l'hallucination est peut-être davantage lui-même au cinéma qu'à l'écrit, nous saluons sa créativité intacte à jouer ainsi avec l'idée de sa mort. La trilogie des *Romanesques*, tout pacte autobiographique aboli, restera sans doute comme l'une des plus séduisantes – à proprement parler : déroutantes – réalisations de l'ère du soupçon en littérature.

Michel Contat

(1) *La Belle Captive* est repris à Paris au cinéma Accatone (20, rue Cujas, Paris Ve. Tél : 46-33-86-86).

Sida : la fin



Les années de mutisme, d'esquive et d'irresponsabilité sont-elles en train de s'achever ? La France paraît changer d'attitude envers le sida. Ces derniers mois, plusieurs dizaines de livres ont été consacrés aux aspects juridiques, économiques, sociaux et politiques de l'épidémie. A côté des œuvres littéraires, des confessions et témoignages qui se multiplient de la part des mourants, des séropositifs, des soignants, des proches accompagnant un parent ou un ami dans cette longue descente, on voit s'amorcer, et c'est nouveau, de véritables tentatives de réflexion et d'analyse.

Sociologues, psychologues, philosophes s'efforcent de comprendre tout ce qui est touché, pour chacun de nous comme pour l'ensemble de la communauté humaine, par l'existence et la diffusion de ce virus. Le sida a cessé d'être une réalité marginale. Il n'est plus seulement une affaire médicale. Il devient le signe d'une époque.

La soirée, « Tous contre le sida » sur sept chaînes de télévision, jeudi 7 avril, n'est sans doute pas inutile. Mais cette soudaine unanimité des écrans devrait susciter quelques questions. Pourquoi, après avoir si longuement négligé cette tragédie et ses répercussions, organiser un total tapage ? Passer pour un soir de l'ombre à l'omniprésence, en imposant un programme unique, serait-ce donc la seule manière d'occuper les consciences ?

Trop de bruit soudain peut être une manière d'accompagner le silence. Souhaitons que ce ne soit pas le cas. De toute façon, les livres, à distance, poursuivent leur travail imprévisible.

R.-P. D.

Ecrire à corps perdu

Pour les romanciers atteints par le virus, la littérature devient le dernier combat

Un écrivain qui publie un roman « sur le sida » – qu'on nous pardonne une formule qui a le mérite de situer sans ambiguïté notre propos – fait avant tout acte de création littéraire, le plus exemplaire, l'ultime combat avec le langage, qui est la seule victoire des mortels. Mais c'est aussi, bien qu'il s'en méfie, un engagement particulier qui met à nu l'homme, sa sexualité et – circonstance exceptionnelle – sa mort, la vraie, celle qu'épuise le réel, dépouillée de la récupération finale qu'assure la fiction, et néanmoins fiction par le choix qu'il fait de l'écrire.

Dans un souci de clarté ô combien nécessaire quand on vit au temps du sida – avec tout ce que l'absence de recul historique génère de malentendus et de soupçons –, précisons qu'à l'exception de deux ou trois ouvrages écrits par des proches de malades et des romans de Dominique Fernandez *(la Gloire du paria)* et de Jean-Noël Pancrazi *(les Quartiers d'hiver*, prix Médicis 1991), qui sont de véritables fictions dans la perspective plus vaste d'un projet littéraire global, les récits sur le sida qui ont frappé l'imaginaire collectif sont autobiographiques. Et leurs auteurs ont en commun d'avoir révélé ou confirmé leur homosexualité en même temps qu'ils annonçaient leur sida.

L'écrivain contaminé ne décide pas de publier un roman sur le sida, il se soumet à une évidence. La maladie, circonscrite à son corps, est l'unique sujet qui le passionne ; l'écrire est le seul moyen de rester en contact avec les autres et de ne pas déchoir à ses yeux d'écrivain. Il ne s'agit pas de transcrire, au plus près d'une réalité clinique, le sida en particulier, mais de composer l'ultime symphonie, de retarder l'issue d'une œuvre inachevée, alors que la mort rôde, creuse et avance, impitoyable, dans un corps brutalement mis en demeure d'alerter ce témoin prestigieux qui l'habite : le romancier.



COURTESY AGATHE GAILLARD

Hervé Guibert : « l'Ami » (1980)

L'Ame en fuite, le récent roman de l'Américain Harold Brodkey (1), illustre cette liberté de l'artiste face à l'incommensurable trahison de la vie. C'est un roman autobiographique et polymorphe commencé sept ans auparavant, mais poursuivi sous les mauvais auspices du virus. Harold Brodkey n'a pas cru bon de restructurer son texte pour préciser la maladie en action. Pourtant, parallèlement, il a rendu publics son homosexualité et son sida, quitte à heurter de front des lecteurs pudibonds et à compromettre sa famille.

Une horreur confidentielle

L'attitude de Brodkey nous aide à comprendre comment une maladie mortelle, dont l'origine s'enracine dans la vie privée, rend caduc le dédoublement nécessaire entre l'écrivain solitaire et l'être social. Dans l'urgence et la lutte pour la survie, le romancier se rassemble, attentif à deux impératifs : ne pas heurter une communauté blessée et ne pas trahir, au moment capital, la vérité de son existence, alors qu'il souhaite avant tout rester fidèle à la grande affaire, sa raison d'avoir vécu : la littérature. Il puise dans la maladie le sursaut du désir d'écriture, en embrasse pleinement le sens désespéré (Proust a-t-il fait autre chose lorsqu'il composait *la Recherche* ?), peut même y trouver son salut, mais, privilégié sans doute, rien ne l'oblige à se soumettre à des aveux précis et circonstanciés, *« politiquement corrects »*, qui ne sont pas indispensables à la réussite de l'œuvre et auxquels, hors du sida, il avait le droit de se soustraire quand il romançait sa vie.

Mais, à plus ou moins longue échéance, l'écrivain malade se confesse. C'est que le sida introduit en littérature un nouveau facteur, dérangeant et insolite. L'auteur a connaissance d'une mort précise, la sienne, intérieure, coriace, définitivement engagée dans son processus de destruction. Et si ses objectifs ne sont pas encore déclarés, on la devine aux aguets dans la nuit, où elle déverse à grand bruit une horreur confidentielle. Le temps réveillé par cette mort lente ne doit plus être gâché. L'homme espère encore et écrit. L'écrivain désespère et écrit encore.

On peut bien sûr ergoter, dire que chacun de nous porte sa mort et que, dans cette perspective, toute création la résume, que le romancier est fou des mots pour ne pas devenir fou de la certitude de mourir. Cette mort-là, fatale et abstraite, éloignée à mesure qu'on vieillit, et surtout exorcisée, expulsée (jusqu'au prochain roman), s'apaise pendant le temps du livre, parce qu'elle est sa raison d'être.

La description du sida qui s'est lové dans la chair de l'écrivain pose pourtant une question primordiale : comment écrire la violence qui le meurtrit ou, plutôt, comment écrire cette douleur absolue, sans que le lecteur se bouche les oreilles ? Lire doit rester un plaisir, et on ne parle que de souffrance, même si, comme dans *Cargo Vie*, de Pascal de Duve, l'exaltation poétique dissimule parfois le quotidien atroce de la maladie. Quelles que soient les précautions, la vision du sida est plus cruelle dans le roman qu'au théâtre et au cinéma où la brutalité de l'histoire est « mise en scène » et devient symbolique : la tragédie nous fait pleurer en chœur, mais se dilue au moment même où elle envahit l'univers. Comprendre la dimension collective de ce requiem explique le mythe de Cyril Collard, auteur du roman *les Nuits fauves*, réalisateur du film qu'il en a adapté, et surtout acteur principal abondamment exhibé.

Comment écrire, seul dans la chambre, la progression de la maladie ? Aucun roman sur le sida ne peut éviter la transgression majeure, le tabou principal : la description du dépérissement physique. Car ces récits qui se heurtent à l'absence de futur sont paradoxalement des livres qui commentent inlassablement le corps – le même qui a joui et qui maintenant gémit – et ont l'audace de dire que la vie s'arrête avec lui ! Mais les mots pour dire le corps (celui qui exulte autant que celui qui se défait) sont les plus périlleux, le savoir-faire le plus retors s'y casse le vocabulaire. L'émotion, les effets, la guimauve sont là, à chaque virgule, qui attendent que l'auteur se ramasse, englué dans une prose où l'on confondrait l'horreur et la manière, une complaisance – bien excusable – qui détruirait cela même qui sauve l'écrivain de son marasme.

« Je ne veux pas mourir »

« Je ne veux pas mourir » est un cri saturé de larmes, mais le romancier ne fait pas œuvre humanitaire, il se livre à un labeur aride : transmettre sans espoir ce que lui-même a un mal fou à explorer, les eaux souterraines sous le miroir à facettes qui permet aux hommes de s'aimer en surface. Le romancier du sida est obligé de faire ce travail colossal de la traversée – sans retour – des apparences. Le roman du sida est donc toujours unique. Si – comme Hervé Guibert – il multiplie les volumes par arrogance, masochisme ou peur, c'est le même livre qui ressasse l'incongruité de réussir à vivre ce sursis.

Guibert avec ses outrances iconoclastes, sa cruauté, le défi de son homosexualité, a bouleversé des milliers de lecteurs. Guy Hocquenghem, en 1987, s'était exposé, lui aussi, avec un roman intime et prophétique, *Eve*, qui interrogeait les dimensions, littéraire, sociologique et métaphysique, de la pandémie d'une fin de siècle. Peu de temps auparavant, Alain-Emmanuel Dreuilhe publiait le premier texte littéraire autobiographique : *Corps à corps, Journal du sida*. Il fut aussi le premier (suivi par Hocquenghem, Guibert, Collard, Pascal de Duve) à atteindre un vaste public, grâce à la télévision. La qualité du roman peut s'augmenter (être éclipsée parfois) par l'image de ces jeunes hommes séduisants, qui, sous le masque épuré d'un visage amaigri, parlent d'un passé sulfureux et équivoque. Le héros offre sa mort en sacrifice et laisse entrevoir des amours frénétiques, le résumé spectaculaire d'une vie enviable, mais dangereuse, que le spectateur se console de ne pas avoir vécue.

Des écrivains : Copi, Jean-Paul Aron, Michel Foucault, Conrad Detrez, Pier Vittorio Tondelli, Gilles Barbedette, Bernard-Marie Koltès, Reinaldo Arenas, sont morts. Une quarantaine de fictions (il faudrait trouver un autre mot pour définir ces textes écorchés vifs) ont été publiées en France. Des poètes comme William Cliff témoignent encore, et l'atmosphère de nombreux romans dont le thème n'est pas le sida en est imprégnée.

Exceptionnellement, le personnage principal peut être un compagnon ou une invention romanesque, mais toujours il y a proximité, voire promiscuité, entre l'auteur et son narrateur. *A ceux qui l'ont aimé*, de Michel Manière, et *Ce sont amis que vent emporte*, d'Yves Navarre, sont de très belles fictions sur le sida des autres, mais aussi une préfiguration possible de leur propre destin. La plupart du temps, le narrateur omniprésent est l'auteur lui-même. Il a pris le risque d'*« être un homme mort à la fin »*, comme l'écrit Harold Brokney. Hocquenghem, Guibert, Navarre et tant d'autres n'ont pas ressuscité après la mort de leur héros. Ecrire devenait l'acte absolu. L'imaginaire avait atteint son paroxysme et dévoilait leur insolence. Ils ont rejoint la réalité, à corps perdu.

Hugo Marsan

▶ Auteur d'un essai sur le sida, *la Vie blessée*, Maren Sell, 1990.

(1) Voir *le Monde des livres* du 4 mars 1991

BIBLIOGRAPHIE. – Reinaldo Arenas : *Avant la nuit*, Julliard. Gilles Barbedette : *Mémoires d'un jeune homme devenu vieux*, Gallimard. William Cliff : *Autobiographie*, La Différence. Cyril Collard : *les Nuits fauves*, Flammarion. Pascal de Duve : *Cargo vie*, J. C. Lattès. Alain-Emmanuel Dreuilhe : *Corps à corps, journal du sida*, Gallimard. Dominique Fernandez : *la Gloire du Paria*, Grasset. Hervé Guibert : *A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*, Gallimard ; *l'Homme au chapeau rouge*, Gallimard ; *le Paradis*, Gallimard ; *Cytomégalovirus*, Seuil. Guy Hocquenghem : *Eve*, Albin Michel. Michel Manière : *A ceux qui l'ont aimé*, P. O. L. Yves Navarre : *Ce sont amis que vent emporte*, Flammarion. Jean-Noël Pancrazi : *les Quartiers d'hiver*, Gallimard. Pier Vittorio Tondelli : *Chambres séparées*, Seuil. Signalons aussi : *Sida-Fiction, essai d'anthropologie romanesque* de Joseph Lévy et Alexis Nouss (Presses universitaires de Lyon, 212 p., 105 F).

Dire la maladie

Suite de la page I

Ensuite, il faut se méfier des effets résultant de la vertu attribuée à la communication de masse et aux traductions spectaculaires des opérations préventives. Bernard Paillard, qui en fut l'observateur participant, souligne la nécessité de *« se dégager d'un mythe puissant, celui qui omet tous les espoirs dans une information « spectacle », dans des interventions tous azimuts »*. Il rappelle que *« le sida est, d'abord, une question de communication interindividuelle »*, et qu'en ce sens l'action par manifestations dramatisées ne peut avoir qu'une efficacité fugace.

L'ambiguïté est partout présente, non pas seulement en ceux qui portent le virus et réagissent d'abord par la dénégation en recherchant le refuge du secret. Elle prend place dans l'entourage, désemparé par son impuissance, par sa difficulté à trouver les paroles qui conviennent et le juste comportement.

Elle affecte les manières de donner une assistance et un réconfort. Elle n'épargne pas les soignants qui vivent mal l'échec thérapeutique, qui savent et sont souvent contraints à la dissimulation. Elle ne permet pas de *« pacifier la mort »*, car ceux que le mal tue ne sont *« pas traités comme des morts ordinaires »*.

Le cadavre sidéen diffère en effet des autres dépouilles. Il est réglementairement défini en tant que *« corps épidémique »*, *« corps dangereux »* ; il signifie, pour certains, bien davantage que le risque de la contagion, il manifeste une relation *« entre mal biologique et faute »* ; il n'est pas publiquement exposé, parce qu'il présente aussi *« une image insupportable de la mort, qui contredit les plus fortes valeurs »* de la société actuelle. Bernard Paillard montre les grands bouleversements de l'ordre symbolique, de l'imaginaire et des croyances produits par l'expansion dévastatrice du mal.

Celui-ci agit par les humeurs les plus anciennement valorisées dans toutes les traditions : le sang et le sperme ; il rend néfaste ce qui entretient et transmet la vie ; il réactive un symbolisme négatif auparavant endormi. Il redonne une présence à la mort que la modernité conquérante avait réduite à l'état de « traces ». Il contraint à retrouver des langages et des rites qui ne soient plus des façons de l'escamoter.

Ce que tentent avec ferveur les proches des morts du sida lorsqu'ils transfigurent l'horreur de la *« mort épidémique »*, lorsqu'ils célèbrent le souvenir, lorsqu'ils imaginent des mémoriaux où les défunts, tous mêlés, sont protégés de l'oubli. De l'anonymat, où la dénégation du mal les aurait enfermés. Les « patchworks des noms », ces tissus liés dont les figures et les symboles évoquent les disparus, et constituent en quelque sorte leur blason, apportent de la sacralité aux célébrations collectives.

Ce texte où la compassion et la peine accompagnent le travail de recherche et de compréhension conduit jusqu'aux limites du dicible. Le mal terrorisant perd une part de son « étrangeté ». Il retrouve son humanité, devient l'affaire de tous, et pas seulement des savants et des thérapeutes qui tentent de le contenir avant de pouvoir l'annuler.

Georges Balandier

du silence ?

DE L'ART MÉDICAL
d'Hippocrate.
Traduction d'Emile Littré,
Choix et présentation des textes
par Danielle Gourevitch.
Introduction de Danielle Gourevitch,
Mirko Grmek et Pierre Pellegrin.
Le Livre de Poche,
« Bibliothèque classique », 606 p., 65 F.
LA FÊLURE DU MONDE
Ethique et sida
d'André Glucksmann.
Flammarion, 296 p., 120 F.

PHILOSOPHIES

par Roger-Pol Droit

Les enfants d'Hippocrate

HIPPOCRATE et le sida, quel rapport ? Au premier regard, aucun. Ce Grec du 5e siècle avant J.-C. paraît fort éloigné du mal qui mine le monde actuel. Né en 460 à Cos, île d'Asie mineure, le « père fondateur » de la médecine occidentale est issu d'un clan de thérapeutes, qui prétendait descendre du dieu Asclépios lui-même. Sans doute fut-il le premier à rompre avec la transmission familiale du savoir en formant des disciples contre rétribution. Surtout, il a réorganisé l'observation traditionnelle des pathologies à la lumière des usages nouveaux de la raison introduits par la philosophie. Bref, Hippocrate, ou plutôt l'ensemble des textes qui lui sont attribués, marque un moment capital dans l'histoire de la pensée médicale comme dans l'évolution de son discours.

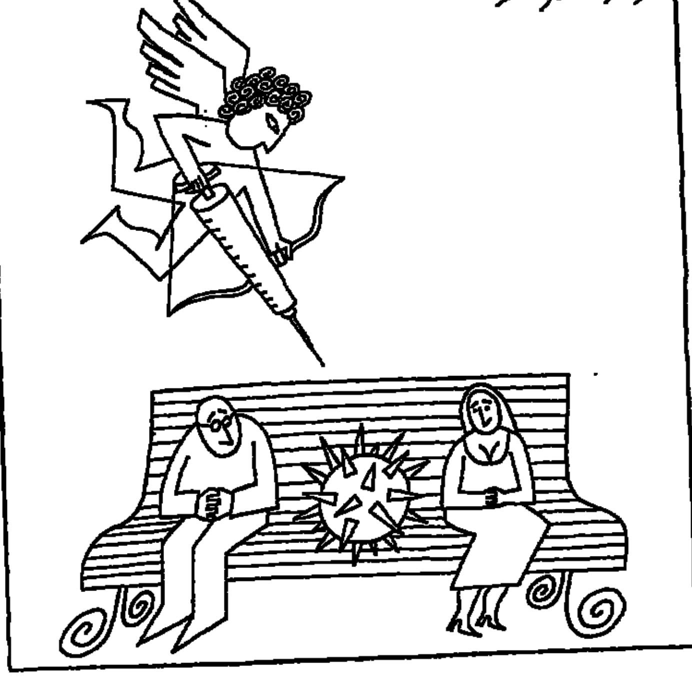
Ceux qui s'intéressent aux lointaines fondations de nos manières de voir ont donc de bonnes raisons de se plonger dans *De l'art médical*, remarquable anthologie de ce corpus classique. On y trouve l'essentiel, depuis le fameux *Serment* – souvent invoqué, rarement lu mot à mot – jusqu'au traité *Des maladies*, en passant par *Epidémies* ou *Des fractures*. Reprenant la traduction donnée au siècle dernier par Emile Littré, Danielle Gourevitch a fait un beau travail de présentation, et l'introduction à ce volume de poche est à elle seule une mine d'informations.

Mais ceux qui se préoccupent du sida, qu'ont-ils à faire de ces pages ? A Paris, la dernière chaire de médecine hippocratique n'a-t-elle pas disparu en 1811 ? Même si, à travers les commentaires de Galien, Hippocrate a dominé l'ensemble de la médecine classique, son savoir et ses préoccupations ne sont-ils pas infiniment loin des casse-tête immunologiques provoqués par le HIV ? Que saurait donc apprendre aux hommes d'à présent cet artisan d'autrefois ? Ses tours de main peuvent encore convenir pour réduire des fractures ou débrider des plaies. Il paraît incapable de guider l'analyse d'une épidémie dont ses connaissances ne permettent même pas de concevoir les premiers mécanismes biologiques. Les angoisses présentes n'auraient décidément rien à attendre du vieux maître.

Pas sûr. Il n'y a évidemment rien dans la physiologie hippocratique qui soit pertinent pour aborder le sida. Mais plusieurs traits de la démarche du médecin grec mériteraient d'être médités et actualisés. En premier lieu, son attention au caractère social des maladies.

Quand Hipppocrate parle d'une *« épidémie »*, il ne désigne pas, comme nous, l'expansion rapide d'une pathologie contagieuse. Il étudie comment un trouble affecte une population à un moment donné, de quelle manière un syndrome émerge et se propage dans telle ou telle communauté. Qu'importe si les causes retenues – vent mauvais, soudaine sécheresse, humidité hors de saison... – ne nous parlent plus guère. L'accent mis par Hippocrate sur la dimension collective des maux, sur le fait qu'ils touchent un *démos* (une population), et pas seulement des individus dispersés, devrait retenir l'attention.

Il ne faut pas oublier non plus l'attention d'Hippocrate pour la peste. Difficile de savoir, d'un strict point de vue clinique, ce que furent ces « pestilences » sporadiques qui décimaient dans l'Antiquité les habitants d'une ville ou d'une région entière. En revanche, il est relativement aisé d'entrevoir le sens philosophique de leur présence récurrente.



Derrière le fragile ordre humain de la Cité, derrière l'équilibre instable des corps préservés du pire et des paroles mises en ordre, toujours le chaos affleure, la dislocation guette. Aussi rassurantes que soient les apparences, pour les humains le néant n'est jamais loin – voilà ce que dit, probablement, la peste chez Hippocrate. Serait-ce une pensée pour le temps du sida ?

ANDRÉ GLUCKSMANN, qui fait plusieurs fois référence au maître grec, n'en doute pas. Il souligne toutefois, dans *la Fêlure du monde*, que les pestes antiques ou celles de l'âge classique étaient des catastrophes circonscrites. Atroces, elles étaient localisées dans le temps et l'espace. Fauchant les gens d'un village ou d'une vallée, elles ne menaçaient jamais l'espèce. Suggérant la proximité constante du néant, elles ne conduisaient pas à envisager la possibilité de son triomphe absolu. Au contraire, avec le sida, nous serions passés *« de la catastrophe close au fléau infini »*. Outrance et pertinence se croisent tout au long de l'essai d'André Glucksmann. Outrance : pourquoi affirmer que le sida met effectivement en péril la survie de l'espèce humaine ? Aucun argument n'est avancé à l'appui de cette thèse fantastique, qui rappelle étrangement d'autres peurs folles, comme celle engendrée par la syphilis. Pertinence : Glucksmann est le premier, à notre connaissance, qui s'interroge sur l'échec répété de toutes les campagnes pour l'usage des préservatifs. Chacun est informé et convaincu. Cependant personne ou presque ne change son comportement. Comment comprendre cette inertie volontaire ? Quel sens a cette coupable négligence ? Peut-on le saisir avec des outils empruntés à la philosophie ? Telles sont les questions qui traversent ce livre, tour à tour intéressant et fouillis. Il tente à sa manière de mesurer tout ce qu'ébranle, en sourdine, le virus (1).

Car le sida détruit autre chose que la peste. Il installe le doute universel au creux des lits, où régnaient généralement l'insouciance et l'oubli. L'ombre de la mort et le souci de survie corrodent, à l'intérieur des têtes, l'abandon habituel à l'amour. Ce que les humains ont vécu jusqu'à présent, cette soudaine et absolue confiance de l'un pour l'autre, ce « tout de suite et pour toujours » dont sont saturés la littérature, les mythologies ou le cinéma, comment admettre que ce soit si vite devenu une histoire ancienne, un scénario injouable ? Glucksmann insiste sur cette difficulté encore très insuffisamment analysée. *« Un œil sur l'amour. L'autre sur la mort. Un hémisphère cérébral pour la confiance. L'autre travaillant en solitaire à creuser la méfiance. Se préserver, c'est suspecter sans savoir, mais savoir qu'il faut suspecter tout et, au premier chef, l'aveuglement amoureux. »*

L*A Fêlure du monde* est finalement un plaidoyer pour un amour capable de regarder en face la pourriture du monde, et de la tenir à distance. Il faut endurer que le savoir nous manque, que la nuit nous menace. Il convient surtout de comprendre que les décisions individuelles sont désormais seules garantes de la survie de l'espèce : le choix de chacun et le destin de tous sont liés. D'où cet impératif : *« Agis de manière à préserver, autant que possible, et ceux que tu aimes, et le genre humain. »* Nous voici revenus dans les parages d'Hippocrate, qui se donnait pour règle de *« ne pas nuire »*, qui combattait les maux sans rêver de les éradiquer, ni même projeter de les vaincre tous.

Aux yeux d'André Glucksmann, Hippocrate serait l'anti-Pasteur. L'homme au vaccin a en effet donné naissance à une idéologie médicale sécuritaire et triomphaliste, tendant à faire croire que toutes les maladies sont des erreurs en attente de solution prochaine. Les maux incurables ? Ils n'existent pas. Ce ne sont que des survivances résiduelles... voilà ce que beaucoup avaient fini par penser. Avec le temps du sida, ce cocon se déchire. Nous réapprenons quelques élémentaires évidences. Par exemple : l'horreur fait tellement partie du monde que rêver son absence est pure illusion. Ce n'est pas forcément une triste leçon.

Rectificatif. – La phrase *« Si Dieu n'existe pas, tout est permis »*, citée dans la chronique « Philosophies » du 11 mars, n'est pas de Sartre, qui la cite, mais de Dostoïevski.

Une exigence morale

L'épidémie oblige les chercheurs en sciences sociales à multiplier les collaborations interdisciplinaires

Pour une période dont personne ne peut évaluer la durée, les seules prises possibles pour contrôler l'évolution de l'épidémie relèvent de ce qu'on appelait autrefois la « lutte sociale contre la maladie » : éducation, prévention, dépistage, prise en charge des malades. Au début des années 80, face à l'apparition du sida, les « réponses sociales » se sont organisées d'abord dans une relative improvisation, pour se structurer ensuite à mesure que les institutions publiques, qui ont tardé à prendre la mesure du phénomène, entrèrent progressivement en scène. L'investissement des sciences sociales dans la « lutte contre le sida » suit la dynamique de cette évolution. Les premières recherches relèvent d'initiatives individuelles, les quelques chercheurs impliqués nouent des liens avec le mouvement associatif naissant, et s'efforcent de développer un domaine de recherche sida en sensibilisant leur réseau professionnel – non sans difficultés.

En effet, le secteur le plus directement mobilisable est celui des sciences sociales de la santé, mais il reste en France, contrairement aux pays anglo-saxons et à l'Europe du Nord, un pôle de recherche marginalisé dans les grandes institutions de recherche et quasiment inexistant à l'Université. La création par l'Etat de l'ANRS et de l'AFLS (1) fait évoluer la situation. Avec la mise en œuvre d'une politique d'appel d'offres ouverte aux sciences sociales, le sida devient un thème d'autant plus « porteur » qu'il offre des perspectives de travail à un milieu qui en était plutôt dépourvu : à partir de 1989, plus de 200 projets de recherches vont être financés. Le sida est aujourd'hui en passe de polariser plus de recherches en sciences sociales que l'ensemble des autres pathologies.

Les premières études, notamment celles conduites par Michaël Pollak, partent d'interrogations globalisantes sur l'impact d'une épidémie qui met à l'épreuve à la fois les valeurs de notre société et ses capacités à répondre à une menace imprévue. Le sida y est traité comme un révélateur du monde social : révélateur de la prégnance des tabous relatifs à l'homosexualité, révélateur de la logique des échanges sexuels, mais aussi des phénomènes de perte d'identité, de rupture de solidarité, de rejet, révélateur enfin du décalage entre ce que dit le discours médical sur les voies de transmission du virus et la très grande variabilité des pratiques mises en jeu face au risque. En montrant que la façon de gérer le risque de contamination est tributaire des trajectoires sociales des individus et des sentiments d'identité qui en découlent, le travail de Michaël Pollak met en lumière une variabilité des pratiques que la caractérisation épidémiologique des homosexuels comme « groupe social à risque » ne permettait pas de comprendre. En ce sens, il est exemplaire de ce que la sociologie peut apporter aux actions de santé publique.

Avec la deuxième phase, ouverte par l'intervention des agences d'Etat, l'augmentation considérable du volume des recherches se porte préférentiellement sur les thématiques relevant directement des préoccupations en matière de « lutte sociale contre l'épidémie ». Il s'agit d'étudier les « facteurs collectifs ou individuels » susceptibles de faire obstacle à ou de favoriser la prévention (en particulier en matière de « comportements sexuels »), d'identifier les pratiques à risque et leurs déterminants, d'analyser les remaniements d'identité liés à la séropositivité et à ses répercussions sur la vie quotidienne, d'évaluer les connaissances et les pratiques des acteurs de santé ainsi que les interventions sur des groupes à risque ou des catégories de malades spécifiques.

En dehors de quelques enquêtes « lourdes » par questionnaires, dont l'ambition est de suivre l'évolution, sur des échantillons représentatifs de la population, des «connaissances, attitudes, croyances et pratiques face à l'infection HIV », les recherches tendent très majoritairement à ne traiter que des questions circonscrites à un objet limité (sida et prostituées, dépistage volontaire, etc.) Mais la multiplication et la diversité de ces approches parcellaires ne sont pas sans conséquences : elle rend difficile l'élaboration d'une vision globalisante des problèmes traités.

Renoncer à la propension individualiste

Traçant les orientations de ce que devraient être, en ce domaine, les travaux à venir, le rapport sur le sida du professeur Montagnier ne paraît retenir que la dimension explicitement utilitariste (2). Il est bien sûr légitime de vouloir améliorer les campagnes de prévention et d'information en s'appuyant sur les résultats de recherches en sciences sociales. Mais réduire leur contribution à ce seul aspect serait faire fi de l'intérêt que peuvent constituer des analyses dégagées de toutes préoccupations d'application immédiate.

En effet, il revient aux sciences sociales de rendre compte du processus de transformation des sociétés modernes dans lequel la lutte contre le sida s'inscrit et auquel elle contribue. Si l'épidémie fait fonction de « révélateur », elle est aussi un facteur d'innovations sociales et culturelles au sens large du terme dont l'impact se fait sentir sur l'ensemble de la société, même si certains champs de pratique sont plus directement affectés. Dans ce processus, des disciplines biomédicales et des spécialités cliniques se remanient, définissent de nouveaux objets, des secteurs «hybrides » se constituent, les champs de la santé publique, de l'action sociale connaissent de profonds changements qui sont autant d'ajustements à la nécessité d'inventer des interventions préventives et des modes de prise en charge adaptés. Un mouvement associatif nouveau apparaît, multiforme dans son développement. Les politiques publiques, prises de court par l'épidémie, doivent se contenter d'improviser des réponses.

Dans chacun de ces secteurs, le sida tend à prendre un sens particulier (problème de rétrovirologie, d'immunologie, syndrome clinique, problème épidémiologique, organisation sanitaire, choix politique). Il ne relève donc pas d'une rationalité unique mais pose la question de l'articulation entre différentes rationalités. D'où le fait que la complémentarité de ces différentes pratiques ne peut être que partielle, engendrant des contradictions et des « défauts de communication ». Mais parce que ces tensions se doublent de celles qui sont liées aux effets de la « concurrence » avec d'autres « causes » (cancer, maladies génétiques...), l'étude de la lutte contre le sida doit aussi prendre en compte cette interdépendance.

Il y a pour les chercheurs une nécessité d'engager des formes de collaboration qui rompent avec leur propension à l'individualisme. C'est à cette condition que pourra s'élaborer une problématique capable de saisir le processus dans toute sa complexité. A nous de répondre à cette exigence intellectuelle, qui au regard de la réalité de l'épidémie a force d'exigence morale.

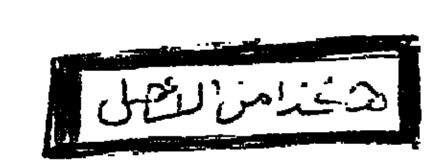
Patrice Pinell

▶ **Sociologue, directeur de recherches à l'INSERM.**

(1) Agence nationale de recherche sur le sida, Agence française de lutte contre le sida

(2) *Le Sida et la société française*, rapport au premier ministre, décembre 1993. La Documentation française, 110 F.

A lire également. – A signaler, parmi les nombreux ouvrages récemment parus : *Droit et sida. Comparaison internationale*, sous la direction de Jacques Foyer et Lucette Khaïat (CNRS Editions, 290 F) ; *Du sida : l'anticipation imaginaire de la mort et sa mise en discours*, de Chantal Saint-Jarre (Denoël, coll. « Espace analytique », 270 p., 149 F) ; *le Sida*, volume collectif réalisé par Act-up Paris (Ed. Dagorno, coll. « Combien de divisions ? », 100 F) ; *le Sida*, bibliographie et articles (CNDP, « Références documentaires » n° 60, 70 F) Livres-Hebdo a publié dans son numéro du 25 mars une bibliographie de 59 ouvrages édités ces derniers mois.



La controverse à 10 francs

« Révolution éditoriale » ou « coup » commercial ? Le concept du livre à bas prix suscite la polémique

« Nous avons réveillé le lecteur inconnu. » Lapidaire, la formule de Marcello Baraghini, fondateur des éditions Stampa Alternativa, a fait mouche. Depuis leur apparition en 1991, les « Mille lire », vendus à 1 000 lires italiennes, soit environ 3,50 francs, ont provoqué un choc d'autant plus important de l'autre côté des Alpes que les « poches » y sont sensiblement plus chers qu'en France – 35 francs en moyenne. Marcello Baraghini se flatte d'avoir *« forcé la porte blindée qui sépare l'immense public de non-lecteurs qui ne demanderaient qu'à le devenir des 37 % d'Italiens qui acquièrent au moins un livre par an et sur lesquels les autres éditeurs s'étaient jusqu'alors entêtés à focaliser tous leurs efforts »*. Un avis partagé par Vittorio Avanzini, directeur des éditions Newton Compton, qui ont, à leur tour, lancé une collection à très bas prix, les « 100 pages, 1 000 lires ». *« Nous avons touché de la main le public jeune : 50 % de nos clients n'ont pas trente ans »*, affirme-t-il.

Faire accéder le commun des mortels aux œuvres fondamentales en les mettant à leur disposition à moindre coût, l'idée a fait de nombreux émules en Italie et commence à se répandre en France. S'ils se disent plus volontiers inspirés par les « Centopagine », collection mythique lancée dans les années 70 par Italo Calvino chez Einaudi, les promoteurs de la collection « Mille et une nuits », apparue sur le marché français en septembre 1993, ont très clairement adapté l'idée de Stampa Alternativa : des ouvrages à la pagination aussi faible – moins de cent pages – que leur tirage est fort – 35 000 exemplaires d'emblée pour chaque titre –, et un catalogue puisé dans le domaine public, c'est-à-dire exonéré de droits d'auteurs. La recette semble avoir bien supporté la traversée : 800 000 « Mille et une nuits » auraient d'ores et déjà trouvé acheteurs.

La taille et l'expérience de son diffuseur français, le Centre de diffusion de l'édition (CDE), société filiale de Gallimard, ne sont sans doute pas étrangères au succès de ce petit nouveau. Alain Crochet, directeur du CDE, a *« été séduit par le véritable travail éditorial des « Mille et une nuits », au contraire de nouveaux projets uniquement intéressés par l'aspect commercial des livres à 10 francs »*. « Librio », la nouvelle marque lancée par J'ai lu, filiale poche de Flammarion (« le Monde des livres » du 4 mars), n'est bien sûr pas citée, mais il est aisé de comprendre que ce reproche voilé s'adresse à elle.

« Culture zapping »

Bien accueillies par le public – les ventes de « Librio » ont atteint, en quinze jours, 45 000 à 55 000 exemplaires par titre –, ces collections le sont plus fraîchement par les professionnels de l'édition. Sylvie Delassus, de « Mille et une nuits », a beau assurer que *« 80 % des ventes ont été effectuées dans les librairies de premier niveau »*, ils sont nombreux, comme cette libraire de Limoges, à déplorer *« la faible marge bénéficiaire de tels ouvrages, qui sont en outre d'un format trop grand pour être facilement rangés avec les multiples éditions de poche »*. Toutefois, les critiques les plus dures viennent des éditeurs, singulièrement des éditeurs de poche. *« Soucieux de ne pas participer à une guerre »* sur ce sujet, plusieurs d'entre eux estiment néanmoins que la fabrication d'un livre à 10 francs relève d'un autre métier que celui de l'édition. *« Qu'on l'appelle* packaging *ou* merchandising, *cela ne durera qu'un temps et mourra quand les textes courts du domaine auront été épuisés »*, affirme un éditeur. Ils réfutent aussi l'argument financier : proposé à 10 francs, un texte d'une centaine de pages, n'est pas meilleur marché qu'un poche de 250 pages présenté, commenté et commercialisé à 25 francs.

Les éditeurs « généralistes » semblent, pour leur part, craindre les dangers que les livres à très bas prix pourraient faire peser sur l'édition française dans sa totalité, parce qu'ils risquent de *« mettre en péril le fragile équilibre du système de la réédition »*. Comme l'explique Monique Nemer, directrice éditoriale de Stock, *« l'ouverture vers la littérature en train de se faire est rompue si le fond de rendement des éditeurs de poche, c'est-à-dire le domaine, leur échappe »*. Sans le sas de sécurité des succès amortis et des classiques éprouvés, il devient acrobatique, voire impossible, de donner une deuxième vie aux auteurs contemporains. Et si, comme le déclare Sylvie Delassus, *« les « Mille et une nuits » veulent se perfectionner, en accueillant à l'avenir des auteurs vivants, pour lesquels il faudra payer des droits »*, chacun souligne que cela ne saurait profiter qu'aux auteurs à succès – *Crocodile*, de Philippe Djian, va, par exemple, être repris en « Librio ».

Les poches ont depuis longtemps acquis leur place dans les bibliothèques, au même titre que les collections « nobles ». A peine 5 % des lecteurs s'en déferaient après les avoir « consommés ». Qu'en est-il des « Mille et une nuits » ? *« Ces produits de la culture zapping menacent beaucoup plus la pérennité de l'écrit que les nouvelles technologies, contrairement aux craintes affichées par certains,* insiste Monique Nemer. *Les nouvelles technologies, comme le livre sur papier, promeuvent l'écrit. Dès qu'on voit le livre comme un objet jetable, on entre dans une autre relation avec lui, éphémère, provisoire. »*

Objets de controverse, les livres à 10 francs s'inscrivent dans un paysage de crise où l'atmosphère est au resserrement : pour la deuxième année consécutive, Pocket, le Livre de poche et Marabout ont décidé de geler leurs prix en 1994. Le marché du livre à petit prix paraît porteur, mais la concurrence risque d'y devenir âpre, puisque le dirigeant de « Mille lire » exprime le souhait de lancer prochainement en France des livres à 4 francs. Reste à savoir jusqu'où les éditeurs pourront compresser leurs prix sans porter exagérément atteinte à leur rentabilité et à la qualité de leurs produits.

Florence Dutheil

EN POCHE

Une « Revue blanche » fin de siècle

Créée en 1889 grâce au mécénat des frères Natanson, la *Revue blanche* va connaître, jusqu'à sa disparition en 1903, un rayonnement intellectuel qui fait d'elle un véritable creuset des aspirations intellectuelles et artistiques de la fin du siècle. Dès le départ, elle manifeste son éclectisme. *« Ouverte à toutes les opinions, à toutes les écoles »* ou, comme le dira un de ses collaborateurs, Mallarmé : *« L'amicale, à tous, prête* Revue blanche *»*, elle va s'assurer de prestigieuses signatures : celles, entre autres, de Gide, Blum, Proust, Renard, Péguy, Verlaine, Jarry, Apollinaire ou Debussy, « Monsieur Croche ».

Du symbolisme au naturalisme, aucun débat ne lui sera étranger. Reflet vivant de la littérature française contemporaine, elle s'ouvrira aussi bien sur l'étranger avec des traductions de Nietzsche, Wagner, Wilde, Mark Twain, Tchekhov, Strindberg. Confiant son affichage à un Toulouse-Lautrec ou à un Bonnard, elle organisera la première exposition Vuillard et la rétrospective Seurat de 1900. Mais les problèmes de société ne lui seront pas étrangers puisqu'elle deviendra un actif foyer du dreyfusisme.

Paru en 1989, l'ouvrage d'Olivier Barrot et Pascal Ory bénéficie aujourd'hui d'une nouvelle édition revue et augmentée. Les auteurs retracent l'histoire de cette publication et offrent une anthologie de textes représentatifs et quelques portraits d'écrivains qui furent ses collaborateurs. Une lecture bien documentée et savoureuse.

P. Ky.

▶ **La Revue blanche**, *anthologie présentée par Olivier Barrot et Pascal Ory, 346 p., 10/18.*

● La collection « Lettres gothiques » du Livre de poche réédite *le Chevalier au lion*, de Chrétien de Troyes, en version bilingue français / ancien français, dans une édition critique établie par David F. Hult (nº 4539).

● *La Châtelaine de Vergy*, roman en vers anonyme du Moyen Age, est disponible, en français et ancien français, dans la collection « Folio ». Jean Dufournet et Liliane Dulac sont les auteurs de l'important appareil critique de ce volume, qui inclut aussi l'imitation que Marguerite de Navarre fit de cette œuvre (nº 2576).

● 10/18 publie pour sa part, dans la « Bibliothèque médiévale », un recueil inédit de vingt *Fabliaux*, récits satiriques et comiques écrits au XIIIe et au XIVe siècle, dans une version *bilingue due à la médiéviste* Rosanna Brusegan (nº 2469).

● La même collection réédite *Trois Filles de leur mère*, récit érotique de Pierre Louÿs (nº 2472), ainsi que *les Vestiges du jour*, de l'écrivain Kazuo Ishiguro, histoire du majordome de Darlington Hall, dont l'adaptation cinématographique de James Ivory est actuellement présentée au cinéma (série « Domaine étranger », traduit de l'anglais par Sophie Mayoux, nº 2191).

● « Folio » réédite *les Amours interdites*, description de l'univers homosexuel du Tokyo de l'après-guerre dont l'auteur, Yukio Mishima, devait écrire : *« J'ai formé le projet insolent de transformer mon tempérament en un roman et d'ensevelir le premier dans le second. »* Traduit du japonais par Ryoji Nakamura et notre collaborateur René de Ceccatty (nº 2570).

● *La Part d'ombre*, de notre collaborateur Edwy Plenel, est repris en « Folio Actuel ». Analysant une décennie de pouvoir socialiste où les « affaires » furent plus des moments de *vérité que des accidents de par*cours, Edwy Plenel mène une réflexion sur le métier de journaliste. Cette nouvelle édition a été revue par l'auteur et augmentée d'une postface où il commente son expérience d'*« écouté de la cellule élyséenne »* (nº 37).

DERNIÈRES LIVRAISONS

Littérature

John Keats : *Les Odes*, suivi de *la Belle Dame sans merci*. – Keats, donne ici cette belle définition du poète : *« C'est l'homme qui est l'égal / De chaque homme, fût-il Roi/ [...] C'est un homme mi-singe, mi-Platon. »* (Traduit de l'anglais par Alain Suied, bilingue, Arfuyen, 35, rue Le Marois, 75016 Paris, 85 p., 80 F.)

Oscar Wilde : *La Ballade de la geôle de Reading*. – Oscar Wilde rédigea cette dernière œuvre en 1897, alors qu'il s'était réfugié en France, après deux ans de travaux forcés pour homosexualité. Dans ce long poème, il dit *« la vie de prison, les enfants qu'on affame, les détenus qu'on flagelle, la puanteur des cellules... »*. La traduction et la postface de cette édition bilingue, sont de Christian Jambet (Verdier, 108 p., 68 F.).

Pierre Benoit : *Œuvres*. – Ce premier volume, qui sera suivi l'an prochain d'un deuxième, présente six romans de Pierre Benoit, chacun précédé de sa préface d'origine : *Koenigsmark, l'Atlantide, Pour Don Carlos, le Puits de Jacob, le Roi lépreux* et *le Désert de Gobi*. Hubert Juin avait fait l'introduction de cette édition dont l'appareil critique est établi par Francis Lacassin et Jean-Claude Romer (Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1 040 p., 149 F).

Albert Cossery : *Les Hommes oubliés de Dieu*. – Brigands, mendiants et prostituées des grandes cités orientales sont les héros du premier livre d'Albert Cossery, cinq nouvelles rééditées aujourd'hui, cinquante ans après leur première parution au Caire (Joëlle Losfeld, 114 p., 98 F). Le même éditeur réédite également le deuxième roman de Cossery, *la Maison de la mort certaine* (144 p., 105 F).

Psychanalyse : mort d'une revue

« L'indifférence, pour ne pas dire le rejet, que les psychanalystes opposent encore à ce qui prétend traiter de leur passé est un phénomène qui me paraît inquiétant pour l'avenir même de la psychanalyse », écrit Alain de Mijolla dans son éditorial du dernier numéro de la *Revue internationale d'histoire de la psychanalyse* » (1)

Cette indifférence, Alain de Mijolla avait tenté de la briser en créant une association internationale d'histoire de la psychanalyse et en publiant chaque année, depuis maintenant six ans, un fort volume de contributions diverses, originales et souvent passionnantes, à la connaissance d'un mouvement, le freudisme qui, du fait du nazisme, a dispersé ses archives dans le monde entier. Labeur titanesque qui s'achève faute de moyens. Faute surtout d'un intérêt plus vif pour une discipline encore à l'état naissant et dominée par les chercheurs anglo-saxons.

Les six numéros de la *Revue internationale d'histoire de la psychanalyse* feront désormais le bonheur des collectionneurs. Ils seront surpris par la richesse des sommaires concoctés par Alain de Mijolla. Dans cette ultime livraison, ils trouveront aussi bien les lettres de Sigmund Freud à Joan Rivière que des témoignages sur Hesnard, Allendy ou Nacht. Quant à Paul Roazen, évoquant sa polémique avec Eissler à propos de Victor Tausk, il s'en prend à cet *« esprit partisan qui cherche à maintenir une idéalisation de Freud »* au service de besoins corporatistes étriqués.

R. J.

(1) PUF., 588 p., 320 F.

Rendez-nous Françoise Verny !

DIEU N'A PAS FAIT LA MORT
de Françoise Verny.
Grasset, 250 p., 105 F.

Depuis plus de trente ans, d'abord souterrainement, ensuite au grand jour, une étrange femme, mi-sultane mi-ogresse, a secoué le train-train de l'édition française : elle s'appelle Françoise Verny. Généreuse et injuste, féroce et enthousiaste, cachant ses faiblesses derrière ses « coups de gueule » et ses vraies « mauvaises pensées », le soir, derrière l'abus de whisky, elle s'est fait des ennemis, a cristallisé des haines, des ressentiments. On a fait semblant de l'aimer pour mieux la trahir, on l'a méprisée en faisant allégeance. Mais, à toutes les étapes de sa carrière, elle a provoqué des passions, des emportements, des tendresses que rien ne saurait entamer.

Depuis plusieurs années, une femme a entrepris de dire sa vie et son amour pour Dieu. De confesser ses péchés. Avec une sorte d'impudeur naïve. Ne répugnant pas à dévoiler les maladies de quelques amis – en citant leurs noms –, réitérant, par écrit, certaines injures – pour mieux en demander pardon. *« Ma confession ne cesse de susciter d'autres confessions »*, écrit-elle aujourd'hui. Cette femme s'appelle aussi Françoise Verny. Elle a trouvé de nouveaux amis : *« J'ai choqué quelques-uns de mes plus proches. Mais je découvre chaque jour, au fil des mois, que j'ai touché de nombreux lecteurs : ils reconnaissent comme leurs mes doutes, mes élans également. »*

On peut difficilement aimer l'une ET l'autre. Ceux pour qui la vie se conjugue au présent, avec « risque », « jeu », « folies », «excès », « affrontements », ceux qui aiment la retenue, le secret, ne veulent connaître que la première – elle leur avait toujours paru réunir toutes ces qualités. Ceux qui pensent au contraire que plus les choses sont partagées – en groupe ou en public –, plus elles sont belles (quand elles sont heureuses), moins elle sont lourdes (quand elles sont malheureuses), se tournent vers la seconde. Elle leur tend un miroir qui les conforte.

Les premiers n'aiment pas voir Françoise Verny écrire *« mon maître »* à propos de Cyril Collard. Les seconds garderont de la romancière Marie Susini, morte en août 1993, une image trop lisse, qui agacent les premiers : ceux-là veulent se souvenir d'une Marie Susini violente, ardente, enflammée, en colère. Les seconds sont heureux de lire *Dieu n'a pas fait la mort*. Les premiers, même s'ils ne savent pas prier, ont envie de le faire, et de répéter, ensemble : « Dieu, rendez-nous Françoise Verny, sa démesure, ses saintes fureurs, ses vérités meurtrières : Et délivrez-la de sa contrition. »

Josyane Savigneau

Rectificatifs. – Dans l'article de *Jean-Louis* de Rambures intitulé « Mille ans de poésie », et paru dans « le Monde des livres » du 25 février, un passage a été coupé qui précisait les noms des traducteurs ayant participé à l'*Anthologie bilingue de la poésie allemande*, de Jean-Pierre Lefebvre (Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade »). Marc Petit nous signale que la quasi-totalité des textes des poètes baroques figurant dans cet ouvrage ont été traduits par ses soins. Dans « le Monde des livres » du 25 mars, nous signalions l'édition de Rabelais par Françoise Joukovsky chez « GF »-Flammarion, en précisant qu'elle comportait *« quelques indications de vocabulaire »*. Elle est, en fait, dotée d'un très important appareil critique (voir « le Monde des livres » du 17 septembre 1993). Enfin, contrairement à ce qui apparaissait dans l'article de Philippe Sollers « Volonté, de Balzac » (« le Monde des livres » du 1er avril), Honoré de Balzac (20 mai 1799-18 août 1850) et Marcel Proust (10 juillet 1871-18 novembre 1922) sont morts tous les deux à cinquante et un ans (et non le premier à cinquante et un, le second à cinquante-deux ans).

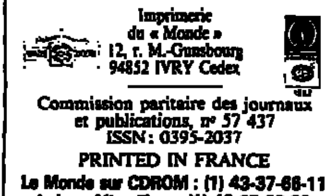
Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Isabelle Tsaïdi
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL Le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56



Maître John et frère Henry

La correspondance de deux géants, Miller et Powys, animés par la même « foi dans la vie »

CORRESPONDANCE PRIVÉE
Henry Miller-John Cowper Powys
Traduite de l'anglais, annotée et présentée par Nordine Haddad, Critérion, 214 p., 89 F.

« Vous êtes extraordinaire. Vous avez l'âme la plus joyeuse de toute l'Europe », écrivait Henry Miller à John Cowper Powys qui avait alors quatre-vingts ans et vivait retiré au fin fond du pays de Galles. Ils s'étaient rencontrés aux Etats-Unis, que Powys sillonna pendant quelque trente ans, s'adonnant à sa vraie vocation, à son goût de l'art oratoire et de l'estrade, *« mon théâtre, mon champ de bataille, ma barricade, ma stalle shakespearienne, mon hippodrome, mon arène, mon colisée »*, comme il la nommait. Pour ceux qui écoutèrent cet *« acteur-né »* chez lequel *« on voyait exploser le feu et la fumée de l'âme »*, ce devin qui leur dispensait son *Art du bonheur* (1), il était, écrit Miller, *« la lumière du monde »* : *« Vous êtes l'un de ces saints anonymes qui, à chaque époque, selon la tradition juive, empêchent le monde d'aller à la dérive »*.



THE ANAIS NIN TRUST.

COLL. E.E. BISSELL

Henry Miller à John Cowper Powys : « Nous, les autres, les vivants, allons danser au bord du gouffre une dernière danse agonisante, mais une vraie danse. »

C'est à l'issue d'une de ces conférences, en 1917, qu'ils s'étaient vus ; Miller avait vingt-cinq ans, Powys était de vingt ans son aîné. Dans leur correspondance, Miller s'adresse à lui comme à un maître, voire à un père, et Powys, en retour, voit volontiers en lui un fils spirituel : *« Ne t'arrête pas, mon cher, je te le demande, de te confier à ton vieux Papa Jack »*, lui écrit-il au seuil d'une amitié qui fut fondée, semble-t-il, autant sur l'admiration mutuelle que sur des ressemblances profondes.

Au début des années 30, tous deux quittaient l'Amérique ; Miller s'installait à Paris et Powys, pour n'en plus bouger, au pays de Galles. Quelque trente-cinq ans après leur première rencontre, ils se revirent : à Corwen, terre des ancêtres de Powys, sur les collines de Berwyn où Powys avait dédié à Miller quatre pierres devant lesquelles il scandait ses formules rituelles et fantaisistes. Ils marchèrent des heures durant, célébrant ces affinités dont témoigne chacune de leurs lettres : *« Je te le dis, Henry, mon nouvel ami si cher, toi et moi sommes frères d'esprit... »* Rencontre, suggère Robert Fergusson, qui s'inscrit *« dans le schéma habituel, consistant, de la part de Miller, à tisser des liens multiples entre le passé et le présent afin de donner à sa vie un semblant de cohérence »*.

Cette fidélité, à un être comme à soi-même, trouva une nouvelle occasion de se manifester en 1962, quand le jury du Prix international de littérature de Formentor, dont Miller faisait partie ainsi que Mary McCarthy, Angus Wilson et Dominique Aury, adressa un télégramme de félicitations *« au plus grand génie littéraire de l'Angleterre, John Cowper Powys, âgé de quatre-vingt-dix ans, et si scandaleusement ignoré par son propre pays »*.

« Vitalité, vitalité vitalité »

La correspondance commence en 1950, préludant à des envois de livres de part et d'autre de l'Atlantique, et s'achève en 1959, peu avant la mort de Powys (1963). Elle comporte, outre les lettres de Powys, quarante-deux lettres de Miller encore inédites en anglais, que Nordine Haddad, leur traducteur, a récemment découvertes à la Bibliothèque nationale du pays de Galles. Non seulement ces lettres, où deux esprits se livrent dans la certitude d'être compris, présentent de l'intérêt pour la connaissance des deux écrivains, mais elles communiquent cette exaltation que ressentirent sans nul doute leurs auteurs en les écrivant.

« C'est le mot – Vitalité, Vitalité, Vitalité », insistait Powys dont les lettres, *« protéiformes, inclassables et excentriques »*, *« tout en digressions, dislocations, dissociations et étirements »* – il interrompt une phrase pour décrire sa mouche favorite qui se promène sur le papier –, révèlent l'invention, l'effervescence et la liberté d'un esprit qui n'avait apparemment nul besoin du monde extérieur pour se maintenir dans un état de créativité permanent. *« Il est toujours en état d'exaltation*, écrivait Miller. *Toujours. Les broutilles deviennent monuments. Je suis certain qu'il mourra comme William Blake, en chantant et en battant des mains »*. La seule vue des lettres de *« John le bien-aimé »*, *« John le fantaisiste »*, ou encore *« Maître John »*, dont *« les lignes épousent un tracé en labyrinthe, ce qui permet de les lire à l'envers ou à la manière d'un chandelier »*, plongeait Miller dans *« l'extase »*.

On voit Powys, alors un vieillard édenté qui depuis des années ne se nourrissait que de thé, de lait et de jaunes d'œuf, dans ses manies, ses bizarreries et les excentricités multiples de sa *« seconde enfance »*, *« sur-cérébral et sous-physicalisé »*, *« voyeur-né, et autarcique »* tant qu'il désire *« utiliser son imagination vive vive vive »*. On le voit dans sa complexité, dans son ambiguïté, pris entre masculinité et féminité – *« étant l'aîné de onze enfants, je suis par bien des côtés une grande sœur »*, écrivait-il, signant à l'occasion *« Ta vieille Tantine John des Rêves »* ou précisant *« l'âme féminine n'a pas de secret pour la demi-femme que je suis »*. On le voit tel qu'il se voit lui-même, en proie à des contradictions multiples, *« dégénéré au sadisme et aux vices aussi intenses que ceux d'une jeune fille et animé par les sentiments naturels d'un jeune romantique »*.

De ses penchants sexuels, il ne laisse rien ignorer : *« masturbateur impénitent »* – Master Baiter – qui convoitait le féminin *« tout en répugnant avec une horreur absolue et presque avec terreur à l'idée de posséder une jeune fille »*, ce qui n'est pas étonnant si l'on sait que toutes les saillies et tous les orifices du corps humain détruisaient en lui toute excitation sexuelle. Mais pour cet homme qui échappait aux définitions, le sexe n'était-il pas différent de tout ce qu'on en a dit, *« un fluide électrique dans la substance invisible de l'âme »* ? Il s'indigne de l'emploi par Miller du mot amour à cause de ses associations repoussantes, *« même physiquement »* : il fallait un mot nouveau, assez vaste pour exprimer ce qui lui importait vraiment : *« L'oubli de soi dans une sorte d'identification avec l'objet..., qu'il s'agisse d'un brin de paille, d'une corne escargot, du globe terrestre tout entier ou encore de l'Ether infini... »*

Cette disposition, qu'il nommera ailleurs *« la foi dans la vie »*, et qui correspondait à une position philosophique, était commune aux deux écrivains. Miller, dont la quête religieuse révèle *« les nombreux liens existant entre la* Zeitgeist *de la fin du XIXe siècle et le phénomène éclectique dit du* New Age *à la fin du XXe »* (R. Ferguson) écrivait : *« La pensée la plus révolutionnaire est toujours celle-ci : l'éternité est là »*.

Dans nombre de pages, il est question de la joie – de cette gaieté insouciante que Miller retrouva après que sa femme l'eut quitté et qu'il se fut purifié l'esprit en *« pleurant toutes les larmes de son corps »*, de cette confiance qui lui faisait écrire : *« Je suis sûr qu'au fond tout est bien qui finit bien, éternellement. »* Aussi bien, l'essentiel de son œuvre est là, et la source d'un lyrisme qui est un remède au désespoir : dans cette capacité à transformer la tristesse en joie, la laideur en beauté et la trivialité en grandeur. *« Laissez les morts enterrer les morts*, écrivait-il. *Et nous, les autres, les vivants, allons danser au bord du gouffre une dernière danse agonisante, mais une vraie danse. »*

Si Miller se réfère ici au zen et Powys au taoïsme, si l'un croyait en des vies multiples après la mort – *« Je dis moi que l'homme vit d'innombrables fois, ici et là »* –, tandis que l'autre refusait violemment toute idée de survie – *« Ce que je veux, c'est rester mort »* –, tous deux se rejoignent dans l'essentiel, dans *« la faculté de se couler comme l'eau et comme l'air »*.

Il est beaucoup question de leurs lectures et de leurs écrivains préférés, de Sade, de Gilles de Rais et du sadisme, de leur œuvre en cours, de la censure contre laquelle Powys défendit Miller (comme il avait défendu Joyce en 1921)... Il faut lire ces lettres *« toujours débordantes d'élixir de vie, brûlantes, ardentes comme un geyser... »*

Christine Jordis

(1) Titre d'un essai de Powys, 1935, publié en français par l'Age d'Homme en 1984.

La danse de l'étoile

HENRY MILLER
de Robert Ferguson. Traduit de l'anglais par Michèle Lévy-Bram, Plon, 486 p. 170 F.

« Je ne connais personne vivant aujourd'hui qui soit capable de fournir sur moi toute l'information nécessaire à une authentique biographie », écrivait Miller à l'un de ses amis et biographes, F. J. Temple (1). Information difficile à recueillir, certes, quand il s'agit d'une vie aussi mouvementée, aussi effervescente que celle de Miller qui pratiqua tous les métiers, changea de vie, de maîtresse, d'épouse et de pays avec une boulimie caractéristique, n'obéissant à travers tant de pérégrinations qu'à une nécessité très tôt reconnue : celle d'écrire.

Vivre, écrire, c'était là deux activités indissociables, une seule et même liberté. Ce qui rend la tâche du biographe plus difficile encore, c'est que très vite la limite s'estompe entre réalité et fiction, vérité et mensonge : au cours des années *« précaires et honteuses »* qui précédèrent l'éclosion de l'écrivain, on voit déjà Miller transformer souffrance et misère en un jeu littéraire et vivre sa vie sur le mode d'un roman, incarnant tour à tour les divers personnages des livres qui l'ont marqué. La vie, instantanément, devenait fiction, comme la fiction se faisait vie.

Apprenant par un ami que June, sa femme, lui en voulait du portrait qu'il avait fait d'elle dans *Tropique du Cancer*, il écrivit à celui-là deux lettres jointes dans une même enveloppe : dans l'une, il donnait cours, de façon torrentielle, à sa douleur ; dans l'autre, il analysait froidement *« les souffrances de Werther »* ; dans chacune, il était absolument sincère, aussi sincère, précisait-il, que *« puisse être un homme qui pleure tout en vérifiant que les carbones dont il se sert sont encore assez encrés »*.

A la fin de son existence, alors qu'à près de 80 ans il s'était marié pour la cinquième fois et ne pouvait guère ignorer l'indifférence de sa très jeune épouse, il montra la même aisance à franchir les frontières, à réinventer sa vie – sitôt vécue, la vie est transcrite et déjà recréée : *« Il était amoureux*, commente le biographe, *et c'était la seule chose qui importait. En réalité, il aimait tellement écrire des lettres d'amour qu'il lui arrivait de le faire sans se soucier de les poster. »*

Loin des hagiographes comme des détracteurs, soucieux de distinguer l'homme du mythe, Robert Ferguson analyse ce grand menteur d'une si absolue honnêteté en étayant son étude sur nombre d'anecdotes intéressantes – tant de détails pourtant, que l'essentiel en est parfois dérobé ; ainsi, l'importance capitale et le sens de la période parisienne où Miller, l'écrivain, est véritablement né. Il n'en reste pas moins que passe dans ce livre un peu de l'intensité émotionnelle d'un écrivain qui sut entretenir le chaos en lui, *« pour accoucher d'une étoile qui danse »*.

Ch. J.

(1) Dans son livre, *Henry Miller* (La Manufacture, 1986). Plus récemment a paru : *Henry Miller, biographie*, de Mary Dearborn, introduction et annotations de Georges Belmont (Belfond, 1991).

Chet Raymo au Moyen Age

DANS LES SERRES DU FAUCON
(In The Falcon's Claw) de Chet Raymo. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Hugues Leroy, Belfond, 243 p., 130 F.

En choisissant d'accrocher son récit aux brumes de l'an mil, Chet Raymo n'a manifestement pas cherché à tirer profit de ce que cette époque peut offrir comme ressources à l'écrivain en mal de pittoresque. S'il est adopté comme berceau de l'action romanesque, c'est que le cœur du Moyen Age européen représente une période à la fois ténébreuse et riche de promesses. L'auteur du très remarqué *Nain Astronome* (1), professeur de physique et d'astronomie dans le Massachusetts, a campé dans ce décor un beau personnage dont les troubles et les élans sont la préfiguration d'une encore lointaine Renaissance.

L'histoire de Aileran, abbé de Skellig – une minuscule île au large de l'Irlande – est traversée par la foi et le désespoir, l'ascétisme et les plaisirs de la chair. Heurtée comme l'est son époque, cette existence se dévoile au travers des lettres que l'abbé déchu écrit à son ancien ami Gerbert d'Aurillac, fait pape sous le nom de Sylvestre II. Un confident que l'auteur peint comme un traître à l'amitié, accusant d'hérésie son compagnon de jadis pour des raisons de politique pontificale.

Avec cette amère chronique écrite dans une langue où les archaïsmes se mêlent naturellement aux tournures modernes, Chet Raymo trace le portrait d'un homme en proie au doute, un être dont les aspirations à la pureté se brisent sur les passions qui le tourmentent. Surtout, il fait émerger la figure de l'Individu dans sa gloire et sa misère, la silhouette de l'homme intérieur cherchant, solitaire, son chemin vers un Dieu qui n'est pas celui de la religion officielle.

Raphaëlle Rérolle

(1) Belfond, 1990.

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

Le chant de l'oiseau magique

MAGIE DU LIVRE
de Hermann Hesse.
Traduit de l'allemand
par François Mathieu
et Britta Rupp Eisenreich,
José Corti, 410 p., 150 F.
DESCRIPTION D'UN PAYSAGE
de Hermann Hesse.
Traduit par Michèle Hulin
et Jean Malaplate,
José Corti, 320 p., 140 F.
VOYAGE A NUREMBERG
de Hermann Hesse
Traduit par Alexandra Cade,
Calmann-Lévy
« Petite bibliothèque
européenne », 90 p. 72 F.
En librairie le 13 avril.

« HERMANN HESSE : Ecrivain allemand », annonce le *Dictionnaire universel des littératures,* suivant en cela la tradition des encyclopédies et des manuels. L'auteur du *Loup des steppes* n'a pourtant été au cours de sa longue vie qu'un citoyen allemand sporadique. Il est certes né en Souabe, en 1877, mais de nationalité russe, comme son pasteur de père originaire d'Estonie. En 1883, la famille Hesse, qui s'est installée à Bâle, obtient la citoyenneté suisse que Hermann perdra lorsqu'il devra en 1895 passer des examens dans le Wurtemberg pour devenir pasteur. Il s'enfuit du séminaire, mais demeure allemand. Il le restera jusqu'en 1925 – tout en vivant à Berne, notamment pendant la guerre –, date à laquelle il devient définitivement bourgeois helvétique. Et lorsque les jurés de Stockholm lui attribuent en 1946 le prix Nobel, ils le font expressément au successeur suisse de Carl Spitteler, le poète de Lucerne, complètement oublié par le *Dictionnaire universel* bien que Nobel de littérature en 1919.

Ces considérations juridiques ne relèvent pas de l'anecdote. Hermann Hesse s'est ainsi choisi une patrie mouvante : en retrait de la terrible histoire allemande de ce siècle, à l'écart des frontières politiques. Dans un texte qui date de 1919 et qui ouvre *Description d'un paysage,* un ensemble de croquis sur le thème du paisible suisse, il revendique son appartenance à l'Alémanie, *« un espace de vie et de civilisation qui s'étend de Berne à la Forêt-Noire du Nord, de Zurich et du lac de Constance aux Vosges »,* comme *« une conquête et un sentiment vécu ».* C'est sa manière à lui de s'ancrer quelque part sans cesser d'être citoyen du monde, de donner un statut positif à sa neutralité, dont il convient de se libérer.

Dans la proliférante production littéraire de Hesse, romans, essais, poèmes, récits, correspondance, journaux, carnets de voyage, textes autobiographiques, conférences, articles, notes de lecture, il n'est guère de pages qui ne reflètent cette certitude mystique inspirée par la tradition indienne : il faut refuser le monde pour mieux s'ouvrir à sa musique. Hesse concevait l'exercice de la littérature comme un moine celui de la prière : beaucoup de travail, de tâtonnements, de rêveries et de méditation pour être disponible à *« l'heure où surgissent les moments parfaits et rares où l'oiseau magique chante à mon oreille ».*

Il y a toujours dans Hesse un petit côté pasteur luthérien qui aurait complété ses études de théologie et ses lectures bibliques avec le Yi-king et le Bhagavad-gîtâ ; lui-même parle de son *« pathos de pénitent »* comme pour s'en excuser. Chaque ligne qu'il écrit est une victoire durement acquise contre le prêche, et il y demeure des traces du combat. Ecrit-il pour son propre compte ou pour les autres ? Pour trouver, projetée hors de lui-même par l'écriture, cette *« unité paradisiaque de la pensée et du sentiment »* qui est le but de toute sagesse ou pour offrir une voie de sortie à un monde moderne qu'il voit se perdre dans un désert de facticité ? Il ne le sait pas, heureusement. Il est trop modeste, trop anxieux, trop conscient de sa propre imperfection pour oser tourner au gourou – même s'il jouera involontairement ce rôle auprès des hippies intellos des années 70, mais il est trop orgueilleux aussi, trop pénétré de son « devoir » d'écrivain pour ne pas être tenté de faire exemple et de convertir. Dans cette hésitation entre le « je » et le « nous » se loge la dynamique de ses livres ; sans elle, il n'y aurait que prédication ou méditation romantique et autobiographique.

CET écart prend souvent chez lui la forme de l'humour. Plutôt que de vitupérer la modernité, la course à l'argent, la laideur bourgeoise ou les certitudes du rationalisme, il préfère se moquer doucement de son inadaptation à la réalité présente. Son rire aussi est non violent, sans gaieté donc, toujours teinté de tristesse et d'accablement. Hesse est beaucoup plus doué pour la douleur que pour la joie, mais il veille à ne jamais changer son dolorisme en agressivité. En fait, il ne sait pas trop s'il aime l'humanité ou s'il la déteste. Il aime le monde, la nature en totalité et en détail, comme tout écrivain germanique de sa génération, et il aime une petite poignée d'élus, les poètes qui, au prix du sang, dit-il, parviennent à établir un pont entre le monde et notre pauvre humanité : *« Le poète en tant que type le plus pur de l'homme qui possède une âme se trouve pris à notre époque dans un espace irrespirable entre le monde de la machine et celui du pragmatisme intellectuel. »*

Hesse revendique son inutilité. Rien ne lui est plus étranger que l'idée d'une fonction sociale de l'écrivain. Seule importe la fonction religieuse, la médiation sacrée. Il a des amis, certes, une femme, une famille, une jolie maison dans le Tessin où il passe ses journées à lire, à faire de l'aquarelle, à contempler les arbres et à écouter les oiseaux, mais ces quelques commodités terrestres que lui procure le succès de ses livres ne sont que des garanties de sa solitude, des protections contre les troubles de l'histoire, le minimum de survie indispensable à sa quête. Le monde explose autour de lui, les écrivains allemands antinazis sont contraints de fuir leur pays, la barbarie la plus affreuse se déchaîne, Hesse, dans sa paisible retraite, écrit le plus beau de ses romans, le plus détaché du temps et de l'espace – il se situe d'ailleurs dans un futur indéterminé, en un lieu sans repère –, *le Jeu des perles de verre.* Il y figure une société parfaite puisqu'on y a éliminé les trois grandes causes de trouble : le pouvoir, le sexe et l'argent. Une élite de l'esprit gère cet univers sans heurt, grâce à la maîtrise de ce que Leibniz appelait la *« caractéristique universelle »,* un langage qui permet une extension des opérations mathématiques à tous les domaines du savoir et même à la création artistique. Le vieux rêve de la *Kultur* allemande, l'union de la théologie, de la musique et des sciences exactes. Mais le héros du *Jeu,* le grand maître de cet ordre, après avoir repoussé la tentation du suicide, abandonnera néanmoins ses fonctions pour se consacrer à l'enseignement et à la méditation.

Thomas Mann, qui vit à Los Angeles au milieu de la bruyante cohue des intellectuels allemands émigrés – Bruno Walter, Brecht, Feuchtwanger, Döblin, Fritz Lang, Adorno, Schönberg, Eisler, Horkheimer –, reçoit le livre de Hesse. Dans son *Journal du docteur Faustus,* il exprime son admiration et laisse entendre ses réserves (1). « *Souvent,* écrit-il, *j'avais dit que cette prose m'était proche comme « un morceau de moi »... Je m'effrayai presque de sa parenté avec ce qui m'absorbait si passionnément... Même idée d'une fiction biographique avec la pointe de parodie que comporte le genre. Même lien avec la musique. Là aussi critique de la civilisation et de l'époque. »* Mais vient la distance : *« Une rêveuse philosophie de la civilisation plutôt qu'une explosion critique de douleur et un bilan de notre propre tragédie (...) Mon œuvre est peut-être plus aiguë, plus précise, plus brûlante, plus dramatique (parce que plus dialectique), elle est plus proche de notre temps et davantage calquée sur le vif. La sienne plus douce, plus rêveuse, plus romantique. »* Et Mann recopie une note de son journal : *« Il est toujours désagréable de se voir rappeler qu'on n'est pas seul au monde ! »*

Hesse est seul au monde. Quand il voyage, à Nuremberg ou ailleurs, c'est pour mieux éprouver l'inutilité des voyages. Quand il lit, quand il range sa bibliothèque, quand il commente la production littéraire, c'est pour constater qu'il y a trop de livres, qu'on écrit trop, qu'on lit trop – *« La vie est courte, et, dans l'au-delà, personne ne viendra vous demander de combien de livres vous êtes venu à bout. »* – et qu'on lit mal quand on cherche dans la lecture savoir ou distraction. Poussez-le un peu et il vous avouera que ses livres aussi sont inutiles. Sauf, peut-être, à quelques rêveurs d'exception, capables de contempler un arbre une journée entière, puis, le soir, après la lecture d'un verset de la Bible, d'un livre sacré de l'ancienne Chine ou du Veda, de trouver joie ou consolation, énergie ou paix intérieure à celle de *Peter Camenzind* ou de *Narcisse et Goldmund.*

(1) Le *Journal du docteur Faustus,* écrit par Thomas Mann aux Etats-Unis pendant les années 40, vient d'être réédité avec une excellente préface de Jean-Michel Palmier sur les dernières années d'exil de Mann (Christian Bourgois. 240 p. 130 F).

★ Corti publie également, en édition bilingue et dans une belle traduction de Jean Malaplate, des *Poèmes choisis* de Hermann Hesse, sélectionnés parmi les 700 poèmes publiés en Allemagne. (206 p, 110 F).

Hermann Hesse, ni gourou ni prophète

Le Prix Nobel de littérature n'a cessé d'explorer le problème de « l'homme pris isolément », de l'individu

Cela fait trente-deux ans que Hermann Hesse est mort à Montagnola en Suisse. pays dont il était devenu citoyen en 1923, et son œuvre jouit d'un écho international qui n'a guère d'équivalent dans toute la littérature de langue allemande. S'il est mort presque oublié, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, il ne fut pas un écrivain maudit. de ces écrivains tôt disparus dans la misère et l'indifférence et que l'on découvre – ou redécouvre – avec des regrets éternels.

Hermann Hesse a connu la gloire, il a obtenu le prix Nobel de littérature en 1946 ; grand épistolier, il a entretenu des relations avec toutes les personnalités de son époque, de Thomas Mann à Romain Rolland en passant par Stefan Zweig et Walther Rathenau. Mais le milieu des années 60 n'était pas favorable à la réception d'une œuvre qui s'est toujours opposée à la puissance des idéologies, tant politiques que littéraires. Depuis, les choses ont bien changé.

Sur le héros de son premier roman, *Peter Camenzind* (1904), histoire d'un jeune homme impatient et inquiet dont le parcours se termine dans la léthargie du pays natal, il écrit quelques années plus tard : *« Je n'en suis pas resté à l'attitude d'ermite un peu bizarre de Camenzind ; au cours de mon évolution, je ne me suis pas soustrait aux problèmes de mon époque et je n'ai jamais vécu dans une tour d'ivoire comme le pensent les critiques qui me jugent d'un point de vue politique : mais le plus important, le plus crucial de mes problèmes n'a jamais été l'Etat, la société ou l'Eglise, mais l'homme pris isolément, la personnalité, l'individu ».* On ne peut mieux résumer les grands axes d'une œuvre et d'une pensée qui met le développement individuel au centre de ses préoccupations.

Le roman de formation a une longue tradition en Allemagne, mais l'œuvre de Hesse s'en détache pour proposer une réflexion sur l'élaboration même de l'œuvre toujours en devenir et sur un projet personnel de vie toujours soumis à révision. Né en 1877, en pleine époque wilhelminienne, lorsque la Prusse accédait au rang de grande puissance, Hesse a souffert de cette société oppressive, mais il n'en a pas fait la critique historique et politique. *Sous la roue,* paru en 1906 (traduit aussi par *l'Engrenage*), nous décrit ce monde où les individus sont passés à la moulinette d'une éducation rigoriste, où l'adolescence est bafouée. Lorsque parut *Demian,* en 1919, Thomas Mann parla de son *« effet électrisant »,* comparant l'impact de ce roman sur les jeunes générations de l'après-guerre à celui du *Werther* de Goethe.

Apologie de la non-violence

Les livres de Hesse parlent souvent de la jeunesse et de l'adolescence, âge symbolique des grandes interrogations, des grandes hésitations, des choix. Très tôt, Hermann Hesse a fait les siens. Lorsque l'Allemagne est entrée en guerre en 1914, il a pris ses distances. Il s'est retiré en Suisse où il a travaillé dans un service médical ; *« Pour les patriotes, j'étais un porc, pour les révolutionnaires, un bourgeois réactionnaire ».*

Le 3 janvier 1917, il écrit : *« On rit des objecteurs de conscience. A mon avis, ils sont le symptôme le plus précieux de notre époque même si chacun pris séparément met en avant des motivations bizarres... On devrait donner à ceux qui refusent de faire leur service pour des raisons morales la possibilité de le faire dans un emploi civil. Peut-être que ce n'est pas réalisable, pas encore, mais cela arrivera à coup sûr, et il viendra peut-être même un temps où il y aura trois soldats contre dix personnes à faire un service civil (...) et cela n'aurait pas été possible si un certain nombre d'individus, animés par toute la force d'un sentiment, n'avaient pas eu le courage de protester contre la majorité régnante ».*.

Cette apologie de la non-violence va trouver à s'incarner dans la figure de Gandhi, image d'une humanité vraie. Hesse admirait Gandhi, non seulement pour sa fidélité à un idéal, mais parce qu'il n'exigeait pas de soumission à une quelconque Eglise. Pour le protestant qu'était Hesse, c'est la grande différence avec Luther, qui, après s'être attaqué à l'ordre établi, *« a prêté ses forces à l'Etat, aux princes et a laissé tomber les paysans ».*

A sa façon, Hesse fut toujours un rebelle et c'est sans doute ce qui lui a valu son audience. Son opposition constante au capitalisme, aux puissances de l'argent et aux institutions de tout poil l'a fait considérer comme un prophète. Dans les années 70, les jeunes Anglo-Saxons ont vu dans son œuvre le refus du matérialisme, de la société de consommation. Il est vrai que ses œuvres ont toujours présenté des possibilités d'identification facile, que ce soit avec Sinclair dans *Demian* ou avec Josef Knecht dans *le Jeu de perles de verre.* Mais Hesse ne voulait être ni gourou ni prophète. A chacun de trouver sa voie : *« Il ne faut pas aspirer à une doctrine parfaite mais à l'accomplissement de toi-même. La divinité est en toi, pas dans des idées ni dans des livres. La vérité se vit, elle ne s'enseigne pas. »*

Il avait déjà donné l'exemple dans *Siddharta* (1922), livre tiré à plus de cinq millions d'exemplaires, traduit en trente langues, dont douze dialectes indiens. Loin de vouloir convertir l'Occident à la pensée orientale, le livre retrace au contraire un itinéraire d'émancipation personnelle. et, jetant un pont par-dessus les cultures, cherche un point de convergence pour tous les hommes. Ce point de convergence, toujours approché, jamais saisi, peut être appelé « amour » si on prend ce terme dans le sens d'une dévotion à la nature et au cosmos.

Cette conscience de faire partie d'un « grand tout » est bien faite pour séduire notre monde moderne, dans lequel la défense désenchantée de la nature reste la seule utopie collective, à une époque où les projets révolutionnaires ont failli, où les nouveaux pactes sociaux proposés par les hommes politiques restent bien souvent une expression vide. *« Aujourd'hui, la raison politique ne se trouve pas là où se trouve le pouvoir politique, on a besoin d'intelligence et d'intuition qui ne viennent pas des milieux officiels, si l'on veut éviter ou atténuer les catastrophes. »* Le message est flou, mais il garde de son attrait en raison peut-être de ce flou même et de l'attirance magique qu'il exerce.

Paradoxalement, malgré sa vogue, Hesse n'a guère marqué les écrivains du point de vue strictement littéraire. Peut-être qu'à force de le considérer comme un maître à penser on a fini par oublier ses qualités esthétiques. Certains sont même allés jusqu'à dire que son écriture était plate et conventionnelle. Sans entrer dans l'analyse de certaines œuvres dont l'aspect polyphonique n'a rien à envier à ce que l'on appelle la modernité depuis Joyce, il suffit, pour se convaincre du contraire, d'ouvrir ses livres.

Pierre Deshusses



Thomas Mann et Hermann Hesse en février 1932.

★ La plupart des titres de Hermann Hesse ont été traduits chez Calmann-Lévy. De nombreuses rééditions figurent au catalogue du Livre de poche. Un volume de la collection « Bouquins », chez Robert Laffont, a été récemment consacré aux romans et nouvelles de Hesse. Enfin, sous la direction de Bertrand Lévy, les Editions José Corti ont entrepris un important programme de traductions. Signalons aussi la reprise en poche des *Contes merveilleux* (traduit de l'allemand par Jeanne-Marie Gaillard-Paquet, Babel [illegible]).